

Résumé de la thèse

1. Problématique

Depuis le milieu des années 1990, Lyon comme les autres métropoles françaises a connu une réapparition des squats et bidonvilles, majoritairement habités par des populations européennes identifiées comme Rom (Olivera, 2011). Cette thèse propose une analyse de l'action publique locale développée sur le territoire métropolitain, sous l'angle de la sociologie de la gouvernance urbaine, de l'instrumentation de l'action publique (Halpern et al., 2014) et de la réception des politiques sociales (Revillard, 2017).

Depuis les années 2000 et l'apparition du problème public, de nombreux travaux avaient abordé la gestion locale des bidonvilles (Benarrosh-Orsoni, 2015 ; Clavé-Mercier, 2014 ; Cousin, 2013). La plupart d'entre eux concluaient à une réponse « bricolée » de la part des collectivités et de l'État local, majoritairement orientée vers l'expulsion des « campements illicites », et parfois composée de dispositifs d'insertion relativement improvisés. La thèse de Thomas Aguilera (2015), publiée au moment du démarrage de ma thèse, venait cependant apporter un nouvel éclairage, en suggérant l'existence de politiques locales plus structurées, du moins pour certains des habitats informels étudiés dans ses travaux.

C'est à partir de ces diverses lectures et d'une première exploration de terrain que deux questions de recherches ont émergées :

- La politique des squats et bidonvilles est-elle bien et toujours une action publique bricolée, sans fil directeur, procédant à une gestion *ad hoc* d'une population « ingouvernable » pour reprendre le terme de Thomas Ott dans sa thèse de 2015 ? Ou se trouve-t-on face à une politique ou une action publique structurée, cohérente, routinisée, poursuivant un objectif partagé par les diverses parties prenantes ?
- Si nous sommes - comme nous en formons l'hypothèse - en présence d'une action publique structurée, sur quelles logiques, autour de quels principes, normes ou valeurs est-elle construite ?

2. Méthodologie

Pour répondre à ces questions, la thèse est fondée sur une enquête ethnographique menée auprès d'un large ensemble de parties prenantes : familles migrantes vivant en squats et bidonvilles, travailleurs sociaux, responsables associatifs, bénévoles, décideurs publics, représentants de l'État local. Près de 80 entretiens ont été réalisés, complétés par des observations participantes et non participantes au sein d'associations, d'instances de coordination, de lieux de vie. Un important travail a également été mené pour tenter de retracer les parcours, sur trois ans, de plus de 70 ménages présents sur le territoire.

Pour caractériser la méthodologie de recherche adoptée, nous proposons le terme « d'enquête circulante » sur le territoire observé. A rebours de nombreuses recherches ethnographiques « embarquées » au sein des squats et bidonvilles, la méthodologie adoptée repose en effet sur une enquête menée de manière relativement équilibrée au sein des divers univers sociaux concernés par l'action locale : associations « opératrices » des collectivités ou de l'État, collectivités locales, collectifs citoyens, familles migrantes, réseaux militants pour l'accès au logement. Nous revenons dans la thèse sur les contraintes et difficultés de la posture de funambule qu'implique ce mode d'enquête dans le système urbain enquêté.

3. Principaux résultats

Nous pouvons synthétiser nos résultats en quatre points principaux, qui reprennent la structuration de la thèse :

3.1. Une définition évolutive du problème public

La résurgence des squats et bidonvilles, à Lyon et dans son agglomération, habités par des migrants roumains précaires date des années 1990. D'abord majoritairement originaires de la ville de Craiova, d'autres groupes familiaux ont migré vers la métropole, notamment en provenance du département du Bihor. Ce phénomène social a fait l'objet, à Lyon comme ailleurs en France, d'une lutte définitionnelle en plusieurs étapes. Si une vision sécuritaire du « campement illicite » a d'abord dominé, celle-ci a progressivement évolué vers une conception du problème public prenant davantage en compte les situations sociales des familles, et leur possible insertion sociale et professionnelle (Bourgeois, 2020). Cette évolution est fortement corrélée à celle des politiques migratoires nationales, et à la possibilité depuis 2014 d'un accès au marché du travail. Si l'objectif de résorption des sites a toujours constitué un fil rouge de l'action publique depuis les années 90, elle a donc évolué d'une politique d'expulsion sans solution de relogement, vers des évacuations couplées d'actions d'accompagnement et de suivi, pour une partie des familles.

3.2. La mise en lumière d'une action publique structurée

D'une logique de « bricolage » et de réponses Ad hoc, à donc progressivement émergé depuis les années 2010 une action publique locale organisée, structurée autour de différents types d'instruments :

- D'une part des projets de court ou moyen terme, disposant de financements spécifiques, initiés par des acteurs publics (principalement l'État local) et mis en œuvre par des associations « opératrices » ;
- D'autre part des dispositifs, c'est-à-dire des agencements complexes d'acteurs, d'institutions et d'objets hétérogènes, structurés autour d'enjeux ou d'objectifs plus ou moins explicites. Une partie d'entre eux relèvent de l'adaptation des dispositifs existants du secteur Accueil, hébergement, insertion (AHI), notamment en matière de veille sociale, qui visent majoritairement une mise à l'abri des personnes, sans réel accompagnement social. Une autre partie consiste en la création discrète d'instances et d'espaces de régulation, de suivi et de coordination au sein des collectivités. Ces espaces sont l'une des « découvertes » de l'enquête : du fait d'un positionnement politique opposé à toute politique d'accueil et d'hospitalité par crainte de l'« appel d'air », elles sont en effet restées relativement « souterraines » et n'ont fait l'objet d'aucune communication. C'est le cas notamment d'une cellule interne à la Ville de Lyon ayant développé un protocole précis et un ensemble de partenariats opérationnels en cas d'apparition d'un nouveau squat ou bidonville.

3.3. Résorber à bas bruit : dérogation aux droits, « non-recours par interdiction » et bénévolat massif

La dimension discrète et souterraine de l'action municipale s'est avérée être une caractéristique d'ensemble de l'action publique métropolitaine de résorption des squats et bidonvilles. Une stratégie du « bas-bruit » qui génère un ensemble de choix, de modalités d'action, d'orientations structurant la politique locale. La thèse analyse plusieurs éléments caractéristiques de ce bas-bruit :

- La création, via les projets d'insertion, de filières spécifiques, hors-droit commun, mobilisant des moyens dédiés et ponctuels. Sur notre période d'observation, il s'est agi principalement du projet I2E, initié par la préfecture et mis en œuvre par une association sur une période de trois années.
- L'institutionnalisation de pratiques de non-recours (Warin, 2016) permettant d'invisibiliser le phénomène au sein des dispositifs, services et institutions de droit commun. La recherche met ainsi à jour ce que nous nommons le « non-recours par interdiction », situation dans laquelle les règles fixées

au sein d'un service spécifique ou spécialisé (en l'occurrence I2E) incluent l'interdiction pour les usagers d'accéder à un ensemble de services de droit commun, quelles que soient les démarches engagées précédemment. Cette forme de non-recours est donc le résultat d'une décision prise par un détenteur d'autorité ou *policy maker*, de manière discrétionnaire ou pas (existence ou non d'un contrôle de régularité), s'imposant à la fois au destinataire potentiel de l'offre concernée, et aux intermédiaires sociaux chargés de la mettre en œuvre ou d'en faciliter l'accès.

- Enfin la mobilisation massive de « travailleurs bénévoles » au sein et en dehors des projets d'insertion, qui mobilisent des « passes du droit » pour que les familles puissent accéder aux services et dispositifs de droit commun. Nous avons pu montrer ici des mécanismes de sélection de bénévoles à l'expertise légitime, c'est-à-dire mobilisant leur expertise professionnelle de manière bénévole. En parallèle, nous avons pu observer une mise à l'écart, dans l'intervention directe auprès des familles, de bénévoles vus comme militants, situant leur action dans l'affichage d'une cause.

3.4. Prendre en compte les caractéristiques liées au système local : une socio-histoire locale de l'accueil des migrants précaires.

Ces caractéristiques de la réponse publique s'inscrivent dans une histoire locale et une culture spécifique de l'accueil des populations migrantes précaires. Au cours de notre enquête, et alors que ceci n'était pas envisagé à l'origine, nous avons en effet été amené, pour comprendre le présent, à identifier les empreintes du passé, notamment de la résorption dans les années 1950 – 60 des bidonvilles majoritairement habités par des « français musulmans d'Algérie » (Elongbil-Ewane, 2014). L'enquête permet de caractériser une action publique locale relativement autonome vis-à-vis de l'échelon national, basée en partie sur des hébergements temporaires et portée par un ensemble d'associations ayant émergées à l'époque, et qui vont progressivement se structurer en « secteur ». La coopération entre ces associations et l'État fut alors extrêmement dense. Parallèlement, on observe un rôle important de l'Église locale dans la définition de politiques et leur mise en œuvre. La thèse montre que ce « sentier » de la politique locale s'est ensuite poursuivi de 1975 à 1995, dans les réponses apportées à l'arrivée de nouvelles populations, majoritairement demandeuses de protection de la part de l'État français. Ici encore, le rôle des associations, en partenariat avec l'État, va être central. Il va permettre de développer un système local d'accueil, parallèle au dispositif national d'accueil (DNA), pour faire face dans les années 1970 et 1980 à l'arrivée de réfugiés chiliens, de réfugiés du Sud-Est asiatique, ou en provenance du Zaïre en 1982. Nous avons pu montrer que cette époque a vu la structuration et le renforcement du secteur associatif, avec l'émergence de nouvelles structures dédiées à l'accueil des réfugiés ou à la lutte contre le mal-logement. Cette dynamique est liée en partie au mouvement du catholicisme social, historique à Lyon à travers des institutions comme Économie et humanisme, les chroniques sociales et semaines sociales.

4. Principales pistes ouvertes par la recherche

Au terme de cette recherche doctorale, plusieurs prolongements possibles et pistes de travail peuvent être identifiés, à partir des principaux résultats obtenus. Nous en proposons ici cinq, dont certains sont déjà envisagés comme des thématiques de recherches à mener dans un avenir proche.

4.1. Sur le non-recours par interdiction : perspectives dans d'autres champs

L'un des résultats importants de cette thèse tient selon nous à l'éclairage qu'elle apporte sur les formes de non-recours à la fois institutionnelles et institutionnalisées. Institutionnelles car la cause du phénomène tient plus aux institutions et aux décideurs qu'aux ressortissants de la politique. Institutionnalisées quand ces formes de non-recours deviennent des instruments d'action publique intégrés à la mise en œuvre de celle-ci, et vu comme des outils permettant d'atteindre les objectifs désirés. Nous avons mis en lumière ce que nous proposons comme un nouveau type de non-recours : le non-recours par interdiction, observable

lorsqu'un décideur conditionne l'accès à un service spécifique à l'interdiction d'accéder à des services de droit commun. Dans la situation observée, cette situation a été temporaire, et justifiée par les acteurs par l'existence d'un ensemble de contraintes politiques et opérationnelles.

Mais cette notion de non-recours par interdiction, appliquée à d'autres secteurs ou d'autres politiques, pourrait permettre de mieux saisir certaines dynamiques, de poser un nouveau regard sur des pratiques professionnelles ou institutionnelles au sein du secteur large de l'action sociale et médico-sociale. Ceci est le cas du champ dit « personnes âgées – personnes handicapées » (PAPH), au sein duquel la question de l'accès au droit, de l'inclusion sociale et professionnelle des personnes concernées, de la reconnaissance de leurs droits civiques, est au cœur des enjeux et débats actuels (Revillard, 2020). De manière plus générale, nous voyons des perspectives possibles de recherche au sein de nombreux domaines où se sont développés des services spécialisés et n'entrant pas dans le droit commun qu'il s'agisse du sans-abrisme, de la protection de l'enfance, ou de la santé.

4.2. Sur les liens entre migrations précaires et sans-abrisme et les enjeux du décloisonnement

Une deuxième piste ouverte selon nous par la thèse porte sur les liens et les lignes de tension entre phénomènes migratoires et grande précarité, migration et sans-abrisme. Nous avons évoqué dans la thèse le fort cloisonnement existant entre sans-abrisme et migration à la fois dans le champ politique, le champ de l'action sociale et de la formation en travail social, ainsi que dans le champ académique. Si un nombre croissant de travaux se trouvent à la croisée des deux dimensions, ceux-ci demeurent encore relativement peu nombreux et peu visibles.

Nous avons tenté d'apporter certains éléments dans cette thèse, à partir d'une définition propre de la notion de « migrations précaires », et d'un questionnement autour de la présence ou non des différentes dimensions du sans-abrisme dans l'expérience vécue par les personnes. L'une de ces dimensions tient aux liens existants entre les personnes et les dispositifs, services et institutions dits du secteur Accueil, hébergement, insertion (AHI) ou de l'urgence sociale. Nous détachant en cela de nombreux travaux autour des « migrations roms », nous avons ainsi pu replacer les parcours des personnes non seulement au sein de projets ou dispositifs spécifiquement dédiés, mais également parmi les autres services d'assistance à destination des personnes sans-abri.

Il nous semble que tout un champ de réflexion reste ici ouvert, sous différentes dimensions. La première tient en un état des lieux de la recherche académique afin de prolonger les efforts de structuration du champ de la sociologie du sans-abrisme en cours ces dernières années (Gardella et Chopin, 2013), en l'enrichissant des travaux intégrant la dimension migratoire (Damon, 2019). La seconde dimension tient en une analyse politique de l'appréhension par les pouvoirs publics, les intervenants sociaux, les populations d'accueil, des liens entre migration et sans-abrisme, et de ce qu'ils provoquent dans le champ social comme dans le champ politique. Une troisième dimension tient à l'analyse des parcours des personnes elles-mêmes, et de l'impact de leur expérience du sans-abrisme dans leur carrière migratoire (Martiniello et Rea, 2011).

4.3. Sur la place de la discrétion dans la gestion des politiques sociales

Les résultats présentés ici autour du « bas-bruit » de l'action publique incitent à explorer plus avant la fonction et la nécessité de la discrétion dans les politiques sociales. En quelle mesure, pour pouvoir produire des effets, la politique publique doit-elle obéir à une logique discrète, souterraine, silencieuse ? La discrétion » comme « art de disparaître » (Zaoui, 2013) relèverait-elle d'une compétence demandée voire imposée aux parties prenantes de l'action publique ? Sur quelles normes, valeurs et idéologie repose cet impératif discrétionnaire ?

Plusieurs pistes pourraient faire l'objet de recherches futures. La première tient aux liens entre exigence de discrétion dans l'action publique et instrumentalisation de la peur comme ressource politique. Dans l'introduction aux actes d'un débat organisé en 2014 sur « l'exercice de la peur » et les usages politiques

de l'émotion, Renaud Payre relève le fait que « *la peur et sa maîtrise son constitutives d'un rapport gouvernant-gouverné, particulièrement exacerbé en période de menace terroriste accrue* ». Il insiste également sur l'importance de « *saisir la place de la peur au cœur du gouvernement des sociétés modernes, mais également la capacité des gouvernants à exercer la peur, et enfin le rôle des infrastructures politiques à même de proposer une forme d'administration de la peur* » (Boucheron, Robin et Payre, 2015). Dans la politique qui nous occupe, la peur de l'étranger vécue au sein de la société française structure une partie de l'action publique, en s'incarnant dans certaines notions comme celle de l'appel d'air. Ces liens entre peur et discrétion mériteraient d'être creusés, sur le plan théorique en particulier pour examiner s'ils peuvent ouvrir une approche autre qu'institutionnaliste des rapports entre *policies* (les politiques) et *politics* (le politique) (Leca, 2012).

Une autre piste tiendrait dans les liens entre l'exigence de discrétion et les normes et valeurs des systèmes locaux d'action publique. En l'occurrence nous l'avons vu, le système lyonnais d'action publique est en partie influencé par le catholicisme social, porté par un ensemble d'acteurs privés actifs dans la définition et la mise en œuvre des politiques d'accueil des migrants, de lutte contre le sans-abrisme et la grande précarité. Dans son ouvrage sur la discrétion, Pierre Zaoui, la définit comme une « invention monothéiste », et une forme de déclinaison de l'humilité dans la pensée de Saint Thomas d'Aquin. L'humilité et la discrétion comme vertus fondamentale du christianisme expliqueraient-elles son aspect structurant au sein des politiques locales ?

4.4. Sur la sociologie des politiques sociales Lyonnaise

A l'origine simple espace de la mise en œuvre de la politique observée, l'agglomération Lyonnaise est progressivement devenue un objet d'étude central au sein de la recherche doctorale. Par l'adoption d'une approche par la gouvernance urbaine et les systèmes locaux d'action publique, nous avons en effet été incité à prendre en compte un ensemble de dimensions historiques, sociales, politiques, culturelles, influençant la construction et la mise en œuvre des politiques sociales locales.

Il demeure un très large spectre de sujets méritant une attention particulière et une analyse fine dans les années à venir. Nous pensons notamment à l'évolution du rôle de l'Église et de son rapport à l'action sociale, aux impacts locaux de la mise en œuvre du logement d'abord en termes de gouvernance de l'action publique de lutte contre le sans-abrisme, aux effets des changements politiques récents sur cette lutte. L'un des sujets clefs ici nous semble être également le rôle de plus en plus central de l'entrepreneuriat privé et de la philanthropie dans la définition et le déploiement de l'action publique. Si celui-ci est l'une des caractéristiques historiques de la ville, elle semble prendre actuellement une dimension autre. L'un des exemples en est la création en janvier 2019 de « l'entreprise des possibles », à l'initiative de Alain Mérieux, qui ambitionne de fédérer et coordonner un ensemble d'initiatives du monde privé pour éradiquer le sans-abrisme dans la métropole lyonnaise. Cette initiative originale, proprement locale, s'est très rapidement fondue dans le paysage de l'action publique locale, en apparaissant comme l'une des ressources structurantes pour le secteur, jouant un rôle dans les orientations prises en matière de prise en charge.

Cette initiative comme d'autres, replacées dans un questionnement plus large sur le rôle et les évolutions de l'État social, et l'avènement de politiques telles que celles du Logement d'abord, mériteraient selon nous une attention particulière afin d'éclairer les formes nouvelles de la lutte contre le sans-abrisme.

BIBLIOGRAPHIE

- AGUILERA T., 2015, *Gouverner les illégalismes urbains : les politiques publiques face aux squats et aux bidonvilles dans les régions de Paris et de Madrid*, Thèse de doctorat, Paris, Institut d'études politiques.
- BENARROSH-ORSONI N., 2015, *Des maisonnées transnationales : une migration rom dans ses routes, lieux et objets entre la Roumanie et la France*, Thèse de doctorat, Paris 10.
- BOUCHERON P., ROBIN C., PAYRE R., 2015, *L'exercice de la peur : usages politiques d'une émotion*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 84 p.
- BOURGOIS L., 2020, « Une lutte franco-européenne : le conflit de définition autour des populations européennes vivant en bidonvilles en France, identifiées comme "roms". », *Politique Européenne*.
- CLAVE-MERCIER A., 2014, *Des états et des « roms » : une anthropologie du sujet entre transnationalisme et politiques d'intégration de migrants bulgares en France*, Thèse en anthropologie sociale et ethnologie, Université de Bordeaux, 638 p.
- COUSIN G., 2013, *La gestion juridique des migrations des Roms / Roumains : 2007-2012 : de la Roumanie à l'Italie et à la France*, Thèse de doctorat en droit public, Université de Tours, 481 p.
- DAMON J., 2019, « Campements de migrants sans-abri : comparaisons européennes et recommandations », Paris, Fondation pour l'innovation politique Fondapol.
- ELONGBIL-EWANE E., 2014, *Loger les Algérien-ne-s à Lyon et les Turc-que-s à Berlin - Ouest. De l'accueil des populations migrantes à la gestion des territoires urbains Années 1950-1970*, Thèse pour le doctorat d'histoire, sous la direction de S. Scheitzer, Lyon 2, 621 p.
- GARDELLA É., CHOPIN K., 2013, *Les Sciences sociales et le sans-abrisme : recension bibliographique de langue française, 1987-2012*, Saint-Etienne, PUSE, 352 p.
- HALPERN, C., LASCOUMES, P., LE GALES, P., INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS (dirs.), 2014, *L'instrumentation de l'action publique : controverses, résistances, effets*, Paris, Les Presses de Sciences Po (Domaine Gouvernances), 520 p.
- LECA J., 2012, « L'état entre politics, polices et polity », *Gouvernement et action publique*, 1, 1, p. 59-82.
- MARTINIELLO M., REA A., 2011, « Des flux migratoires aux carrières migratoires. Éléments pour une nouvelle perspective théorique des mobilités contemporaines », *SociologieS*.
- OLIVERA M., 2011, *Roms en (bidon)villes*, Éditions Rue d'Ulm (La Rue ? Parlons-en !), 82 p.
- REVILLARD A., 2017, « La réception des politiques du handicap : une approche par entretiens biographiques », *Revue française de sociologie*, Vol. 58, 1, p. 71-95.
- REVILLARD A., 2020, *Des droits vulnérables*, Presses de Sciences Po (Académie), 234 p.
- WARIN P., 2016, *Le non-recours aux politiques sociales*, Fontaine, Presses universitaires de Grenoble (Libres cours).
- ZAOUÏ P., 2013, *La discrétion, ou l'art de disparaître*, Paris, Editions Autrement, 156 p.

Résumé de la thèse :

Analyse des Risques et Aide à la Décision pour l'Amélioration de la Résilience des Réseaux Techniques Urbains Franciliens Face aux Crues

1. Contexte et Problématique de la thèse :

Les réseaux techniques urbains constituent des infrastructures critiques pour le bon fonctionnement et la résilience des territoires. Toutefois, ces mêmes réseaux présentent différentes formes de vulnérabilités aux aléas naturels et anthropiques, pouvant causer leur endommagement et l'arrêt des services urbains qu'ils permettent d'assurer. Ces vulnérabilités peuvent conduire à des dysfonctionnements parfois imprévisibles et potentiellement même plus sévères que le seul impact causé par l'aléa initiateur (**défaillances en cascade**).

Dans le cas de l'Ile-de-France, la vulnérabilité des réseaux face aux inondations constitue un sujet majeur de risque et de résilience territoriale. On compte une multitude d'impacts directs potentiels des crues sur les infrastructures et des liens d'interdépendances complexes entre infrastructures, réseaux et services. En effet, une crue centennale de la Seine et de ses affluents serait susceptible de générer des dommages directs de l'ordre de 30 milliards d'euros et jusqu'à 60 milliards d'euros de perte sur le PIB sur 5 ans, notamment à cause des vulnérabilités des réseaux techniques urbains ainsi que des effets de leurs dysfonctionnements.

Face à ces vulnérabilités préoccupantes, l'injonction régaliennne n'a jamais été aussi forte afin d'inciter les gestionnaires de réseaux franciliens à engager le diagnostic de leurs vulnérabilités, à se préparer à la gestion de crise et à améliorer la résilience de leurs infrastructures. Toutefois, un verrou majeur limite fortement l'atteinte de ces objectifs, à savoir : la méconnaissance et le manque de formalisation des dégradations pouvant impacter chaque réseau en situation de crue, ainsi que la répercussion de ces défaillances sur d'autres réseaux. Cela pourrait s'expliquer notamment par la complexité inhérente à ces objets urbains, de par la multitude des infrastructures qui les composent aussi bien que la diversité de leurs interdépendances internes et externes.

2. Objectifs de la thèse :

Au regard des constats et des besoins formulés précédemment, notre travail de recherche s'est donné comme objectif ***l'élaboration d'une démarche pertinente pour l'analyse et pour la réduction des vulnérabilités des réseaux techniques urbains franciliens face aux crues***. Cette approche méthodologique a pour vocation d'assister les gestionnaires de réseaux franciliens dans les processus d'identification, de caractérisation, de quantification et de maîtrise les risques induits par les différentes formes de vulnérabilités de leurs réseaux. Dans cette perspective d'analyse fine, le parti-pris dans ce travail de thèse était de focaliser le développement de cette démarche sur l'analyse des risques pour chaque réseau pris individuellement, et non sur l'analyse des interdépendances entre l'ensemble des réseaux. En outre, cette démarche a été pensée de façon modulaire de telle sorte à rendre possible sa mise en œuvre totale ou

partielle, selon les besoins spécifiques de chaque gestionnaire en matière d'analyse et de maîtrise des risques.

Plus spécifiquement, notre recherche s'est attachée à répondre aux enjeux scientifiques et opérationnels suivants :

- i. **Elaborer une démarche pertinente pour l'analyse déterministe des vulnérabilités des réseaux techniques urbains permettant :**
 - D'identifier, de caractériser et de formaliser les différents modes de défaillance d'un réseau technique urbain analysé en contexte de crue.
 - De construire exhaustivement les scénarios de défaillance en cascade pouvant résulter de ces modes de défaillances.
 - De quantifier la criticité individuelle de chaque composant dans les scénarios possibles de défaillance.
- ii. **Elaborer une démarche fiabiliste pour l'analyse des vulnérabilités des réseaux, complémentaire à l'analyse déterministe. Celle-ci permet :**
 - La prise en compte de l'effet et de la fiabilité des dispositions prévues pour la protection d'un réseau sur ses modes de défaillances.
 - La quantification probabilisée des comportements fiabilistes de chaque composant d'un réseau analysé en situation de crue.
 - La construction d'indicateurs fiabilistes traduisant la criticité relative de chaque composant.
 - L'intégration et la modélisation de l'expertise des gestionnaires de réseaux, tout en prenant en compte les incertitudes et les biais pouvant entacher leurs jugements.
- iii. **Elaborer une démarche d'aide à la décision pour la rationalisation et l'optimisation du processus de réduction des vulnérabilités des réseaux face aux crues. Elle permet :**
 - De capitaliser sur les résultats des deux démarches déterministe et fiabiliste pour l'analyse des risques, pour la caractérisation de la criticité globale de chaque composant.
 - D'identifier et de caractériser l'ensemble des solutions possibles pour la réduction de la vulnérabilité d'un réseau (barrières de sécurité).
 - D'assister un gestionnaire dans l'élaboration d'une stratégie optimale d'allocation des mesures de réduction de ses vulnérabilités en fonction d'un budget d'investissement défini.
 - D'analyser plusieurs scénarios d'investissements (portfolios d'investissements) afin d'aider le gestionnaire de réseau à apprécier le gain en résilience, en fonction des investissements concédés.

Il est à noter que ce travail de thèse a été réalisé en collaboration CIFRE avec l'Etablissement Public Territorial du Bassin Seine Grands Lacs, dans le cadre de l'action 1.1.17 du Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes. Cette action vise à

appuyer les gestionnaires de réseaux franciliens dans leurs démarches de réduction des vulnérabilités face aux crues, conformément aux recommandations de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation. Cela a donc orienté notre recherche vers le développement d'une démarche opérationnelle et exploitable par ces gestionnaires.

3. Questions scientifiques de la thèse

Notre recherche s'est donnée comme objectif l'élaboration d'une démarche scientifique et opérationnelle pour l'analyse et pour la réduction des vulnérabilités des réseaux techniques urbains franciliens face aux crues. Cette démarche prend en compte les caractéristiques techniques de ces réseaux, les spécificités du contexte urbain francilien et les contraintes opérationnelles des gestionnaires de réseaux. Ainsi, les questions scientifiques inhérentes à notre recherche et à ses objectifs, sont formulées comme suivantes :

- **Quelle approche méthodologique pertinente pour évaluer la vulnérabilité d'un réseau technique urbain ?**
- **Quelle démarche pour construire, analyser et quantifier les scénarios de défaillances en cascade pouvant émerger au sein d'un réseau ?**
- **Comment évaluer les comportements fiabilistes des composants d'un réseau analysé en contexte de données lacunaires et incertaines ?**
- **Comment prioriser et accompagner la prise de décision pour la mise en place de stratégies adaptées pour la réduction des vulnérabilités d'un réseau ?**

4. Démarche scientifique

Pour apporter des éléments de réponse à ces questions, nous avons mobilisé plusieurs méthodes provenant de domaines scientifiques différents, tout en veillant à en proposer une adaptation valable à notre contexte et à nos besoins :

- Les méthodes issues de la Sûreté de Fonctionnement pour la modélisation, l'analyse et la quantification déterministe des comportements dysfonctionnels d'un réseau technique face aux crues (**Analyse Fonctionnelle, Analyse des Modes de Défaillances et de leurs Effets et la théorie des graphes**).
- Les méthodes pour la prise en compte, l'exploitation et la validation des jugements experts pour l'élaboration d'un modèle d'évaluation fiabiliste des vulnérabilités d'un réseau technique (**Réseau Bayésien de défaillance, Elicitation qualitative par variables linguistiques, Théorie de la logique floue, agrégation des jugements d'experts, Prise en compte et réduction des incertitudes et des biais entachant leurs jugements**).
- Les méthodes issues de la maîtrise des risques pour identifier et caractériser les solutions possibles de réduction des vulnérabilités d'un réseau (**Barrières de sécurité, Défense en Profondeur**).
- Les méthodes issues de la Recherche Opérationnelle pour l'élaboration de stratégies efficaces de maîtrise des risques et de réduction des vulnérabilités d'un réseau (**Aide à la décision multicritère et Optimisation mathématique**).

Ainsi, notre démarche scientifique a été déclinée selon 3 étapes fondamentales : l'évaluation déterministe des risques, l'évaluation fiabiliste des risques ainsi que l'aide à la décision pour l'optimisation des investissements nécessaires pour la réduction des vulnérabilités et des risques quantifiés.

5. Focus sur l'articulation des étapes méthodologiques :

L'approche méthodologique proposée dans ce travail s'articule autour de deux grands modules : la quantification des risques et l'optimisation multicritères de l'allocation des mesures de leur maîtrise. Ces deux modules recensent les principales étapes méthodologiques proposées dans le cadre de notre démarche, leurs objectifs ainsi que leurs articulations.

➤ **Module d'analyse des risques**

L'objectif de ce premier module consiste à identifier, à caractériser et à quantifier les vulnérabilités d'un réseau technique urbain en contexte de crue. Pour ce faire, nous proposons de mettre en oeuvre une **Analyse Fonctionnelle** suivie d'une **Analyse des Modes de défaillance et de leurs effets (AMDE)** afin d'identifier les modes de défaillances d'un réseau analysé. Nous nous appuyons par la suite sur ces modes de défaillances afin de développer l'ensemble des scénarios possibles de défaillance en cascade qui peuvent se manifester en cas de crue. Cela nous permet de construire *in fine* **des premiers indicateurs déterministes** traduisant la criticité relative de chaque composant dans ces scénarios.

L'Analyse Fonctionnelle et l'AMDE serviront également comme base pour l'élaboration d'un **réseau bayésien de défaillance**, modélisant les **comportements fiabilistes** des composants d'un réseau analysé en situation de crue. Les **jugements d'experts** seront mobilisés afin de quantifier les **probabilités de défaillance** de chaque composant modélisé par ce réseau bayésien. **Des indicateurs de criticité fiabilistes** seront finalement proposés, afin d'évaluer la contribution de chaque composant dans la défaillance globale du réseau analysé.

➤ **Module d'optimisation multicritère**

Les objectifs de ce module sont doubles. Il s'agit tout d'abord d'appuyer le gestionnaire du réseau analysé dans l'interprétation des résultats issus du module de l'analyse des risques. Ensuite, il est question de lui apporter une aide à la décision pour l'élaboration d'une stratégie efficiente de réduction des vulnérabilités et de maîtrise des risques pour son réseau.

Dans ce sens, il est proposé d'utiliser des méthodes d'aide à la décision multicritères afin de construire un indicateur **de criticité globale** pour chaque composant. Ce dernier sera construit sur la base **des indicateurs déterministes et fiabilistes proposés précédemment** ; ainsi que sur la base **d'autres critères complémentaires** traduisant les préférences opérationnelles de chaque gestionnaire (coût d'endommagement, temps de reconstruction...). Cet indicateur global de criticité permettra ainsi d'établir un rangement parmi les composants *-du plus critique au moins critique-*, en prenant en compte les différentes perspectives pertinentes dans notre contexte d'analyse des risques.

Dans la continuité logique de cette aide à la décision, il est ensuite proposé d'identifier et de caractériser les différentes solutions possibles (barrières de sécurité) de réduction des vulnérabilités d'un réseau analysé. A cet effet, il est proposé une caractérisation de chaque solution candidate à la fiabilisation d'un composant par des critères issus de notre démarche d'analyse des risques, aussi bien que par des critères

traduisant les préférences opérationnelles de chaque gestionnaire (coût, faisabilité technique, efficacité...). Des méthodes d'aide à la décision multicritère seront ainsi mises à contribution, afin de quantifier l'**utilité** de chaque barrière en fonction de l'ensemble des critères retenus pour sa caractérisation. Cette **utilité** servira à établir un rangement préférentiel entre les différentes barrières candidates à la fiabilisation d'un réseau, ce qui représente un premier élément d'aide à la décision pour un gestionnaire. Néanmoins, force est de constater que cette démarche ne se suffit pas en elle-même, dans la mesure où elle ne permet pas d'assister ce dernier dans **l'élaboration d'une stratégie optimale de réduction des vulnérabilités en prenant en compte une limite budgétaire. En outre, cette démarche ne permet pas d'analyser plusieurs scénarios d'investissements, et encore moins de prendre en compte les incompatibilités éventuelles entre l'ensemble des barrières de sécurité candidates.**

Afin de pallier ces écueils, il est finalement proposé dans ce module une méthode simple d'optimisation mathématique (**modèle du sac à dos**) permettant de capitaliser sur les résultats de l'analyse des risques et de l'aide à la décision multicritère. Cette méthode permet d'assurer **une allocation optimale des solutions possibles de réduction des vulnérabilités**, tout en permettant la prise en compte de leurs incompatibilités éventuelles. Enfin, la démarche proposée permet d'analyser **les gains potentiels en termes de maîtrise des risques en fonction des investissements concédés**. De la sorte, les résultats de notre démarche permettront à un gestionnaire de réseau d'analyser plusieurs scénarios possibles d'investissement tout en appréciant le gain en termes de réduction des vulnérabilités de son réseau.

6. Apport de la thèse à la résilience et à la prévention des risques

Par la mise en œuvre de la démarche développée dans nos travaux, nous estimons qu'un gestionnaire de réseau vulnérable aux inondations sera en mesure de mieux caractériser et de mieux quantifier la criticité relative de chacun des composants de son réseau. Cela lui permettra également d'analyser différents scénarios possibles d'investissements pour la réduction de ses vulnérabilités, et de mieux apprécier le gain en réduction des risques en fonction des investissements qu'il peut mobiliser. De la sorte, un gestionnaire saura mieux engager les arbitrages relatifs à la définition de programmes pluriannuels d'investissement pour la maîtrise des risques.

De la même façon, nos travaux peuvent être également exploités par les assureurs (et les réassureurs) afin de quantifier la vulnérabilité d'un réseau donné, d'évaluer l'effort de son gestionnaire dans le traitement de ses dernières ainsi que dans la définition des conditions de couverture assurantielle. En effet, le transfert des risques résiduels lorsqu'un gestionnaire ne dispose pas des ressources financières suffisantes pour la fiabilisation de l'ensemble de ces infrastructures vulnérables n'est que très peu déployé actuellement. Or, le transfert des risques par le biais de contrats d'assurance peut s'avérer utile pour les réseaux constitués d'un grand patrimoine vulnérable aux inondations. Nos travaux peuvent être ainsi mis à contribution par les gestionnaires et les assureurs, afin de délimiter les budgets optimaux devant être consentis dans les investissements effectifs de réduction des vulnérabilités et ceux pouvant être mobilisés pour le transfert des risques résiduels ne pouvant être maîtrisés.

Mots clés : Réseaux techniques urbains, Ile-de-France, Inondation, Vulnérabilités, Défaillances en cascade, Analyse fonctionnelle, AMDE, Indicateurs de criticité, Réseaux bayésiens, Jugements d'experts, Logique floue, Aide à la décision multicritère, Optimisation mathématique, Défense en profondeur, Barrière de sécurité.

7. Quelques éléments de bibliographie :

Ayub, B.M., 2014. Risk analysis in engineering and economics.

CEPRI, (2016), *Le territoire et ses réseaux techniques face au risque d'inondation* (Les guides du CEPRI), Les guides du CEPRI, 88 p.

CGEDD, (2013), *Vulnérabilité des réseaux d'infrastructures aux risques naturels* (Rapport technique n° 008414-01), Rapport technique, MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE, 102 p.

DABAJ, A., VUILLET, M., DIAB, Y., GACHE, F. & JOUANNIC, G., (2020c), Mieux Anticiper la phase de reconstruction post-crue : Proposition d'une approche intégrée pour la réduction de la vulnérabilité des réseaux techniques franciliens, In : *22e Congrès de Maîtrises des Risques et Sûreté de Fonctionnement λμ22*, Le Havre.

DRIEE, (2020a), *Métropole francilienne: une stratégie pour limiter les risques d'inondation 2016-2021* (Bilan à mi parcours), Bilan à mi parcours, Préfet de la Région d'Ile-de-France, 132 p.

Gonzva, M., 2017. Résilience des systèmes de transport guidé en milieu urbain: approche quantitative des perturbations et stratégies de gestion 461.

Lhomme, S., 2012. Les réseaux techniques comme vecteur de propagation des risques en milieu urbain - Une contribution théorique et pratique à l'analyse de la résilience urbaine 376.

MERAD, M., (2010), *Aide à la décision et expertise en gestion des risques*, Lavoisier, 286 p.

OCDE, 2014. Etude de l'OCDE sur la gestion des risques d'inondation : la Seine en Ile-de-France. OCDE.

Rausand, M., 2011. Risk assessment: theory, methods, and applications, Statistics in practice. Wiley, Hoboken, N.J.

REGHEZZA, M., (2006), *Réflexions autour de la vulnérabilité métropolitaine: la métropole parisienne face au risque de crue centennale*. (Thèse de doctorat), Université Paris-Nanterre.

Sklet, S., 2006. Safety barriers: Definition, classification, and performance. J. Loss Prev. Process Ind. 19, 494–506. <https://doi.org/10.1016/j.jlp.2005.12.004>

Toubin, M., Laganier, R., Diab, Y., Serre, D., 2014. Improving the conditions for urban resilience through collaborative learning of Parisian urban services. J. Urban Plan. Dev. 141, 05014021.

van der Borst, M., Schoonakker, H., 2001. An overview of PSA importance measures. Reliab. Eng. Syst. Saf. 72, 241–245. [https://doi.org/10.1016/S0951-8320\(01\)00007-2](https://doi.org/10.1016/S0951-8320(01)00007-2)

Zadeh, L.A., 1975. The concept of a linguistic variable and its application to approximate reasoning—I. Inf. Sci. 8, 199–249. [https://doi.org/10.1016/0020-0255\(75\)90036-5](https://doi.org/10.1016/0020-0255(75)90036-5)

Faire végétaliser l'espace public aux habitants : quelle participation pour quelle ville durable ?

Mots-clés : Végétalisation urbaine ; participation habitante ; inégalités environnementales ; aménagement et politiques publiques ; méthode mixte.

À partir de l'étude de programmes municipaux de végétalisation participative à Lille, Lyon et Paris, cette thèse étudie la place donnée aux habitants dans l'aménagement urbain, dans un contexte doublement marqué par l'injonction à la durabilité et à l'austérité budgétaire. Elle montre comment les pratiques habitantes reproduisent les inégalités intra-urbaines et participent à la création d'inégalités environnementales.

Croiser végétalisation urbaine et participation habitante pour étudier les inégalités intra-urbaines

Cette thèse croise trois champs de la littérature scientifique : le végétal en ville, la participation citoyenne et les inégalités socio-économiques intra-urbaines. Alors que la résilience climatique et écologique des villes devient un sujet majeur de leur aménagement, la néolibéralisation à l'œuvre se traduit par une réduction des moyens des municipalités et par une multiplication des partenariats. C'est dans ce contexte que se multiplient depuis le début des années 2000, avec une nette accélération depuis le milieu des années 2010, les programmes municipaux de végétalisation participative. Ces dispositifs visent à faire végétaliser le domaine public par les citoyens. Il peut s'agir de la végétalisation de parcelles délaissées avec la mise en place de jardins partagés ou d'opérations de végétalisation de rue (fleurissement de pieds d'arbres, installation de jardinières sur les trottoirs ou encore fosses dans le bitume pour la végétalisation de façades, parfois sous le nom de « permis de végétaliser »).

Alors que les initiatives habitantes de végétalisation urbaine ont souvent été lues comme des dispositifs en marge des politiques publiques, la thèse les inscrit dans leur continuité afin de montrer comment elles traduisent également un changement de modèle urbain. Dépasser le cadre d'un engagement informel des habitants pour s'intéresser à la construction de politiques de participation citoyenne est un moyen d'analyser le rôle pris par les habitants dans l'aménagement urbain et d'interroger leur entrelacement avec des politiques urbaines globales, notamment dans le cadre du modèle de la ville durable (Emelianoff, 2007). En effet, le tournant urbanistique en faveur de la durabilité s'est accompagné d'un nouvel « impératif participatif » (Blatrix, 2000) dans l'action publique contemporaine. La participation devient une norme de l'action publique environnementale (Barbier & Larrue, 2011). Elle doit permettre aux habitants de prendre part aux processus de décision, d'éviter l'exclusion de la population et d'améliorer la qualité et l'appropriation des projets (*ibid.*). Pourtant, plusieurs travaux ont montré comment l'environnementalisme citoyen pouvait s'apparenter à un mouvement social porteur de gentrification (Dooling, 2009), de modes de territorialisation inégalitaires (Bourdeau-Lepage & Vidal, 2012) ou encore d'entre-soi (Mestdagh, 2017), mais la question n'a pas encore été posée au regard de politiques municipales participatives. Comprendre les initiatives habitantes de végétalisation comme faisant partie intégrante de politiques d'aménagement municipales amène à les replacer dans les questionnements sur la fabrique de la ville contemporaine, et en particulier des métropoles, par le prisme des inégalités (Fleury, 2010 ; Ghorra-Gobin, 2010). La question du morcellement urbain, de la

ségrégation des populations ou encore des inégalités urbaines sont en effet des clés de lecture des dynamiques spatiales actuelles urbaines. Les inégalités sont ici définies dans une perspective de géographie sociale comme des « disparités qui matérialisent dans l'espace les rapports sociaux de pouvoir et de domination » (Fournier & Raoulx, 2003, p. 27). La division de l'espace reflète alors les inégalités sociales mais aussi environnementales (Theys & Emelianoff, 2001).

Question de recherche

Plusieurs objectifs ont ainsi orienté ce travail de recherche. J'ai d'abord cherché à définir précisément la place des habitants dans le processus de participation en étudiant la dynamique d'institutionnalisation par les pouvoirs publics des initiatives citoyennes de végétalisation urbaine. Il a ensuite s'agit d'étudier les effets territoriaux de la participation des habitants sur la fabrique de la ville dite durable. D'une part, les programmes de végétalisation participative ne sont pas appropriés uniformément par les populations urbaines et participent à la (re)production d'inégalités socio-économiques urbaines ; d'autre part, ils permettent la construction de nouveaux types d'espaces végétalisés en ville et sont en cela des opérations d'aménagement urbaines concrètes, qui amènent une modification du paysage urbain et de la place du végétal dans celui-ci.

Une méthodologie mixte et comparative

Dans une démarche comparative, la thèse a porté sur trois terrains d'étude : les villes de Lille et de Lyon ainsi que le treizième arrondissement de Paris. En m'intéressant à la fois à plusieurs villes et à plusieurs initiatives, il s'agit de mener une enquête multi-située à même de replacer les initiatives dans leur contexte urbain et de les analyser au prisme de celui-ci. L'objet n'est pas tant de faire une comparaison entre les trois terrains d'étude que de voir quelles orientations générales ressortent de cette nouvelle manière d'aménager la ville et de la végétaliser. Il s'agit de rendre possible la compréhension de la végétalisation participative urbaine au-delà des cas particuliers des lieux de l'étude et de l'inscrire plus globalement dans les dynamiques urbaines et sociales contemporaines.

Ensuite, le travail de recherche s'appuie sur une méthode mixte. Il s'agit à la fois d'être en mesure de replacer les initiatives de végétalisation des trois terrains d'étude dans leur contexte socio-économique urbain à l'aide des outils de méthode quantitative (une approche qu'on pourrait qualifier de surplombante et distanciée) et de lire de manière fine les rapports sociaux et politiques qui se jouent dans ces initiatives, à l'échelle des réseaux d'acteurs mais aussi des individus avec les outils de méthode qualitative (une approche qu'on pourrait cette fois-ci qualifier d'ancrée).

L'enquête de terrain se fonde sur un travail ethnographique d'observations et de photographies complété par une campagne d'entretiens. 89 entretiens semi-directifs ont été menés auprès d'habitants, d'associations, d'agents municipaux ou d'élus investis dans les programmes de végétalisation participative. Les observations de terrain ont permis de construire une base de données exhaustive des initiatives de végétalisation sur les trois terrains d'étude. C'est ainsi plus de 2 810 initiatives qui ont été identifiées à Lille, Lyon et dans le treizième arrondissement de Paris. Les observations de terrain ont également permis d'étudier et de photographier les formes prises par le végétal en ville dans le cadre des initiatives habitantes et d'analyser leur intégration dans le paysage urbain.

À partir de la base de données géolocalisée construite sur la végétalisation participative, j'ai étudié avec les outils de l'analyse spatiale la localisation des réalisations de végétalisation dans le tissu urbain afin d'éclairer les logiques spatiales à l'œuvre en les croisant avec des statistiques institutionnelles de l'INSEE.

Enfin, une étude, avec les outils de l'analyse textuelle, de la littérature grise et notamment des textes municipaux portant sur les dispositifs de végétalisation me permet d'étudier le processus discursif de construction de ces programmes et leur insertion dans des politiques municipales plus larges. Cette analyse s'est basée sur le corpus des chartes de végétalisation municipales des trois terrains d'étude.

La construction d'une nouvelle gouvernance de l'aménagement urbain

La première partie de la thèse montre comment les initiatives habitantes de végétalisation sont devenues des dispositifs municipaux institutionnalisés et intégrés aux politiques urbaines locales.

Les mobilisations habitantes pour la végétalisation du domaine public ont d'abord été de l'ordre de l'informel. Cependant, depuis leur apparition les initiatives de végétalisation ont de plus en plus été encadrées et encouragées par les municipalités, en particulier en France. De lieux alternatifs, elles sont devenues des espaces des politiques urbaines locales. En étudiant l'encadrement administratif, mais aussi les soutiens humains et financiers mis en place par les municipalités, la thèse montre comment l'institutionnalisation des pratiques habitantes a participé à une standardisation des projets et a pu faire l'objet de critiques par les habitants en la renvoyant à une forme de récupération politique. En effet, la mise en place de politiques municipales de végétalisation participative va de concert avec l'élaboration d'un certain nombre de règles. Les jardins partagés et les opérations de rue sont désormais soumis au régime des Autorisations d'Occupation Temporaire du domaine public (AOT). L'AOT permet à une personne privée d'occuper le domaine public, de manière privative, c'est-à-dire dépassant le simple usage que tout un chacun peut en faire. La mise en place d'une AOT dans le cadre de la végétalisation participative se traduit par la signature d'une convention entre mairie et habitants, convention signée pour une durée limitée, le domaine public étant incessible. Dans les trois villes que j'ai étudiées, les durées de conventionnement allaient de un à six ans. Le conventionnement implique pour les habitants d'afficher le soutien de la mairie en apposant sur leurs initiatives les panneaux d'affichage officiels fournis par les mairies. Il implique également le respect de tout un ensemble de règles, allant de la faisabilité du projet à la composition de l'équipe de porteurs du projet. L'institutionnalisation vient ainsi directement modifier les projets de végétalisation.

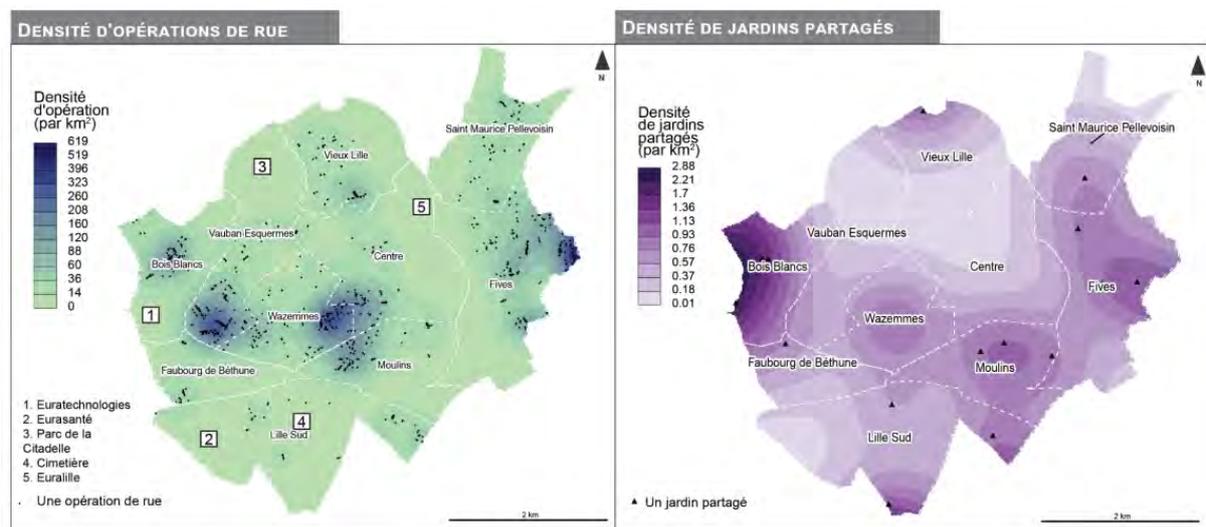
De plus, l'institutionnalisation des initiatives habitantes recompose ces projets ainsi que l'organisation des acteurs de l'aménagement du domaine public. Les municipalités sont amenées à construire une nouvelle gouvernance territoriale afin de faire une place aux habitants. J'ai démontré que cette place ne se trouve pas seulement dans la réalisation des projets, mais également dans tout le processus de construction de celui-ci. Cependant, alors que la participation citoyenne est encouragée, elle ne doit pas remettre en cause un aménagement de l'espace urbain selon les normes des mairies. C'est à cette condition que les initiatives deviennent des aménagements légitimes et insérés dans les politiques urbaines, à tel point que les municipalités peuvent en devenir les commanditaires. Cependant, si les mairies peuvent devenir des commanditaires, la gestion quotidienne de ces lieux reste l'apanage des habitants et de leurs associations. Leur autonomie est largement mise en avant par les municipalités dans la gestion quotidienne des projets dans la limite où ceux-ci respectent les règles établies par les conventions. Le travail de thèse explique ainsi comment les habitants côtoient une double injonction : une injonction à l'autonomie et à la responsabilité mais également une injonction à répondre aux attentes des municipalités, attentes qui sont d'un niveau professionnel difficile à remplir par des habitants amateurs. Le schéma classique de la participation habitante s'en trouve complexifié, impactant directement les réalisations de ces programmes.

Une géographie de la végétalisation participative à l'image de la ville fragmentée

La deuxième partie examine les inégalités qui font jour au sein des dispositifs de végétalisation participative, aussi bien dans les pratiques que dans la localisation des initiatives.

Malgré leur institutionnalisation, les dispositifs municipaux de végétalisation participative ne sont pas planifiés d'un point de vue territorial. Leur localisation dépend de la volonté d'acteurs qui s'engagent autour d'un projet. Cela aboutit à une répartition inégale des initiatives sur les territoires municipaux. La thèse a montré, au travers d'une série de cartes, que les opérations de rue et les jardins partagés ne répondaient pas aux mêmes logiques de localisation (Figure 1). Les jardins partagés sont par exemple davantage absents des quartiers les plus centraux, du fait notamment de la densité du bâti qui amène les initiatives à se développer davantage dans les quartiers péri-centraux où la pression foncière peut être moindre.

Figure 1 : La répartition des initiatives de végétalisation participative à Lille : une géographie différenciée entre opérations de rue et jardins partagés

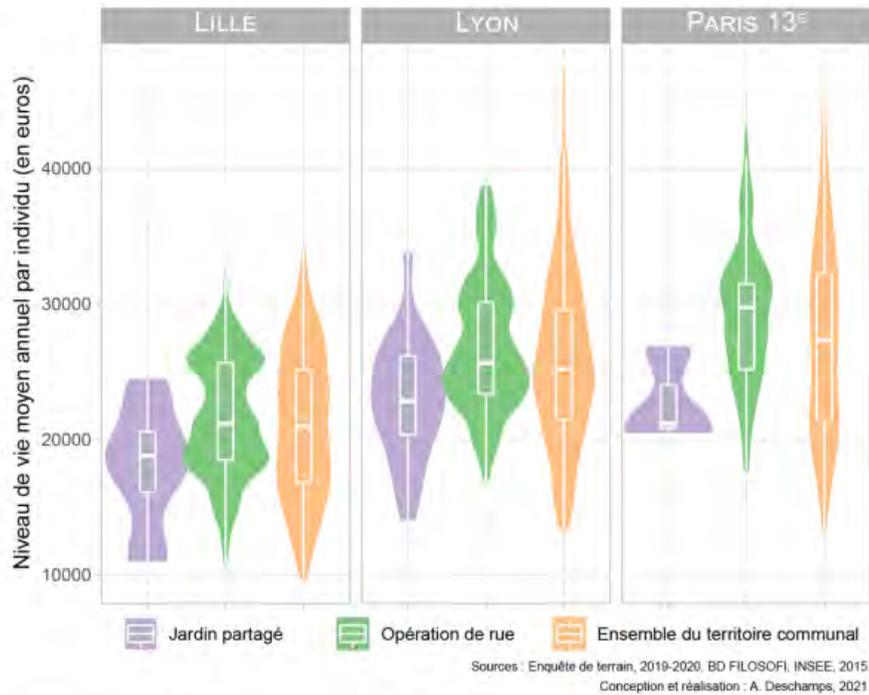


Sources : Enquête de terrain, 2019-2020. Packages : cartography, raster, spatstat, sf. Conception et réalisation : A. Deschamps, 2021.

Lecture : Les cartes représentent la densité d'opérations de rue ou de jardins partagés à Lille. La méthode utilisée pour la réalisation des cartes est l'estimation de la densité par noyau (Kernel). Le rayon utilisé pour le calcul est de 200 mètres pour les opérations de rue et 500 mètres pour les jardins partagés. Discrétisation avec la méthode fisher. Plus la couleur est foncée, plus la concentration d'initiatives est importante. Les pointillés blancs représentent les limites de quartier.

J'ai croisé la localisation des initiatives avec la base de données FiLoSoFi de l'INSEE qui propose notamment un indicateur du niveau de vie annuel des individus selon un grille de carreaux de 200 mètres de côté. Cela m'a permis de montrer que mes trois terrains d'étude présentent finalement les deux mêmes tendances quant à la distribution des initiatives de végétalisation par rapport à la structure des niveaux de vie sur leur territoire (Figure 2). De façon similaire, la répartition des opérations de rue diverge de celle des jardins partagés. Alors que les opérations de rue se concentrent dans des carreaux au niveau de vie supérieur à celui du territoire, les jardins partagés sont davantage concentrés dans les carreaux les plus modestes ainsi que dans les carreaux au niveau de vie moyen de leur territoire. Ce résultat permet de nuancer l'effet gentrifieur des initiatives de végétalisation, en le différenciant selon les initiatives observées. Les opérations de rue semblent ainsi particulièrement en prise avec les dynamiques de gentrification et en particulier de gentrification commerciale comme cela a pu être montré à partir d'études micro-locales dans les quartiers de la Guillotière à Lyon ou encore du Vieux-Lille (Figure 3). Dans ces quartiers, les nouveaux commerçants participent directement à la végétalisation urbaine en prenant en charge des initiatives devant leur magasin.

Figure 2 : Répartition des carreaux de la base de données FiLoSoFi selon le niveau de vie et la présence d'initiatives de végétalisation

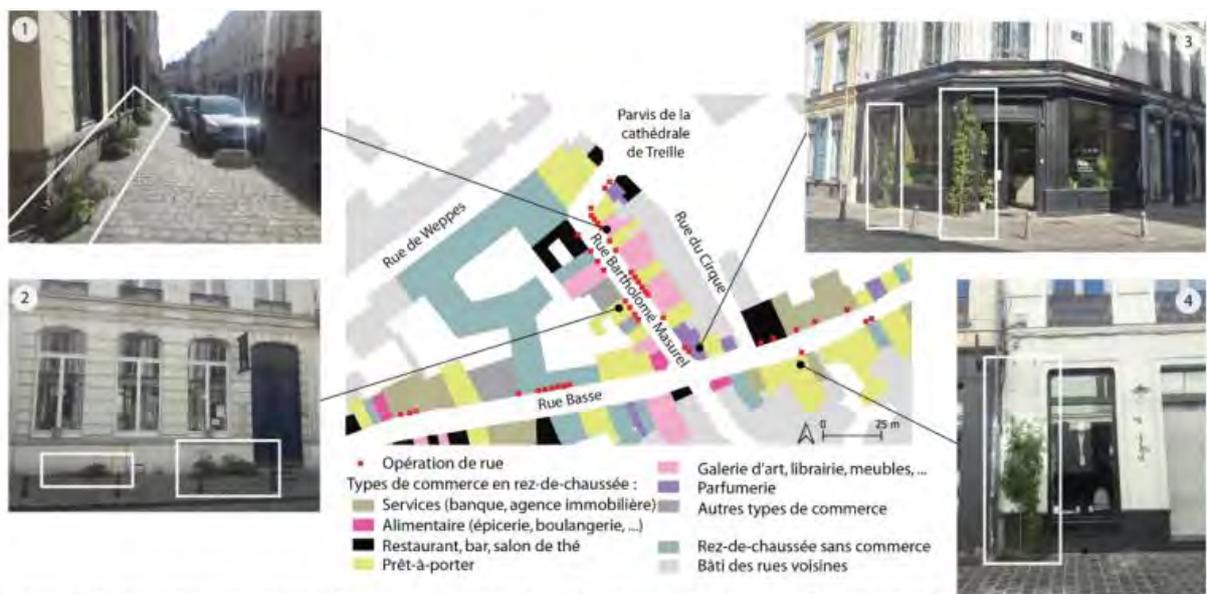


Chaque diagramme en boîte représente la répartition des niveaux de vie des carreaux de la BD FiLoSoFi pour les carreaux accueillant des jardins partagés, pour les carreaux accueillant des opérations de rue et pour les carreaux de chaque ville dans sa totalité.

La ligne verticale des diagrammes en boîte représente l'étendue des niveaux de vie. La limite inférieure de la boîte positionne le premier quartile (25 % des valeurs sont inférieures ou égales) et la limite supérieure le troisième quartile (75 % des valeurs sont inférieures ou égales). Les valeurs médianes sont figurées sur les diagrammes en boîte par une ligne horizontale. Les nuages colorés représentent la distribution et la densité de probabilité des carreaux.

Nous lisons ainsi que la médiane du niveau de vie des carreaux accueillant des opérations de rue à Lille est de 21 595,3 €. Nous observons une répartition bimodale des opérations de rue à Lille, avec un premier pic autour de 18 500 € (le premier quartile) puis un second autour de 25 600 € (le troisième quartile).

Figure 3 : Gentrification commerciale et végétalisation participative : deux dynamiques associées dans le Vieux-Lille



Les encadrés blancs soulignent la présence de fosses de végétalisation. 1. Fosses fleuries au pied de la devanture d'une galerie d'art. 2. Fosses fleuries devant un magasin de vêtements. 3. Fosses avec des plantes grimpantes le long de la vitrine d'une parfumerie. 4. Fosse avec une plante grimpante le long de la vitrine d'un magasin de prêt-à-porter.

Photographies : A. Deschamps, septembre 2020. Conception et réalisation : A. Deschamps, 2021.

J'ai cherché à rendre compte de la construction de communautés habitantes autour du jardinage urbain qui partagent un certain nombre de valeurs. En montrant l'homogénéité de ces collectifs, j'ai montré comment se dessinait également, en creux, l'exclusion des habitants ne partageant pas ces valeurs. En particulier, ce sont les motivations et les pratiques de jardinage dites écologiques qui organisent ce système normatif. L'homogénéité des habitants investis dans la végétalisation participative se lit non seulement au regard des caractéristiques socio-économiques de leur lieu de vie, mais également par rapport à leurs représentations du jardinage urbain. Les motivations évoquées par les habitants pour expliquer leur engagement donnent à voir un *ethos* du jardinage urbain qui n'est pas universel mais correspond au mode de vie des classes moyennes urbaines. Ils mettent en avant le loisir, la sociabilité et l'embellissement du cadre de vie à l'opposé d'une motivation alimentaire par exemple. Le fait de privilégier des pratiques dites écologiques, économes en eau, faisant appel au paillage ou encore aux techniques de la permaculture témoigne d'une acculturation des jardiniers urbains à une pratique qui se veut en rupture avec les modèles traditionnels de l'agriculture productiviste. Les savoirs jardiniers antécédents à l'expérience du jardinage urbain ne sont que rarement valorisés. Au contraire, c'est l'apprentissage de ces pratiques de jardinage qui est promu, au détriment de tout autre savoir. Les savoirs acquis et l'adhésion aux valeurs discriminent entre les habitants. Des études de cas portant sur jardins partagés localisés dans des quartiers populaires a renforcé ce résultat en montrant comment ceux-ci s'inscrivent tout particulièrement dans le schéma présenté, d'un jardinage urbain initiateur d'inégalités. En effet, ces jardins sont le fait d'acteurs intermédiaires (associations d'insertion en particulier) qui les utilisent pour participer à l'animation du quartier. Cependant, les difficultés à mobiliser les habitants autour de ces projets témoignent de l'inadéquation des valeurs et des pratiques de ces espaces par rapport à leur contexte d'implantation. L'inégale appropriation par les habitants des dispositifs de végétalisation participative constitue une première limite de ces programmes.

Retour sur la participation habitante : potentiels et limites

Enfin, cette thèse a cherché dans un troisième temps à analyser la contribution des initiatives habitantes à l'aménagement d'espaces publics de proximité dans des métropoles de niveau national.

J'ai exposé comment la morphologie urbaine participe, aux côtés de l'engagement des habitants, à déterminer l'emplacement des initiatives dans la mesure où toute la ville n'offre pas les mêmes opportunités. Les espaces publics dits de proximité apparaissent alors comme les lieux privilégiés de la végétalisation participative. À l'écart des zones urbaines les plus fréquentées, proches des logements et déjà objets de mesures de tranquillisation (limitation de la circulation ou attention à l'esthétisme urbain par exemple), ces quartiers permettent une appropriation par leurs habitants de l'espace public dans une optique de végétalisation. Le lien entre tranquillité et végétalisation est double. Il s'agit d'un moteur initial pour le choix de l'emplacement mais ensuite, dans un effet de boucle vertueuse, la végétalisation participative accroît la tranquillité de l'espace et lui donne d'autant plus l'image d'un cadre de vie apaisé. Le rôle des habitants dans la végétalisation urbaine est d'investir des interstices, de micro-espaces à l'écart des centres qui attirent usuellement l'attention des aménageurs des métropoles. La végétalisation participative renforce alors le poids du quartier dans les représentations locales, comme une identité. La diffusion des opérations de rue de proche en proche met en valeur les réseaux de voisinage qui se forment au travers de la végétalisation et renforce d'autant plus le poids à la fois de l'interconnaissance locale, de la communauté et des disparités. Enfin, j'ai montré qu'à rebours des discours communs, les initiatives de végétalisation participative ne se situent pas dans des espaces vides de la ville. Les espaces investis connaissent d'autres usages antérieurs, parfois jugés moins légitimes. La végétalisation participative traduit un rapport de force entre des populations et leurs pratiques de l'espace public urbain.

L'étude des lieux d'implantation des initiatives permet également de nuancer leur potentiel de végétalisation urbaine. Si pour beaucoup d'habitants, le rejet d'un paysage urbain « trop minéral » est à la source de leur engagement, la thèse explique comment, dans le cas des jardins partagés et des opérations de rue, les initiatives ne marquent finalement pas toujours l'arrivée pionnière de végétaux. Leur contribution à la végétalisation de la ville d'un point de vue quantitatif est plus limitée, même si les possibilités d'une végétalisation plus qualitative restent ouvertes.

Le dernier résultat majeur de cette thèse révèle les écarts entre les attentes municipales en termes d'aménagement et les réalisations des habitants et vient ainsi souligner la spécificité d'un aménagement « par » les habitants. Si les chartes et les conventions viennent donner un cadre à ces initiatives, il n'en reste pas moins que ce sont les habitants qui prennent des décisions et font avec le cadre institué par les municipalités. Au travers de l'exemple du choix des espèces plantées, j'ai analysé la dissonance qui pouvait voir le jour entre les attentes municipales en termes de végétalisation urbaine et les pratiques habitantes, dépendantes de contraintes et des compétences disponibles. Demander aux habitants d'aménager l'espace public ne permet pas de mener une politique publique selon des critères strictement établis. Les habitants ne sont pas des agents municipaux comme les autres. Cela est d'autant plus vrai lorsque sont considérées les contraintes auxquelles doivent faire face les habitants. Les dégradations que subissent les initiatives de végétalisation sont un frein à leur développement mais également à leur maintien dans le temps. Compter sur les habitants pour végétaliser l'espace urbain afin de compléter l'action municipale nécessite de revoir les critères de l'aménagement urbain : les habitants ne peuvent pas fournir un service de l'ampleur de celui des agents municipaux.

Pour finir, la valorisation et la reconnaissance institutionnelles dont font l'objet les initiatives témoignent également de l'importance que donnent les municipalités à ces projets. Bien loin des initiatives informelles et éphémères qu'elles ont pu être au début, les initiatives de végétalisation participatives sont de plus en plus traitées comme des équipements municipaux. Leur diffusion au sein des villes françaises, mais aussi dans des pays voisins, exprime une tendance générale de la végétalisation urbaine à se tourner vers les habitants comme de potentiels aménageurs de demain. Ce constat témoigne ainsi de l'intérêt de cette thèse, qui ne remet pas en cause ces initiatives, mais informe des limites et potentiels de la participation des habitants à l'aménagement du domaine public.

Bibliographie

BARBIER R. & LARRUE C. (2011), « Démocratie environnementale et territoires : un bilan d'étape », *Participations*, n°1, p. 67-104.

BLATRIX, C. (2000), *La « démocratie participative », de mai 68 aux mobilisations anti-TGV. Processus de consolidation d'institutions sociales émergentes*. Thèse de doctorat en sciences politiques de l'Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 635 p.

BOURDEAU-LEPAGE L. & VIDAL R. (2012), *Nature urbaine en débat : à quelle demande sociale répond la nature en ville ?*, Déméter, p. 293-306.

DOOLING S. (2009), « Ecological Gentrification: A Research Agenda Exploring Justice in the City », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 33, n°3, p. 621-639.

EMELIANOFF C. (2007), « La ville durable : l'hypothèse d'un tournant urbanistique en Europe », *L'Information géographique*, vol. 71, n°3, p. 48-65.

FLEURY A. (2010), « Les contradictions d'un espace public produit dans la proximité. Le cas de Paris intramuros », *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, n°10.

FOURNIER J.-M. & RAOULX B. (2003), « La géographie sociale, géographie des inégalités », *ESO Travaux et Documents*, n°20, p. 25-32.

GHORRA-GOBIN C. (2010), « De la métropolisation : un nouveau paradigme ? », *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, n°73, p. 25-33.

MESTDAGH L. (2015), *Des jardinier.e.s partagé.e.s entre discours et pratiques : du lien social à l'entre-soi*. Thèse de doctorat en sociologie de l'Université Sorbonne Paris Cité, 456 p.

THEYS J. & EMELIANOFF C. (2001), « Les contradictions de la ville durable », *Le Débat*, vol. 1, n°113, p. 122-135.

Titre : Processus et outils de co-design avec des habitants, designers et architectes pour adapter l'habitat pavillonnaire périurbain au vieillissement

Problématique et question de recherche

Cette thèse porte sur les enjeux fondamentaux du vieillissement et du maintien à domicile de l'habitant vieillissant. Pour donner quelques chiffres, en 2018, 20 % de la population française avait plus de 60 ans et cette part passera à 29 % en 2070. La part des « jeunes retraités » de 65 à 75 ans restera presque inchangée, mais la part des personnes de 75 ans et plus augmentera. Autrement dit, le nombre des personnes qui seront potentiellement en perte d'autonomie augmentera, car à ce jour les risques d'entrée en dépendance s'accroissent notablement à partir de 80 ans.

L'enquête Handicap – Santé en ménages ordinaires réalisée par la Direction de la recherche ; des études, de l'évaluation statistique (DREES) nous a indiqué qu'en 2008, les deux tiers des personnes âgées dépendantes vivaient à leur domicile et nous savons aujourd'hui que vieillir chez soi, même en situation de dépendance, est la voie choisie pour de nombreuses raisons par les personnes âgées et les politiques publiques. Par ailleurs, six habitants sur dix âgés de plus de 80 ans habitaient en pavillon périurbain en 2010. Nous avons donc choisi d'ancrer notre recherche dans le contexte de l'adaptation de l'habitat pavillonnaire périurbain au vieillissement.

En France, deux ménages de retraités sur trois habitent dans une maison isolée et ils sont propriétaires d'un peu plus de 40 % des pavillons. Deux pavillons sur trois se trouvent dans les milieux périurbains ou ruraux (Berger, Rougé et al., 2010). Et justement ces pavillons des milieux périurbanisés peuvent être perçus comme un domicile inadapté pour le vieillissement, parce qu'il arrive un moment où l'habitant vieillissant n'arrive pas à entretenir son pavillon, ou parce que la diminution de ses capacités sensorielles, cognitives ou fonctionnelles, ne lui permet plus de conserver le lien avec le monde extérieur. Les lotissements pavillonnaires construits dans la deuxième partie du 20e siècle visaient à répondre aux besoins spatiaux et de fonctionnement d'une jeune famille (Gateau, Marchal, 2020). Une fois les enfants partis, leurs parents sont restés habiter la maison de famille, jusqu'au moment où elle devient trop lourde à entretenir, le jardin trop grand pour le planter et en prendre soin, et les moyens financiers insuffisants pour pouvoir adapter le pavillon aux besoins liés au vieillissement. Mais la période de vieillissement dans l'habitat pavillonnaire paraît plus aimée que détestée selon les témoignages des habitants (Thoman, Bacconier-Baylet, 2013).

Martine Berger et collectif ont identifié l'âge entre 70 et 80 ans comme une période de transition des habitants du pavillonnaire pendant laquelle se concrétisent leurs réflexions sur l'adaptation du pavillon face au vieillissement. Cette « période charnière » arrive souvent trop tardivement pour que les habitants puissent effectuer toutes les adaptations nécessaires. Malgré cela, il est difficile pour eux de se séparer de la maison familiale dans laquelle ils ont vécu quelques décennies et à laquelle ils sont fortement attachés.

L'adaptation de l'habitat existant au vieillissement de la population est un enjeu majeur de nos sociétés pour les prochaines décennies. Les habitants aînés doivent avoir l'opportunité d'exprimer leurs attentes et de rester en connexion avec leur entourage. Ces habitants sont les détenteurs de savoirs et de savoir-être essentiels et souvent innovants issus de leurs pratiques et habitudes. Ils sont donc les experts de leurs expériences et ils peuvent avoir envie de faire part de leur vécu, d'avoir la parole même s'ils souffrent parfois des déficiences ou des maladies qui ne leur permettent pas de s'exprimer facilement.

Notre question principale de recherche peut alors se formuler ainsi : « *Comment l'habitant âgé de plus de 75 ans peut-il se faire entendre par son entourage au sujet de l'adaptation de son habitat pavillonnaire périurbain ?* »

Les personnes âgées habitant l'espace périurbain développent de nombreuses stratégies pour pouvoir rester chez elles, dans leur maison, jusqu'à la fin de leur vie. Celles-ci dépendent de facteurs comme leur position sociale et leur âge. La plasticité de pavillon offre également l'opportunité de nombreuses potentialités pour s'adapter au vieillissement. Compte tenu des problèmes spécifiques de certaines personnes âgées, leur vision de l'usage des dispositifs numériques et physiques, il est nécessaire de développer des outils de travail spécifiques pour qu'elles puissent s'exprimer, notamment pendant le processus de co-design. Les outils créatifs souvent utilisés dans les ateliers de co-design ne sont pas toujours adaptés aux caractéristiques de travail et capacités des personnes âgées. Il faut donc développer les outils de co-design pour les participants ainés.

Le co-design — processus et outils

Pour pouvoir se demander « comment faire le co-design » avec les habitants ainés vivant dans les milieux périurbains il fallait définir ce que c'est le co-design. En tant qu'anthropologue et non-designer j'ai observé des pratiques diverses des designers dans les projets pédagogiques de co-design. Après avoir étudié les différences entre les termes comme la co-création, le design participatif et le co-design, j'ai trouvé qu'il s'agit des notions sans frontières claires. Cela veut dire que nous pouvons définir ces termes des manières différentes. Ce qui distingue le co-design des autres termes c'est qu'il soulève la créativité qui est le moteur de ses approches.

Plus précisément, le co-design peut être vu comme une approche plus large générant des propositions durables et qui trouve ses origines dans le design participatif. Il peut être vu également comme une partie du processus de co-création dans laquelle plusieurs parties prenantes co-crée une solution (un produit ou un service) avec les usagers. Il est utilisé aussi bien pour remplacer le terme « Participatory Design » que le terme « co-création ». Mais quand on parle de projets qui ont pour but de répondre aux défis sociétaux (innovation sociale), le co-design est plutôt utilisé comme une approche créative, qui facilite la participation démocratique en mettant en œuvre de nombreuses méthodes pour créer des relations équilibrées entre toutes les parties prenantes.

Nous avons également étudié les outils de co-design, notamment leur fonctionnement. Nous avons appris qu'un outil devrait rendre un participant autonome dans les ateliers de co-design. Ces outils donnent la parole, aident exprimer les rêves, les souhaits, des expériences difficiles à décrire, les choses oubliées, des tabous, etc. Objectif de leur utilisation est de découvrir les histoires personnelles et les points de vue subjectifs grâce aux caractéristiques visuelles et tangibles du procédé mis en œuvre et aider les participants se mettre dans la posture de créativité.

La manière dont le processus de co-design se déroule reste une question fondamentale dans la recherche scientifique. De nombreux chercheurs proposent une évaluation des méthodologies de co-design. Certains tentent d'impliquer les participants dans plusieurs parties du processus (par exemple pour développer des attributs techniques et ergonomiques d'un objet ou service). D'autres tentent de faire participer tous les acteurs du début du projet à la fin. D'autres encore proposent de continuer avec le co-design même après avoir mis le produit final sur le marché. Toutes ces approches différentes peuvent prêter à confusion quand on essaie de comprendre comment se déroule le processus de co-design. Ce qui est clair, c'est que l'approche et le déroulement du processus changent selon d'une part, la nature et le contexte du projet, et d'autre part, les capacités, compétences et caractéristiques des participants et parties prenantes.

Pour pouvoir imaginer concrètement les étapes du processus et les outils pour toutes ces étapes, il nous manquait encore des connaissances précises sur les conditions de vie des habitants avec qui nous voulons expérimenter le co-design. Nous avons donc imaginé une méthodologie qui, nous espérons, va nous permettre à la fois aider connaître la vie des habitants et utiliser ces connaissances dans nos expérimentations.

Méthodologie générale et méthodes mises en œuvre pour la recherche

La collaboration entre les disciplines du design et l'anthropologie fonctionne sous de multiples formes ou modalités. La combinaison explicite entre penser, faire et créer peut permettre la mise en œuvre de pistes fructueuses entre la pratique analytique et créative, entre expérience rationnelle et émotionnelle. L'anthropologie identifie les principaux besoins des individus en les connectant à des réalités très concrètes dans des contextes de vie ordinaire. En design, il ne s'agit pas seulement de comprendre des spécificités de la vie quotidienne des usagers pour augmenter le succès du dispositif, mais aussi de réduire la probabilité de l'échec dû à des défauts de connaissance de leurs comportements élémentaires (Salvador, Bell et Anderson, 1999). La convergence du design et de l'anthropologie nous amène sur la voie de l'innovation culturelle, dans une démarche qui va au-delà à la fois d'une vision subjective de l'utilisateur et du désir de « réparer » le monde sans lui.

Nous définissons deux types de cette collaboration :

La première, dite design-ethnography, est une approche par laquelle les designers utilisent des données générées par un anthropologue pour construire le profil de l'utilisateur, identifier des problématiques au sein de scénarios d'usage et sélectionner les opportunités d'innovation à traiter.

L'approche de design-anthropology est l'approche que nous avons tenté d'expérimenter dans cette recherche. Elle se base sur une participation active des futurs usagers dans des situations de co-design dont l'anthropologue et le designer sont les animateurs et observateurs. Ce processus confronte ainsi des hypothèses de conception aux expériences des usagers. Le processus d'innovation dans son ensemble est donc construit par et avec les futurs usagers.

Notre recherche intègre des aspects de la recherche-action (Barbier, 1996 ; Morrissette, 2003), une forme de recherche dans laquelle il y a une action délibérée de transformation de la réalité pour produire des connaissances concernant cette transformation, par intervention de l'habitant aîné, du designer, de l'architecte et de la chercheuse. Il s'agit donc d'une recherche itérative avec une approche exploratoire. La recherche met en place un projet pendant lequel elle propose en premier lieu d'observer et d'analyser le déroulement d'un certain nombre de situations, de gestes et d'expérimentations au sein de l'habitat et aussi en dehors de l'habitat. Elle analyse également comment des designers et des architectes agissent au sein des projets dans des ateliers de co-design que nous avons définis. Nous cherchons ainsi à savoir s'il existe des approches participatives à favoriser avec les habitants aînés des pavillons du périurbain qui les aident à imaginer voire à réaliser les réaménagements de leur maison.

Le processus est donc dans son ensemble itératif. Avec cette approche, nous voulions que chaque itération puisse nous permettre d'examiner les situations, de faire émerger des questions sur les méthodes et les outils utilisés, de redéfinir les modalités d'élaboration des dispositifs et des outils de co-design mis en œuvre, de préciser les questions existantes ou de faire émerger de nouvelles problématiques.

Nous avons expérimenté trois itérations suivantes :

- L'enquête ethnographique de terrain

- Des ateliers de co-design avec des habitants de Vertou
- Des ateliers de co-design chez une habitante à Orvault

Nos terrains de recherche se trouvent dans la première couronne périurbaine nantaise. Pour réaliser notre enquête de terrain ; nous nous sommes appuyés sur une combinaison des différentes méthodes ethnographiques qui permettent de créer un point de vue holistique sur le vieillissement des habitants de ces communes. Nous avons ainsi mis en place un entretien ethnographique approfondi et une visite commentée dans une vingtaine des maisons de ces communes avec leurs habitants.

Dans nos analyses nous avons cherché à identifier les informations utiles pour construire les thèmes pertinents utilisables pour les ateliers de co-design. Ils sont directement liés à la problématique du vieillissement en pavillon. Nous avons ainsi obtenu plusieurs thèmes, dont trois thèmes transversaux que nous avons ensuite développés pendant les ateliers de co-design à Vertou en octobre 2019. Nous avons également obtenu les informations sur les conditions dans lesquelles les ateliers de co-design peuvent être proposés aux participants et conduits avec eux. Les données ont également permis d'imaginer des outils de co-design, leurs caractéristiques et leur fonctionnement. Pour compléter les données de l'enquête de terrain et pour nous aider à organiser des ateliers de co-design nous avons observé des ateliers participatifs organisés dans le cadre du Gand débat sur la longévité de Nantes Métropole entre janvier et avril 2019.

Pour la deuxième itération, nous visions à expérimenter un processus de co-design adapté à la population des habitants ainés ainsi que les outils associés. Nous cherchions à savoir à quelles étapes de co-design il existe un lien fort avec les habitants ainés. En utilisant les connaissances de l'enquête de terrain, nous avons expérimenté les situations de co-design « in vivo » et observé les différentes manières avec lesquelles les ainés participent et interagissent avec les designers et les architectes. En complément, nous avons observé des designers et des architectes en train de préparer leurs interventions, leurs outils et leur coopération entre eux et avec les habitants. Notre objectif scientifique n'était pas de produire une solution de design (un objet ou un service), mais d'expérimenter un processus et de comparer ces expériences. Nous voulions ainsi valider une méthodologie pour mettre en œuvre le co-design avec des habitants ainés. La méthodologie en trois séquences était commune pour les six ateliers qui ont mobilisé les trois thèmes transversaux identifiés pendant l'enquête. Que se cache-t-il derrière les noms des trois séquences ?

Mise en relation des participants avait pour objectif de faire rapidement un lien doux avec le thème de l'atelier. Nous avons laissé au designer et à l'architecte de l'atelier le choix de l'outil ou de l'activité pour cette séquence de l'atelier.

Compréhension mutuelle des participants a pour nous un double sens. Il s'agit d'une part de la capacité des habitants ainés à discuter ensemble le thème de l'atelier et à définir une problématique commune sur laquelle ils seront amenés à travailler dans la séquence suivante. Nous voulions arriver à une identification collaborative des problématiques à co-crée. Ainsi cette séquence était cruciale pour pouvoir continuer avec la suite de l'atelier et la séquence de co-design proprement dite. Nous voulions que pour cette séquence les designers et architectes utilisent les photographies et des verbatim issus de notre enquête de terrain.

Co-design avec les participants représentait la dernière partie de l'atelier dont l'objectif était d'imaginer une solution en utilisant des outils de co-design. Pour cela, nous avons voulu expérimenter les outils qui permettent aux personnes d'imaginer de nouvelles solutions à leurs problèmes.

Dans notre troisième itération, nous voulions expérimenter s'il est possible d'inclure une démarche de co-design dans un projet existant de réaménagement d'une maison, et évaluer si cette démarche aide à mettre l'habitant aîné au cœur du processus d'adaptation de son habitat à son vieillissement.

Nous avons conçu deux ateliers différemment par rapport aux ateliers menés à Vertou. Pendant le premier atelier, nous avons besoin de connaître la maison de l'habitante et comment elle y vit, et nous voulions identifier concrètement ce qui doit être refait dans sa maison. Nous avons donc choisi d'expérimenter une visite commentée avec l'architecte, le designer et l'habitante qui a été directement suivie par l'identification des scénarios de travaux ou de réaménagements à développer pendant le deuxième atelier. Le programme et le déroulé du deuxième atelier était dépendants des résultats du premier atelier.

Les résultats de l'enquête ethnographique

L'ethnographie permet de mettre des mots sur les habitudes, les gestes, les situations, voir les tabous en les décrivant. L'analyse de ces situations peut ainsi aider les designers et architectes à mieux comprendre les situations et permettre un meilleur (re) design des espaces et environnements de chacun. La description, l'analyse et la remise en contexte des données des entretiens et observations ont mis des mots concrets sur ce que les différentes personnes connaissent (c'est-à-dire les habitants, mais aussi les designers ou architectes), mais qu'ils n'ont peut-être jamais analysé pour eux-mêmes. Nous pouvons même dire que c'est l'analyse détaillée de l'ordinaire qui met en lumière des aspects qui, même s'ils peuvent paraître évidents a posteriori, restent souvent cachés pour les habitants et pour les designers. Cette analyse peut donc être éclairante pour le travail d'un designer ou d'un architecte qui peut ainsi comprendre en détail ce que les habitants vivent, et donc mieux imaginer comment orienter l'atelier avec eux.

Analyse des données de l'enquête a identifié trois thèmes transversaux qui portent sur :

- La question de l'adaptation de la maison pour accueillir un tiers ;
- Les enjeux de la mobilité d'un habitant vieillissant dans et autour de sa maison ;
- La question de la gestion de l'énergie vitale d'un habitant vieillissant dans un pavillon.

Le premier thème, paraît une bonne option pour questionner deux besoins réels des habitants aînés : « adapter un pavillon au vieillissement » et « accueillir ou héberger chez soi un tiers » sans pour autant mettre en avant les difficultés de vieillissement des participants aux ateliers. Il aborde les problématiques de mobilité, des réaménagements et de la cohabitation au sein d'un pavillon en vieillissant d'un point de vue positif. Pour les personnes enquêtées il est important de pouvoir proposer un espace adapté surtout à leurs petits — enfants, afin de maintenir et développer cette relation. Il décrit à la fois les contraintes des habitants qui leur empêchent de faire les aménagements de leurs maisons et à la fois aménagements faits, mais parfois contradictoires à l'usage.

Le deuxième thème « La mobilité d'un habitant vieillissant dans et autour de sa maison » comporte une description de la mobilité d'une manière transversale via les comportements des personnes enquêtées qui reflètent les problèmes de la mobilité des habitants aînés. Nous avons identifié la mobilité que les habitants choisissent et la mobilité qu'ils subissent.

Le troisième et dernier thème représente le problème imminent des habitants enquêtés et décrit leurs soucis avec l'entretien de leur grande maison (à l'intérieur et à l'extérieur) : il parle de l'énergie que l'habitant mobilise pour entretenir sa maison, l'énergie qui lui manque en vieillissant et de la mise en place des stratégies de gestion de cette énergie vitale, que les habitants aînés vivant dans ce

type d'habitat mettent en place pour pouvoir y rester. Il décrit quelles activités sont énergivores pour les habitants et quelles activités sont énergisantes.

Les résultats des ateliers de co-design avec des habitants

Nous avons expérimenté deux itérations des ateliers de co-design « classiques » avec des habitants aînés. D'abord des ateliers organisés à Vertou pendant le Forum des seniors en octobre 2019. Ensuite, deux ateliers chez une habitante à Orvault en juin et juillet 2020.

À Vertou, nous avons prévu six ateliers. Deux ateliers sur chacun des trois thèmes décrits plus haut ; le thème sur Adaptation de la maison pour l'accueil des petits enfants, le thème sur la Mobilité et le thème sur Énergie vitale des habitants pour pouvoir rester dans leur maison. Chaque atelier était composé des trois séquences identiques. Il s'agit donc de la Mise en relation des participants, de la Compréhension mutuelle des participants et du Co-design avec participants. Chaque atelier thématique était préparé avec un designer et un architecte et pour chaque atelier nous avons co-créé des outils de co-design adaptés pour développer le thème de l'atelier avec des participants.

Finalement, les conditions pour expérimenter tous les ateliers n'ont pas été réunies et nous avons pu expérimenter que certaines parties des ateliers. En fait, les inscriptions des participants prévues par les organisateurs n'ont finalement pas été faites et les espaces pour les ateliers que nous avions négociés au départ avec les organisateurs n'ont pas été disponibles pour nos ateliers. Nous avons donc mis en place des ateliers dans la salle disponible, mais bruyante, et nous avons inclus les participants sur place. C'était à la fois un problème, mais à la fois une chance qui nous a permis de tester les ateliers dans les conditions spontanées.

Malgré les changements des conditions, nous avons réussi à faire au minimum un atelier pour chaque thème, mais nous avons adapté sa longueur à la situation des participants. Ainsi nous avons réussi à aborder les thèmes que nous avons définis et à observer le déroulement du processus de l'atelier, la mise en place et l'utilisation de la majorité d'outils de co-design, et les participations des acteurs. Malgré le fait que ces expérimentations ne se sont pas passées comme prévu, nous avons pu observer, décrire en détail les interactions entre les habitants, designers et architectes pendant les séquences expérimentées.

Leurs analyses et analyses des observations des interactions entre les participants ont dévoilé notamment le rôle important de l'entraide entre le designer, architecte et les habitants aînés comme garant d'une participation équilibrée pendant un atelier de co-design. Dans nos ateliers se sont rencontrés des participants avec des compétences et des connaissances différentes, et cela inclut le designer et l'architecte. Il est clair que chacun peut faire valoir sa compétence relative au déroulement de l'atelier. Nous avons vu qu'il ne s'agit pas uniquement d'aider les participants à s'exprimer par rapport à leur thème, même si c'est le point essentiel pour que l'atelier puisse aboutir à un résultat. L'équilibre entre les parties prenantes dans l'atelier de co-design avec des habitants aînés ne se définit pas uniquement par rapport au fait que tout le monde peut s'exprimer, mais aussi par rapport au fait que tout le monde peut partager ses compétences et connaissances, les mettre en commun pour arriver à un résultat qui convient à tous. Ainsi, nous suggérons de comprendre ce type d'atelier comme une entraide entre les parties prenantes où l'équilibre est défini par la mise en place ou non de cette entraide. Il doit s'agir d'un processus qui donne l'opportunité aux habitants aînés de participer d'une façon faisable pour eux, mais qui permet également aux designers et aux architectes d'apporter leurs connaissances et expertises professionnelles.

Ensuite, nous avons appris que l'imprévisibilité des nombreuses situations pendant l'atelier de co-design est en fait une certitude pour le designer. Il le sait et il est toujours prêt pour improviser et ajuster ses méthodes, techniques et outils sur place.

Nous avons également remarqué les problèmes éthiques. La spécificité de co-design est qu'il essaye de réveiller la créativité chez les habitants pour réussir ensemble à trouver les bonnes solutions, parfois innovantes pour eux. Le risque est que cela coûte énormément d'énergie aux habitants aînés. Ils ne connaissent pas le co-design et ils ne sont donc pas prêts à cette situation qui va exiger beaucoup d'implication. En se sentant un peu forcés par les activités, qui certes permettent une discussion, mais demandent également une réflexion profonde, les habitants aînés ont souvent choisi de finir une activité, mais refusé de continuer avec l'activité suivante.

Les expérimentations suivantes avaient donc lieu chez une habitante à Orvault. Le premier atelier a montré grâce à la visite commentée, comment l'habitante a aménagé sa maison et quels types des changements elle imagine faire pour pouvoir y rester. Ensuite elle a identifié avec le designer six scénarios de vie et décidé du scénario sur lequel l'habitante souhaite travailler. L'atelier a montré un problème récurrent des habitants aînés que nous avons observé dès les enquêtes des terrains. En fait, les personnes restent souvent bloquées sur une idée ou dans une situation et cet état d'esprit ne leur permet pas d'imaginer d'autres possibilités qui pourraient améliorer leur quotidien dans leur habitat.

Pour le deuxième atelier nous avons donc imaginé un outil qui, nous espérons, va aider à l'habitante « décaler » ou débloquer sa posture pour l'aider imaginer et réaliser des changements dont elle a véritablement besoin. Même si la notion de décalage est très intéressante, dans ce cas précis, elle s'est avérée très sensible et elle n'a pas permis d'atteindre l'objectif de « décalage », mais elle a permis à l'habitante à nouveau d'exprimer ses connaissances sur la problématique.

L'ethnographie de la participation nous a permis décrire en détail le fonctionnement observé de la majorité des outils de co-design expérimentés pendant les ateliers. Cela nous a permis de créer une amorce d'une boîte à outils pour mettre en œuvre le co-design avec les habitants aînés. La thèse présente en détail ces principaux outils en question.

Je voudrais également mentionner le rôle important de la marche et la parole qui, après nos expérimentations, nous considérons cruciales à prendre en compte si nous voulons mettre en place le co-design avec les habitants aînés. Au fil de notre enquête de terrain, nous avons pu remarquer que la marche avec l'habitant, qui est le support de la visite commentée, favorise la participation de tous les acteurs et les échanges entre les participants dans une activité en général. Elle fonctionne aussi comme un catalyseur des tensions qui peuvent être créées en discutant avec d'autres participants sur les aménagements et les travaux concrets dans la maison ou dans son quartier. Le participant engage une discussion qui, grâce à la marche, peut être développée à plusieurs reprises de manière itérative, en déambulant dans une pièce ou une partie de la maison. En revenant vers le lieu, on réengage à nouveau la discussion. Ainsi, les participants arrivent à mieux comprendre l'argumentation de l'un et de l'autre, expliquer et réexpliquer leurs avis, les points négatifs et positifs de l'aménagement ou des travaux en question sans fermer la discussion. Les habitants aînés ont décrit ce choix comme intéressant, parce que c'est une activité ordinaire, nécessaire dans leur quotidien, une activité qui « fait du bien » physiquement et psychologiquement. Pendant les marches urbaines avec les habitants aînés lors du Grand débat sur la Longévité, nous avons pu observer les mêmes envies. Dans un esprit convivial, décontracté, avec un tempo de marche plutôt lent, les participants décrivent naturellement ce qu'ils voient, l'expliquent, l'analysent par eux-mêmes. La marche a également donné du dynamisme à la discussion.

La parole des habitants se libère différemment suivant l'espace où il se trouve. Elle ne se libère pas toujours facilement à table, pendant l'entretien, ou si on demande à la personne de raconter des souvenirs de sa vie. Elle se libère plus facilement dans les espaces de sa maison, là où il y a des souvenirs tangibles, bons ou mauvais, et donc des émotions.

Ainsi, faire participer un habitant aîné dans un atelier de co-design doit permettre de mobiliser sa parole, parce que c'est par ce moyen que les personnes aiment s'exprimer. Nous pouvons ensuite définir pour quel objectif on souhaite mobiliser cette parole, que ce soit pour témoigner, pour imaginer des solutions, pour discuter d'une réalité différente, pour débattre d'une solution ensemble.

Les conclusions

En ce que concernent les trois thèmes des ateliers de co-design à Vertou, nous avons vu que leur caractère « transversal » a permis aux participants d'abord « faire le point sur leur situation chez eux », ensuite ils ont permis d'identifier des problématiques qui les concernent et parfois des solutions qui leur conviennent.

Mais dans les ateliers de co-design, il ne s'agit pas uniquement d'aider les participants à s'exprimer par rapport à leur thème, même si c'est le point essentiel pour que l'atelier puisse aboutir à un résultat. L'équilibre entre les parties prenantes dans l'atelier de co-design avec des habitants aînés ne se définit pas uniquement par rapport au fait que tout le monde peut s'exprimer, mais aussi par rapport au fait que tout le monde peut partager ses compétences et connaissances, les mettre en commun pour arriver à un résultat qui convient à tous. Il doit s'agir d'un processus qui donne l'opportunité aux habitants aînés de participer d'une façon faisable pour eux, mais qui permet également aux designers et aux architectes d'apporter leurs connaissances et expertises professionnelles. Dans un tel projet, il est donc nécessaire d'identifier des moments où il est pertinent de faire travailler les co-designers ensemble, et des moments où chacun doit se replier sur son expertise pour mieux avancer ensemble par la suite. Les habitants ont le droit de s'exprimer par rapport à la problématique du réaménagement de leur maison, mais nous devons faire attention à ne pas leur donner l'impression qu'on attend d'eux le travail de l'architecte ou du designer.

Il est clair que le temps nécessaire à un habitant participant à nos ateliers pour s'exprimer ne se marie pas avec le temps identifié au début de nos expérimentations, une heure et demie au maximum pendant laquelle il est censé exprimer ses expériences, son vécu ou même s'engager dans une posture créative. En outre, le fait qu'on demande aux participants d'utiliser des outils dont ils ne connaissent pas le fonctionnement ni le sens ajoute encore un temps nécessaire pour comprendre les activités. Ainsi, on peut faire le constat que les activités de co-design demandent aux participants aînés deux à trois fois plus de temps que celui habituellement nécessaire aux designers dans leurs autres projets.

Il est sûr que le coût de cette démarche sera assez élevé vu le temps nécessaire pour engager le co-design avec des habitants aînés. Pour cela il est pertinent d'identifier des outils, qui peuvent aider à gagner du temps. Ils ne sont pas toujours dans la situation pour se permettre un financement d'un tel projet essentiel et il serait pertinent de leur proposer des lieux dédiés dans leurs communes dans lesquels ils peuvent engager cette réflexion.

Concernant les outils de co-design, la porte s'ouvre pour des recherches ultérieures d'expérimenter le co-design en mouvement avec des habitants aînés en perte de mobilité ou non, dans leurs maisons, dans des espaces expérimentaux ou dans les espaces publics. Nous ne pensons pas que pour comprendre une problématique d'aménagement de la maison des personnes âgées, il soit

nécessaire de passer beaucoup de temps avec eux. Il s'agit plutôt de réaliser que la parole immédiate d'un habitant est sa meilleure façon pour s'exprimer et qu'il faut de ce fait mettre en œuvre des outils de co-design qui permettent aux designers ou architectes faciliter la parole.

Bibliographie

Barbier, R. (1996). *La recherche-action*. Paris, Anthropos. Coll. Ethno-sociologie.

Blanpain, N. (2018). *Éclairage. Les seniors de 1870 à 2070*. INSEE. URL <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3645986?sommaire=3646226&q=vieillesse+de+la+population> (consulte le 15/02/2021).

Botero, A., Hyysalo, S. (2013). Ageing together: Steps forward evolutionary co-design in everyday practices. *CoDesign*, 9 (1), p. 37–54.

Gateau, M., Marchal, H. (2020). *La France pavillonnaire. Enjeux et défis*. Breal.

Gentes, A. (2017). *The In-discipline of Design. Design Research Foundations*. Springer International Publishing.

Grange, Z., Desjeux, D., Rebours, C. (2015). Le métissage de l'anthropologie et du design au service de l'innovation pour et par l'usage. URL <http://chaire-idis.fr/wp-content/uploads/2014/10/chaire-idis-contribution-Zoe-Grange-2015-02-03.pdf> (consulte le 02/03/2016).

Berger, M., Rouge, L., Thoman, S., Thouzellier, C. (2010). Vieillir en pavillon : mobilités et ancrages des personnes âgées dans les espaces périurbains d'aires métropolitaines (Toulouse, Paris, Marseille). *Espace populations sociétés*, 1, p. 53-67.

Dreyer, P. (2017). Habiter chez soi jusqu'au bout de sa vie. *Gérontologie et société*, 39 (152), p. 9-23.

Hendriks, N., Slegers, K., Duysburgh, P. (2015). Codesigning with people living with cognitive or sensory impairments: a case for method stories and uniqueness. *CoDesign*. 11 (1), p.70-82.

Ingold, T., Lee Vergunst, J. (2006). Fieldwork on foot: perceiving, routing, socializing. In: P. Collins, S. Coleman (Dir.) *Locating the Field. Space, Place and Context in Anthropology*. Berg, Oxford. p. 67-86.

Lord, S., Piche, D. (Dir.) (2018). *Vieillesse et aménagement. Perspectives plurielles*. Montreal, Les Presses de l'Université de Montreal.

Manzini, E. (2015). *Design when everybody designs. An introduction to Design for Social Innovation*. MIT Press.

Sanders, E. B-N. (2000). Generative Tools for CoDesigning. In: A.R. Scrivener, L. J. Ball and A. Woodcock (Eds.), *Collaborative Design (Proceedings of the CoDesigning 2000 Conference)*. Springer-Verlag London Limited.

Wathelet, O. (2013). Design et Anthropologie : innover par et pour l'usage. *Wallonie Design*.

Les réfractaires du désert. Etude de la relation entre échanges de dons et économie marchande chez les habitants hivernaux du désert de La Posa, Arizona

David Frati, UMR7218-LAVUE, équipe Mosaïques, Université Paris Nanterre

Thèse en urbanisme et aménagement, sous la direction de Stéphanie Vermeersch et Aurélie Quentin

Mots-clef : *Etats-Unis, habitat mobile, vieillesse, don, économie marchande, espace*

Contexte

Cette thèse se base sur une ethnographie de la vie quotidienne de ce que nous désignons comme des *réfractaires*. Il s'agit de personnes qui, alors qu'elles avaient entre 45 et 60 ans, ont décidé de s'échapper de l'exploitation du travail et de la monotonie de la vie rythmée par un « 9-to-5 job » en quittant la sédentarité au profit d'un habitat mobile. Si certains ont gardé des attaches dans leur ancien lieu de vie, alors que d'autres se déplacent au gré des opportunités, tous s'installent chaque hiver aux abords de la ville de Quartzsite, dans le désert de La Posa, en Arizona. Ils trouvent là une réserve naturelle au statut administratif ambigu qui leur autorise à séjourner tout l'hiver, de septembre à mars, contre un permis de résidence touristique très modique de 180\$ pour sept mois qu'ils payent à l'État. Ceci leur permet d'éviter les *RV parks* — les terrains de camping dédiés aux caravanes et camping-cars — bien plus onéreux. Si tous les réfractaires du désert disent être venu la première fois pour le prix du loyer, les origines sociales des occupants du désert sont relativement variées : des personnes très pauvres vivent en tentes et cabanes, et doivent parfois vivre d'emplois temporaires [Bruder, 2017], d'autres, plus aisées, vivent dans de très grands camping-cars, certains ont entamé ce mode de vie par goût et parce qu'ils en ont eu les moyens, d'autres ont été jetés sur la route par une impossibilité de travailler provoquée par une maladie.

Parmi les cinq mille camping-cars qui occupent le désert sept mois par ans, nous avons réalisé une ethnographie d'un groupe d'environ quatre-vingts personnes réunies autour d'un camp central dont le rituel, le karaoké du jeudi soir, rythme l'ensemble de la vie collective du groupe. Nous avons constaté que les réfractaires du désert ont une vie collective très dense, et que tous les biens et services qu'ils s'échangent entre eux durant la vie quotidienne comme lors des grands rituels le sont sous la forme de dons, c'est-à-dire que rien ne se vend ou ne s'achète, qu'ils se donnent sans compter, sans mesurer les choses qui sont échangées, et sans jamais exiger de contrepartie. Pourtant, les biens qui sont mis en circulation dans le désert sous la forme de dons sont des marchandises acquises quotidiennement auprès de l'économie

marchande de la ville de Quartzsite, qui ont eu à moment de leur circulation, une valeur en argent, avant d’être faits dons.

Problématique

En s’appuyant sur les travaux de Marcel Mauss [Mauss, 2012 ; Bourdieu, 2017], cette thèse analyse le rôle de l’espace dans l’articulation entre échanges de dons et économie marchande. En effet, nous savons que le capitalisme produit de l’espace marchand (à savoir de l’espace qui incarne de la valeur d’échange), notamment urbain, à l’échelle planétaire, sur lequel il s’appuie pour se maintenir et se reproduire. Pourtant, le désert de La Posa offre, à une échelle très localisée, un cas d’espace non marchand au sein duquel les habitants ne participent à aucune forme d’opération économique visant à faire circuler de la valeur d’échange, tout en étant, pourtant, toujours en lien quotidiennement avec l’espace marchand de la ville de Quartzsite. Le désert de La Posa est un espace économique imbriqué dans un autre, et cette thèse analyse le rôle de l’espace dans l’articulation entre échanges de dons et économie marchande.

Méthodologie

Cette thèse défend trois approches sociologiques : une sociologie ethnographique, une sociologie de l’espace et une sociologie matérialiste des échanges de dons.

Premièrement, cette thèse se base sur un travail ethnographique immersif de cinq mois réparti en quatre voyages dans le désert de La Posa [Desmond, 2017]. Habitant notre propre camping-car, nous avons partagé la vie quotidienne des habitants du désert, nous avons tenu un journal de terrain de huit cents pages, et fait cinquante entretiens. L’importance du travail ethnographique donne une forme particulière au manuscrit de thèse, qui laisse une place importante aux extraits de journal : la thèse présente une forte dimension narrative, faisant de la description un élément central du manuscrit, et la présence de plus d’une centaine de photographies répond de cette démarche.

Il s’agit aussi d’une thèse de sociologie de l’espace. En partant du postulat théorique que l’espace est produit et reproduit par les pratiques de la vie quotidienne [Löw, 2015], l’observation ethnographique a permis de comprendre quel est le rôle de l’espace dans les échanges de dons et, dialectiquement, le rôle des dons dans la production collective de l’espace, ainsi que la relation entre ville et désert.

Il s'agit enfin d'une thèse de sociologie matérialiste des échanges symboliques. Nous avons souhaité prolonger le programme de Marcel Mauss, qui s'est essentiellement attaché à comprendre les rapports symboliques des échanges de dons, par une approche matérialiste. Concernant notre cas d'étude, nous estimons, premièrement, que les biens qui sont donnés dans le désert ont tous été marchandises avant d'être dons, et que deuxièmement, des rapports symboliques sont déjà en jeu lors de la production des dons, avant même qu'ils ne soient échangés. C'est pour cette raison que nous avons réalisé une *ethnocomptabilité* [Cottureau et Marzok, 2012] avec deux enquêtés durant dix jours. Il s'agit d'une *ethnographie de l'évaluation dans la vie quotidienne* qui vise à appréhender les opérations économiques des agents au jour le jour. En considérant qu'un don a pu coûter quelque chose en argent, il s'agit d'étudier comment les enquêtés comptent, ce qu'ils comptent, comment ils évaluent leurs dépenses et leurs ressources, selon quels cadres de référence afin de comprendre l'articulation entre acquisition de marchandise en ville, et mise en circulation des dons dans le désert.

Résultats

La première partie de la thèse met en évidence la relation dialectique entre échanges de dons et appropriation collective de l'espace dans le désert de La Posa.

Le premier chapitre permet de comprendre qui sont les *réfractaires*, et en quoi cette catégorie sociologique que nous proposons se distingue des *snowbirds*, les retraités qui suivent le soleil au fur et à mesure des saisons aux Etats-Unis [Counts et Counts, 1996].

Les réfractaires ont tous formulé en entretien de sévères critiques vis-à-vis du temps passé au travail durant leur vie. Tous, quelle que soit leur classe sociale d'origine, ont décidé de quitter prématurément le travail, bien avant l'âge légal de départ à la retraite, et ils ont la particularité d'avoir lié l'arrêt du travail à l'abandon de la sédentarité. En effet, ils portent une critique transclasse de la spatialité du vieillissement : alors que les plus riches refusent les *senior communities* [Pihet, 1999] ou les maisons de retraite, les plus pauvres se retrouvent dans l'impossibilité de se maintenir dans leur espace de vie. Cette critique du travail émerge après des bifurcations biographiques (départ des enfants du foyer, accident ou maladie, ou plus simplement la possibilité d'un départ anticipé à la retraite), et les réfractaires partagent des dispositions [Lahire, 2012] qui font que l'habitat mobile se présente comme une solution désirable permettant d'arrêter de travailler et d'abandonner la sédentarité [Le Marchand, 2011].

Le premier chapitre participe ainsi à diversifier l'image que les recherches en sciences sociales ont des *snowbirds* aux États-Unis. Si ceux-ci sont généralement perçus comme des retraités relativement aisés qui viennent profiter de leur retraite sous le soleil de la *Sun Belt* à bord de leur camping-car, l'étude du désert de La Posa montre que la population de *snowbirds* peut être bien plus diversifiée.

Le deuxième chapitre permet de comprendre en quoi le désert de La Posa représente une brèche dans un espace urbain que les réfractaires s'approprient, et comment l'espace sert à la socialisation des nouveaux arrivants.

Nous voyons que la relation entre l'occupation du désert de La Posa par les habitants hivernaux et la ville de Quartzsite est tout sauf le fruit d'une relation fortuite. Le désert de La Posa fait partie de l'espace urbain de Quartzsite, et celui-ci se dilate et se contracte au fur et à mesure des saisons, selon le rythme de l'occupation des *snowbirds*. En effet, la ville de Quartzsite voit depuis au moins 1950 sa population exploser chaque hiver avec l'arrivée des habitants mobiles, au point que tout le monde la désigne comme « La Mecque des camping-cars » et que s'y tienne le fameux « *RV Show* », salon dédié à la vie en camping-car, qui attire des visiteurs de tous les États-Unis. L'invasion du désert tout autour de la ville existe donc depuis longtemps et le *Bureau of Land Management*, la division du ministère de l'Intérieur qui gère cet espace, a encadré cette pratique de nombreuses années après son apparition, en autorisant les camping-cars à s'installer dans certaines zones du désert pour une somme modique (180 \$ pour sept mois). La ville de Quartzsite a donc à sa disposition une infrastructure d'accueil des habitants mobiles qui ne répond pas à la logique de la marchandisation de l'espace comme le font les *RV parks*, et cette situation est maintenue par le statut administratif particulier du désert de La Posa qui provoque des conflits entre différentes strates de l'État, le ministère de l'Intérieur reprochant au *Bureau of Land Management* de Quartzsite de faire de la concurrence déloyale au « marché » des *RV parks*. Mais pour les réfractaires qui ont fui des espaces payants, cet espace non marchand est une brèche dans laquelle ils s'engouffrent et qu'ils s'approprient.

La thèse se penche ensuite sur le rôle de l'espace dans la socialisation des habitants du désert en s'intéressant particulièrement à la question de l'intégration des nouveaux arrivants. En effet, les primoarrivants se socialisent à l'espace (le reconnaître, l'identifier et le catégoriser) et se socialisent *par* l'espace (c'est un canal de socialisation aux échanges de dons).

Tous les réfractaires relatent en entretien avoir reçu un *don initial d'espace*, c'est-à-dire que leur première interaction avec un habitant du désert a consisté en recevoir un don relatif à l'habitat ou à l'espace. Ce don initial enclenche la socialisation et engage le nouvel arrivant à adhérer aux pratiques collectives du désert. En adhérant à ces pratiques et à ces représentations de l'espace, les nouveaux arrivants transforment ce qui était jusque là une critique en acte (le départ sur la route faisant suite à l'arrêt du travail) en une critique pratique socialisée et ainsi, l'appropriation de l'espace du désert l'hiver alimente à son tour la critique des espaces de l'été ou des anciens espaces qui ont été fuies.

En nous attachant à étudier leur espace de vie, nous comprenons que les réfractaires sont des *snowbirds* d'un genre tout à fait particulier, car ils s'approprient une brèche et y produisent un espace de vie qui se veut être contre la rationalisation marchande de l'espace et, en d'autres termes, contre les *RV parks*, qui représentent la forme urbaine qui leur est destinée en tant qu'habitants de camping-cars. Il peut paraître contradictoire qu'un espace désertique habité de caravanes fasse figure d'exception dans ce pays qui s'est largement construit autour de la conquête de grands espaces, et particulièrement dans l'Ouest. Mais cette mythologie est mise à mal par l'organisation matérielle de la société : par sa marchandisation, le capitalisme fait de l'espace une denrée rare. Ainsi, là où les *snowbirds* ne contredisent pas cette marchandisation de l'espace (et la rationalisation qui va avec) en occupant des *RV parks* et des *senior communities* de la Floride à la Californie, les réfractaires s'y opposent et s'approprient un espace qui échappe à cette logique.

Le troisième chapitre, dernier de la première partie, permet de comprendre la relation dialectique entre les échanges de dons et l'appropriation collective de l'espace du désert.

En effet, après avoir vu que l'espace du désert de La Posa, en tant que brèche non marchande, permet la réalisation d'une structure de l'échange de dons, nous démontrons que ces échanges produisent à leur tour de la spatialité. Nous étudions cette question à travers le cas du karaoké de Donnie et Patty, rituel hebdomadaire durant lequel tous les habitants du quartier se réunissent et se perçoivent comme groupe. Alors que tous les échanges y fonctionnent sous la forme de dons sans qu'aucun des participants le perçoive comme tel, ce rituel s'avère avoir le rôle d'espace de production et de médiation de la norme de l'échange de dons.

L'attente collective relative à cette forme de l'échange dépasse largement le cadre temporel et spatial de ce rituel. Premièrement, par le travail individuel d'appropriation de l'espace de Donnie, c'est tout le groupe qui se construit une identité localisée dans l'espace, généralement en opposition aux autres groupes d'habitants du désert réunis par exemple autour du « *Bible Study Camp* » ou de la « *Hippie Mafia* ». Deuxièmement, la norme qui transite durant le rituel du karaoké solidifie le groupe autour de l'échange de dons, et l'étude d'un cas de déviance montre que ceux qui ne répondent pas à l'attente collective peuvent se voir renvoyés de l'espace du désert. On comprend donc que le groupe se régule en s'appropriant son propre espace différencié des autres groupes du désert, en produisant ses propres normes, et en produisant ses propres systèmes d'ouverture et de fermeture.

Sous l'angle des études urbaines, on peut comprendre que les réfractaires reproduisent de fait le cloisonnement sociospatial qu'ils critiquent en refusant les *senior communities* que l'industrie de la retraite leur promet [Mchugh, 2003] : ils produisent un espace urbain enclavé, relativement autonome, où l'État est peu présent, et qui fonctionne avec des règles propres. De la même manière, il n'y a dans cet espace que des personnes âgées qui disent vivre mieux et se sentir en meilleure santé qu'elles ne le seraient ailleurs grâce à leur vie quotidienne bien remplie d'activités (golf, balades en ATV, recherche d'or, randonnée...), et l'espace s'organise et se polarise autour d'identités et de pratiques culturelles (« *Karaoke Camp* », « *Bible Study Camp* », « *Hippie Mafia* » et « *Nudists Colony* »)... au même titre que les espaces fragmentés de la ville américaine dédiés aux retraités. La véritable différence avec un autre espace de la ville américaine, qui se tourne toujours plus vers la fragmentation et la ségrégation [Le Goix, 2003], tient probablement dans le fait que le désert soit un espace transclasse, dans lequel cohabitent volontairement et positivement des personnes de rangs sociaux relativement éloignés. Ceci tient au fait que les réfractaires ne se définissent pas par un rang social, mais par une critique en acte du travail, et que cette critique en acte les amène à se réunir dans un espace particulier.

La première partie de la thèse montre donc que les réfractaires partagent des dispositions qui les amènent à transformer leur rapport à la sédentarité, et que le désert de La Posa est une brèche qu'ils peuvent s'approprier. C'est uniquement parce qu'ils trouvent la possibilité de se réunir et de produire collectivement un espace que les réfractaires peuvent donner un résultat concret à leur rejet du travail d'abord, et à leur acte d'évasion ensuite. Ceux-

ci nous montrent de manière saillante que le capitalisme produit le potentiel utopique de son propre renversement en générant des dispositions particulières chez des agents prêts à se libérer de la quotidienneté rythmée par le capitalisme, et c'est par l'espace qu'ils arrivent à concrétiser leurs actes.

Mais la force de cette utopie est aussi sa limite : les réfractaires sont enchaînés à l'espace, parce qu'ils savent tous qu'ils devront tôt ou tard retourner à la sédentarité. En effet, tous les réfractaires qui ont encore des attaches stables dans un autre espace de vie (qu'il s'agisse d'une maison, d'un terrain, d'une famille...) savent que lorsque leur santé ne leur permettra plus de faire les trajets, ils resteront définitivement dans l'espace de l'été. De plus, ils sont, avant même cette question, bien obligés de s'installer aux abords d'une ville pour pouvoir vivre. Il s'agit de ce don traite la deuxième partie.

En partant des questions *d'où proviennent les dons, et comment s'échangent les marchandises devenues dons une fois amenées dans le désert*, la deuxième partie, entièrement dédiée à l'ethnocomptabilité réalisée avec David et Suzee, met en lumière les relations spatiales entre deux espaces aux logiques économiques que, de prime abord, tout oppose, à savoir les échanges de dons dans le désert et l'économie marchande en ville. L'ethnocomptabilité permet d'étudier en finesse la relation que les habitants du désert continuent d'entretenir, bon gré mal gré, avec l'économie marchande.

Le quatrième chapitre montre la relation de coopération entre les deux espaces économiques, la ville et le désert, *via* les pratiques quotidiennes de David, à qui ce chapitre est entièrement consacré.

Cet habitant de tente se désigne comme un clochard « pas comme les autres » du fait d'habiter dans le désert de La Posa, et non dans un centre urbain. Cette manière de se qualifier est très importante, car elle traduit la capacité de David à s'appuyer sur différents espaces aux logiques économiques différenciées pour augmenter son confort de vie. Si les dons dans le désert lui permettent de tempérer sa dépendance à l'économie marchande (l'inventaire réalisé avec lui a montré à quel point il dépend des dons dans le désert : trois quarts de ce qu'il possède provient de dons), et l'autorisent à continuer à consommer des marchandises et à profiter de ce que propose la ville, ce qui lui serait normalement refusé s'il était un clochard « comme les autres ». En effet, les dons de monnaie qu'il reçoit dans le désert de la part d'habitants plus

fortunés que lui qui sont disposés à mettre en circulation de la monnaie, les dons de biens qu’il reçoit de ses amis et voisins, ainsi que la coopération économique avec Suzee *via* ses *food stamps* (il les reçoit de l’État et achète de la nourriture dans des magasins au profit de Suzee), lui permettent de composer avec l’économie marchande, de faire des choix et des arbitrages, ce qui ne serait pas possible s’il dépendait complètement de la mendicité en vivant sur les trottoirs d’un centre urbain. Ainsi, plus que de simplement augmenter son niveau de vie, les dons lui permettent de composer avec les deux espaces et d’adoucir sa dépendance à l’économie marchande.

Le cinquième chapitre, entièrement consacré à Suzee, cherche à dévoiler ce qu’il (en) coûte de faire un don.

L’ethnocomptabilité réalisée avec elle met en évidence la dépendance directe des dons du désert à l’économie marchande de la ville. Les biens qui sont échangés comme dons dans le désert de La Posa ont tous été marchandises avant cela, et sont acquis comme tels en ville, ce qui implique argent et travail. Nous voyons donc que non seulement Suzee passe un temps conséquent à vendre sa force de travail en ville (*babysitting*, vente sur des marchés...) pour pouvoir donner dans le désert, mais qu’elle passe aussi un temps important à se déplacer en divers endroits pour pouvoir acquérir ces marchandises qui seront faites dons. Il s’agit d’un travail de *care* [Simonet, 2018] réalisé par une femme au profit de son entourage majoritairement masculin. Pour Suzee, s’aliéner son temps et son énergie dans du travail salarié répond en fait à une volonté de résister symboliquement à son déclassement : ce n’est pas au prétexte qu’elle a perdu sa maison et qu’elle vit aujourd’hui dans une cabane dans le désert qu’elle devrait accepter de cesser de faire ce qu’elle a toujours fait dans sa vie, à savoir s’occuper des autres et recevoir chez soi.

L’ethnocomptabilité nous permet de prendre de front la question de la production des dons : d’où viennent-ils, et qu’est ce que cela coûte, en termes d’argent, de temps et d’énergie, d’amener des dons dans le désert ? Cet exercice met en évidence un aspect que M. Mauss a laissé de côté dans son essai, à savoir l’origine matérielle des dons. Les résultats concernant la production des dons pour des sociétés « archaïques » et étrangères au capitalisme que M. Mauss a étudiées auraient certainement été très différents des nôtres, mais dans notre cas, la thèse montre que ce que nous pouvons appeler *la sphère de production des dons* correspond à la

sphère de la consommation des marchandises. Considérant ceci, il semble alors vain de vouloir opposer le couple « valeur d’usage/valeur d’échange » à une « valeur de lien » qui serait propre aux « économies de dons » [Caillé, 1994] et étrangère à l’économie marchande. C’est en effet un parti-pris dominant dans la sociologie française du don qui amène à délaissier la question de la production matérielle des dons. L’ethnocomptabilité avec David et Suzee montre que la production et la consommation sont intimement liées, et que les dons peuvent être porteurs de relations de domination qui s’appuient sur des différences d’ordre matériel [Graeber, 2016]. Cette thèse est donc une invitation à la réouverture de chantiers et à la reconsidération de parti-pris théorique sous le jour de cette question : est-il nécessaire, concernant les dons, de vouloir distinguer à tout prix le matériel du symbolique ?

En effet, alors que beaucoup d’auteurs se servent de leurs résultats sur « le » don pour promouvoir des critiques politiques envers le capitalisme dans sa forme néolibérale, notre thèse indique que le don ne semble pas avoir de valeur morale intrinsèque plus ou moins bonne que l’échange marchand, et rien ne dit qu’il soit plus souhaitable que les gens se donnent plutôt qu’ils se vendent : si l’échange marchand est en effet nécessairement le résultat d’un rapport d’exploitation, le don n’en est pas intrinsèquement exempt.

Par son approche matérialiste des économies de biens symboliques, cette thèse participe donc à une meilleure compréhension du phénomène du don en le traitant par le biais de l’espace : s’il est possible d’étudier isolément des échanges de dons dans des sociétés dites « archaïques », il faut étudier les cas contemporains dans leurs relations, notamment spatiales, avec l’économie marchande dans laquelle ils sont imbriqués. Ceci permet d’aborder sous un jour nouveau la question de l’intégration urbaine de formes particulières d’occupation de l’espace qui peuvent être considérées de prime abord comme des marges, mais qui, nous le voyons à travers les pratiques quotidiennes, sont bien intégrées dans l’ensemble urbain.

Bibliographie

BOURDIEU Pierre, 2017, Anthropologie économique. Cours au Collège de France (1992-1993), Paris, Raisons d’agir/Seuil.

BRUDER Jessica, 2017, Nomadland : surviving America in the twenty-first century, First Edition New York, W. W. Norton & Company.

CAILLE Alain, 1994, Don, intérêt et désintéressement : Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres, 2^e éd., Paris, Éditions La Découverte/Mauss.

COTTEREAU Alain et MARZOK Mokhtar Mohatar, 2012, Une famille andalouse : ethnocomptabilité d’une économie invisible, Saint-Denis, Éditions Bouchène.

COUNTS Dorothy A. et COUNTS David R., 1996, Over the next hill: an ethnography of RVing seniors in North America, Peterborough, ON, Broadview Press.

DESMOND Matthew, 2017, Evicted: poverty and profit in the American city, London, Penguin Books.

GRAEBER David, 2016, Dette : 5000 ans d’histoire, Arles, Actes Sud.

LAHIRE Bernard, 2012, Monde pluriel : penser l’unité des sciences sociales, Paris, Seuil.

LE GOIX Renaud, 2003, Les « gated communities » aux États-Unis : morceaux de villes ou territoires à part entière ?, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris.

LE MARCHAND Arnaud, 2011, Enclaves nomades : habitat et travail mobiles, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant.

LÖW Martina, 2015, Sociologie de l’espace, Paris, Maison des Sciences de l’Homme.

MAUSS Marcel, 2012, Essai sur le don : forme et raison de l’échange dans les sociétés archaïques, 2^e éd., Paris, Presses Univ. de France.

MCHUGH Kevin E., 2003, « Three faces of ageism: society, image and place », Ageing and Society, vol. 23, n° 2 : 165-185.

PIHET Christian, 1999, « Le développement d’une territorialisation produite par l’âge : les « retirement communities » aux États-Unis/The growth of an age-related territoriality : retirement communities in the United States », Annales de Géographie, vol. 108, n° 608 : 420-435.

SIMONET Maud, 2018, Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?, Paris, Textuel.

L'appropriation spatiale comme résistance habitante

Ethnographie de résidences sociales issues de foyers de travailleurs migrants

Cette thèse de doctorat en sociologie porte sur l'un des espaces souvent invisibilisés de la ville : le foyer de travailleurs migrants et plus précisément les conséquences des transformations de ces foyers en résidences sociales au regard des pratiques spatiales habitantes.

En effet, depuis 1997, les foyers de travailleurs migrants (FTM) sont progressivement transformés en résidences sociales. Cette transformation, aussi appelée réhabilitation¹, vise d'une part, une mise aux normes de salubrité et de sécurité des bâtiments devenus vétustes et, d'autre part, une individualisation des espaces de vie sous forme de studios. Symboles des anciens foyers dits subsahariens construits dans les années 1960 et 1970 (Quiminal 1991; Timera 1993), les espaces collectifs disparaissent alors au profit de logements individuels et de quelques espaces collectifs et intermédiaires. Par cette transformation, le foyer quitte le sous-logement et entre, malgré quelques « accommodements raisonnables » (Béguin 2015) dans le logement social. Si cette résidentialisation entraîne de fortes modifications des espaces, elle s'accompagne également de nouvelles réglementations qui contrôlent et encadrent davantage les pratiques spatiales et en particulier les activités collectives. La prière collective, les cuisines dites commerciales et l'hébergement de proches, appelé par les structures gestionnaires « suroccupation », sont ainsi pointés du doigt et amenés à disparaître des nouvelles résidences.

¹ Ou Plan de Traitement des Foyers de Travailleurs Migrants (PTFTM).

Ce travail doctoral s'interroge sur la vie quotidienne qui se reconstruit et se réorganise entre les murs des résidences sociales. Au fil d'une ethnographie de trois résidences sociales franciliennes issues de foyers dits subsahariens à Paris, Stains et Saint-Denis, réalisée entre 2016 et 2020, j'ai souhaité étudier l'après résidentialisation en observant les espaces conçus par le Plan de Traitement des Foyers de Travailleurs Migrants, mais également perçus et vécus par leurs habitants (Lefebvre 1974). L'originalité de cette thèse réside dans l'analyse de la transformation et de ses conséquences au travers d'une approche spatiale, offrant ainsi une nouvelle lecture de cette histoire des foyers. Le résumé proposé ici revient sur les étapes de la construction de cette enquête et les résultats novateurs de cette dernière. J'ai choisi dans cette restitution de conserver la chronologie du manuscrit afin de préserver le fil argumentatif et la construction progressive du raisonnement.

Partie I : Observer les espaces de la résidence, analyser les appropriations habitantes

Avant de plonger dans les pratiques quotidiennes des habitants de résidences sociales issues de foyers, la première partie de la thèse retrace la construction de mon objet afin de donner au lecteur les clefs méthodologiques et théoriques nécessaires à la compréhension de cette recherche. Cette première partie insère ainsi le travail doctoral au cœur des débats et des recherches en sociologie de l'espace habité, du logement et des migrations afin de mettre en lumière les apports de cette thèse.

Le **chapitre 1** présente la découverte progressive d'un terrain construisant chemin faisant l'objet de recherche de la thèse. Est alors évoqué le déroulement des cinq années du travail de terrain dans trois résidences sociales franciliennes (Stains, Saint-Denis et Paris) au cœur du contexte conflictuel des résidentialisations de FTM où s'opposent structures gestionnaires, pouvoirs publics, résidents et militants. Ressource quotidienne et objet de tensions, l'espace de ces nouvelles résidences est rapidement apparu comme crucial au cours de l'enquête.

Cette ethnographie est associée à un recours aux archives (permis de construire, suivi technique de résidentialisation) afin de mettre en lumière les objectifs gestionnaires et architecturaux des transformations de foyers. Cette complémentarité des méthodes a ainsi permis d'analyser les

stratégies de contraintes spatiales et réglementaires développées par les organismes gestionnaires pour entraver les activités collectives habitantes.

Cette découverte empirique des enjeux spatiaux s'est accompagnée d'un travail théorique insérant ce travail doctoral au cœur d'une littérature scientifique portant sur l'espace et le logement et les multiples formes de renouvellements urbains et architecturaux (**chapitre 2**). En affirmant son intérêt pour les espaces appropriés des résidents, la thèse s'inscrit dans une sociologie urbaine et du logement et marque sa différence face aux enquêtes sur les foyers où l'espace demeure à une place subsidiaire.

Afin d'appréhender la pluralité des enjeux spatiaux, le choix théorique fait dans cette thèse conduit à mobiliser la notion d'*appropriation spatiale*, définie ici comme un processus d'action d'individus ou de collectifs d'individus produisant des espaces aux qualités multiples. Interactionniste, cette thèse, renseigne au travers d'une sociologie de la vie quotidienne, les tensions, négociations et pratiques spatiales des habitants dans le contexte contraignant et conflictuel des résidences sociales issues de FTM. Nous posons ainsi l'hypothèse générale suivante qui guidera la réflexion de la thèse : l'appropriation des espaces contraints des nouvelles résidences sociales ne peut être envisagée sans résistance face aux multiples normes imposées aux habitants et, à l'inverse, construire une résistance face aux différentes normes ne peut s'incarner qu'au travers des pratiques habitantes.

*

Ainsi, de terrains d'enquête, ces espaces de la résidence sont devenus des objets de recherche autour desquels le manuscrit, et particulièrement les deux dernières parties, sont construites. Nouvel exemple de l'espace du logement comme régulateur, contrainte et prônant un « bien habiter », les résidences sociales sont néanmoins appropriées au quotidien. Cependant, l'inadéquation entre les espaces et les habitudes de vie des habitants fait que ces « arts de faire » du quotidien contournent, s'adaptent et transforment les normes et les espaces conçus : ils sont alors nécessairement résistants.

Partie II : Du foyer à la résidence : Histoire, espaces et parcours habitants

Après être revenue sur les choix méthodologiques et théoriques de l'enquête, c'est à l'histoire, débutant à la naissance du foyer dans la ville et se poursuivant jusqu'à sa transformation en résidence sociale, que se consacre la deuxième partie de la thèse. Composée de trois chapitres, cette partie affirme un double objectif : envisager la résidentialisation des foyers du point de vue des institutions, mais également à analyser ses conséquences sur les parcours biographiques habitants.

Chronologique, le **chapitre 3** débute par les premières constructions de foyers dans les années 1960 au cœur d'espaces urbains relégués et s'achève à la fin des années 1990 qui marquent le début du Plan de Traitement. Grâce à l'analyse de documents d'archives, je reviens sur l'origine du foyer, produit du contexte colonial et de la politique métropolitaine, où l'architecture et l'aménagement sont influencés par les imaginaires racialisés des gestionnaires et pouvoirs publics.

Pensés et promus à l'origine par les gestionnaires comme des « conditions nécessaires à la vie communautaire »² pour des travailleurs migrants supposés n'être en France que pour quelques années, les dortoirs, réfectoires, salles et cuisines collectives deviennent des espaces de vie où les collectifs habitants se donnent à voir. Les foyers deviennent lors des lieux de commerce, de culte (Timera 1993), de pratiques artisanales, mais également engagements associatifs et politiques (Ginesy-Galano 1984; Hmed 2006). Ce « communautaire » alors valorisé dans les années 1960 est progressivement érigé en problème public par les gestionnaires et pouvoirs publics au cours des années 1970 et 1980. Ces pratiques spatiales sont ainsi vues comme financièrement et politiquement difficiles à « contrôler » dans un contexte de restriction drastique de recours à la main-d'œuvre immigrée et de stigmatisation de l'immigration et de l'islam. Au cours des années 1990, le foyer est alors érigé comme un problème à traiter : le projet de résidentialisation des foyers naît en 1997 et engage le premier pas vers « la fin des foyers » (Bernardot 2014).

² Extrait du permis de construire du foyer parisien.

Poursuivant cette chronologie, le **chapitre 4** a pour objectif de revenir en détail sur le Plan de Traitement et sur les caractéristiques légales et architecturales des résidences sociales. L'analyse des circulaires et de la littérature grise des structures gestionnaires montre que la résidence sociale, présentée comme un produit souple, laisse une large place aux dérogations et aux cas particuliers liés aux territoires et aux « publics » concernés (Béguin 2015). Ce chapitre montre qu'il n'y a donc pas une résidence, mais une pluralité de structures qui s'adapte aux objectifs politiques des gestionnaires. Ainsi, les résidences sociales ex-FTM sont davantage marquées par de fortes contraintes spatiales. L'analyse des plans et des programmes architecturaux des trois résidences dans lesquelles j'ai réalisé mon terrain souligne, à divers degrés, les objectifs gestionnaires de maîtrise de la « suroccupation » par un ameublement contraignant et les volontés de contraindre les « installations durables » dans les espaces intermédiaires et collectifs afin de limiter particulièrement les prières collectives et « le commerce informel ». Ce sont donc les activités qui rythmaient la vie quotidienne des habitants qui, perçues comme déviantes par les gestionnaires, sont entravées, voire empêchées par les nouveaux espaces et règlements d'usages. Ce chapitre démontre que cette résidentialisation entraîne une désappropriation (Chombart de Lauwe 1979) du bâtiment au profit des organismes gestionnaires, car ils souhaitent « reprendre la main sur le foyer »³.

Si le chapitre 4 retrace les résidentialisations des trois résidences étudiées au travers de la production de leurs espaces conçus c'est-à-dire ceux souhaités, envisagés et réalisés par les gestionnaires et architectes. Ce **chapitre 5** donne à voir l'impact de la résidentialisation sur les parcours de vie de mes principaux interlocuteurs (Coing 1966). Sous la forme de sept portraits biographiques d'habitants, j'ai analysé la résidentialisation sous un autre point de vue : celui des habitants.

Ce chapitre souligne ainsi la pluralité des conséquences de ces résidentialisations sur la trajectoire résidentielle et biographique des habitants d'anciens foyers. Participant à l'émancipation résidentielle de certains, cette transformation entraîne, lorsqu'elle disloque les réseaux de sociabilités, un fort isolement sociospatial pouvant conduire à une entrée progressive dans la pauvreté.

*

³ Expression d'un gérant de résidence sociale issue de foyer concernant la réhabilitation.

Cette seconde partie se clôt sur les parcours de vie qui préparent le lecteur à pénétrer dans les espaces habités, perçus et vécus de mes interlocuteurs. Achevant cette longue histoire du foyer et de ses habitants, cette deuxième partie offre des clefs de compréhension du quotidien dans la résidence. De fait, ce retour sur l'histoire a montré la construction progressive d'un problème public autour des pratiques collectives (commerce, « suroccupations », prières, mobilisations) où l'espace du foyer est présenté comme responsable. Ainsi, ce sont les bâtiments et leurs espaces qui sont détruits pour entraver ce collectif perçu comme déviant. La reconstruction de la résidence sociale ambitionne alors, au travers de ces nouveaux espaces individualisés, de limiter les pratiques collectives et de conditionner de nouvelles formes d'habiter en accord avec les objectifs gestionnaires.

Cependant cette transformation spatiale engendre-t-elle les modifications habitantes escomptées ? Que reste-t-il du collectif dans ces nouveaux bâtiments ? Comment le collectif des habitants fait-il face à la « désappropriation » engendrée par la résidentialisation du foyer ?

Partie III : Appropriation des espaces du studio : Stratégies et « arts de faire » de l'habiter et du cohabiter

Pour donner suite à cette deuxième partie, le manuscrit se construit à partir de la troisième partie sous la forme d'une visite ethnographique de la résidence débutant par les studios (Partie III) et se poursuivant dans la partie suivante dans les espaces collectifs (Partie IV).

L'objectif de cette troisième partie est d'étudier les pratiques d'appropriations développées par les habitants dans les studios face au mobilier et aux règlements pour habiter (**chapitre 6**) et cohabiter (**chapitre 7**). En d'autres termes, elle s'interroge sur les modalités d'appropriation du studio permettant alors de le transformer en une « chambre » habitée, comme l'appellent mes interlocuteurs. La thèse centrale soutient que c'est par le maintien et la régulation d'un collectif à l'échelle du logement, que l'habitant ou cohabitant s'approprié le studio individuel. Le studio devient alors « chambre » lorsqu'il cesse d'être un espace uniquement individuel.

Cette partie revient en détail sur les arrangements, tactiques et transformations au fil des heures qui permettent aux activités collectives d'entrer dans le studio. Un intérêt est donné au travail de création et de régulation des frontières du logement, car s'il est un espace d'accueil il ne l'est

pas pour n'importe qui. C'est d'ailleurs par cette capacité à pouvoir ouvrir son logement (aux proches au cours de la journée ou dans le cadre d'une cohabitation longue et à la chercheuse) et à le fermer (face aux gérants, aux intempéries et aux maladies) que les habitants produisent un chez-eux (Serfaty-Garzon 2003), approprié et en résistance face aux attentes gestionnaires.

Ainsi, cette partie défend que le logement est une ressource cruciale pour protéger l'individu des dangers de l'extérieur, mais également pour le collectif, car il est le dernier espace où le quotidien peut se vivre et se partager autour des activités ayant perdu leurs lieux au cours de la résidentialisation. Cependant, elle met également en exergue que cette mise à profit du studio n'est pas envisageable pour tous, car nécessitant de nombreuses ressources, elle est conditionnée par les situations administratives, économiques, sociales et statutaires de l'habitant. Ainsi, en fonction des ressources mobilisables, le studio contraint peut devenir une « chambre » et pallier la « désappropriation » induite par la résidentialisation ou devenir le symbole d'un isolement sociospatial où l'espace devient inappropriable.

De la même manière, cette inégale répartition des ressources se rend visible au cœur des cohabitations où l'hébergement n'est pas offert à tout le monde et reste conditionné aux respects de règles imposées par l'hébergeant. En effet si être accueilli c'est être reconnu comme appartenant au groupe, cette reconnaissance n'exempte pour autant pas l'hébergé de contre-dons financiers ou en nature et d'une soumission aux règles de la cohabitation. En effet, cette cohabitation est également marquée par les inégalités qui sous-tendent la relation entre hébergeants et hébergés, qui se lisent dans l'accès aux espaces et aux lieux hiérarchisés de sommeil du studio (lit, matelas ou nattes) (Gotman 2001). Une entorse aux règles peut alors conduire à une expulsion plus ou moins longue comme sanction à portée pédagogique ou rupture définitive des liens.

Enfin, cette partie montre, au fil de ces deux chapitres, qu'à l'échelle de la résidence, lutter pour maintenir cet habiter en contournant normes et espaces c'est tenter d'assurer la pérennité des réseaux d'accueil et la centralité tant spatiale que sociale qu'endosse le foyer devenu résidence. De fait, si le foyer incarne dans la ville une infrastructure d'accueil pour ces « jeunes » migrants récemment arrivés sur le territoire, cette centralité est remise en question lors de la résidentialisation par l'individualisation des espaces de vie et l'intensification des contraintes visant l'hébergement (compteurs d'eau, visite des logements).

*

Cette troisième partie analyse en finesse les appropriations d'un habité et d'un cohabité dans le studio à l'épreuve des contraintes de la résidentialisation, souligne la permanence de formes de collectifs à différentes échelles (familles, villages, amis) et invite le lecteur à poursuivre la visite du bâtiment et de ses espaces collectifs.

Néanmoins, la résidentialisation n'est pas la fin du foyer et ce terrain d'enquête réalisé sur la période 2016-2020 souligne l'évolution permanente des contraintes réglementaires qui pèsent sur la vie quotidienne en résidence. Poursuivant la marche impulsée de la résidentialisation, les orientations légales et managériales renforcent, par l'usage d'outils, entre autres, « technico-politiques » le contrôle des pratiques spatiales et des activités au moyen de machines permettant un suivi à distance. Face aux épreuves de l'habiter et du cohabiter se transformant une nouvelle fois, les modes de vie pourront être modifiés, entraînant la disparition de certaines pratiques ou, à l'inverse, favorisant le développement de nouvelles formes de contournements.

Partie IV : Espaces (des) collectifs : Appropriation, résistance et régulation

La quatrième et dernière partie sort des studios pour étudier les pratiques spatiales au cœur des espaces intermédiaires et collectifs. Ces dernières doivent alors composer avec les espaces, mais également la présence des salariés du gestionnaire présents sur les lieux au quotidien.

Ainsi, le **chapitre 8** analyse l'appropriation habitante des espaces collectifs et intermédiaires soumis à une réglementation gestionnaire contraignante et à la présence de salariés. La thèse du chapitre défend l'idée que les pratiques, en particulier collectives, qui s'inscrivent dans ces lieux participent à construire un large panorama de résistances visant à lutter contre la désappropriation du foyer.

L'ethnographie de ces espaces a mis en lumière trois formes de résistances : *intentionnelles et collectives* comme au cours du mouvement de grève des redevances à Paris ; *non-intentionnelles et quotidiennes* au fil des contournements et grignotages des habitants (Giroud 2007; Scott 1985) ; *non-frontale justifiant la non-appropriation* comme une protection face aux décisions gestionnaires. L'objectif de ce chapitre est d'étudier le continuum qui se construit

entre les différentes stratégies que nous avons observées et de mettre en lumière la transformation progressive des conditions de négociation entre habitants et gestionnaires. En effet, face au durcissement des politiques gestionnaires, les stratégies des habitants et de leurs associations de soutien, s'orientent de plus en plus vers des actions moins frontales et renoncent même à certaines requêtes afin de privilégier des revendications encore négociables. Cette transformation progressive des stratégies illustre ainsi la mutation du rapport de force entre gestionnaires et habitants, et, la perte de marge de manœuvre de ces derniers au cœur des négociations.

Mettant en lumière plusieurs figures centrales de ces mobilisations, le chapitre 8 souligne la capacité et les ressources des acteurs à contourner et « faire avec » les nouvelles contraintes issues de la résidentialisation. Si les résidents par leurs pratiques quotidiennes participent à transformer les espaces « conçus » des gestionnaires et architectes en habitant les lieux, ce chapitre fait émerger les délégués des habitants⁴ et gérants comme des figures centrales des négociations politiques faisant le lien entre habitants et gestionnaires.

Si la résistance aux politiques gestionnaires peut éclairer une partie des pratiques spatiales dans les espaces non privatifs, elle ne peut s'y réduire. L'objectif du **chapitre 9** est de questionner les autres tensions et conflits qui peuvent se nouer autour de ces espaces, afin de sortir de la dualité habitant-gestionnaire. La thèse du chapitre affirme que la pratique spatiale devenant résistante face aux gestionnaires peut également être mobilisée par les habitants comme ressource identitaire du collectif face aux « autres », aux « outsiders » (Becker 1985).

En questionnant l'homogénéité du collectif résident, souvent brandie lors des mobilisations, ce chapitre étudie la multiplicité des fractures qui peuvent plus ou moins traverser ce collectif résident, au fil des pratiques spatiales. De fait, les appartenances statutaires, nationales, villageoises ou générationnelles semblent avoir un rôle fortement structurant dans la production de ces multiples « nous » du collectif. Cependant, d'autres éléments apparaissent comme saillants au quotidien, tels que l'appartenance religieuse, l'effet de légitimité résidentielle (Gilbert 2012), ou encore les manquements à la norme du « nous » pouvant entraîner une expulsion des murs de la résidence. Surgissent alors plusieurs figures d'entrepreneurs de

⁴ Habitants élus comme représentants.

morale, incarnées fréquemment par des délégués, qui participent à la construction d'une norme collective et à la régulation de ceux ne souhaitent s'y soumettre.

*

La résidentialisation et ses conséquences sont des éléments sous-jacents à cette partie qui ressurgissent comme moments de mise à l'épreuve du collectif ou des collectifs habitants. De plus, c'est la contraction spatiale engendrée par cette transformation architecturale du foyer qui renforce le rôle politique de l'espace devenu ressource rare pour les habitants. Le face-à-face avec les gérants et la cohabitation des différents collectifs doit donc se faire au cœur d'espaces plus restreints, augmentant alors de fait la régulation sociospatiale qui s'y déroule. Maintenir le collectif visible et continuer à affirmer la capacité des habitants, et principalement de leurs délégués, à le réguler tant socialement et spatialement participe à assurer la permanence du groupe habitant et de son rôle structurant sur le quotidien de la résidence. Habiter ces espaces met en lumière la permanence et les ressources du collectif qui, malgré l'espace et les règlements, se maintient et se régule face, contre et même sans les gestionnaires.

* *

Au cours de cette thèse, j'ai documenté et analysé la capacité d'agir des habitants de résidences sociales issues de foyers de travailleurs migrants dits subsahariens en montrant que leurs multiples appropriations des lieux sont le moteur et résultat d'un habiter et d'une lutte quotidienne. Face aux transformations initiées par les résidentialisations de foyers et en fonction de leurs ressources, les habitants parviennent à modifier, contourner et réorganiser les espaces et règlements qui leur sont imposés. C'est à cette capacité de réappropriation suite à la désappropriation à laquelle j'ai dédié cette thèse. Les espaces, leurs fonctions et leurs frontières sont détournées et redéfinies par ceux qui les habitent. Le quotidien se réorganise dans la résidence sociale, transforme les espaces et résiste à la désorganisation du collectif initiée par la résidentialisation et maintenue par les politiques gestionnaires des années suivantes. En effet, les habitants des résidences sociales issues de foyers de travailleurs migrants organisent en permanence leur quotidien au fil des décisions gestionnaires, de l'introduction de nouvelles contraintes et de l'augmentation des contrôles.

Par cet intérêt pour les compétences habitantes à produire et transformer les résidences, ce travail a souhaité mettre en lumière l'enjeu de lutte qu'incarne l'espace. Ainsi, j'ai cherché à souligner la dimension politique de la résidence sociale comme résultat des tensions construites au cours de l'histoire des foyers, comme incarnation de la résidentialisation, mais également au fil des multiples stratégies habitantes qui visent à se réapproprier les bâtiments. De fait, cette thèse participe à montrer qu'au cœur des pratiques quotidiennes et de l'habiter en résidence se donnent à voir les résistances et les conflits incarnés dans les nouveaux espaces.

Mots clefs

Appropriation, espaces, foyers de travailleurs migrants, résistance, résidence sociale, cohabitation, histoire de logement immigré, Plan de Traitement des Foyers de Travailleurs Migrants.

Bibliographie

- Becker, Howard Saul. 1985. *Outsiders: études de sociologie de la déviance*. A.-M. Métaillé.
- Béguin, Hélène. 2015. « Héberger des migrants ou gérer des logements ? : l'Aftam et ses "foyers d'Africains noirs" (1962-2012) ». Thèse de doctorat, Paris Est.
- Bernardot, Marc. 2014. « Vers la fin des foyers de travailleurs migrants? Temps long et conjoncture ». in *Habitats non ordinaires et espace-temps de la mobilité*, Terra.
- Chombart de Lauwe, Paul-Henry. 1979. « Appropriation de l'espace et changement social ». *Cahiers Internationaux de Sociologie* 66:141-50.
- Coing, Henri. 1966. *Rénovation urbaine et changement social: L'îlot n°4, Paris 13e*. Paris: Editions ouvrières.
- Gilbert, Pierre. 2012. « L'effet de légitimité résidentielle : un obstacle à l'interprétation des formes de cohabitation dans les cités hlm ». *Sociologie* Vol. 3(1):61-74.
- Ginesy-Galano, Mireille. 1984. *Les immigrés hors la cité: le système d'encadrement dans les foyers (1973-1982)*. Paris: Harmattan : C.I.E.M.
- Giroud, Matthieu. 2007. « Résister en habitant ? Renouvellement urbain et continuités populaires en centre ancien (Berriat Saint-Bruno à Grenoble et Alcântara à Lisbonne) ». Thèse de doctorat, Université de Poitiers.
- Gotman, Anne. 2001. *Le sens de l'hospitalité*. PUF. Paris: Presses Universitaires de France.
- Hmed, Choukri. 2006. « Loger les étrangers "isolés" en France: socio-histoire d'une institution d'État: la Sonacotra (1956-2006) ». Thèse de doctorat, Paris 1.
- Lefebvre, Henri. 1974. « La production de l'espace ». *L'Homme et la société* 31(1):15-32.
- Quiminal, Catherine. 1991. *Gens d'ici, gens d'ailleurs: migrations Soninké et transformations villageoises*. C. Bourgeois.
- Scott, James C. 1985. *Weapons of the Weak: Everyday Forms of Peasant Resistance*. Yale University Press.
- Serfaty-Garzon, Perla. 2003. *Chez soi: Les territoires de l'intimité*. Armand Colin.
- Timera, Mahamet. 1993. « Les Immigrés Sooninke dans la ville : situations migratoires et stratégies identitaires dans l'espace résidentiel et professionnel ». Thèse de doctorat, Paris, EHESS.

Le « projet de ville » au XXI^e siècle : modèle et utopie dans l'urbanisme mondialisé

Récits, références et mises en œuvre dans les projets de ville *ex nihilo* et les projets de ville existante en transformation.

À l'heure où l'urbanisation est internationalement promue comme réponse face aux nombreux dérèglements climatiques et environnementaux, comme solution à la croissance démographique et comme facteur de développement, la thèse étudie les discours sur la ville et les projets imaginés, conçus et en construction pour le futur. Tandis que les projections anticipent une croissance mondiale de l'urbanisation soutenue jusqu'en 2030, l'idée d'un futur planétaire obligatoirement urbain s'impose dans les esprits et dans les objectifs de développement des États en raison des liens opérés entre développement socio-économique et urbanisation.

Entre l'affirmation de la ville comme mode d'habitat privilégié à l'échelle mondiale et l'urbanisation des représentations du futur, l'enjeu de la recherche est d'exposer les principes de conception et de fabrication des mondes urbains à venir au XXI^e siècle.

Ce travail s'inscrit dans le contexte d'un regain d'intérêt généralisé pour la ville en tant qu'objet géographique et comme espace politique et social singuliers. Dans le monde, les villes, les métropoles et les mégapoles, gagnent en influence et en autonomie face aux États-nations (Barber, 2015) à la faveur de la néolibéralisation de l'économie et des sociétés. Face à l'inaction des États, réputés moins réactifs et plus éloignés des problématiques locales, les dimensions spatiales, démographiques et politiques des villes offrent un fort potentiel d'action aux gouvernements urbains dans un présent compétitif et soumis à des désordres mondiaux, politiques et économiques, climatiques et environnementaux. Les villes font donc de plus en plus référence et s'imposent pour faire face aux enjeux contemporains à leur échelle.

Dans ce contexte, et au moyen d'un objet de recherche renouvelé dans le champ des études urbaines, la thèse propose une actualisation des recherches sur l'urbanisme contemporain. Elle apporte un regard neuf sur les façons de penser les futurs urbains et de transformer, concevoir et produire les villes au XXI^e siècle et elle interroge les façons de penser ce futur urbain.

Penser la ville du futur implique de déterminer à la fois les conditions sociales, économiques, environnementales, géopolitiques à venir et dans lesquelles la ville prendra place puis de concevoir cette ville en fonction de ces conditions, pour y répondre, s'y adapter, pour en saisir les opportunités et les possibilités ou encore pour s'y opposer par la proposition d'une autre voie. Or, le récit des conditions futures est façonné et déterminé par ceux qui l'énoncent et il détermine le spectre des possibles.

Échos historiques et reflets contemporains

Loin d'être un sujet de débat et de réflexion nouveau, l'investigation des formes et des idées sur la ville future, espérée et idéale, fait écho à l'histoire de l'urbanisme et des idées en urbanisme. Le franchissement symbolique de l'année 2000 a participé à renouveler l'intérêt porté aux récits de futurs et de mondes meilleurs dans les arts occidentaux (Schaer et Sargent, 2000), un intérêt confirmé en 2016 par la célébration des 500 ans de la publication de *L'Utopie ou Le traité de la meilleure forme de gouvernement* de Thomas More (1516).

Tout au long de l'histoire humaine et plus particulièrement depuis le XVI^e siècle en Europe, des villes idéales ont été pensées, imaginées et théorisées comme des ordres socio-spatiaux reproductibles dont les idées ont été diffusées dans des romans, des traités et des manifestes. Les travaux d'historiens et de philosophes sur les propositions et les visions idéelles et idéales de villes – particulièrement ceux de Françoise Choay (1965, 1980) – ont distingué plusieurs formes d'élaboration et de cristallisation des idées qu'ils ont étudiés au moyen de deux concepts, le modèle et l'utopie. Présents aux origines de l'urbanisme et réactualisés à l'aune des débats contemporains, ils sont au cœur de la recherche.

Les travaux de Choay avaient montré les convergences entre les utopies politiques et philosophiques et la structuration des théories urbaines au XX^e siècle autour de plusieurs « modèles urbains », des modèles à la fois sociaux, politiques et spatiaux. Ils sont autant d'« image[s] de la ville » exemplaires et reproductibles qui ont été construits par filiation théorique et pratique entre de nombreux auteurs (1965, p. 16). Les modèles urbains théorisés ont influencé la planification et la production urbaine durant le XX^e siècle en proposant des doctrines urbanistiques associant une idée de la ville et de la société.

Mais, après cinq siècles de débats sur la ville et la société idéales en occident, que reste-t-il des héritages et des réflexions des humanistes, des utopies socialistes et des modèles fonctionnalistes dans l'urbanisme contemporain ? Les villes en projet, en construction et en transformation, sont-elles pensées au moyen et au travers de modèles et sont elles envisagées à la manière d'utopies ?

Le « projet de ville », un objet de recherche révélateur

La recherche s'inscrit plus particulièrement dans le contexte d'une omniprésence des références à la « ville du futur », à la « ville en 2030 » ou encore à la « ville de demain » pour désigner des projets urbanistiques de grande ampleur où les enjeux de l'urbanisation future se reflètent ; entre la recherche d'un urbanisme dense et durable au Nord et l'ambition de prendre place dans le paysage des villes globales et de faire accéder les nouveaux urbains au confort moderne au Sud.

Le recensement des références à des projets urbains conçus et planifiés pour le futur dans le monde met en évidence l'existence d'une forme de projet inédite que nous avons appelé les « projets de ville ». Ils rendent compte d'une forme de projet d'urbanisme aux caractéristiques spatiales et aux principes de planification singuliers.

Les projets de ville incarnent ainsi une modalité de l'urbanisme mondialisé au XXI^e siècle qui se définit par la planification à long terme d'une transformation ou d'une création urbaine, à l'échelle d'une ville entière.



1. Recensement des "projets de ville" au XXI^e siècle © Louise Jammet, 2021

Deux types de projets de ville se distinguent : les projets de ville *ex nihilo*, portent sur la création de villes nouvelles principalement situées dans les pays du Sud ; les projets de ville existante en transformation, concernent majoritairement des grandes villes dans les pays les plus développés.

Médiatisés par de nombreuses publications qui contiennent des représentations de la ville future, qui résument les ambitions et les intentions des maitres d'ouvrage et qui détaillent les objets urbains effectivement planifiés et destinés à être mis en œuvre, les projets de ville exposent aujourd'hui à leur manière, des façons de penser et de concevoir les villes pour le futur. Les projets de ville sont donc pris comme une expression contemporaine des théories et des idéologies autrefois diffusées dans des textes doctrinaires et des manifestes sur la ville. En tant qu'expressions manifestes de l'urbanisme contemporain, ils sont le moyen de révéler les pratiques et les théories, les doctrines et les idéologies qui informent et qui façonnent la production urbaine. Les projets de ville donnent accès à des représentations de la ville et de la société idéales au XXI^e siècle mises en œuvre et en discours par les acteurs de l'urbanisme *via* les documents produits qui articulent des discours explicatifs, descriptifs et prescriptifs.

Corpus

La recherche repose sur une étude de huit cas retenus pour leur représentativité des contextes géographiques, géopolitiques, culturels et économiques et surtout pour leur représentativité des enjeux de l'urbanisation qui s'y jouent. Elle inclut quatre projets de ville *ex nihilo* : Xixian New

Area en Chine, Amaravati en Inde, Masdar City aux Émirats Arabes Unis et Konza Technopolis au Kenya ; et quatre projets de ville existante en transformation : Imagine Boston 2030 aux États Unis, Hong Kong 2030+ en Chine, Nairobi 2030 au Kenya et Bordeaux Métropole 2050 en France.



2. Les huit cas d'étude © Louise Jammet, 2021

L'étude de cas a été réalisée en combinant une étude documentaire systématique à une enquête par entretiens semi-directifs et des observations ciblées. L'analyse a porté sur trois types de matériaux : le corpus documentaire collecté sur l'ensemble des projets de ville, les entretiens réalisés à Boston et à Xixian avec des concepteurs et des gestionnaires des projets, et sur des observations *in situ* et des sources grises. Le corpus documentaire, constitué des documents de projet produits et diffusés officiellement par les organismes en charge de la conception et par les agences publiques, sert de support à l'analyse discursive, spatiale et morphologique qui a été renforcée par une analyse du contexte historique, géographique et politique à partir de sources grises et d'études préexistantes qui ont révélé des éléments de contexte forts face à des cas très diversifiés. Les entretiens et les observations ont servi d'approfondissement pour trois cas. Ils ont mis en lumière la singularité et l'originalité revendiquée par les acteurs.

Problématique et méthode

Deux questions de recherche sont soulevées : quelle est la place des héritages des idées, des théories et des manifestes sur la ville idéale dans l'urbanisme contemporain ? et quelles sont les caractéristiques des villes pensées et planifiées pour le futur et quels sont les idéaux qui orientent leur conception ?

En plus de l'exploration monographique détaillée de chaque cas, notre recherche s'inscrit dans la continuité des études des idées sur la ville idéale en mettant à profit la valeur problématique des

concepts de modèle et d'utopie pour étudier les villes en projet. Ils guident la réflexion de deux manières : le modèle permet de saisir ce que partagent les pratiques contemporaines et interroger leur « prétention scientifique » (Choay, 1965). Elle sert également à déterminer l'existence et les caractéristiques des systèmes de référence intellectuelles et des doctrines de compréhension et d'action sur le monde dans l'urbanisme afin d'inscrire l'époque contemporaine dans une histoire des idées. La notion d'utopie permet de questionner le substrat « réflexif et critique » de l'urbanisme contemporain et interroge les manières de penser, d'imaginer et de projeter la ville du futur. Elle sert à examiner la charge transformatrice de l'urbanisme contemporain et à qualifier les façons dont les projets se construisent par rapport au présent.

Formes urbaines contemporaines

Le travail d'analyse monographique détaillée des huit cas dans leur contexte local apporte un premier type de résultat : une synthèse des enjeux, des intentions et des objectifs de chaque projet. Il rend compte des jeux d'acteurs qui leurs sont spécifiques et restitue l'analyse spatiale par des synthèses graphiques originales. Cette analyse dévoile la diversité des projets de ville mais laisse aussi entrevoir les liens qui s'opèrent entre eux par-delà leurs contextes sociaux, géographiques et politiques.

Les quatre projets de ville *ex nihilo* incarnent un rôle politique majeur. L'analyse met en valeur le statut de la ville *comme* projet pour de nombreux gouvernements contemporains.

- Xixian New Area regroupe la construction de 5 villes *ex nihilo* aux portes de la ville Xi'an. Le projet illustre les dimensions politiques, économiques, sociales et spatiales du tournant urbain chinois et l'ambition de produire et promouvoir un « urbanisme aux caractéristiques chinoises ».
- Masdar City aux Émirats Arabes Unis est une vitrine des savoirs et des technologies de l'urbain. Le projet sert la promotion de la transition économique de l'émirat d'Abou Dhabi, de l'industrie du pétrole vers une économie de la connaissance.
- Amaravati est le projet de construction d'une capitale *ex nihilo* pour l'Andhra Pradesh en Inde. Il reflète l'ambition du Ministre en chef de l'État fédéré de combiner les caractéristiques des plus grandes villes globales internationales avec ses élans identitaires dans le projet de ville.
- Konza Technopolis est un projet de ville satellite développé au Kenya en tant que « première *smart city* d'Afrique » grâce à des partenariats public-privé. Il est intégré à une stratégie de développement nationale autour des technologies de l'information et des communications.



Xixian New Area

Amaravati

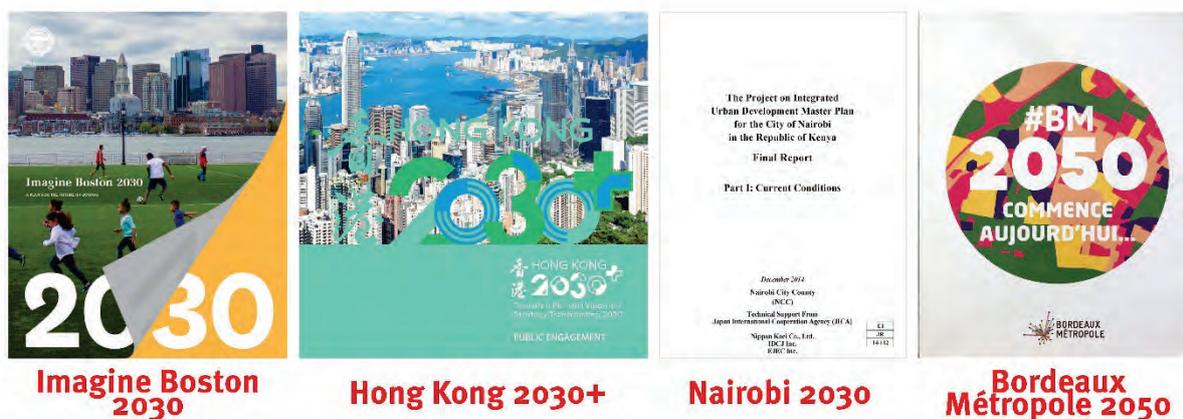
Masdar City

Konza Technopolis

3. Les principaux documents et publications des projets de ville *ex nihilo*

Les projets de ville existante en transformation mettent la ville *en* projet et révèlent des intentions et des transformations qui dépassent le cadre de l'urbanisme dans les grandes métropoles mondiales.

- Imagine Boston 2030 est un « projet de planification stratégique » qui articule un objectif de croissance économique avec une redéfinition de l'aménagement urbain à l'échelle de la ville.
- Hong Kong 2030+ est une « vision planificatrice et stratégique » de l'économie et de l'aménagement territorial pour la péninsule. Le projet manifeste l'influence politique grandissante du Parti Communiste Chinois sur le développement spatial du territoire hongkongais.
- Nairobi 2030 planifie la transformation spatiale et institutionnelle de la capitale kenyane en une « métropole africaine de classe mondiale » afin d'entraîner la transition économique du pays tout entier selon des standards occidentaux.
- Bordeaux Métropole 2050 est un projet de consultation prospectif pour la métropole. Il n'est pas opérationnel mais il met en relief la place des discours et des images dans la construction des représentations collectives de la ville du futur.



Imagine Boston 2030

Hong Kong 2030+

Nairobi 2030

Bordeaux Métropole 2050

4. Les principaux documents et publications des projets de ville existante en transformation

3 caractéristiques de l'urbanisme contemporain

L'analyse transversale constitue un second volet de résultats. Elle met en perspective l'analyse monographique des huit cas de projets de ville avec les concepts de modèle et d'utopie et révèle trois caractéristiques communes aux projets.

Mise en récit d'une utopie

La première caractéristique mise à jour souligne la stratégie de mise en récit des projets de ville. Les discours adoptent les ressorts de l'utopie pour promouvoir les projets comme moteurs d'une transformation, voire d'une rupture dans les manières de penser et de concevoir la ville en vue de rendre possible la construction d'une ville améliorée, voire idéale pour le futur. Ces récits servent à légitimer et à promouvoir l'entreprise des projets.

Par exemple, les villes et les formes urbaines actuelles sont décrites comme inadaptées et les projets apparaissent alors comme le moyen de mettre en œuvre un changement socio-spatial indispensable face aux conditions climatiques et environnementales à venir ou nécessaires pour assurer une réussite économique et une amélioration des conditions de vie générale.

Dans cette optique, les représentations et les discours participent à opposer un futur idéal aux villes actuelles et projettent les habitants au cœur de la ville planifiée par la mise en scène de leur quotidien dans des villes plus « accueillantes », « vertes », « pratiques » ou « ludiques ».

Utilisation de ressources types

La seconde caractéristique commune aux projets de ville fait écho à la notion de modèle. L'analyse croisée montre que les projets de ville sont imaginés et conçus en mobilisant des ensembles de ressources types largement partagés.

D'une part des ressources symboliques servent à attacher des notions telles que la qualité, l'originalité, et la performance à l'image et à l'idée du projet de ville. C'est par exemple l'objectif poursuivi pour chaque projet de s'inscrire dans des réseaux de villes internationaux grâce aux nombreuses références et comparaisons à des villes pairs ou des villes « concurrentes ». Par ces références, les projets sont imprégnés des qualités des autres villes et assimilées à un imaginaire de la ville idéale auquel es gouvernements aspirent.

D'autre part, des références matérielles sont empruntée pour dessiner et concevoir l'espace urbain dans les projets de villes. Ils laissent apparaître le recours systématique à la même galerie d'artefacts architecturaux et urbains internationaux répétés de projets en projets.

Opérationnalisation stratégique et rationnelle

La troisième et dernière caractéristique est le résultat de l'analyse spatiale et décèle des modalités de mise en œuvre et des caractéristiques spatiales communes entre projets.

D'un point de vue opérationnel, les projets de ville suivent des stratégies de maîtrise spatiale et temporelle strictes. Le séquençage de la mise en œuvre des constructions permet par exemple d'assurer une mise en scène des réalisations dans les villes *ex nihilo* mais sert également à maximiser la valeur démonstrative des premiers chantiers dans les projets de transformation.

Du point de vue morphologique les projets de ville révèlent des principes de conception urbaine qui privilégient des logiques de rationalisation et d'optimisation spatiale. Les villes sont pensées et conçues comme des assemblages d'unités spatiales dont on peut parfaire les caractéristiques et répéter les formes.



5. Depuis les remparts historiques de la ville de Xi'an (Chine) les visiteurs peuvent admirer le contraste entre la vieille ville et les quartiers neufs environnants vers Xixian New Area à l'ouest © Louise Jammet, avril 2019

Conclusions

Trois enseignements découlent des analyses menées. Premièrement, si la mise en récit épouse les caractéristiques de l'utopie, les projets de ville ne se révèlent en réalité ni critiques ni enclins à transcender les « états de réalité » existants, une définition que nous empruntons à Karl Mannheim (1956). La prééminence des injonctions et des ambitions conservatrices encourage des logiques économiques et des doctrines gestionnaires. L'urbanisme contemporain a une faible portée théorique et s'éloigne des principes de l'utopie. D'autre part, la conception par la combinaison des références qui circulent se substitue à la formulation théorique de nouveaux modèles urbains. Les méthodes de conception employées réduisent la complexité des débats sur la ville du futur à un assemblage stratégique de ressources génériques. Enfin, l'analyse spatiale montre que les projets pensent la ville principalement comme un espace de mise en scène politique et un assemblage optimisé d'unités architecturales. Leur pratique est donc largement détachée d'une volonté de redéfinition des doctrines urbanistiques.

Au terme d'une recherche qui associe une genèse historique des idées, un examen des conditions contemporaines de production de la ville et une étude monographique et transversale de huit cas, nous concluons plutôt à une absence, voire à une fin, des ambitions utopiques et des modèles théoriques dans l'urbanisme contemporain. L'idée de la ville est principalement déterminée par la croissance économique et l'efficacité. De ce point de vue, elle n'est pas si éloignée de la pensée progressiste de la ville organisée pour l'homme moderne au XX^e siècle et pourrait être interprétée dans une continuité de ce modèle. Cependant, la ville du futur au XXI^e siècle est pensée hors de cadres théoriques défendant un idéal socio-spatial. La combinaison et la recomposition des références et des méthodes qui s'opèrent au fil des projets de ville reflètent leur nature négociée et composite, loin d'une pratique nourrie d'une filiation théorique des idées et aspirant à définir de nouveaux principes urbanistiques.

Pour autant, l'absence d'ambition utopique et la fin d'une pratique référencée à des courants théoriques unifiés ne sont pas synonymes d'une diversification dans les projets de ville. L'urbanisme contemporain mondialisé ne manifeste que des « idéologies particulières » comprises dans un cadre de référence uniformisé et partagé (Mannheim, 1956, pp. 41-45). Les projets de ville illustrent en fait la conformation à des idéaux communs qui ne font pas l'objet de manifestes théoriques mais dont les principes s'incarnent dans les villes globales et évoluent incrémentalement par références successives.

In fine, l'étude des projets de villes met en lumière, les idées et les ambitions des acteurs impliqués. À partir d'une recherche sur un objet singulier de l'urbanisme au XXI^e siècle nous avons montré comment les représentations et les lectures du monde en urbanisme se combinent et agissent dans la production urbaine contemporaine à l'international.

Par cette recherche, notre regard d'architecte questionnant la pensée théorique de la ville du futur idéale au XXI^e siècle à la suite de grands récits qui articulaient sociétés et villes aux XIX^e et XX^e siècle s'est enrichi d'un regard sociologique porté sur l'activité et les dynamiques de la conception des projets de ville au XXI^e siècle. Un dernier enseignement nous alerte ; architectes, urbanistes, paysagistes, bien qu'ils et elles produisent toujours des discours, des théories et se positionnent sur la question de la ville idéale, leur poids est néanmoins mineur dans le débat public et surtout dans la conception et la construction effective des villes contemporaines. Ils sont présents autour des tables de discussion et leur avis est consulté, mais leur action est moins normative que réactive face aux ambitions politiques, aux intérêts financiers et aux savoirs techniques des autres parties prenantes : gouvernements, investisseurs, entreprises.

Le travail de recherche laisse alors entrevoir deux perspectives principales : continuer, par la recherche, de renseigner le monde qui se construit et faire émerger les contre-discours afin de laisser place à une nécessaire remobilisation critique et politique de nos futurs urbains par les professionnels et les citoyens.

Bibliographie

- BARBER Benjamin R.** (2015), *Et si les maires gouvernaient le monde ? Décadence des États, grandeur des villes*, Paris, Rue de l'échiquier, 448p.
- CHOAY Françoise** (1965), *L'urbanisme : utopies et réalités : une anthologie*, Paris, Éditions du Seuil.
- CHOAY Françoise** (1980), *La règle et le modèle : sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Paris, Éditions du Seuil, 384p.
- MANNHEIM Karl** (1956), *Idéologie et utopie*, Paris, Librairie Marcel Rivière et Cie.
- MORE Thomas** (1516), *L'Utopie ou Le Traité de la meilleure forme de gouvernement*.
- SCHAER Roland**, et **SARGENT Lyman Tower** (2000), *Utopie : la quête de la société idéale en Occident*, Paris, Bibliothèque Nationale de France : Fayard.

Mots-clés : modèle, utopie, projet de ville, urbanisme, XXI^e siècle, international

Résumé de Thèse

Mots-clés :

Modèle centre-périphérie
Relations inter-territoriales
Fabrique des territoires
Collectivités locales
Projet de territoire
Gouvernance territoriale
Récit territorial

1) Contexte et problématique

Le concept d'inter-territorialité apparaît devant le constat que les périmètres d'action des collectivités locales et de leurs regroupements sont dépassés par les nombreux enjeux qui les traversent. L'inter-territorialité souligne le nécessaire dialogue entre les territoires pour répondre collectivement aux problématiques contemporaines (Vanier, [2010] 2008). Le rapport à l'autre est dès lors au cœur de cette notion, puisqu'elle touche aux caractères fondamentaux des relations qui se tissent entre les territoires, à leurs liens, renvoyant à leurs complémentarités et à leurs interdépendances. Or, la nature du rapport entre les territoires dépend du paradigme selon lequel est réfléchi l'organisation territoriale : vers quels types de relations entre les territoires s'oriente aujourd'hui l'aménagement en France ? Quelles logiques sous-tendent la mise en œuvre de l'inter-territorialité ?

Le contexte en aménagement en est à une prédominance idéologique du principe selon lequel la compétitivité métropolitaine est garante du développement de l'ensemble des territoires à l'échelle nationale. Il conviendrait alors de ne pas grever les métropoles, ces « fers de lance » de l'économie, par des systèmes péréquateurs trop lourds, ce pour optimiser leur développement et ainsi leurs effets d'entraînements (Davezies, 2008 ; Davezies et Pech, 2014 ; Lévy et Lussault, 2013). Cette idéologie percole jusque dans la sphère décisionnelle (Rieutort, 2017) : les lois MAPTAM de 2014 et NOTRe de 2015 marquent par exemple une nouvelle transformation de l'organisation territoriale, notamment en conférant aux métropoles un statut éponyme renforçant leur rôle et leurs prérogatives. Or, ni la compétitivité des métropoles ni leurs effets d'entraînements ne sont si évidents (Bouba-Olga et Grossetti, 2014, 2018). Notamment, pour qu'apparaissent des effets d'entraînements entre les territoires, il faut une certaine connexité entre eux, des liens. C'est le cas par exemple des systèmes productivo-

résidentiels (Talandier, 2012), qui font apparaître des liens forts entre des territoires productifs et des territoires résidentiels, les territoires résidentiels accueillant des dépenses de revenus générés dans les territoires productifs.

C'est dans ce contexte idéologique qu'apparaît d'abord le concept d'inter-territorialité : si la redistribution au sein du modèle réticulaire repose sur les effets d'entraînement, l'un des principaux enjeux devient alors d'amener les territoires à entrer davantage en interactions les uns avec les autres. Dans ce modèle, il devient nécessaire pour les territoires non-métropolitains de générer des alliances avec leurs voisins pour optimiser la circulation des richesses et pour maximiser les effets d'entraînements. C'est donc aux territoires de s'insérer dans le système territorial et de rentrer dans un « âge transactionnel » (Desjardins et Vanier, 2017).

Cependant, imaginer de telles alliances, c'est faire deux présupposés. Le premier présupposé est que tous les territoires possèdent les mêmes capacités à se projeter, à déterminer des ressources, à se différencier – puisque le but est de faire circuler des ressources que les autres ne possèdent pas – et à négocier ces ressources – pour justement les faire circuler. Le second présupposé est que tous les territoires sont solidaires les uns des autres et que les outils permettant le dialogue entre eux sont suffisants pour voir un tel âge transactionnel advenir – notamment en favorisant la définition concertée de ressources différenciées et l'acceptation collectivement consentie du partage des charges de centralité et de périphérie.

C'est oublier les inégalités fondamentales qui les divisent. Des outils permettent pourtant d'étudier les rapports de pouvoir dans le système territorial, parmi lesquels le modèle centre-périphérie (Reynaud, 1981). Il s'agit d'un outil d'analyse dit « systémique » en ce qu'il permet d'étudier, dans un milieu donné, les relations entre les éléments dudit système, éléments ici discriminés en deux groupes : les *centres* et les *périphéries*. *Centres* et *périphéries* sont intrinsèquement liés par des rapports asymétriques de dépendance et de domination. L'interaction dynamique entre les *centres* et les *périphéries* fait rentrer le couple dans une perspective dialectique et relative (le *centre* existe parce qu'il y a une *périphérie*, et inversement) qui permet l'analyse systémique.

Si l'on mobilise un tel cadre d'analyse, des questions se posent immédiatement : si des rapports de domination existent entre les territoires, qu'en est-il d'une quelconque égalité entre eux ? Qu'en est-il de leurs structures de dialogue, si nécessaires à leur mise en cohésion dans un modèle d'aménagement en réseau qui se déploie ? Pour reprendre les présupposés qui permettrait l'avènement d'un « âge transactionnel » : tous les territoires ont-ils vraiment les mêmes capacités à émettre des projets et à négocier avec leurs pairs ? Tous les territoires peuvent-ils vraiment être solidaires les uns des autres dans un contexte de compétition

généralisée ?

2) Méthodologie : appliquer le modèle centre-périphérie au cas de la Région Occitanie pour étudier les relations inter-territoriales

Pour investiguer sur ces thèmes, nous développons dans notre thèse une démarche méthodologique renvoyant à une triple perspective systémique, monographique et comparative. Nous observons les dysfonctionnements du système territorial depuis les périphéries, en nous appuyant sur l'étude de six communautés de communes représentatives des espaces de faibles densités en Région Occitanie (voir Figure 1) (pour les critères de sélection et une approche narrative de chacun des terrains d'études, voir le Chapitre 3.B. de la thèse).



Figure 1 : Les six communautés de communes étudiées, en Région Occitanie.

Nous avons là les éléments du système à l'étude : les centres, que sont les métropoles toulousaines et montpelliéraines, les périphéries, que sont les intercommunalités étudiées, et le milieu dans lequel elles se situent, la Région Occitanie. Ces intercommunalités sont situées à l'orée des grandes aires urbaines du Zonage en Aire Urbaine de l'Insee (à l'exception de Quercy Vert-Aveyron, qui fait partie de l'aire urbaine de Montauban). Il s'agit par conséquent de territoires qui ne bénéficient pas d'une proximité immédiate aux métropoles et dont le nombre

d'actifs-navetteurs est limité – d'où, justement, le classement hors couronne des aires urbaines de l'Insee, relatif à ce facteur. Ainsi, ce sont des périphéries qui bénéficient peu d'une redistribution des revenus par ce biais (soit la dépense supposée en périphérie de revenus générés en centralité par les actifs-navetteurs). Nous observons donc des territoires dont les éventuels effets d'entraînements issus des métropoles ne relèvent pas d'une telle circulation des richesses, étant situés hors des bassins d'emplois métropolitains.

Puisqu'il s'agit de ne pas tomber dans l'écueil de n'analyser les périphéries qu'à l'aune de leur relation au centre, nous avons étudié l'organisation interne de chaque terrain d'étude – notamment les raisons de leurs constructions politiques et des fusions qui ont été menées –, et les dynamiques démographiques et socio-économiques qui les traversent. Le traitement des données statistiques (Insee) nous donne à voir la diversité des trajectoires territoriales des terrains d'étude. En explorant quelques indicateurs relatifs à la théorie de la base, par rapport à la moyenne régionale, les six terrains d'étude ont une propension générale à être plus dépendants aux revenus de transfert de l'État (revenus publics, résidentiels et prestations sociales), et ce de plus en plus (pour le détail de l'analyse des données, voir le Chapitre 3.C. de la thèse). Cette situation paraît paradoxale, alors que l'État semble se retirer des territoires. Il est pourtant présent, et peut même être d'un soutien majeur par ces flux. Cela dit, ce n'est pas pour autant que les territoires acquièrent les moyens de leur autonomie – « autonomie » étant à entendre ici comme la capacité à s'auto-déterminer à travers la production d'un projet de territoire local et par la capacité à le mettre en œuvre *via* des politiques publiques adaptées.

Enfin, l'objet étant d'observer les pratiques de l'inter-territorialité, nous avons procédé à une revue de la littérature grise locale (c'est-à-dire les études et documents de planification des différentes institutions – voir la section bibliographique dédiée dans la thèse) et, surtout, nous avons recueilli les points de vues des acteurs locaux grâce à une large enquête qualitative. Nous avons conduit des entretiens semi-directifs auprès de 100 acteurs des communautés de communes étudiées, les interrogeant sur leurs représentations concernant leurs rapports au territoire, leurs rapports à la ville, et enfin sur les évolutions, selon eux, de ces rapports. En suivant Nicole Matthieu dans sa méthode (Matthieu, 2004), le principe est de mettre en œuvre une analyse des représentations pour repérer les décalages entre les modèles de gestion des territoires et les dynamiques réelles du changement socio-spatial. Ainsi, le panel est décomposé en deux sphères : la sphère technico-administrative, comprenant les élus et techniciens des différents échelons territoriaux (effectifs : 50), et la sphère socio-professionnelle, comprenant les acteurs socio-professionnels et associatifs (effectifs : 50). La retranscription intégrale des

entretiens a donné lieu un corpus de plus de 1200 pages permettant l'intégration de nombreux verbatim dans les développements analytiques de la thèse.

3) Les résultats

a) Des périphéries incapables de produire du projet de territoire

Les périphéries sont censées être en capacité de porter des projets de territoires autour desquels elles articulent des stratégies de différenciation et la définition de ressources territoriales. Celles que nous avons étudiées en sont aujourd'hui incapables. Incapables, en tout cas, de répondre entièrement à la triple injonction qui leur est faite de se raconter (c'est le *récit territorial*), de se projeter (c'est le *projet de territoire*) et de définir des politiques publiques en fonction du récit qu'elles font d'elles-mêmes (c'est l'*action locale*). Les moyens humains et financiers des communautés de communes sont trop limités pour y répondre correctement.

Les communautés de communes, restant compétentes en matière de développement économique et d'aménagement de l'espace, tentent tout de même de déployer des stratégies. Partout sont présents les référentiels associés à la mise en place de zones d'activités, à la résidentialisation et à la touristification (ou mise en tourisme), visant à attirer les revenus sur place. L'économie présentielle, présentée comme un support de développement majeur pour (et par) nombre de territoires, comporte pourtant des limites importantes : i) l'instauration d'une logique de rente corrélée à un délaissement de la base productive ; ii) la génération de compétition inter-territoriale ; iii) une circulation des richesses difficilement vérifiable et quantifiable à l'échelle locale. Les stratégies des communautés de communes sont finalement peu territorialisées et leur efficacité semble toute relative. Nous les qualifions de « génériques ». Les périphéries ne sont donc pas en capacité de se raconter et de se penser au futur. Le projet ne fait pas le territoire institutionnel aujourd'hui, et inversement, malgré la logique à l'œuvre selon laquelle le projet est la pierre angulaire de la construction des politiques publiques. Autant d'éléments nous amènent à énoncer que nous assistons, plutôt qu'à une différenciation des périphéries, à leur standardisation.

b) Un renversement des rôles entre l'État et la Région auprès des périphéries

Les rapports entre les territoires et l'État sont conflictuels. Une partie de la tension naît du retrait apparent de l'État quand les territoires locaux lui sont dépendants. La dépendance est directement liée aux politiques d'aménagement orientées vers les périphéries, ou la dépendance est indirecte, *via* les revenus de transferts de l'État (revenus publics, résidentiels et prestations

sociales). À cela s'ajoute une instabilité des systèmes d'aides de l'État et des financements qui varient d'une année à l'autre, générant du stress territorial. Malgré tout, l'État reste présent : il restructure son action auprès des territoires en ayant recours au gouvernement à distance (Epstein, 2006) – avec des outils comme les appels à projets, les labels, les indicateurs de performance – et en continuant de contractualiser avec les territoires locaux (Contrats de Ruralités, Contrats de Relance et de Transition Écologique). C'est le retour de l'État, dont les finalités sont peu claires : quelle logique guide l'action de l'État auprès des territoires ?

La Région quant à elle, avec l'exemple de la Région Occitanie, est censée coordonner les territoires infra-régionaux et jouer le rôle d'interface avec l'État. La réforme qui a mené à la fusion des Régions a contribué à son éloignement vis-à-vis des territoires. Apparaissent des problèmes de représentativité et une difficulté d'accès à l'ingénierie régionale. Ce mouvement trouve un écho en ce qu'en parallèle, la Région Occitanie choisit de rationaliser son action. Elle normalise son rapport aux territoires infra-régionaux en contractualisant plutôt avec les structures supra-communautaires (Pays, PETR et PNR) qu'avec les communautés de communes. La contractualisation avec les territoires périphériques est dès lors médiatisée par les structures supra-communautaires, et les acteurs des institutions locales déplorent les difficultés qu'ils rencontrent à financer des projets qui ne sont pas prévus dans ces contrats. Les communautés de communes qui ne sont pas intégrées dans une telle structure sont exclues d'une grande partie des financements Région, transitant par ces contrats. Cela provoque la création de structures supra-communautaires dites « de guichet » qui n'ont pour vocation que la contractualisation avec la Région et à flécher ses financements, structures qui ne sont fondées sur aucun projet. En médiatisant ses relations, la Région ajoute une interface entre elle et le bloc local, ajoutant *in fine* au sentiment d'éloignement. Pour terminer, notons que le Schéma Régional d'Aménagement porté par la Région (le SRADDET) est désormais prescriptif : il s'impose aux documents d'urbanismes locaux dans la hiérarchie des normes. Cela participe de la défiance des acteurs locaux vis-à-vis de la nouvelle Région.

Finalement, l'État se voit attribuer les caractères de proximité, d'adaptation et de négociation qui sont habituellement attribués à la Région. Et leurs rôles de s'inverser, questionnant sur le futur de l'organisation territoriale : quels rôles de l'État et de la Région dans l'articulation du dialogue avec les territoires ? Et surtout, à quelles fins ? Enfin, rappelons après ces considérations que ni l'État ni la Région ne s'occupent d'organiser les relations horizontales entre centres et périphéries. Ces derniers doivent dialoguer, se coordonner, s'auto-organiser alors qu'ils sont tenus par des rapports de domination.

c) Les relations inter-territoriales horizontales : vers une compétition généralisée

Malgré le volontarisme affiché par certains et quelques démarches en cours, le dialogue en est presque au point mort entre centres et périphéries. À cela, plusieurs raisons, qui portent tant sur la forme, c'est-à-dire sur les outils de l'inter-territorialité, que sur le fond, c'est-à-dire sur les motivations à pratiquer l'inter-territorialité.

Des outils existent pour favoriser le dialogue inter-territorial, dont un bien connu : le contrat de réciprocité. Il lie une intercommunalité ou un Pays à une Métropole, et s'articule autour de plusieurs thématiques. Ce dispositif créé en 2015 a connu un succès très relatif, puisqu'en 2019 seuls six contrats ont été signés en France. Le contrat de réciprocité signé entre Toulouse Métropole et le Pays Portes de Gascogne (Département du Gers) en est souvent cité comme l'exemple-type. Ce type de contrats n'ouvre pas droit à l'obtention de crédits pour mettre en œuvre des actions. Il est uniquement organisationnel. La seule incitation qui existe est une facilitation de l'obtention de crédits ultérieurs. Nous avons pu observer, en pratique, que l'enjeu du territoire périphérique qui contractualise avec le centre est de se positionner avant les autres vis-à-vis du marché local qu'est la Métropole. Et c'est le centre qui est gagnant : la mise en concurrence des périphéries lui est profitable puisqu'il est en situation de monopsonne (soit une situation de monopole inversée où il n'y a qu'un seul demandeur, mettant en concurrence les multiples offreurs). Le centre est donc en situation de déterminer à son avantage les conditions de la contractualisation avec les périphéries.

Les intérêts de la périphérie pour laquelle un acteur travaille valent mieux que les intérêts des périphéries en général, ou du système dans son ensemble. La concurrence systémique apparaît : puisque le développement d'un territoire dépend de sa capacité à bénéficier des effets d'entraînement du centre, l'objectif est de maximiser les flux, quitte à ce que ce soit au détriment des autres, de tels flux étant limités (le nombre d'excursionnistes urbains n'est pas étirable à l'infini).

Si les périphéries sont ainsi mises en concurrence, n'assiste-t-on pas à l'avènement d'un nouvel égoïsme territorial ? Une situation où chacune d'entre elles devra se marchander mieux que sa voisine pour profiter des effets d'entraînements du centre ?

Conclusion : Vers un nouveau récit territorial

Pour résumer, nous sommes dans un contexte de réformes qui tendent à faire prévaloir un modèle d'aménagement où la cohésion des territoires et la résorption des inégalités reposent sur leurs capacités à intégrer le système, à la fois par le portage d'un projet local, par une

solidarité de fait entre les territoires et par un dialogue inter-territorial.

Aucun de ces présupposés ne tient face à l'étude du système territorial depuis les périphéries, qui permet la démonstration d'une concurrence généralisée dans un système territorial qui se libéralise et au sein duquel la solidarité est évincée au profit de la réciprocité. Deux voies s'offrent à nous.

La première voie est celle de la réforme interne. Nous pouvons éventuellement persister dans ce modèle et considérer que les limites actuelles à l'inter-territorialité sont dépassables, en usant des bons outils. Pour appuyer la détermination des projets locaux des périphéries, ce peut être un accroissement de leurs moyens humains et financiers, par exemple. C'est l'un des enjeux du Programme Petites Villes de Demain, qui permet plus d'ingénierie territoriale locale. En ce qui concerne l'inter-territorialité verticale ou horizontale, des mesures peuvent être prises pour améliorer le dialogue et la concertation, ce qui semble nécessiter des incitations financières au vu du manque d'engouement pour la contractualisation qui n'ouvre pas droit à des crédits supplémentaires (comme les Contrats de Réciprocité).

La seconde voie est celle d'une réforme générale de l'organisation territoriale. Nous pouvons ainsi considérer que le modèle auquel nous nous référons possède des impasses intrinsèques, infranchissables. La première d'entre elles étant la perpétuation de rapports de domination entre des centres et des périphéries, dans un contexte de compétition généralisée, qui empêche et empêchera toujours la construction d'une alliance des territoires et d'une solidarité inter-territoriale. L'analyse d'un paradoxe qui empêche une évolution vers une organisation territoriale plus vertueuse nous amène à considérer sérieusement cette seconde voie. En effet, alors même qu'il est toujours plus question de concertation et de participation citoyenne, la démocratie représentative et la technicisation croissante de l'aménagement empêche une appropriation collective des projets des territoires et de la détermination de leurs liens. Les solutions seraient alors à trouver dans une autre manière de faire du politique, et c'est tout un changement sociétal qui est en jeu. Dès lors, il faudrait construire un autre modèle, autour d'un autre récit territorial, aux échelles locale, nationale et internationale, récit dans lequel chaque territoire, quel qu'il soit, ait sa place et ait un rôle à jouer. Ce récit, beaucoup aujourd'hui tentent de l'écrire (entre autres : Bouba-Olga 2019, Jousseau, 2021) ; reste peut-être maintenant à ce que le débat dépasse la seule sphère académique pour que la construction du récit collectif soit partagée par le plus grand nombre.

Bibliographie du Résumé de Thèse :

BOUBA-OLGA Olivier, 2019, *Pour un nouveau récit territorial*, PUCA, Collection Les conférences POPSU, 29 p.

BOUBA-OLGA Olivier et GROSSETTI Michel, 2018, *La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ?* [En ligne] URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01724699/>

BOUBA-OLGA Olivier et GROSSETTI Michel, 2014, « L'avantage économique apparent des métropoles : un problème de méthode de calcul ? », *Question de Méthode* [En ligne] URL : <http://methode.hypotheses.org/164>.

DAVEZIES Laurent, 2008, *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Éditions du Seuil, 110 p.

DAVEZIES Laurent et PECH Thierry, 2014, *La nouvelle question territoriale*, Terra Nova, 30 p.

DESJARDINS Xavier et VANIER Martin, 2017, « Pistes pour une refondation, urgente, de l'aménagement du territoire », *Telos* [En ligne] URL : <https://www.telos-eu.com/fr/societe/pistes-pour-une-refondation-urgente-de-lamenagemen.html>

EPSTEIN Renaud, 2006, « Gouverner à distance. Quand l'État se retire des territoires », *Esprit*, n°11, pp. 96-111.

JOUSSEAUME Valérie, 2021, *Plouc Pride. Un nouveau récit pour les campagnes*, Éditions de l'Aube, 304 p.

LÉVY Jacques et LUSSAULT Michel, 2013, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Éditions Belin, Paris, 1228 p.

MATHIEU Nicole, 2004, « Les relations ville-campagne : quel sens, quelle évolution ? », *Pour* [En ligne] URL : <https://www.researchgate.net/publication/305390082>

REYNAUD Alain, 1981, *Société, espace et justice. Inégalités régionales et justice socio-spatiale*, Presses Universitaires de France, Paris, 263 p.

RIEUTORT Laurent, 2017, « La ruralité en France : des potentiels oubliés ? », *Populations et Avenir*, vol. 1, n°731, pp. 4-7.

TALANDIER Magali, 2012, « L'émergence des systèmes productivo-résidentiels ». *Colloque de l'ASRDLF*, France, [En ligne] URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00903299>

VANIER Martin, [2008] 2010, *Les pouvoirs des territoires, essai sur l'interterritorialité*, Editions Economica, Paris, 184 p.

Desservir la banlieue

Métropolisation et relégation des quartiers d'habitat social dans l'agglomération lyonnaise (1959-2019), 809 p.

-Résumé de la thèse-

Résumé court :

Comment interpréter la longue absence du métro et du tramway pour desservir les quartiers populaires les plus denses de l'agglomération lyonnaise ? Envisagées dès la construction des grands ensembles dans les années 1960, ces infrastructures de transport tardent toujours à connecter la banlieue. C'est en particulier le cas de Vaulx-en-Velin, commune de 50 000 habitants de la première couronne lyonnaise, la plus pauvre du département du Rhône. Dans cet ancien bastion communiste, le métro est arrivé en 2007, mais à plusieurs kilomètres des quartiers populaires. Cette énigme localisée interroge en fait les mécanismes de la distribution inégalitaire des ressources publiques. La résoudre suppose de se confronter à des processus sociaux et politiques essentiels au premier rang desquels l'autonomisation de la sphère politique et la médiation des intérêts sociaux dans les espaces de gouvernement. En revenant sur les reconfigurations de l'action publique urbaine et sur les reformulations successives du problème des quartiers, cette thèse apporte un éclairage sur l'évolution des processus de représentation des intérêts des classes populaires, des façons de les servir ou de les desservir.

Mots clés :

Quartiers populaires ; transports en commun ; représentation ; gouvernement urbain ; municipalité ; intercommunalité ; élus locaux ; mobilité urbaine ; inégalités ; ségrégation socio-spatiale.

Présentation de la thèse :

La thèse a pour ambition de montrer, à travers une enquête localisée de type monographique, les mécanismes de production des inégalités socio-spatiales en décrivant les processus multifactoriels qui maintiennent les classes populaires à distance de l'orientation des principaux budgets publics et des enjeux qui leur sont associés.

Le parti-pris analytique propose un double décentrement du regard sur l'action publique métropolitaine lyonnaise. La métropole est d'abord étudiée depuis ses marges : les quartiers populaires et en particulier une commune de banlieue, Vaulx-en-Velin. L'action publique est ensuite étudiée depuis un secteur supposé technique : les transports en commun.

Ces focales n'ont rien d'anecdotique. Elles permettent une lecture décalée à propos d'une métropole lyonnaise fréquemment racontée sur le ton de la *success story* à imiter. Plus que d'autres institutions urbaines, la métropole de Lyon serait le résultat d'une histoire intercommunale

associant une intégration territoriale et sectorielle sans pareil. L'essentiel des forces politiques, mais aussi des élites économiques et culturelles locales se serait fédéré pour faire advenir l'un « des gouvernements métropolitains les plus puissants en Europe »¹ témoignant de fortes capacités d'action publique. Lieu de concentration des richesses, la métropole lyonnaise incarne pourtant aussi un autre aspect du développement urbain qui fait des villes dites compétitives des espaces ségrégués où la précarisation des classes populaires est manifeste². Commune parmi les plus pauvres de France, avec le revenu médian le plus bas du Rhône et un taux de pauvreté record, Vaulx-en-Velin en offre un exemple. Cette commune industrielle et populaire n'est pas intrinsèquement mise au ban de la métropole. Le maire et les agents municipaux se sont bel et bien investis avec succès dans les politiques publiques portées par les institutions métropolitaines, et ce malgré leur ancrage au centre droit. Dans ce bastion historique du communisme municipal, cette intégration communautaire est concomitante d'un éloignement entre les représentants politiques locaux et les classes populaires, surreprésentées à Vaulx-en-Velin. Aussi, la commune est-elle célèbre pour ses « émeutes » de 1990, dont la médiatisation a constitué un support à la diffusion de nouvelles grilles de lectures du problème des « quartiers » en France³, et d'une question sociale reformulée en termes d'exclusion et de peuplement. Lorsque la ville est prise par le parti socialiste en 2014, la maire élue rassemble moins de 10 % des inscrits sur les listes électorales au premier tour, alors même que la part des étrangers est supérieure à 20 % des habitants.

Si bien des pistes ont été explorées pour comprendre le désamour des classes populaires à l'égard des modalités les plus institutionnalisées de la participation politique⁴, c'est la façon dont leurs intérêts sont interprétés et traduits dans les espaces de gouvernement qui alimente l'enquête. Mon enquête cherche à saisir ainsi les circuits de la médiation de ces intérêts sociaux à partir des politiques de transport en commun. Géré par une entité publique *ad hoc*, un syndicat dont les contours évoluent à travers le temps, ce secteur mobilise l'un des plus importants budgets locaux⁵. Les capacités d'investissement en la matière sont d'ailleurs fréquemment saisies pour témoigner des « performances remarquables »⁶ de la gouvernance métropolitaine lyonnaise. Paradoxalement, ce secteur clé a échappé à l'intégration institutionnelle métropolitaine pour demeurer arbitré à bonne distance du débat public. En reprenant les questions essentielles des approches néomarxistes de la sociologie urbaine, le réseau de transport urbain offre une traduction spatiale de la distribution socialement différenciée des ressources publiques. En comprendre les logiques m'a toutefois conduit à mobiliser une sociologie du pouvoir local attentive aux évolutions des institutions et des acteurs – administratifs, experts et politiques – qui les peuplent, ainsi qu'une sociologie des

¹ Déborah GALIMBERTI, Sylvaine LOBRY, Gilles PINSON et Nicolas RIO, « La métropole de Lyon. Splendeurs et fragilités d'une machine intercommunales », *Hérodote*, 2014, n° 154, p. 191.

² Marion CARREL, Paul CARY et Jean-Michel WACHSBERGER (dir.), *Ségrégation et fragmentation dans les métropoles : perspectives internationales*, Villeneuve-d'Ascq, France, Presses universitaires du Septentrion, 2013.

³ Sylvie TISSOT, *L'État et les quartiers : genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, 2007.

⁴ Citons par exemple : Julien TALPIN, *Bâillonner les quartiers. Comment le pouvoir réprime les mobilisations populaires ?*, Ronchin, Éditions Les Étaques, 2020 Rémi LEFEBVRE et Frederic SAWICKI, « Le peuple vu par les socialistes », in *La démobilisation électorale*, La Dispute., Paris, 2005, p. 69-96 ; Raphaël CHALLIER, *Simple militants. Comment les partis démobilisent les classes populaires*, Paris, Presses Universitaire de France, 2021.

⁵ Le budget du Syndicat mixte des transports en commun pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) – devenu établissement public en 2022 – s'élève aujourd'hui à près d'1,4 milliard d'euros par an. Depuis 2015, il gère ainsi le quatrième budget de la région Auvergne-Rhône-Alpes, toutes institutions confondues. Seuls la Métropole de Lyon, la Région et le Département de l'Isère ont un budget supérieur.

⁶ Yves CROZET, Bruno Faivre D'ARCIER, Aurélie MERCIER, Guillaume MONCHAMBERT et Pierre-Yves PÉGUY, *Réflexions sur les enjeux de la gratuité pour le réseau TCL* [Rapport], Lyon, France, SYTRAL ; LAET, 2019.

problèmes publics à même de renseigner les reformulations des enjeux de desserte de la banlieue populaire autour desquels se nouent des consensus. Le propos s'inscrit à cet égard dans le sillage des travaux sur l'intercommunalité en France. Si l'appropriation de ces institutions par les élus est peu propice à l'expression des antagonismes sociaux, l'action publique qui se déploie à ces échelles porte aussi une réforme plus fondamentale du régime démocratique⁷.

L'évitement des quartiers populaires par les infrastructures de transport les plus dispendieuses est une illustration parmi d'autres de la distribution désavantageuse des ressources publiques à l'égard des classes populaires. Mais si la thèse entend participer à cette démonstration, elle vise surtout à en comprendre les ressorts. Dans l'agglomération lyonnaise, le cas de la desserte en transport en commun de Vaulx-en-Velin est édifiant. En effet, la connexion aux réseaux de métro et de tramway à la fin des années 2000 s'est réalisée à plusieurs kilomètres de distance des principaux quartiers d'habitat social, pourtant parmi les plus densément peuplés de l'agglomération. Cinq décennies séparent cette desserte de l'implantation de la zone à urbaniser en priorité (ZUP) qui a permis la construction de ces quartiers dans les années 1960. Cinq décennies séparent aussi cette desserte de l'intégration de la commune à l'intercommunalité lyonnaise, à travers sa communauté urbaine et son syndicat des transports. De 1960 à 2020, la période couverte par l'enquête met ainsi en perspective trois dynamiques : l'intégration intercommunale – celle du territoire, mais aussi du personnel politique et administratif local –, le déclin de la banlieue rouge lyonnaise et l'accroissement de la ségrégation urbaine. Les reconfigurations institutionnelles de l'action publique sont appréhendées en identifiant des processus de décision et de mise à l'agenda au sein des espaces municipaux et métropolitains – qu'il s'agisse de l'intercommunalité et ses structures satellites ou de l'État local. Des mises en perspectives ponctuelles ou plus systématisées avec d'autres quartiers populaires de l'agglomération, en particulier la ZUP des Minguettes dans l'autre fief communiste local de Vénissieux, permettent de faire ressortir des variables explicatives par-delà la monographie.

Pour cela, la thèse mobilise différents matériaux. Mon enquête puise d'abord auprès d'archives institutionnelles, de la municipalité de Vaulx-en-Velin, de la communauté urbaine et de la communauté urbaine, du département du Rhône et de la métropole de Lyon ou encore de différents ministères. Il mobilise aussi des entretiens semi-directifs menés auprès d'agents, d'élus, mais aussi de militants et responsables politiques. Enfin, l'immersion sur le terrain d'enquête a permis de mobiliser des données ethnographiques issues d'observations participantes réalisées au moyen d'une CIFRE⁸ au sein des services municipaux de Vaulx-en-Velin. Des articles de presse et quelques archives privées viennent compléter le corpus.

Articulation de la démonstration :

La première partie (1959-1977) appréhende la mise à l'agenda avortée d'un problème de desserte de la ZUP de Vaulx-en-Velin lors de sa construction. Ce vaste chantier de près de 10 000 logements est contemporain de l'institution de la communauté urbaine de Lyon. L'appropriation de la réforme intercommunale par les édiles des villes centres (Lyon et Villeurbanne) met à mal les ressources du

⁷ Fabien DESAGE, « Le gouvernement des métropoles, laboratoire de la post-démocratie », in Lorenzo BARRAULT-STELLA, Brigitte GAÏTI et Patrick LEHINGUE (dir.), *La politique désenchantée ? Perspectives sociologiques autour des travaux de Daniel Gaxie*, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 263-282.

⁸ La convention industrielle de formation par la recherche a été le premier mode de financement de ma thèse, me permettant d'être contractuel de la ville de Vaulx-en-Velin de 2014 à 2017.

communisme municipal. Elle conduit les élus de Vaulx-en-Velin à politiser les politiques urbaines et l'institution communautaire en relayant certains enjeux auprès de la population.

Un premier chapitre aborde la place des transports dans le projet de la ZUP. À rebours de certaines images éculées sur les grands ensembles, ce programme d'aménagement est négocié par l'État et une municipalité disposant de ressources telles qu'un fort ancrage dans les milieux populaires et des réseaux partisans implantés dans les milieux des politiques urbaines. **Le deuxième chapitre** s'intéresse à l'émergence de la scène intercommunale dont dépend désormais le sort des transports collectifs dans la banlieue populaire. Le maintien du syndicat des transports, à contre-courant de la réforme territoriale, renforce les hiérarchies entre élus locaux, au détriment des projets les plus ambitieux pour les villes de banlieue.

La deuxième partie (1977-1997) s'intéresse au processus d'intégration progressive, d'une part de la commune de Vaulx-en-Velin à l'agenda des politiques de transport, et d'autre part du personnel politique et administratif municipal aux espaces de décision des politiques urbaines. Le consensus communautaire relatif qui s'établit ainsi en faveur d'un investissement sur la banlieue s'inscrit dans une reformulation des problèmes publics à partir d'enjeux de peuplement.

Le troisième chapitre s'attache à montrer que ce nouveau problème propre à la banlieue populaire s'inscrit au carrefour des prémisses de la politique de la ville portée par certains segments de l'État, d'une reconfiguration politique qui alimente la réception municipale du problème de la « concentration » des immigrés postcoloniaux, ainsi que d'une ouverture des politiques intercommunales vers la banlieue. **Le quatrième chapitre** revient en particulier sur la façon dont cette intégration du personnel politique et administratif aux enjeux d'agglomération est affaire de renouvellement des pratiques politiques. Les nouvelles ressources municipales qui en sont issues, sont concentrées dans les mains du maire qui s'autonomise du parti communiste, mais perd également, comme en d'autres lieux, en capacité d'encadrement auprès de nouvelles formes de mobilisations populaires qui émergent dans les grands ensembles de la commune. Ces derniers ne sont plus l'épicentre des projets urbains ou de transport.

La troisième et dernière partie (1997-2019) appréhende les ressorts d'une dépolitisation des politiques de transport en commun, diluées dans un champ plus vaste de la mobilité urbaine et du développement territorial. Alors que la desserte de la première couronne lyonnaise est désormais au cœur de l'agenda métropolitain, la relégation des quartiers d'habitat social se comprend à l'aune d'une préservation des espaces confinés d'arbitrage des principaux budgets intercommunaux et d'une catégorisation des intérêts des classes populaires dans le cadre de politiques « sociales ».

Le cinquième chapitre examine la réorientation des priorités d'investissements en transport en commun qui s'opère au détriment des quartiers populaires alors que les institutions d'agglomération basculent à gauche en 2001. Il met en exergue le paradoxe de l'ouverture de scènes de concertation en matière de transport alors que les processus de décision sont maintenus confinés tant au niveau communautaire qu'au niveau municipal à Vaulx-en-Velin. Cumulant désormais différents mandats et ressources notabiliaires, son maire participe largement à la priorisation des investissements sur les espaces réputés les plus à même de générer une attractivité territoriale. **Le sixième chapitre** clos la thèse par l'appréhension des procédés de justification d'une prise en charge à part des « mobilités » des classes populaires dans le cadre de politiques dites « sociales ». Il s'agit en particulier d'appréhender les nouveaux espaces des politiques de mobilités entretenus par un secteur du développement urbain dans lequel se mêlent les agents des différentes institutions locales. Ces procédés entretiennent paradoxalement l'imperméabilité des principaux budgets d'investissement à l'égard de ces enjeux.

Résultats :

Ma thèse confirme l'hypothèse selon laquelle la distribution inégalitaire des ressources publiques, désavantageuse pour les classes populaires, est directement liée à un affaiblissement de la médiation des intérêts de ces groupes dans l'action publique.

Le premier résultat est d'abord empirique. L'éloignement spatial entre la localisation des infrastructures de transport les plus coûteuses et les quartiers d'habitat social s'observe sur les cinquante années étudiées. Je parle à cet égard d'évitement des quartiers d'habitat social pour insister sur l'existence de projets de desserte en transport en commun depuis la construction des grands ensembles et le fait qu'ils soient portés par presque tous les acteurs intervenant dans le champ de l'expertise. Ceci me conduit **au deuxième résultat de ma thèse** : l'abandon de ces projets s'explique par les mécanismes de confinement du pouvoir local, c'est-à-dire par l'occultation des discussions qui président à la distribution des principaux budgets locaux. La première période que j'ai étudié illustre la façon dont l'institution de la communauté urbaine et plus encore le maintien du syndicat des transports renforcent les hiérarchies entre élus⁹. Ces institutions font échec à l'enregistrement d'un problème de desserte des habitants des grands ensembles¹⁰, porté par la municipalité communiste et certains représentants de l'État. Mais la marginalisation des élus de banlieue ne demeure pas la variable explicative de la non mise à l'agenda des infrastructures de transport sur ces territoires. **Mon troisième résultat** porte ainsi sur ce que l'intégration du personnel de la banlieue rouge à l'intercommunalité fait à la représentation des intérêts des classes populaires. Sur mon terrain, cette intégration est adossée à de nouveaux cadrages, c'est-à-dire à une reformulation des problèmes et des objectifs capables d'emporter des consensus¹¹. L'enjeu d'équipement des classes populaires cède le pas à celui de la dispersion d'une partie d'entre elles : notamment celles issues de l'immigration postcoloniale. C'est donc comme politique de peuplement que les infrastructures de transport sont envisagées afin d'attirer de nouvelles populations. Parallèlement, le rapprochement entre la politique municipale de Vaulx-en-Velin et l'agenda intercommunal se précise avec le renouvellement du personnel politique et administratif. Pour les élus, l'accès aux institutions métropolitaines renforce les leviers d'action sur la commune¹², tandis que le parti a perdu son implantation dans les quartiers populaires. Ces espaces ne sont plus tant pourvoyeurs de légitimité politique. **Ma thèse renseigne finalement** un processus de dualisation de l'action publique, résultat d'une représentation des intérêts des classes populaires qui ne se réalise plus qu'à travers les cadrages et catégories des politiques sociales. En matière de transport, cette dualisation explique l'absence d'investissements significatifs dans les quartiers d'habitat social, en déplaçant le traitement de la mobilité des classes populaires dans les espaces administratifs des politiques sociales territorialisées.

⁹ Antoine LÉVÊQUE, « Une confiscation institutionnelle de l'intercommunalité : la permanence du syndicat des transports urbains lyonnais (1959-1974) », *Revue française d'administration publique*, 2019, N° 172, n° 4, p. 1027-1042.

¹⁰ Antoine LÉVÊQUE, « Un problème de desserte des banlieues populaires ? Un rendez-vous manqué de la constitution de l'intercommunalité à Lyon (1964-1983) », *Revue Gouvernance*, 2021, vol. 18, n° 1, p. 84-110.

¹¹ Antoine LÉVÊQUE, « Des tramways en banlieue pour qui ? Entre intégration métropolitaine et relégation des grands ensembles dans l'agglomération lyonnaise », *Géocarrefour*, 2017, vol. 91, n° 3.

¹² Antoine LÉVÊQUE, « Le gouvernement métropolitain de la banlieue lyonnaise à l'aune des politiques de transport urbain : sociohistoire d'une relégation », *Métropoles*, Hors-série 2018 ; Antoine LÉVÊQUE, « En quête de banlieues attractives. Les conditions locales de la réception de modèles urbains : le cas du Carré de Soie à Vaulx-en-Velin », *RIURBA*, juin 2019, n° 7.

Prix de thèse sur la ville

17e édition – 2022

« Les quartiers anciens de Lyon, un exemple pour étudier la dynamique des inégalités socio-économiques des territoires »

Camille Michel

Résumé de la thèse

Introduction	2
Contextualisation.....	3
L’objet de recherche, les questionnements et les hypothèses de recherche	3
Méthodologie.....	6
Les principaux résultats.....	8
Une mesure de la transformation sociale des Iris de Lyon	8
Une analyse qui met en évidence que les quartiers anciens constituent des espaces distincts des autres espaces de la ville.....	10
Une mise en parallèle des interventions publiques avec les transformations présentes dans les quartiers anciens	12
Conclusion.....	14
Bibliographie.....	14

Résumé de la thèse

Le travail de recherche intitulé « Les quartiers anciens de Lyon, un exemple pour étudier la dynamique des inégalités socio-économiques des territoires » a débuté en septembre 2016 et s'inscrit dans un dispositif CIFRE financé pendant trois ans. D'un point de vue disciplinaire, le doctorat était rattaché au champ de la géographie et a été scientifiquement encadré par Sébastien Oliveau, Maître de conférences, habilité à diriger des recherches à l'Université d'Aix-Marseille, et plus largement porté par l'UMR 7300 ESPACE (CNRS, Aix-Marseille Université, Université d'Avignon, Université de Nice). Il a été par ailleurs accueilli et soutenu par le bureau d'études Pluricité, dans le cadre d'une convention de R&D avec la ville de Lyon, et plus précisément avec la Direction du Développement Territorial (DDT) qui a fourni un soutien sur le terrain de réalisation de la thèse.

Introduction

Les interventions publiques sont présentes depuis longtemps dans les quartiers anciens, territoires où la question du peuplement est particulièrement sensible (Miot, 2013). En effet, les quartiers dégradés de centres anciens ont fait l'objet de traitements spécifiques depuis les années 1960 avec de grandes opérations de rénovation urbaine qui visaient à lutter contre l'habitat insalubre, suivies par des politiques de réhabilitation. Toutes ces actions ont eu tendance à évincer les catégories populaires et ont conduit à l'arrivée d'une population plus jeune, plus diplômée et de niveau économique plus élevé, phénomène désigné par le terme de gentrification (Collet, 2010). Aussi, les interventions publiques sont considérées dans ces territoires comme « une forme particulière de changement social » (Coing, 1966), pouvant produire des inégalités (Préteceille, 1995). Elles mettent en exergue les liens existants entre les transformations des quartiers anciens et les politiques publiques mises en œuvre.

Les « quartiers anciens » de la ville de Lyon sont depuis longtemps des territoires d'intervention de l'action publique. Ils ont fait l'objet de politiques de réhabilitation depuis les années 1970 et sont entrés dans la géographie prioritaire dans le cadre de la Politique de la Ville dans les années 1990. Ils ont ainsi connu au cours du temps de nombreuses transformations et depuis 2014 certains d'entre eux ne font plus partie de la géographie prioritaire. Les nombreuses actions menées ont favorisé le processus de gentrification et ont contribué à la modification du profil social des habitants de ces quartiers. Le contexte de forte attractivité du centre-ville et de pression immobilière a également contribué à leur transformation. Les quartiers anciens représentent donc un terrain intéressant pour appréhender les dynamiques de transformation des territoires et constituent l'objet même de ce travail de recherche. De façon plus générale, ce travail de recherche vise à interroger la question générale des dimensions spatiales des inégalités socio-économiques au travers l'étude de Lyon et de ses quartiers anciens.

Contextualisation

Ce travail de recherche porte sur les processus de transformation de l'espace à Lyon et sur la configuration spatiale de la ville aujourd'hui, tout en analysant la place qu'occupent les quartiers anciens dans ces dynamiques. Plus largement, ce sont les inégalités socio-économiques dans l'espace urbain que nous questionnons. Bien que le contexte théorique des inégalités ne constitue pas le cœur de ce travail, cela nous a néanmoins conduit à porter une réflexion sur le terme même d'inégalité, en faisant un détour par l'épistémologie de la notion dans plusieurs sciences humaines et sociales. Il est apparu que ces disciplines abordent différemment les inégalités et que dans certaines la notion de justice est inhérente à celle d'inégalité. Au vu de ces différents éléments, nous avons tenté d'affiner notre approche : nous avons pris le parti de nous centrer uniquement sur les inégalités pour mener notre étude sur la division sociale de l'espace avec une approche quantitative qui permet de décrire et mesurer les inégalités de répartition de la population. Par ailleurs, ce travail questionne le rôle des politiques publiques dans la dynamique de transformation des quartiers et invite à mobiliser les notions de justice spatiale et d'égalité qui légitiment l'action de l'Etat et des politiques publiques territorialisées. En évoquant la place du quartier ancien dans les politiques publiques ainsi que les conséquences des interventions publiques dans ceux de Lyon, ce sont les liens existants entre les politiques publiques, la mixité sociale et la gentrification que nous avons questionné.

L'objet de recherche, les questionnements et les hypothèses de recherche

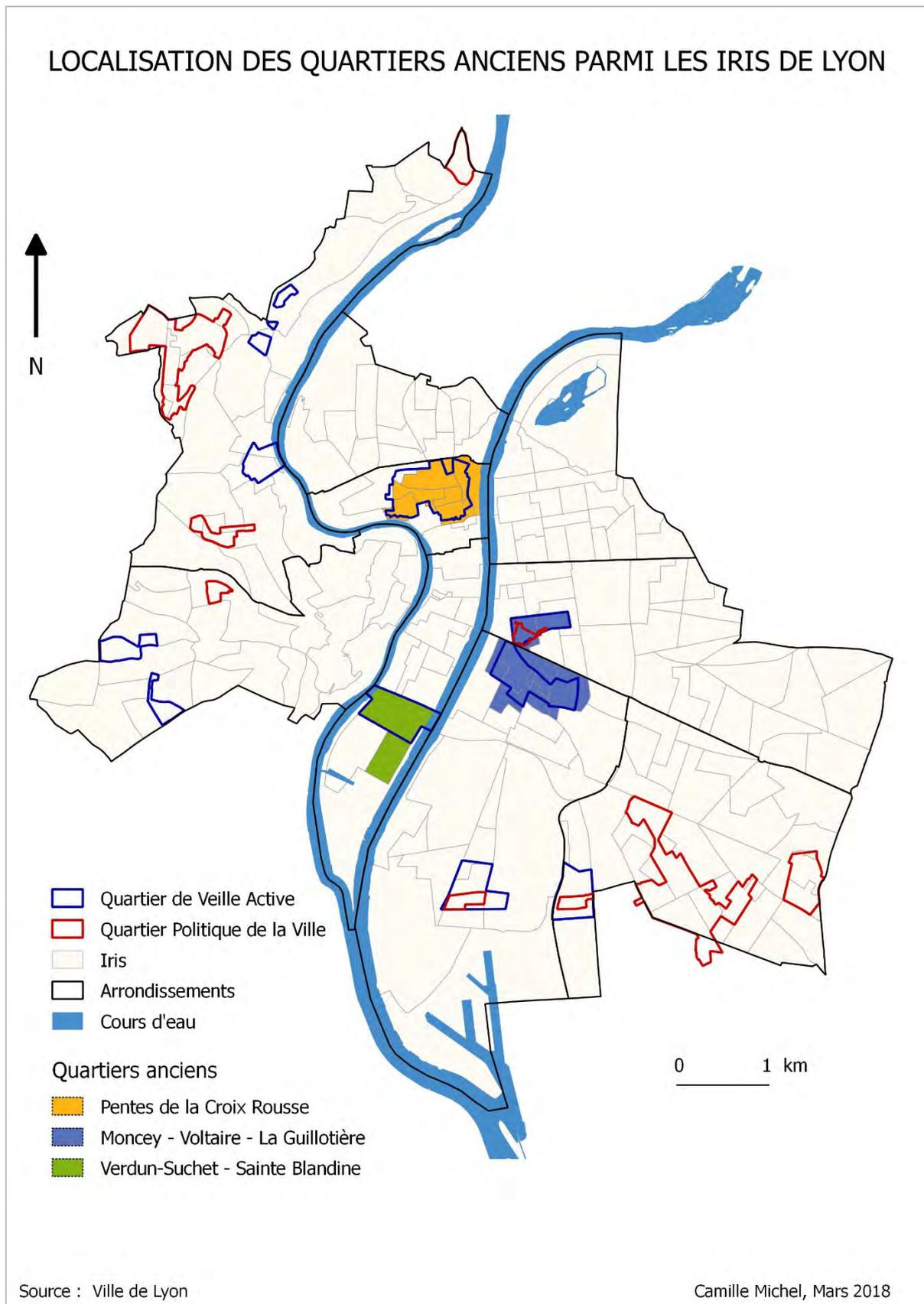
La notion de quartier est très présente dans les politiques urbaines, où le quartier est considéré comme un cadre d'action spécifique, une échelle de l'intervention politique (Authier, Bacqué et Guérin-Pace, 2007), et plus précisément comme une catégorie de l'action publique (Tissot, 2007). Il est depuis longtemps un des outils territoriaux au service des politiques publiques. Les quartiers constituent en effet une cible d'intervention précise dans un territoire délimité et il existe une multitude de procédure d'intervention. La politique de la ville illustre parfaitement cet usage territorial utilisant le quartier comme un objet spécifique. Elle s'illustre par une intervention spécifique sur les quartiers dits « en difficulté » (Authier, Bacqué, Guérin-Pace, 2007). Le quartier devient alors une catégorie de l'action publique à travers les dénominations telles que « quartiers sensibles », « quartier en difficulté », « quartier difficile » (Tissot S, 2007) ou encore « quartiers anciens ». Si ces interventions ont permis d'améliorer considérablement le parc résidentiel des quartiers anciens, modifiant ainsi leur image et faisant d'eux des espaces attractifs, elles ne sont pas sans conséquence sur la composition de la population résidente.

A Lyon, les quartiers centraux ont fait l'objet d'intervention à la fois dans le cadre des politiques urbaines et dans le cadre de la politique de la ville. Cependant, la réforme de la politique de la ville de

2014 – qui sélectionne les quartiers selon un indicateur unique : le seuil de bas revenus à 60% du revenu médian de référence – a eu pour résultat de diminuer la part de population vivant en quartier prioritaire et de réduire le nombre de quartiers concernés par cette politique publique. Les dynamiques à l'œuvre de transformations sociales et urbaines tendent à modifier la sociologie de la population de ces quartiers où habite également une population aux moyens plus élevés. Se pose alors la question des conséquences des politiques publiques sur ces transformations et sur l'organisation et la composition sociales de ces quartiers. C'est pourquoi ces quartiers anciens constituent un terrain intéressant pour appréhender les dynamiques de transformation sociale des territoires.

L'objet de recherche considéré dans ce travail concerne donc les quartiers anciens. Nous l'envisageons comme une catégorie spécifique de l'action publique dans deux domaines : celui des politiques urbaines et celui de la politique de la ville. Ils font donc référence à une construction politico-administrative. Aussi ce terme ne désigne pas dans ce travail les quartiers les plus anciens de la ville, mais des territoires de la géographie prioritaire qui ne se situent pas en périphérie. Ils font référence aux trois territoires d'action de la politique de la ville situés dans les secteurs centraux de la commune : les Pentès de la Croix-Rousse, Moncey - Voltaire - La Guillotière et Verdun-Suchet - Sainte-Blandine (voir carte ci-dessous). Les deux premiers ont fait l'objet de politiques de réhabilitation depuis les années 1970 et sont entrés dans la géographie prioritaire dans le cadre de la politique de la ville à partir des années 1990. Ils ont donc connu d'importantes transformations depuis plus de quarante ans. Le quartier de Verdun-Suchet – Sainte-Blandine fait face à des transformations beaucoup plus récentes, liées au projet de requalification urbaine du sud de Lyon : le projet Confluence. La métamorphose que connaît ce secteur de la ville entraîne des répercussions sur le profil social des habitants.

La réforme de la géographie prioritaire de 2014 – qui sélectionne les quartiers à partir d'un indicateur unique : le seuil de bas revenus à 60% du revenu médian de référence – a conduit au retrait des quartiers anciens de cette politique publique. Hormis un seul territoire, ils sont tous en « quartier de veille active ». Plusieurs questions se posent alors, notamment si la sortie de ce dispositif est liée à une amélioration durable et réelle des niveaux de vie des habitants ou bien à un changement de population résidente. On peut également s'interroger sur les conséquences des interventions publiques dans les quartiers anciens. Nous faisons l'hypothèse que les quartiers anciens de Lyon constituent un type de quartier spécifique à l'échelle de la ville et également que les interventions des politiques publiques dans ces quartiers favorisent la gentrification et accentuent les inégalités internes. On s'interroge par conséquent à la fois sur le processus de transformation de l'espace à Lyon et sur la configuration spatiale de la ville aujourd'hui, tout en questionnant la place des quartiers de centre ancien dans ces transformations.



Carte 1 : Localisation des quartiers anciens dans la Ville de Lyon

Méthodologie

L'objectif principal de ce travail est d'appréhender la spatialité des inégalités socio-économiques à Lyon, et particulièrement dans les quartiers anciens. Pour cela, nous avons donc cherché à analyser les transformations sociales des Iris¹ de Lyon dans le temps, et à étudier la division sociale de l'espace, cela à l'échelle de la ville, tout en analysant la place qu'occupent les quartiers anciens dans ces dynamiques. Nous avons également cherché à identifier le rôle des politiques publiques dans les transformations des quartiers anciens.

Aussi, bien que le cœur de cette recherche porte sur les quartiers anciens de Lyon, nous avons dans un premier temps décentré notre analyse à l'échelle de l'ensemble de la ville afin de resituer nos quartiers dans un contexte plus global. De ce fait, 3 périmètres d'études ont été analysés : la ville, les Iris et les quartiers anciens. Sur chacun de ces périmètres, plusieurs objets d'analyse sont traités selon différentes analyses, différentes méthodes et différentes données :

- Le premier niveau d'étude concerne la ville dans sa globalité. Il s'agit d'étudier l'histoire urbaine de la commune et ses mutations à l'aide de cartographies et de graphiques, en mobilisant des données temporelles et des documents des archives municipales de Lyon.
- Le deuxième niveau d'étude se situe au niveau de l'Iris afin d'analyser les dynamiques de transformations sociales et les disparités socio-économiques à un niveau plus fin. Différentes méthodes sont employées : analyses factorielles, classifications automatiques et indices à partir de bases de données de l'Insee à différentes dates.
- Le troisième niveau concerne quant à lui les quartiers anciens. Il convient de présenter leur histoire et leurs caractéristiques. Plusieurs méthodes sont mobilisées : cartographies, statistiques descriptives ainsi que des entretiens et des éléments de « savoirs experts² ».

La figure ci-dessous présente la démarche méthodologique qui a été employée.

¹ Ilots Regroupés pour l'Information Statistique, qui constituent la maille la plus fine et fiable pour les analyses infracommunales

² Ces éléments résultent à la fois de l'expérience acquise durant deux ans en tant que chargée d'étude au sein de la Mission Observation-Evaluation de la Direction du Développement Territorial de la mairie de Lyon, et du statut même de cette thèse CIFRE.

Objet d'étude	Objet d'analyse	Méthodes
Ville	HISTOIRE URBAINE (Mutations)	Cartographies Graphiques
Ville Iris	DISPARITES SOCIO-ÉCONOMIQUES (Transformations)	Cartographies Analyse factorielle Classification automatique Indices
Quartiers anciens	HISTOIRE ET CARACTERISTIQUES (Description)	Cartographie Statistiques descriptives Entretiens Savoirs experts

*Figure 1 : Échelles d'analyse, méthodes et données
Auteur : Camille Michel, 2020*

Nous avons cherché à mesurer les inégalités socio-économiques au sein de la ville de Lyon en étudiant la division sociale de la ville par l'exploration des configurations sociales et spatiales et l'inégale distribution des groupes sociaux dans l'espace urbain, tout en intégrant une dimension temporelle dans notre analyse. Ce travail a été mené à une maille fine : l'Iris. Afin de prendre en compte le caractère multidimensionnel des inégalités, nous avons mobilisé à la fois une approche selon les niveaux de vie et selon les positions sociales. Aussi, plusieurs entrées ont été analysées sur le périmètre des Iris : une analyse des transformations urbaines, une analyse des disparités sociales et une analyse des disparités de revenus. Cette démarche méthodologique au niveau de l'Iris a été synthétisée dans le schéma suivant pour plus de clarté :

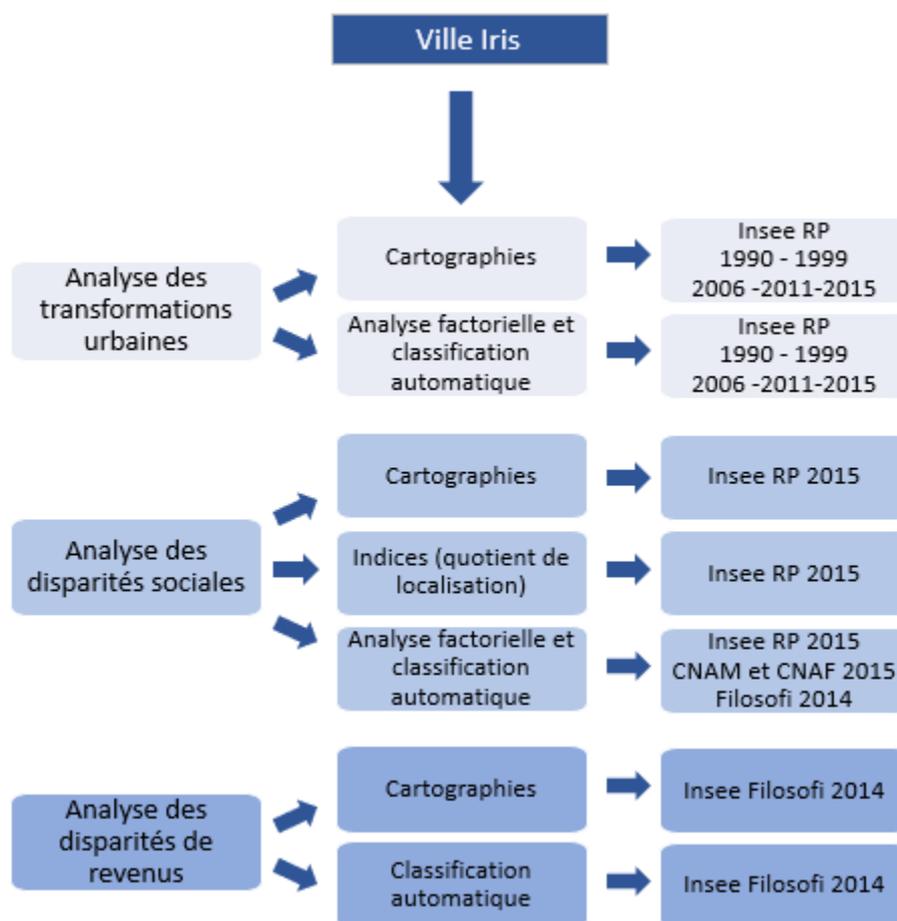


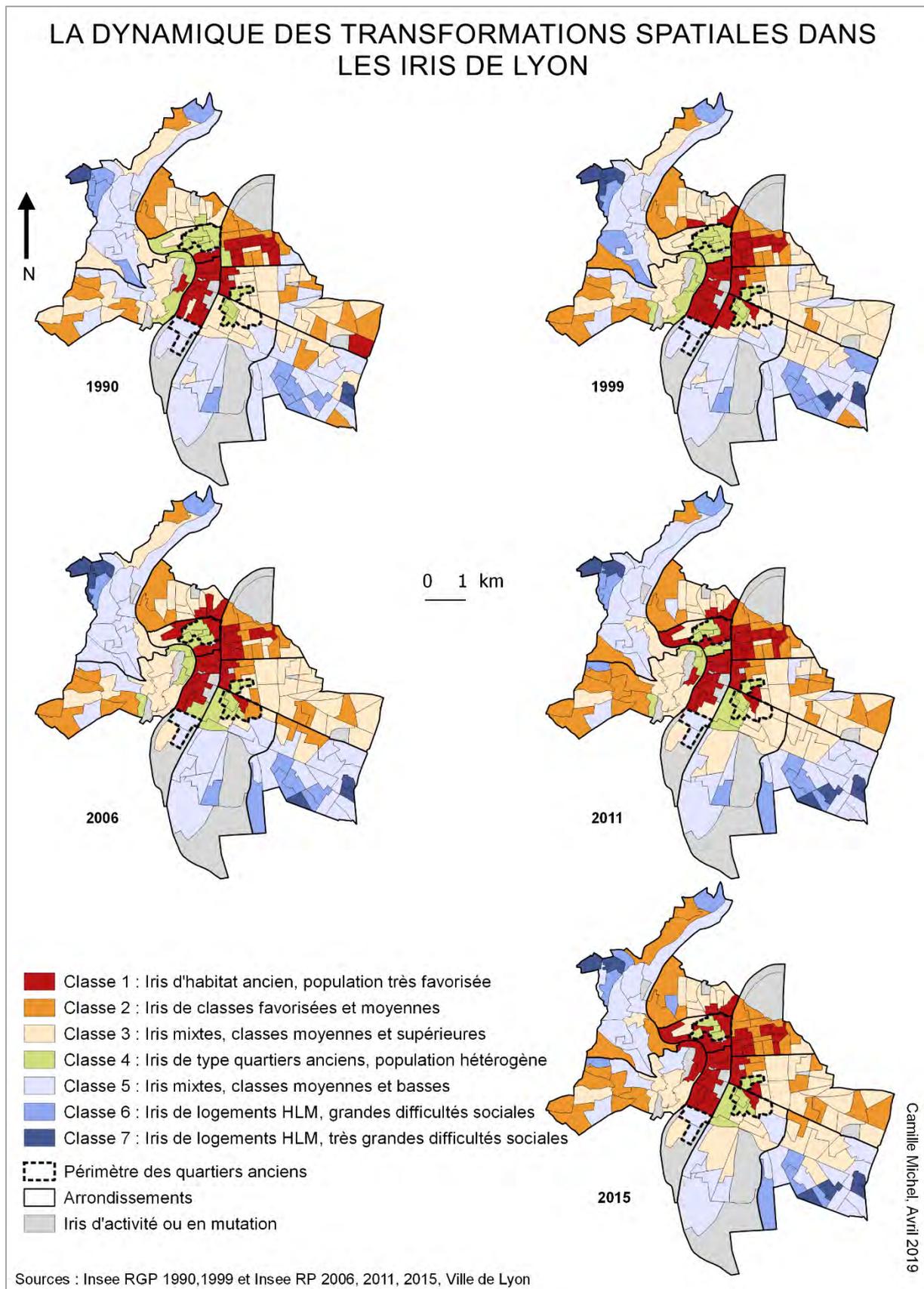
Figure 2 : Schéma des analyses menées au niveau des Iris
Auteur : Camille Michel, 2019

Comme indiqué dans le schéma ci-dessus, plusieurs méthodes ont été mobilisées afin de rendre compte des transformations sociales et des inégalités socio-économiques : cartes univariées, Analyse en Composantes Principales (ACP) et Classification Ascendante Hiérarchique (CAH), quotient de localisation.

Les principaux résultats

Une mesure de la transformation sociale des Iris de Lyon

Nous avons analysé quantitativement les transformations sociales des Iris de Lyon et visualisé la place qu'occupent les quartiers anciens dans ces dynamiques. Pour cela, nous avons réalisé une typologie temporelle des Iris de Lyon selon les caractéristiques sociales des habitants et les caractéristiques des logements. Nous avons ainsi produit une classification des Iris sur une période allant de 1990 à 2015. Nous obtenons ainsi 5 cartes, qui montrent la stabilité et l'évolution des Iris de Lyon.

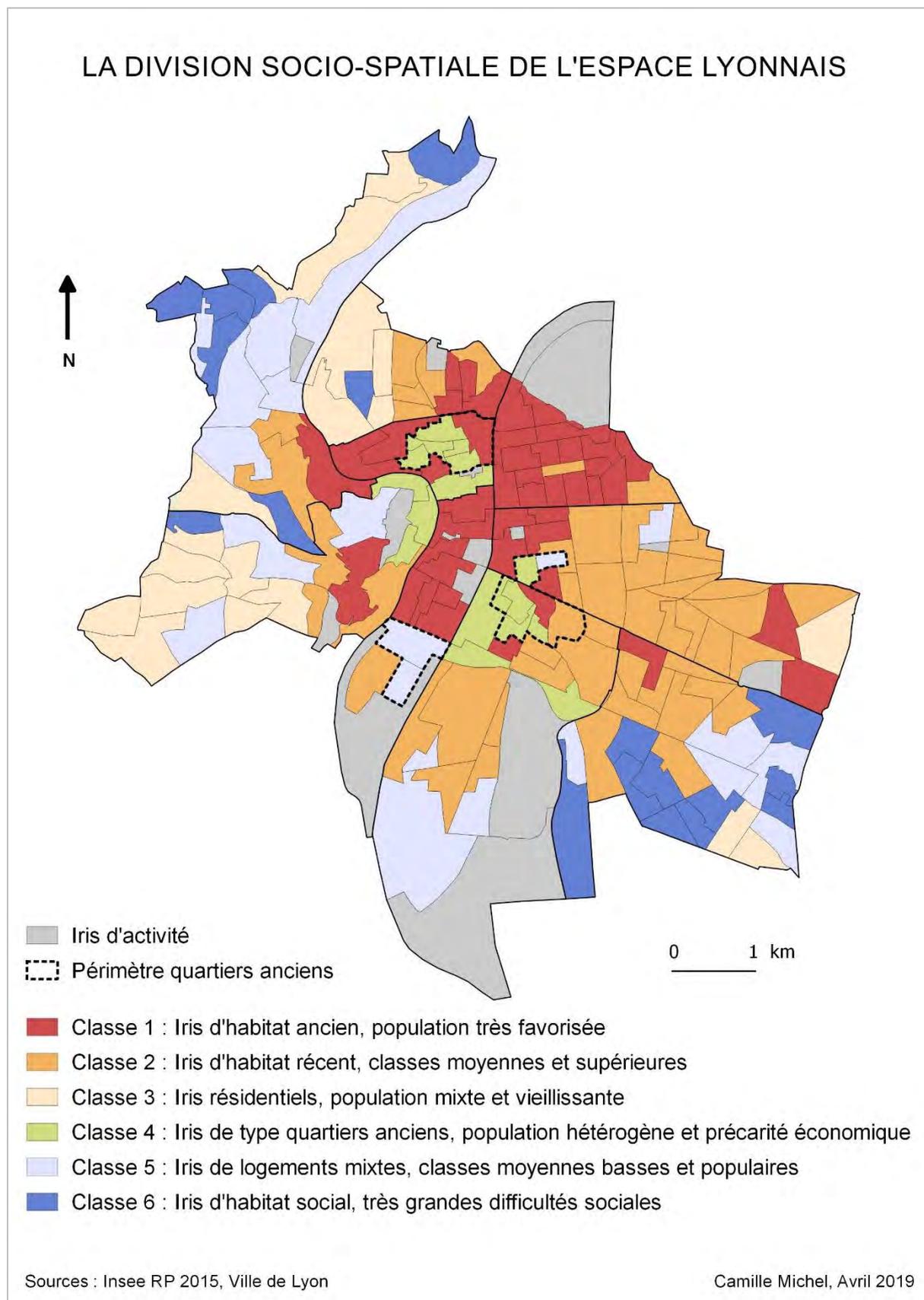


Carte 2 : La dynamique des évolutions spatiales des Iris de Lyon

Les quartiers anciens forment une catégorie spécifique représentée en vert, caractérisée par un habitat ancien et une population hétérogène. À partir de 1999 on voit l'émergence d'une structure spatiale qui va se renforcer dans le temps : les populations aisées se concentrent dans le 6^{ème} arrondissement et dans la presqu'île, et les populations défavorisées dans les zones périphériques, en particulier dans les territoires de la Politique de La Ville. Cette organisation se maintient dans le temps : les secteurs les plus défavorisés restent identiques en l'espace de 25 ans. En revanche, nous pouvons observer qu'une catégorie évolue plus fortement dans le temps ; il s'agit de la classe verte qui fait ressortir de l'analyse statistique nos quartiers anciens. Nous voyons en effet cette classe se réduire au cours du temps. Par ailleurs, les secteurs limitrophes à ces quartiers anciens évoluent également, ces derniers semblant « encerclés » par des Iris au profil social supérieur. L'analyse de la dynamique des transformations sociales dans l'espace sur une temporalité de 25 ans, nous a permis de mettre en évidence l'existence d'une structure spatiale opposant le centre et la périphérie. Par ailleurs, elle a aussi révélé que les quartiers anciens identifiés au titre de la politique de la ville forment une catégorie spécifique d'un point de vue statistique. Ce sont ces quartiers qui tendent à se réduire au cours du temps. Nous visualisons ainsi le phénomène de gentrification présent dans la ville de Lyon.

Une analyse qui met en évidence que les quartiers anciens constituent des espaces distincts des autres espaces de la ville.

Nous avons ensuite analysé les disparités sociales au sein des Iris de Lyon, en réalisant une autre typologie selon les caractéristiques sociales des habitants et les caractéristiques des logements. Nous avons mobilisé le recensement de la population de l'Insee de 2015 ainsi que trois autres sources de données : Filosofi (la source de données de l'Insee sur les revenus), la caisse nationale des allocations familiales (CNAF) et la caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM). Suite à cette typologie, nous avons obtenu cette cartographie qui présente la structure de l'espace lyonnais.



Carte 3 : L'organisation sociale de l'espace lyonnais

Cette organisation sociale révèle des différenciations importantes entre les espaces de la ville. La dichotomie entre le centre et la périphérie mentionnée précédemment se confirme, ainsi qu'une opposition entre l'est et l'ouest. Il apparaît également que les secteurs centraux favorisés sont formés d'espaces distincts, anciennement des quartiers très populaires de la ville. Ces secteurs atypiques correspondent à nos « quartiers anciens ». La composition sociale de ces quartiers est donc spécifique. Ils constituent des espaces particuliers à l'échelle de la ville et possèdent plusieurs caractéristiques communes.

Parmi ces caractéristiques, on notera d'abord que les professions et catégories socioprofessionnelles sont variées, on rencontre à la fois des cadres, des professions intermédiaires et des employés : il n'y a pas de forte surreprésentation d'une catégorie par rapport aux autres, comme cela s'observe par exemple dans le 6^e arrondissement, composé essentiellement de cadres. Par ailleurs, parmi la population active, on dénombre plus qu'ailleurs de nombreux salariés en emploi précaire et en temps partiel. Concernant les logements, ces quartiers sont caractérisés par la présence de nombreuses résidences principales construites avant 1945, souvent de taille réduite (en moyenne d'une taille comprise entre 40 et 60 m²). Par ailleurs, les propriétaires et les logements en HLM sont quant à eux peu présents. Aussi, la population de ces quartiers est très diversifiée et une partie se trouve en situation de fragilité sociale.

Cette situation de fragilité sociale est notamment visible lorsque l'on s'intéresse aux revenus de la population. Par exemple, la cartographie du 1^{er} décile de revenu disponible³ montre que les quartiers anciens font partie des Iris où le 1^{er} décile est parmi le plus bas de Lyon. Les quartiers anciens sont donc caractérisés par une forte hétérogénéité de la population. Se côtoient des habitants au profil très divers, dont les conditions de vie sont très différentes. Les populations en grande difficulté sociale sont moins nombreuses qu'auparavant et moins concentrées spatialement. Bien qu'elles soient toujours présentes, on peut se demander si ultérieurement leur maintien sur place sera assuré.

Une mise en parallèle des interventions publiques avec les transformations présentes dans les quartiers anciens

Enfin, nous avons pu mettre en parallèle les interventions des politiques publiques avec les transformations présentes dans les quartiers anciens. Dès les années 1970, une véritable politique d'amélioration de l'habitat se met en place avec la création des Opérations Programmées pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ainsi que d'autres outils. Les deux tableaux représentés ci-après montrent la multiplicité des actions menées, dans les Pentès de la Croix-Rousse et à Moncey-Voltaire la Guillotière. Les couleurs correspondent aux différents types d'opération. Par exemple, sur les Pentès

³ Cette donnée permet de connaître le revenu des 10% des ménages fiscaux les plus pauvres après redistribution de l'aide sociale, soit le « reste à vivre » de la population

de la Croix-Rousse, entre 1978 et 2010, les interventions de la mairie ont porté sur plus de 5 500 logements, soit près de 43% des logements.

Pentes de la Croix-Rousse		Moncey-Voltaire la Guillotière	
	Types d'opération (dates de lancement)		Types d'opération (dates de lancement)
Années 1970	OPAH Martinière - Tolozan (1978)	Années 1970	ZAC Saxe Paul Bert (1973)
Années 1980	OPAH Pentes de la Croix-Rousse (1981)	Années 1980	OPAH Lyon 3 ^e Saxe Paul Bert (1981)
	RHI Vieille Monnaie (1982)		OPAH Lyon 7 ^e Guillotière (1983)
	PRI Pentes Croix-Rousse (1986)		ZAC Les portes de la Guillotière (1986)
	ZAC Bour Saint Vincent (1984)		OPAH Lyon 7 ^e Pasteur Moncey (1987)
Années 1990	ZAC Multi Sites (1988)	Années 1990	ZAC Centre Liberté (1990)
	ZAC Pierres Plantées (1993)		OPAH Lyon 3 ^e (1995)
	OPAH Programme Social Thématique (1993)		OPAH Lyon 7 ^e Nord (1998)
	OPAH complexe (1996)		OPAH Lyon 1 ^e /3 ^e Nord (1999)
	OPAH Multi Sites (1999)		RHI 3 ^e (1999)
Années 2000	PRI Montée e la Grande Côte (1997)	Années 2000	Programme de Lutte contre l'Habitat Indigne (2003)
	Programme de Lutte contre l'Habitat Indigne (2003)		OPAH Lyon 7 ^e Guillotière-Gerland (2003)
	MOUS Saturnisme Insalubrité Indécence (2002)		MOUS Saturnisme Insalubrité Indécence (2005)
	PRI Bas des Pentes (2004)		MOUS Meublés et Hôtels sociaux (2006)
	OPAH Renouvellement Urbain (2004)		PIG Immeubles Sensibles Lyon Rive Droite (2006)
Années 2010	PIG Immeubles Sensibles Lyon Rive Droite (2006)	Années 2010	PIG Loyers Maîtrisés (2008)
	MOUS Meublés et Hôtels sociaux (2006)		MOUS Saturnisme, Insalubrité, Indécence (2010)
	PIG Loyers Maîtrisés (2008)		MOUS Meublés et Hôtels sociaux (2010)
	MOUS Saturnisme, Insalubrité, Indécence (2010)		PIG Immeubles Sensible Habitat Indigne (2011)
	MOUS Meublés et Hôtels sociaux (2010)		PIG Immeubles Sensible Habitat Dégradé (2013)
	PIG Immeubles Sensible Habitat Indigne (2011)		DUP ORI (2013)

Figure 3 : Synthèse des opérations pour l'amélioration de l'habitat des années 1970 à nos jours

Auteur : Camille Michel, 2018

Source : Documents internes Ville de Lyon

Par ailleurs, à partir des années 1990 les actions publiques ont été renforcées dans ces quartiers avec leur entrée dans la géographie prioritaire. Aussi, de nombreuses actions concernant le développement social, la revitalisation économique, et l'amélioration du cadre de vie ont été menées.

Depuis plus de 40 ans ces quartiers ont fait l'objet d'actions spécifiques qui ont conduit à leur transformation à la fois urbaine et sociale. Ces interventions ont eu pour conséquence de déréguler le marché immobilier. L'offre sociale dans ces quartiers est en grande partie formée à partir des OPAH. Or les conventionnements réalisés dans le cadre des OPAH, qui garantissent des loyers modérés, ne sont établis qu'à court terme (pour une durée généralement de 9 ans). Aussi lorsqu'ils se sont terminés, les loyers ont fortement augmenté, provoquant ainsi le départ des populations les moins fortunées. La municipalité a fait face à une urgence d'intervention pour requalifier les logements, mais cette réponse urgente a été faite à court terme, sans appréhender les résultats à plus long terme. Aucun dispositif pérenne n'a été pensé afin de maintenir l'ensemble de cette population modeste dans ces quartiers, ce qui pose alors la question de la durabilité des dispositifs mis en place et témoigne d'un manque d'anticipation de la part des pouvoirs publics. De plus, les actions de redynamisation économique et commerciale, ainsi que les opérations d'aménagement urbains ont de leur côté contribué à l'augmentation de la valeur foncière. Toutes ces actions ont donc contribué à changer l'image de ces quartiers. Ces différentes actions ont ainsi renforcé et accéléré la gentrification déjà présente dans ces

territoires. Les nombreuses actions menées depuis plus de 40 ans dans les quartiers anciens ont donc eu de nombreuses conséquences, et tendent aujourd'hui à exclure certaines catégories de population.

Conclusion

Ainsi, cette recherche met en perspective les résultats avec les débats qui structurent le champ des recherches et le débat public : dans quelle mesure la gentrification est-elle anticipée, quelle temporalité pour les politiques publiques, quelle signification de l'injonction à la mixité qui structure les politiques publiques et quelles conséquences de la territorialisation des politiques publiques notamment sur le traitement de la pauvreté. Dans la mesure où la pauvreté et les inégalités sont des éléments permanents et structurels de nos sociétés, les solutions ne peuvent être pensées à court terme via des politiques limitées dans le temps. Les politiques publiques qui traitent de la question des inégalités, comme la politique de la ville doivent en effet s'établir de façon pérenne.

Bibliographie

Authier J-Y., Bacqué M-H. et Guérin-Pace F., (2007), « Introduction », In Authier J-Y., Bacqué M. et Guérin-Pace F. (dir.), *Le quartier*, Paris, La Découverte, p. 7-11.

COING Henri, 1966, *Rénovation urbaine et changement social. L'îlot 4 (Paris XIIIème)*, Paris, Les éditions ouvrières, 302 p.

Collet A. (2010), *Génération de classes moyennes et travail de gentrification. Changement social et changement urbain dans le Bas Montreuil et à la Croix-Rousse, 1975-2005*, Doctorat de sociologie, Université Lumière - Lyon II, 658 p.

Miot Y., (2013), « Renouveler l'habitat des quartiers anciens dans le cadre de la "Politique de la Ville" : la gentrification comme horizon ? – Les exemples de Mulhouse, Roubaix et Saint-Etienne », *Métropoles*, p. 1-28.

Préteceille E. (1995), « Ségrégations urbaines », *Sociétés contemporaines*, n°22, p. 5-14.

Tissot S., (2007b), *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, 300 p.

Questions de recherche

Ma thèse traite de la transformation des activités des organismes de logements sociaux dans les villes confrontées à des processus de décroissance urbaine.

Depuis la fin des années 2000, de nombreux organismes de logements sociaux dénoncent les difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs activités dans des territoires non métropolitains. Ces territoires sont qualifiés de « détendus » en référence aux zonages selon la tension des marchés immobiliers qui hiérarchisent l'action publique en matière de logement depuis les années 2000. Les organismes de logements sociaux se préoccupent de l'augmentation du nombre de logements vacants mais aussi des transformations socio-démographiques à plus long terme de ces territoires. Les ménages y sont moins nombreux et confrontés à des difficultés sociales ou économiques plus importantes. Les perspectives de développement paraissent limitées tandis que les politiques du logement fournissent peu de moyens pour adapter le patrimoine existant. Concomitamment, les organismes de logements sociaux mettent en avant leur capacité à accompagner les collectivités locales de ces territoires. C'est à la lumière de cette mobilisation professionnelle que j'ai débuté ma thèse à l'été 2016 en partenariat avec la fédération nationale des offices publics de l'habitat.

Ces constats présentaient quatre similitudes avec les résultats des travaux de recherche urbaine sur le processus de décroissance urbaine, c'est-à-dire un processus multidimensionnel d'affaiblissement sur les plans économique, social, démographique et spatial (Martinez-Fernandez *et al.*, 2012). Premièrement, les dynamiques localisées de déclin sont articulées à des processus plus globaux notamment de redistribution des capitaux et des activités économiques à l'échelle mondiale. Deuxièmement, des travaux plus récents soulignent le rôle de l'action publique dans la relégation de ces espaces. Autrement dit, la décroissance urbaine relève aussi d'un processus de marginalisation symbolique et politique (Lang, 2012). Troisièmement, les acteurs publics ou parapublics auraient un rôle accru dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques urbaines locales. Ils pallieraient, pour partie, le retrait des acteurs économiques privés qui quittent ces territoires caractérisés par des perspectives faibles de développement.

Considérant que les villes en décroissance urbaine constituent une configuration extrême de « territoires détendus », j'ai ainsi mobilisé les ressources théoriques des travaux sur le processus de décroissance urbaine pour rendre compte de l'évolution des activités des organismes de logements sociaux dans cette configuration urbaine spécifique. J'ai tout d'abord cherché à identifier en quoi les villes en décroissance urbaine constituaient un cadre spécifique d'opportunités et de contraintes pour les organismes de logements sociaux. J'ai ensuite observé comment les bailleurs sociaux contribuaient aux politiques urbaines locales de gestion de la décroissance, plus spécifiquement à travers les politiques du logement.

J'ai ainsi construit mon sujet de recherche à l'articulation entre des enjeux d'actualité pour les praticiens du logement social et des questions de recherche des études urbaines. De ce point de vue, mon travail a été de préciser des approches scientifiques qui, par leur ancrage théorique ou par les caractéristiques des terrains d'enquête qui les fondent, prennent insuffisamment en compte les spécificités du secteur HLM. Peu d'éléments étaient cependant disponibles sur les modalités concrètes de participation des organismes de logements sociaux à l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques. L'un des risques était notamment de considérer que la poursuite d'objectifs communs, la non lucrativité, l'insertion de

long terme dans un territoire, constituaient des conditions suffisantes pour assurer aux collectivités locales la participation des organismes de logements sociaux à leurs stratégies urbaines.

J'ai donc mobilisé deux ensembles de travaux scientifiques pour analyser le rôle des organismes de logements sociaux dans les politiques urbaines locales. Il s'agit tout d'abord des travaux sur le secteur du logement social en France et ses évolutions contemporaines. Ceux-ci mettent en évidence le rôle ancien et même institutionnalisé du logement social comme instrument des politiques urbaines locales (Driant, 2002). Les organismes de logements sociaux préservent néanmoins une autonomie vis-à-vis des collectivités locales, même dans un paysage institutionnel recomposé par la montée en puissance des intercommunalités. Il s'agit ensuite d'un emprunt aux sciences politiques avec l'utilisation des travaux issus de la sociologie des groupes d'intérêt. Ils fournissent des concepts pour analyser les modalités concrètes de participation des organismes de logements sociaux à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques urbaines.

Théories et Méthode

Afin de répondre à ces enjeux, j'ai fait le choix d'une analyse sensible aux échelles nationales et locales des politiques du logement et surtout à leurs interactions. Dans cette perspective, les politiques du logement définies au niveau européen, national ou régionales constituent autant de contraintes que d'opportunités mobilisables par les acteurs locaux pour gérer la décroissance urbaine.

A l'échelle nationale, j'ai observé comment l'évolution des politiques nationales du logement depuis les années 2010 redéfinissaient les cadres d'actions des organismes de logements sociaux dans les villes en décroissance.

A l'échelle locale, j'ai enquêté sur les organismes de logements sociaux et leur contribution aux politiques urbaines dans cinq villes en décroissance française. La première ville, Le Havre, est une ville de tradition industrielle et portuaire. En termes de nombre d'habitants, de diversité des activités économiques et de moyens d'ingénierie publique, cette ville est relativement proche des villes sur lesquelles sont fondés les travaux sur la décroissance urbaine en Europe de l'Ouest. L'enquête locale cible ensuite quatre villes petites et moyennes du département de l'Orne : Alençon, Flers, Argentan et l'Aigle. Peuplées de quelques dizaines de milliers d'habitants, elles sont plus emblématiques des villes en décroissance françaises.

J'ai mis en place un protocole d'enquête qui reposait principalement sur des entretiens semi-directifs avec des acteurs des politiques du logement. Une centaine d'entretiens ont été menés auprès des équipes dirigeantes des organismes de logements sociaux d'une part, et d'autre part des élus et salariés des collectivités locales enquêtées. La consultation de littérature grise issue des archives du mouvement HLM et des documents d'urbanisme m'a permis de contextualiser ce matériau.

J'ai aussi développé des méthodes plus originales pour disposer d'informations quantitatives suffisantes pour mener des analyses statistiques. Tout d'abord, compte-tenu de la dimension exploratoire de mon sujet, j'ai cherché à confirmer les hypothèses de spécificité des organismes de logements sociaux confrontés à des processus de décroissance urbaine par une comparaison à l'échelle nationale. J'ai donc élaboré une base de données combinant pour chaque organisme de logement social des informations descriptives du patrimoine locatif, des locataires et de leur situation financière. Je me suis concentrée pour cela sur un type de bailleur social : les offices publics de l'habitat. Ceux-ci interviennent historiquement dans les périmètres resserrés du département ou de l'intercommunalité, ce qui m'a permis d'identifier un degré d'implantation dans les villes en décroissance. J'ai ainsi pu tester par des

analyses statistiques bivariées les singularités des offices les plus confrontés aux processus de décroissance.

Ensuite, les marchés locatifs des villes petites et moyennes sont encore largement méconnus en raison de difficultés à collecter et fiabiliser des informations sur de si petits échantillons de transactions. J'ai donc mis en place un protocole de collecte d'annonces immobilières en ligne. J'ai ensuite conçu différents indicateurs pour disposer d'informations sur les logements privés et les loyers pratiqués comparables à celles disponibles pour le parc locatif social.

Principaux résultats

Ma thèse peut se résumer en trois séries principales de résultats : tout d'abord sur l'approfondissement des caractéristiques de la décroissance urbaine à partir d'une analyse des politiques du logement, ensuite sur l'adaptation des organismes de logements sociaux à ce processus ; et sur leur participation aux politiques urbaines en contexte de décroissance.

La décroissance urbaine comme contexte spécifique pour l'activité des organismes de logements sociaux

La combinaison de ces méthodes m'a permis de confirmer des spécificités semblables à celles mises en évidence par la littérature sur les acteurs économiques des villes en décroissance. Un travail statistique sur les offices publics montre que les facteurs explicatifs classiques de la vacance ne suffisent pas à expliquer la surreprésentation du nombre de logements vacants dans les villes en décroissance. Autrement dit, ce n'est pas parce que ces logements seraient plus anciens, plus vétustes ou davantage situés dans des grands ensembles stigmatisés qu'ils sont plus souvent inoccupés. La comparaison statistique confirme aussi une plus faible capacité des organismes de logements sociaux à dégager des revenus issus de leurs activités. Ces difficultés ne se traduisent toutefois que rarement par des situations de crises proches de la faillite en raison de mécanismes de solidarité internes au secteur.

Ces éléments statistiques mettent en évidence à la fois des difficultés financières spécifiques aux organismes de logements sociaux dans ces territoires mais aussi une atténuation qui reflète la persistance de mécanismes redistributifs à l'échelle sectorielle. L'analyse de cette imbrication entre décroissance urbaine et spécificités sectorielles a permis de préciser deux dimensions de la décroissance urbaine : politique et immobilière.

Une périphérisation par les politiques du logement

Je montre que certaines contraintes des organismes de logements sociaux en contexte de décroissance urbaine sont redoublées par les évolutions des politiques nationales du logement. Ce résultat peut sembler contre-intuitif puisque depuis le milieu des années 2010 des moyens financiers et réglementaires sont spécifiquement mis en œuvre pour ces territoires, à l'exemple du financement des aides à la démolition sans obligation de reconstruire depuis 2016. Ces mesures témoignent bien d'un approfondissement de la territorialisation des politiques du logement. Cette reconnaissance la diversité des besoins en logement s'opère toutefois sans remettre en cause des évolutions de long terme du secteur HLM qui sont peu favorables à l'exercice des activités de bailleur social dans les villes en décroissance. En contrepartie de la diminution des aides directes de l'Etat, les organismes de logements sociaux sont incités à développer des stratégies de croissance patrimoniale ou de valorisation marchande du foncier et de l'immobilier (Gimat et Halbert, 2018). Celles-ci sont toutefois peu efficaces dans des marchés dévalorisés et caractérisés par une offre de logements « abordables » importantes. De même, les

entretiens menés auprès des responsables de groupes d'organismes de logements sociaux laissent supposer que la mutualisation des moyens escomptée par la concentration des opérateurs semble souvent s'effectuer au détriment de l'investissement dans le parc locatif social existant des villes en décroissance.

Dimension immobilière

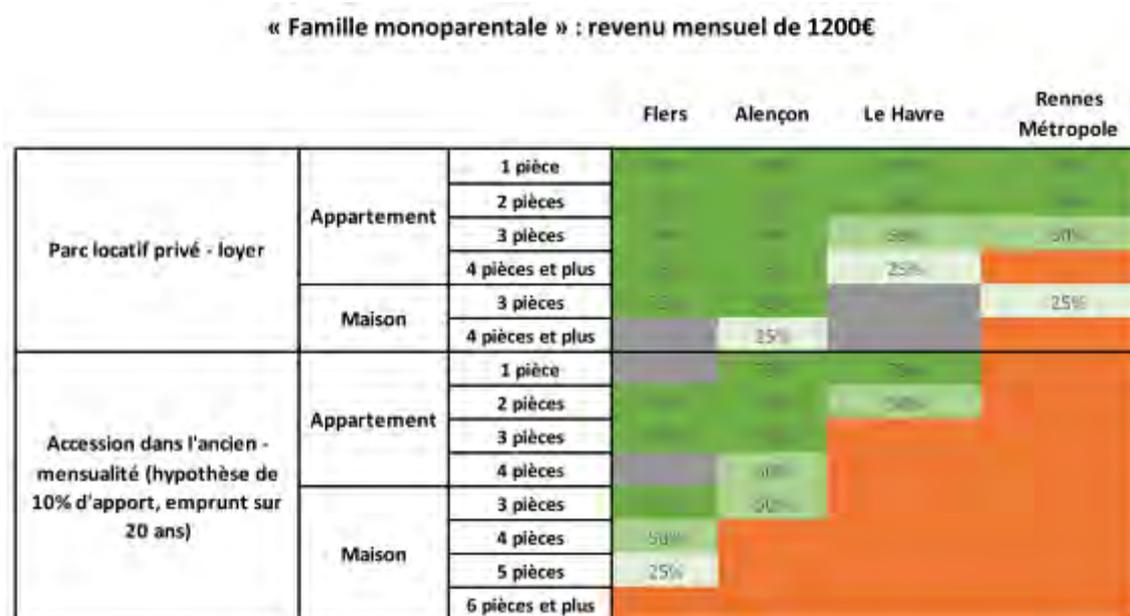
Mon travail m'a aussi amenée à préciser la dimension immobilière de la décroissance qui est peu investie par les travaux du champ, au-delà de la vacance. Dans les marchés immobiliers des villes enquêtées, je montre que deux facteurs se conjuguent pour créer des conditions structurelles d'une forte concurrence entre bailleurs pour loger les ménages à revenus modestes.

Premièrement, les mécanismes de dévalorisation des marchés participent d'un élargissement des possibilités résidentielles des ménages à revenus modestes. Habituellement, les différents statuts d'occupation – accession à la propriété, locatif privé, locatif social – s'accompagnent de différences de prix importantes. Selon ses revenus, un ménage a accès à une gamme plus ou moins étendue de logements. Dotés de faibles revenus, il ne peut prétendre se loger ailleurs que dans le parc locatif social ou dans le parc privé de médiocre qualité. Cependant, dans les marchés dévalorisés enquêtés, les prix du parc privé tendent à se rapprocher de ceux du parc social, effaçant ainsi ces segmentations de marché. Une analyse par les prix et caractéristiques patrimoniales des logements (cf. figure 1) montre ainsi que les ménages à revenus modestes ont accès à davantage de logements en location et en accession, même dans les centres urbains. Du point de vue des organismes de logements sociaux, ce fonctionnement correspond à un renforcement de la concurrence. Ceux-ci sont en compétition pour fournir des logements à des ménages modestes dont le nombre ne s'accroît que faiblement ou diminue.

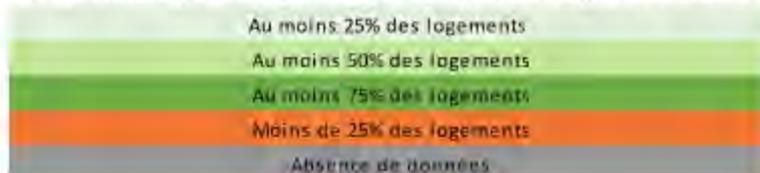
Deuxièmement, en complément de ces mécanismes marchands inhérents au fonctionnement des marchés détendus, certaines réformes des politiques d'attribution semblent aussi avoir renforcé cette concurrence. Bien entendu, l'amplification la concurrence n'est pas l'objectif poursuivi par ces réformes. Elles tendent toutefois à effacer des segmentations implicites de la demande en logement social qui constituaient autant de limites à la concurrence entre organismes de logements sociaux. C'est par exemple le cas de l'instauration d'un fichier unique de gestion de la demande depuis 2014. Motivée par la transparence des attributions, les organismes de logements sociaux mettent en commun toutes les demandes de logements qu'ils reçoivent. Dans un contexte où le nombre de demandeurs est faible, cette évolution technique donne les possibilités à chaque bailleur d'élargir son fichier de demandeurs. J'ai ainsi pu observer des techniques mises en œuvre localement par les bailleurs sociaux pour limiter le partage des fichiers afin de conserver un accès privilégié à « ses » demandeurs.

Les marchés immobiliers dévalorisés constituent ainsi un environnement concurrentiel pour les organismes de logements sociaux. Ceux-ci sont en compétition pour fournir des logements à des ménages modestes dont le nombre ne s'accroît que faiblement ou diminue. La concurrence se renforce ainsi vis-à-vis des bailleurs privés mais aussi entre bailleurs. C'est une situation atypique par rapport à d'autres configurations urbaines caractérisées par des files d'attentes de demandeurs en logements sociaux. Cet environnement concurrentiel entre parfois en tension avec les objectifs d'accès et de maintien dans le logement des ménages. J'observe ainsi un redoublement des pratiques à visée gestionnaire mises en évidence dans les travaux sur les politiques d'attribution de logements sociaux (Bourgeois, 2017 ; Sala Pala, 2005).

Figure 1 : Comparaison des possibilités résidentielles d'une famille monoparentale avec un revenu équivalent au SMIC dans les agglomérations de Flers, Alençon, le Havre et Rennes.



Par leurs revenus, les ménages ont accès à une partie du segment de marché



Sources : M. Mondain, 2021 d'après RPLS, LeBonCoin, Notaires de France

Stratégies de développement des organismes de logements sociaux en contexte de décroissance

Une deuxième série de résultats traite sur la façon dont les organismes de logements sociaux tiennent compte du contexte de décroissance urbaine dans leurs activités. Deux résultats me semblent importants pour entrevoir leur participation à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques urbaine locales.

Mon travail d'enquête met ainsi en évidence que la persistance d'un objectif de croissance patrimoniale au sein des organismes de logements sociaux. Celui-ci relève pour partie d'injonctions sectorielles. L'augmentation du nombre de logements permet de préserver les capacités financières à long terme d'un organisme de logements sociaux dans un système de financement qui valorise les fonds propres. La croissance patrimoniale favorise aussi l'autonomie de l'organisation, qu'il s'agisse de rester indépendant ou de mieux négocier les conditions d'un regroupement avec d'autres organismes de logements sociaux.

Face à ces injonctions, j'observe des stratégies de développement différenciées des organismes de logements sociaux. Certains organisent le retrait de ces territoires. Ainsi, 25% des organismes de logements sociaux qui disposaient de logements sociaux dans les cinq villes enquêtées en 2000 ont quitté ces territoires en 2018. Ces stratégies de retrait s'opèrent alors même que le fonctionnement du secteur HLM restreint les possibilités de cession du foncier ou du logement. Elles reposent principalement sur

la vente de patrimoine aux bailleurs sociaux qui restent sur place. Ce résultat incite à nuancer l'importance des liens de dépendance entre un organisme de logement social et un territoire. Ces liens sont au cœur des travaux sur les institutions ancrées, c'est-à-dire des organisations à but non lucratif qui, « *en raison de leur mission, des capitaux investis ou des relations entretenues avec les usagers sont géographiquement attachées à certains territoires* » (Webber et Karlstrom, 2009). Les travaux nord-américains en font des partenaires forts de la fabrique urbaine des villes décroissantes, en substitution des acteurs économiques privés. Une analyse plus précise montre que selon le statut et surtout le poids des collectivités locales dans la gouvernance est déterminant pour différencier ceux qui partent de ceux qui restent.

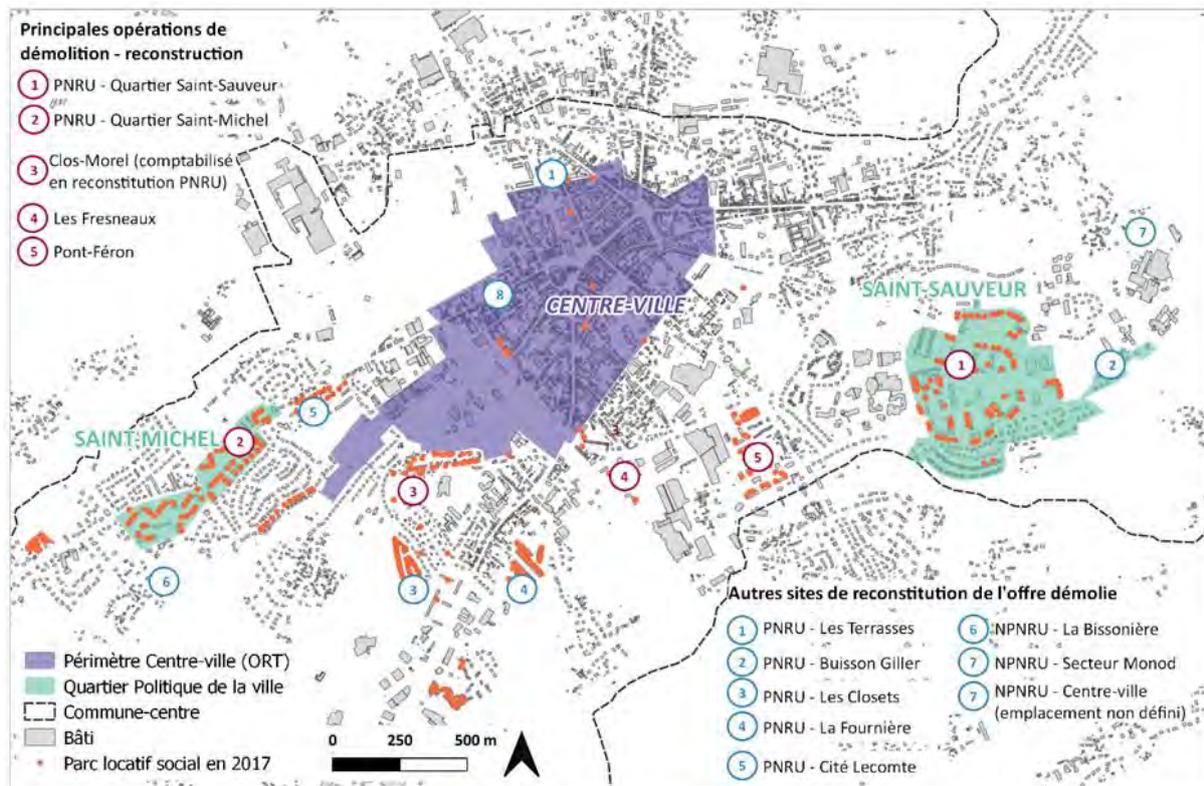
Pour les organismes de logements sociaux qui restent dans les villes en décroissance, les injonctions à se développer demeurent fortes. Seuls deux organismes de logements sociaux parmi ceux enquêtés revendiquent le maintien du parc de logements. Ceux-ci se développent leur patrimoine à hauteur des logements démolis. Cette stratégie met en évidence la difficulté de planifier un déclin de l'organisation. En effet, la diminution du volume de logements suppose à terme la diminution du nombre de salariés en charge de leur gestion. L'anticipation de ces adaptations managériales reste complexe pour des organisations qui doivent déjà composer avec des reclassements de personnel hérités des regroupements passés. Malgré le risque reconnu par les bailleurs sociaux d'une augmentation de la vacance, le développement patrimonial repose principalement sur la production d'une offre de logements neufs. En effet, les alternatives sont faibles. En complément du rachat de patrimoine à d'autres bailleurs, le changement d'usage et le conventionnement du parc privé restent des procédures considérées par les bailleurs sociaux comme complexes et onéreuses.

Renouvellement des modalités de participation des organismes de logements sociaux aux politiques urbaines

Un troisième ensemble de résultats porte sur les modalités de participation des organismes de logements sociaux à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques urbaines locales en contexte de décroissance. La littérature sur la décroissance urbaine aborde principalement la participation des organismes de logements sociaux sous l'angle de la démolition sans reconstruction ou avec reconstruction partielle. Mon travail vient conforter ces analyses en témoignant du rôle important des démolitions de logements sociaux dans les collectivités locales observées. La démolition de logements sociaux constitue en effet l'un des seuls moyens à disposition des pouvoirs publics pour réduire l'offre globale de logements.

La production d'une offre nouvelle de logements sociaux continue toutefois à jouer un rôle prépondérant dans les politiques de renouvellement urbain. Dans les cinq villes étudiées, on observe ce double-usage. D'une part, les démolitions participent à la dé-densification des quartiers d'habitat plus périphériques. D'autre part, une offre nouvelle de logements sociaux est mise sur le marché, au service de projets urbains jugés stratégiques par les collectivités locales. Les organismes HLM participent ainsi d'une différenciation des logiques d'intervention entre quartiers (cf. figure 2). Les organismes de logements sociaux et les collectivités locales reconnaissent pourtant les effets délétères de la mise sur le marché d'une offre neuve sur la vacance de logements sociaux. La persistance du développement de l'offre locative sociale contraste ainsi avec les stratégies revendiquées dans les contextes allemands (Bernt, 2009 ; Hoekstra *et al.*, 2020) et nord-américains (Briche, 2016) où la démolition de logements sociaux est considérée comme un instrument de la « retente » des marchés immobiliers à travers la diminution de l'offre de logements abordables excédentaires.

Un couplage démolition/reconstitution de l'offre : l'exemple de la ville de Flers



Source : Marie Mondain, 2021

Les recherches sur la décroissance urbaine identifient généralement deux facteurs pour expliquer la persistance d'un intérêt à construire dans des marchés immobiliers dévalorisés (Béal *et al.*, 2016). Il s'agit tout d'abord de l'orientation pro-développement des cultures professionnelles des métiers de l'urbanisme et de l'aménagement (Popper et Popper, 2002). C'est ensuite la pression des élus locaux pour adopter des stratégies urbaines orientées vers la croissance résidentielle et économique considérées comme plus valorisantes vis-à-vis des électeurs (Bernt *et al.*, 2014). En complément, mes enquêtes mettent aussi en évidence le rôle stratégique que joue la production neuve HLM. De manière directe, la construction et la réhabilitation du parc social participent de l'amélioration du cadre de vie. De façon indirecte, le logement social constitue une clé d'accès à des financements supra-locaux dont l'usage peut être renégocié. C'est aussi un moyen de solvabiliser les opérations de promotion privée dans des marchés à la rentabilité insuffisante ou du moins incertaine. La municipalité havraise mobilise ainsi le dispositif de vente en état futur d'achèvement (VEFA) pour sécuriser l'investissement privé. Initialement prévu pour favoriser la mixité sociale, ce dispositif prévoit la vente d'une partie des logements de l'opération de construction à un organisme de logement social. Il permet ainsi de garantir au promoteur un pourcentage minimal de vente de ses logements. Dans les marchés les plus dévalorisés de l'Orne, le logement social permet aussi de pallier l'absence de promotion privée pour la construction de logement collectif en centre urbain.

La mobilisation du logement social au service des enjeux locaux révèle en creux les limites d'autres modes de régulation de l'activité des organismes de logements sociaux par les collectivités locales enquêtées. L'encadrement des activités de réhabilitation ou bien de démolition en dehors des programmes de renouvellement urbain nationaux reposent sur des compétences moins formalisées et la mobilisation d'une ingénierie qui fait souvent défaut aux collectivités locales les moins peuplées. L'acquisition de ces compétences dépend aussi d'une stabilité des politiques communautaires mise à mal par les changements successifs de périmètre.

Le recours à la production neuve peut aussi être qualifié de stratégique dans la mesure où collectivités locales et bailleurs s'efforcent d'atténuer ses effets négatifs. Sur le plan immobilier, les collectivités locales cherchent à lisser et répartir les logements mis sur le marché. Elles revendiquent un attachement aux principes de mixité sociale qu'elles concilient à travers une localisation précise des programmes, valorisée dans les quartiers déficitaires en logements sociaux ou en substitution d'un parc social de fait.

Si la démolition et la production neuve de logements sociaux occupent des places prépondérantes dans la mise en œuvre des politiques urbaines, j'observe aussi dans mes terrains d'enquête une diversité de pratiques visant à repositionner l'offre locative sociale sur le marché. Il s'agit de réhabiliter l'offre existante mais aussi de redéfinir son coût pour le locataire, et plus rarement son usage résidentiel. De façon encore marginale, les organismes de logements sociaux renouent aussi avec la production d'équipements pour les collectivités locales et plus largement des missions d'aménageur qui étaient fréquentes dans les années 1980-1990.

Mon travail de thèse dresse ainsi un premier panorama de l'activité des organismes de logements sociaux dans les villes en décroissance. Il permet aussi d'envisager une diversité de modalités de participation aux politiques urbaines, largement tributaire des évolutions nationales des politiques du logement. De nombreuses pistes restent néanmoins à approfondir, notamment sur les effets socio-spatiaux de la recomposition du parc social dans ces villes. En effet, dans cette thèse le fonctionnement de ces quartiers a été saisi à l'aune des préoccupations des organismes HLM et des collectivités locales. Ces acteurs adoptent des stratégies d'intervention spatialement différenciées avec le développement du parc social en centre urbain et la dé-densification de quartiers d'habitat plus périphériques. Le développement des aides financières pour la démolition du parc social dans ces villes laisse supposer une accélération de ces dynamiques. Cependant, les effets de ces évolutions pour les habitants sont méconnus, de même que les conditions de vie quotidienne dans ces quartiers d'habitat social dédensifiés.

Bibliographie :

- Béal, V., Fol, S. et Rousseau, M. (2016). De quoi le « smart shrinkage » est-il le nom ? Les ambiguïtés des politiques de décroissance planifiée dans les villes américaines. *Géographie, économie, société*, 18(2), 211-234.
- Bernt, M. (2009). Partnerships for Demolition: The Governance of Urban Renewal in East Germany's Shrinking Cities. *International Journal of Urban and Regional Research*, 33(3), 754-769.
- Bernt, M., Haase, A., Großmann, K., Cocks, M., Couch, C., Cortese, C. et Krzysztofik, R. (2014). How does(n't) Urban Shrinkage get onto the Agenda? Experiences from Leipzig, Liverpool, Genoa and Bytom: Urban shrinkage on European policy agendas. *International Journal of Urban and Regional Research*, 38(5), 1749-1766.
- Bourgeois, M. (2017). *Tris et sélections des populations dans le logement social : une ethnographie comparée de trois villes françaises* (Thèse de doctorat). Institut d'études politiques de Paris.
- Briche, H. (2016). « Urbanisme d'austérité » et marginalisation des acteurs publics d'une ville en déclin : le cas de la rénovation urbaine à Detroit. *Métropoles*, (18).
- Driant, J.-C. (2002). Le logement social. Dans M. Segaud, J. Brun et J.-C. Driant, *Dictionnaire du logement et de l'habitat*. Paris : Armand Colin.
- Gimat, M. et Halbert, L. (2018). Le logement social contraint à la rentabilité - Métropolitiques. *Métropolitiques*.
- Hoekstra, M. S., Hochstenbach, C., Bontje, M. A. et Musterd, S. (2020). Shrinkage and housing inequality: Policy responses to population decline and class change. *Journal of Urban Affairs*, 42(3), 333-350.
- Lang, T. (2012). Shrinkage, Metropolization and Peripheralization in East Germany. *European Planning Studies*, 20(10), 1747-1754.

- Martinez-Fernandez, C., Audirac, I., Fol, S. et Cunningham-Sabot, E. (2012). Shrinking Cities : Urban Challenges of Globalization. *International Journal of Urban and Regional Research*, 36(2), 213-225.
- Popper, D. E. et Popper, F. J. (2002). Small can be beautiful. *Planning*, 68(7), 20-20.
- Sala Pala, V. (2005). *Politique du logement social et construction des frontières ethniques : une comparaison franco-britannique* (Thèse de doctorat). Rennes 1.
- Webber, H. S. et Karlstrom, M. (2009). *Why Community Investment Is Good for Nonprofit Anchor Institutions: Understanding Costs, Benefits, and the Range of Strategic Options*. (s. l.) : Chapin Hall at the University of Chicago.

Mots-clés : organisme HLM, logement social, décroissance urbaine, sociologie des groupes d'intérêt, vacance résidentielle, marché immobilier, politiques du logement, production urbaine

<p>Candidature au prix de thèse sur la ville – 17^{ème} édition – 2022 Résumé de la thèse</p>

Titre de la thèse

Déposséder l'école pour servir la ville néolibérale aux États-Unis. Les cas d'Atlanta et de Philadelphie.

Nora Nafaa, 2 décembre 2021, Université de Perpignan Via Domitia.

URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03580260>

Mots-clefs : Ville – États-Unis – Politiques éducatives – Néolibéralisme – Inégalités - Résistances

Principaux axes de recherche

Au croisement des géographies urbaine, sociale et radicale, mon travail de recherche propose une géographie critique de l'éducation en interrogeant la fabrique des inégalités sociales et éducatives au sein des espaces urbains et en s'intéressant aux villes de second rang plutôt qu'aux très grandes métropoles, aux rapports de pouvoirs et d'échelles à l'œuvre dans les politiques éducatives urbaines. Je traite cette question à travers trois axes de recherche :

- Les processus de néolibéralisation des systèmes éducatifs (marchandisation, privatisation, désertification des services publics),
- Les politiques éducatives dans leurs dimensions politiques (enjeux électoraux, groupes de pression, reformulation des rapports de pouvoir entre l'État et le local au travers de nouveaux dispositifs comme les *community schools*, *charter schools*, *partnership schools*), institutionnelles (financements, régulations, investissements) et territoriales (enjeux contemporains de la redéfinition financements scolaires par les taxes, de la sectorisation scolaire, de la gestion des parcs immobiliers et fonciers), et ainsi leur re-territorialisation.
- La place des résistances dans les espaces politiques face à la dépossession, et la complexification des relations de pouvoir (affaiblissement du pouvoir syndical enseignant, destruction du patrimoine scolaire local et mémoires collectives, multiculturalisme néolibéral et capitalisme racial, intersectionnalité des luttes).

Du point de vue méthodologique, je privilégie des méthodes mixtes par le recours à l'enquête de terrain (observation participante, entretiens, consultation d'archives, collecte de documents) et le croisement de l'analyse de données (bases de données et rapports institutionnels, coupures de presse, réseaux sociaux, archives publiques et privées), notamment à des échelles variées, des politiques nationales à l'échelle fine de l'école ou de la classe.

URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03580260>

Démarche

La thèse propose d'interroger la persistance des inégalités scolaires au cœur des villes nord-américaines, en s'intéressant non seulement aux différents mécanismes qui conduisent à leur reproduction, mais en essayant d'expliquer leur rôle dans la production de l'espace urbain. Cela suppose d'étudier les enjeux économiques, politiques et sociaux propres aux politiques scolaires. Au-delà d'un constat des inégalités scolaires et de formes de ségrégations renouvelées, la thèse examine la place des dynamiques spatio-éducatives dans les processus de gentrification et de marginalisation des quartiers.

À travers l'étude des logiques qui animent le monde éducatif, il s'agit d'explorer la fabrique urbaine par ses écoles, et ainsi d'éclairer plus largement l'organisation et la fragmentation de la ville. La thèse inscrite dans le champ de la géographie radicale et de la géographie sociale, propose une approche critique de la fabrique des espaces urbains par l'éducation.

Cette entreprise implique de sortir des cas d'études emblématiques sur les crises scolaires de très grandes villes (New York City, Chicago, Los Angeles) ou de villes très médiatisées pour leur déclin scolaire par des plans massifs de fermeture d'écoles (Détroit, La Nouvelle-Orléans). La néolibéralisation de l'école est souvent considérée comme un enjeu touchant principalement des villes en crise, en déclin démographique et économique, et cantonnée aux anciennes grandes villes industrielles. La thèse vise au contraire à replacer ces processus dans un temps plus long, en tant que modalité de reproduction des inégalités et des rapports de domination par l'école. Le choix des terrains s'est ainsi porté sur Philadelphie et Atlanta, symboles de deux modèles de la ville étatsunienne : une ville du Nord marquée par les faillites industrielles et une transition post-industrielle de second rang, et une ville du Sud, figure de la métropole régionale attractive et dynamique. Croiser ces deux cas d'étude permet de dépasser le constat simple de crises urbaines entraînant des crises scolaires, pour interroger les modalités d'une néolibéralisation « ordinaire » qui touche l'ensemble des systèmes éducatifs urbains des États-Unis.

Méthode

La démarche méthodologique repose sur l'analyse des transformations de la géographie de l'éducation urbaine des villes étatsuniennes, au travers d'une approche holistique. Pour ce faire, la thèse articule des méthodes qualitatives variées, plaçant au cœur de la démarche l'enquête de terrain associée à une multiplicité de sources. L'analyse des données à différents degrés de granularité est complétée par un matériau empirique rassemblé lors d'une enquête de près d'un an, subdivisée en séjours de deux à trois mois sur plusieurs années. L'analyse de données (archives, données du recensement, données des districts scolaires, presses locales et nationales, réseaux sociaux), à plusieurs échelles (des écoles aux districts scolaires) permet une étude sur le temps long de quatre études de cas, quatre écoles dans quatre quartiers aux trajectoires variées. L'enquête de terrain a reposé sur une campagne d'entretiens (semi-directifs et récits de vie) avec différents acteurs des mondes éducatifs urbains (élus, personnels de l'éducation enseignants et administratifs, parents, élèves, édupreneurs, militants...) et la mise en place d'un dispositif d'observation dans les différents lieux où se lisent les rapports de pouvoir et de domination (instances gouvernementales, audiences publiques, réunions d'élus, rassemblements militants, réunions de quartier, manifestations...). Sur la base de 105 entretiens, 89 séances d'observation et près de 650 documents collectés *in situ*, dans un contexte caractérisé par la méfiance des administrations et l'urgence des personnels enseignants, le recoupement de sources complémentaires a permis de parachever le portrait de ces terrains difficiles d'accès.

Résultats

Dans un premier temps, le croisement des cadres théoriques de la géographie radicale et des approches de la géographie sociale française, attachée à l'enquête de terrain, a permis de constater la mise en œuvre d'un nouvel ordre néolibéral, se manifestant par des processus d'hybridation. L'enquête au sein de quatre écoles publiques dans des quartiers aux trajectoires variées, allant du quartier gentrifié au quartier le plus marginalisé, et l'étude des dispositifs choisis par les acteurs scolaires montre que les politiques de reterritorialisation de l'éducation invitent à puiser dans les ressources des territoires locaux dont les ressources sont inégales mènent les acteurs de terrain à se saisir de tous les dispositifs possibles en intégrant la logique de marché (bourses, partenariats publics-privés, aide des commerces locaux...). Le recours massif à des acteurs extra-scolaires, pour assurer le fonctionnement de l'école

(réfection des locaux, services sociaux et médicaux, personnels spécialistes) intégré par les acteurs publics scolaires (chefs d'établissements, enseignants) participe de la diversification des dispositifs scolaires, mais aussi de leur inégalité.

Dans un second temps, l'analyse diachronique de l'évolution des systèmes éducatifs urbains, dans deux contextes différents, montre que le processus d'accumulation par dépossession, dans ses différentes phases (libéralisation, marchandisation, privatisation), a transformé le monde scolaire, passant d'un monopole public à un marché éducatif compétitif. Si la littérature avait déjà montré que les écoles sont un élément attractif (aménité), ou répulsif en ville, la thèse a permis de reconstituer les enjeux économiques, politiques et fiscaux à l'œuvre dans la construction de ces marchés. La lente structuration de régimes éducationnels urbains a intégré progressivement des acteurs privés aux processus de décision, alors que cantonnés principalement à des rôles de philanthropes, et d'opération des écoles. Cette délégation progressive des services scolaires et extra-scolaires participe de la fabrique institutionnelle de la précarité publique, dont les écoles *charter* en sont l'archétype. Franchisées, les écoles opérées et gouvernées par les acteurs privés ne répondent plus à une logique de service public, mais à celle du marché agissant en fonction des opportunités.

Enfin, la thèse propose une lecture renouvelée de la ville étatsunienne, au travers de la notion de dépossession de l'école. Si la ségrégation scolaire, raciale et économique, a longtemps été légale, ses lignes n'ont pas disparu mais tendent à bouger et sont de moins en moins nettes. La ville apparaît davantage comme un espace fragmenté plutôt que ségrégué, à l'image d'une mosaïque dont les bords tranchants délimitent des quartiers à la typologie renouvelée, placés selon un gradient allant de la marginalisation à la gentrification plutôt que de part et d'autre d'une ligne rouge de la ségrégation. De nouvelles formes géographiques émergent de la marchandisation de l'éducation. De véritables déserts scolaires, soit des espaces dont les écoles publiques ont été fermées, s'ajoutent aux zones délaissées de la ville dont les services publics disparus laissent place à des friches et à la vacance. En parallèle, des oasis éducatifs font l'objet d'investissements majeurs de la part d'acteurs privés, créant de réelles lignes de tension et réactivant les limites de la cartographie scolaire préservant des logiques d'entre-soi. L'éducation est un réactif de la ville américaine : elle met en lumière un nouveau modèle, celui du marché.

Extraits de contenus

J'ai réalisé plusieurs figures graphiques dans ma thèse qui me permettent de rassembler un certain nombre d'analyses, de manière synthétique. Je vous joins à ma candidature quelques-unes d'entre elles.

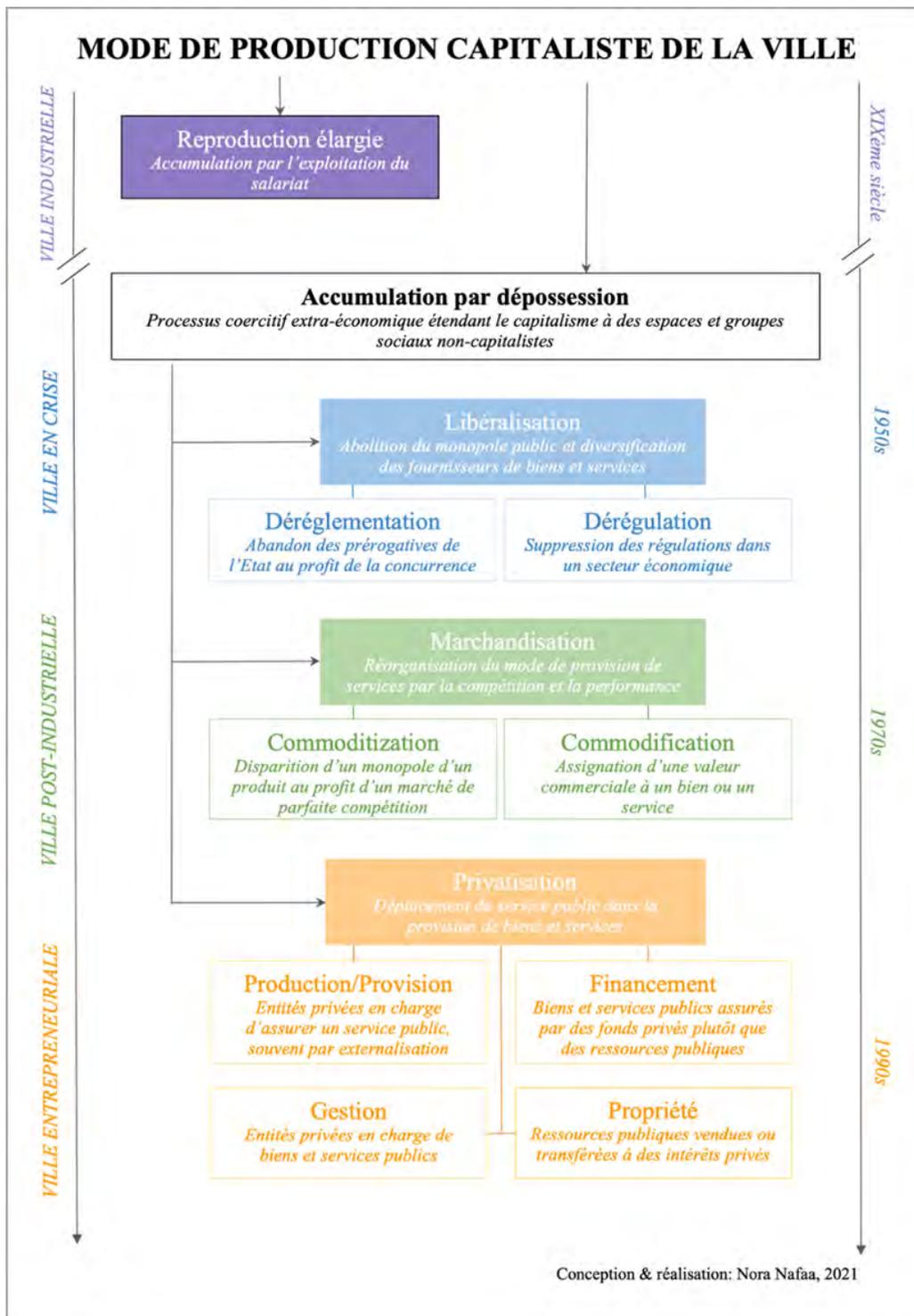
Extrait 1 : Services publics et modes de production capitaliste de la ville.

La figure de synthèse proposée permet de replacer les différents processus décrits par la géographie radicale des modes de production capitalistes de la ville au sein d'une chronologie générale plaçant en parallèle des sous-processus les différents modèles de ville. Le néo-marxisme prend la ville comme laboratoire privilégié des études sur les modes de production capitaliste car la littérature a montré que les espaces urbains ont majoritairement concentré ce qui est nommé « reproduction élargie », c'est-à-dire un mode d'accumulation du capital par l'exploitation du salariat, notamment au travers de l'industrialisation des villes au 19^e siècle et durant la première moitié du 20^e siècle.

La périodisation du processus d'accumulation par dépossession – entendu comme un processus coercitif extra-économique étendant le capitalisme à des groupes espaces et groupes sociaux non capitalistes - ne se retrouve pas de manière aussi linéaire dans la littérature mais on peut considérer que son affirmation commence en parallèle de la crise du modèle industriel et démarre dans les années 1950 par de premières libéralisations dans les secteurs privés mais également publics, au travers de la déréglementation (abandon des prérogatives de l'État au profit de la concurrence) et de la dérégulation (suppression des régulations dans un secteur économique). La deuxième séquence démarre dans les années 1970 alors que s'affirme le modèle de la ville post-industrielle et

que le processus de marchandisation de biens publics s'accélère. Cette marchandisation s'entend à la fois comme une "commoditization", terme employé dans la littérature anglophone, soit la disparition d'un monopole public au profit d'un marché de compétition, ainsi qu'une "commodification", soit l'assignation d'une valeur marchande à un bien ou un service qui en était dépourvu jusqu'alors. Enfin, le dernier tournant daté dans les années 1990, est celui de la privatisation qui a fait l'objet de nombreux travaux dans la littérature sur la ville entrepreneuriale et prenant des formes diverses.

Cette entrée diachronique, et les bornes chronologiques qu'elle propose, s'inspire des travaux sur les villes et leur néolibéralisation, mais vise également à s'appliquer au processus de néolibéralisation des écoles urbaines développé par la suite.



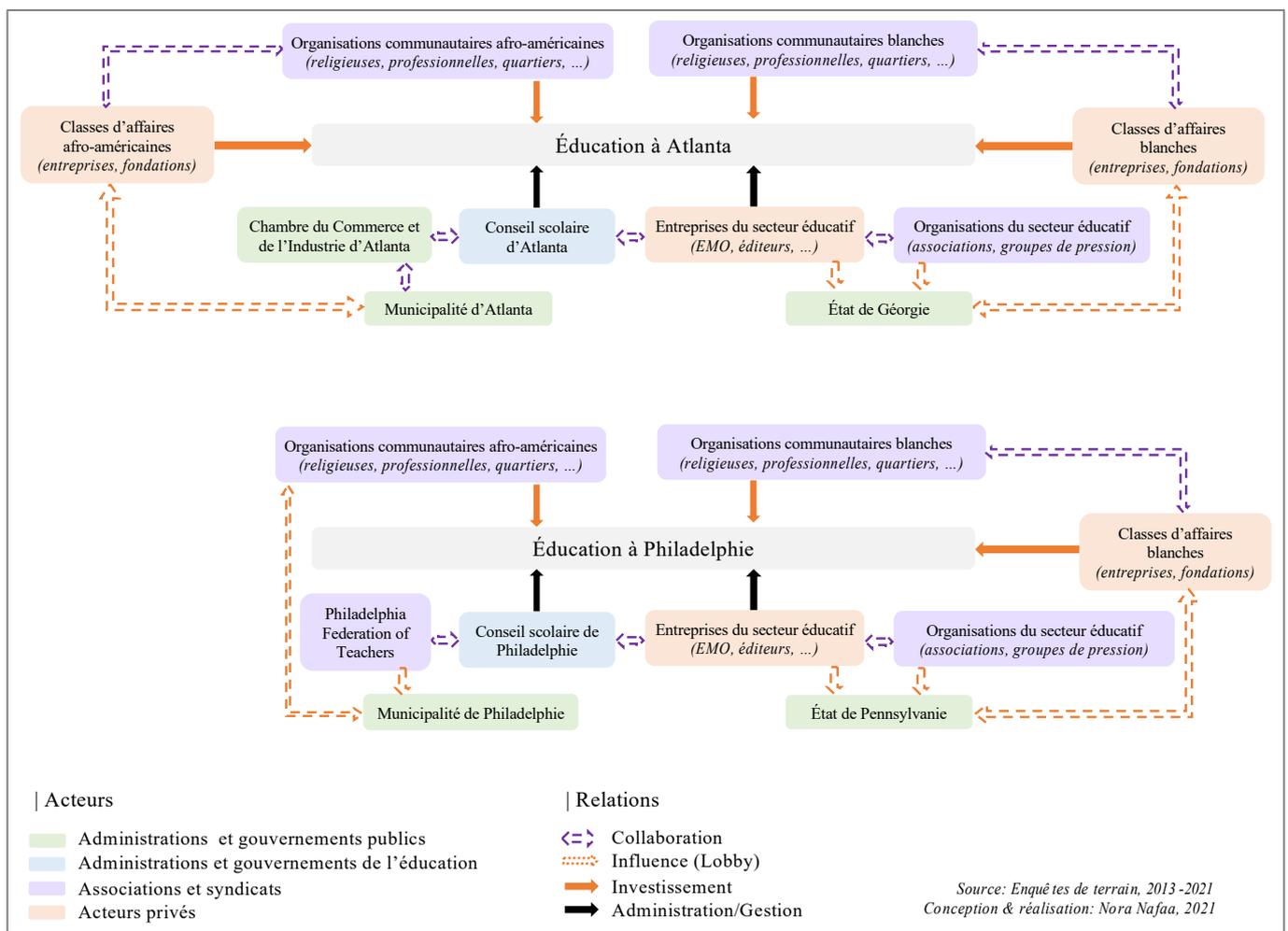
Extrait 2 : Trajectoires urbaines et régimes éducationnels urbains.

Les trajectoires des districts scolaires de Philadelphie et Atlanta témoignent d'une géohistoire de l'éducation aux États-Unis marquée par de grandes tendances nationales et des contextes locaux très importants. Ségrégation, déségrégation, libéralisation et néolibéralisation sont les quatre grandes périodes dégagées de ces deux chronologies qui observent des variations selon les villes car le rapport à la ségrégation n'est pas le même dans le Nord et le Sud du pays, mais aussi parce que la santé et la croissance des deux villes ne sont pas les mêmes. Les régimes et paysages politiques locaux ont une grande influence également. La comparaison de la construction des deux régimes éducationnels met en avant à la fois des ressemblances et des dissemblances.

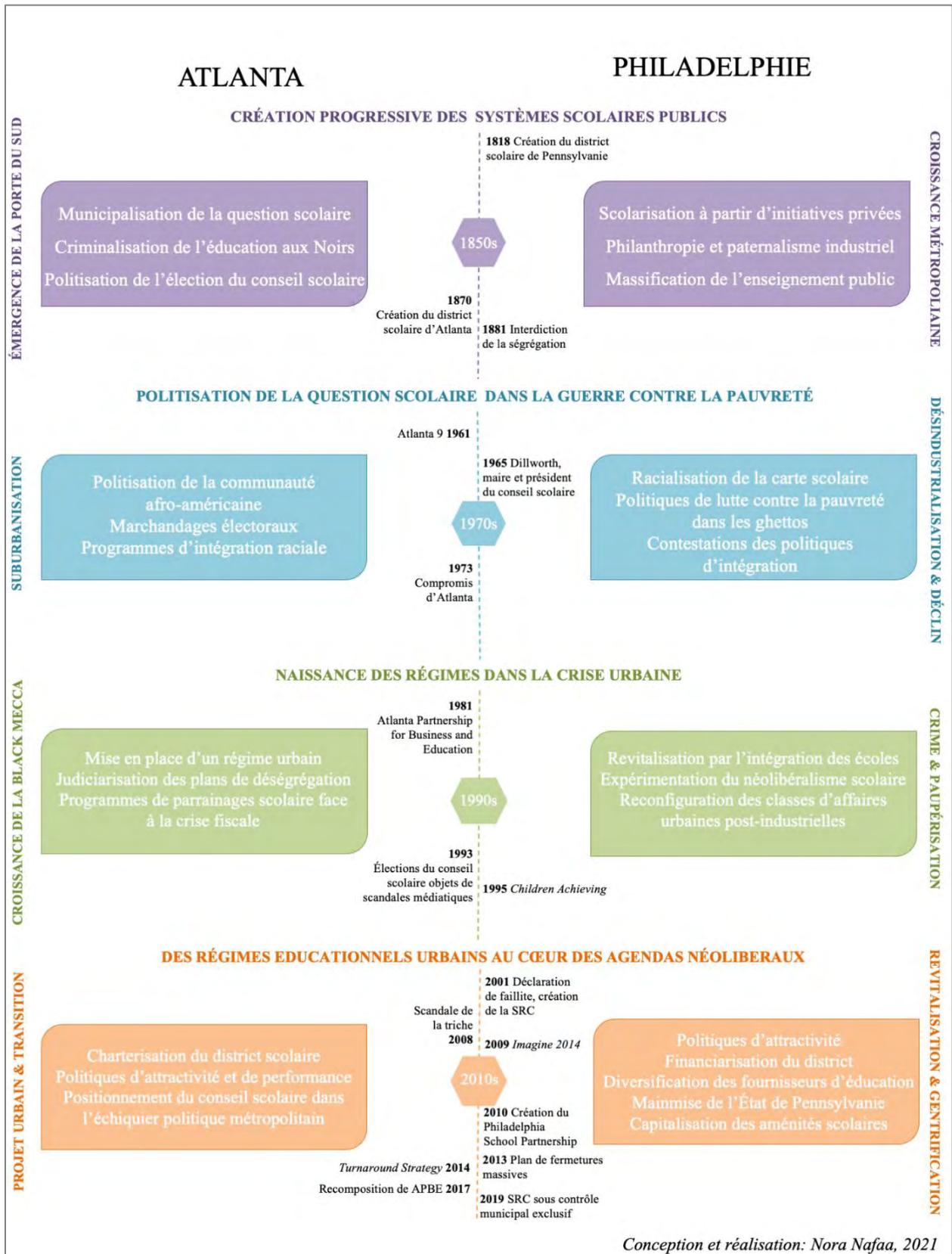
La composition du régime a évolué au cours des deux derniers siècles. Dans les deux districts, la construction des systèmes scolaires a répondu à une demande croissante des populations et s'est faite par l'établissement d'une administration scolaire, gouvernée par une autorité municipale, financée par des taxes locales et soutenues par des acteurs philanthropiques. À mesure que les deux villes se sont développées, la question scolaire s'est mêlée aux différentes questions sociales : question raciale, guerre contre la pauvreté, politiques de croissance et d'attractivité. Au fil du temps, la question scolaire a dépassé le seul statut d'institution publique pour devenir une réelle question politique, faisant l'objet de luttes et étant incluse dans la lutte pour les droits civiques pour les deux villes. À Atlanta, cette question politique a été plus forte et fait l'objet de marchandages électoraux dès les années 1970.

La montée en puissance des questions scolaires et leur médiatisation se développent en parallèle de l'intérêt d'acteurs du régime urbain, qui tendent à se diversifier. La figure ci-dessous tend à schématiser les régimes éducationnels urbains. Il aurait été possible de ne proposer qu'un seul schéma, plus générique, permettant de comprendre comment fonctionnent les jeux d'acteurs de l'éducation urbaine dans les villes états-uniennes. Le choix de deux schémas distincts pour les deux villes, au lieu d'un seul, permet de souligner leurs ressemblances mais également leurs particularismes, ce que souligne la littérature scientifique sur les régimes urbains.

Régimes éducationnels et jeux d'acteurs



Chronologie de l'émergence des régimes éducationnels urbains



Extrait 3 : Territoires scolaires et fabrique de l'urbain.

Les différents types de quartiers de la typologie de Peter Marcuse, revisitée dans ce travail, se retrouvent à des gradients variés dans toutes les villes, construites sur ce modèle, qu'il s'agisse de grandes métropoles industrielles, ou des plus récentes en croissance. Cela permet de raffiner la structure de ces deux villes, déjà identifiable dans ses grandes lignes de rupture. Pour Atlanta, une diagonale nord-ouest/sud-est divise la ville aisée et blanche de la ville plus pauvre et noire au sud, ligne longée de quartiers en recompositions. À Philadelphie, le redéveloppement de la ville part du centre, et le front de gentrification quant à lui butte sur les ghettos historiques noirs de North et West Philadelphia, ainsi que les grandes zones industrielles et logistiques de la ville (South Philadelphia, Northeast Philadelphia). Replacer les différents quartiers dans un gradient par rapport aux dynamiques de relégation, ou de gentrification, permet de replacer les territoires urbains et scolaires dans leur construction historique, économique et sociale. Les études de cas de ce chapitre ont été choisies en fonction de ces gradients, afin d'offrir une lecture des quartiers de la ville la plus diverse.

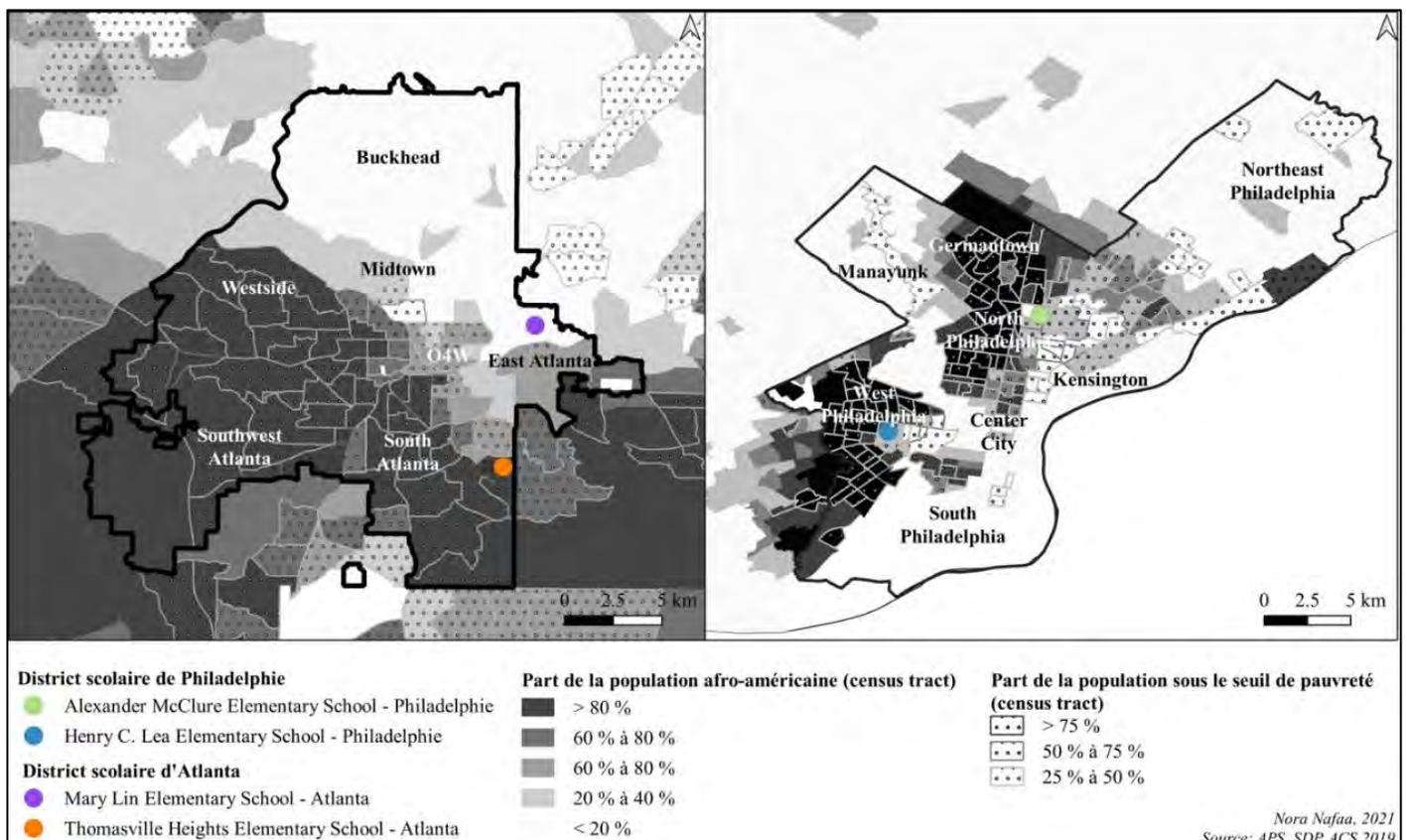
Porter le regard à l'échelle d'une école, et de son territoire, permet d'entrer plus finement dans l'analyse des processus de néolibéralisation dans leurs formes variées et de les incarner au travers de discours, de pratiques et de représentations. Si les districts scolaires d'Atlanta et de Philadelphie permettent d'avancer l'idée de la construction et de l'affirmation de nouveaux régimes éducationnels urbains ancrés dans le processus de néolibéralisation de l'école publique, choisir des écoles dans différents types de quartiers au sein de ces territoires urbains permet d'approfondir l'analyse des processus. Le choix de ces études de cas repose sur une volonté d'offrir à lire une myriade de situations, ouvrant vers des problématiques diverses liées aux recompositions urbaines et scolaires de ces quartiers, mais également sur des opportunités de terrain.

Trois critères ont été retenus pour affiner la sélection des écoles. Le premier fut celui du statut public ou privé de l'école. Il a été préférable de se focaliser sur des écoles publiques seulement, et parmi celles-ci, aucune n'est une école *charter* ou une école *magnet*. Néanmoins, en entrant dans le détail, on observe la présence d'acteurs tiers qui en rapprochent certaines de ces statuts. Le second fut celui du niveau d'enseignement. Si la littérature dans la géographie française de l'éducation montre que le niveau privilégié est celui du collège, qui serait équivalent de la *middle school*, la littérature anglophone tire davantage sur les écoles élémentaires. En plaçant les parents au cœur du processus de construction des stratégies scolaires, il apparaît que ceux-ci les construisent en amont, dès le choix de leur résidence, lorsqu'ils l'ont, afin de choisir l'école élémentaire la meilleure. Par ailleurs, la flexibilisation et la dérégulation des cartes scolaires, au travers notamment de la diversification du marché, dans les deux districts rend la tâche plus compliquée dans le cas des collèges et lycées. Aussi, ceux-ci pourront être convoqués ponctuellement, car ils n'occupent pas le même statut dans les trajectoires scolaires, mais ne seront pas au cœur des études de cas. Enfin, le dernier critère retenu est celui de la représentativité vis-à-vis des deux tendances majeures dans les villes états-uniennes, la ségrégation et la gentrification. Si ces deux phénomènes ne s'illustrent pas de la même manière dans les deux métropoles, ils y sont à l'œuvre. Aussi, une école dans un quartier en cours de gentrification et une seconde dans un quartier en cours de ségrégation et de marginalisation ont été sélectionnées dans chaque district scolaire. La mise en parallèle des critères s'arrête ici car ensuite, chacune des écoles vise à illustrer un aspect du système éducatif et de ses transformations, afin d'en brosser un portrait le plus exhaustif possible. Il s'agit ici de retracer la trajectoire de chacune des écoles dans son quartier afin de comprendre les modalités de construction de leurs territoires scolaires à l'échelle du quartier et au reste de l'ordre urbain.

Écoles / Caractéristiques	Alexander McClure	Henry C. Lea	Mary E. Lin	Thomasville Heights
Type de Ghetto	Ghetto abandonné	Ghetto faible/ Ghetto dilué	Ghetto disparu	Ghetto dispersé/ déspatialisé
Quartier	Hunting Park	University City	Inman Park	Thomasville Heights
Population	Hispanique/ Afro-américaine	Afro-américaine	Blanche non-hispanique	Afro-américaine
Territoire scolaire	-	-	Grady Cluster	Carver Cluster
Partie de la ville	North Philadelphia	West Philadelphia	Northeast Atlanta	Southeast Atlanta
Ville	Philadelphie	Philadelphie	Atlanta	Atlanta
Type d'école	Publique traditionnelle	Publique traditionnelle	Publique traditionnelle	Publique sous partenariat
Partenariat	Community in schools (Municipalité)	Université de Pennsylvanie (Université)	-	Purpose Builts Schools (ONG)
Problématique territoriale	Archétype du ghetto/ <i>barrio</i> violent Gentrification éloignée, motivée par l'extension du campus de Temple University au Sud	Gentrification très forte, par la studentification à l'Ouest Transformations socio-économiques très fortes	Première banlieue aisée d'Atlanta Ghetto noir historique Gentrification achevée, forte pression foncière	Quartier le plus pauvre de la ville Délaissement total de tous les services publics
Problématique scolaire	Effectifs en déclin Résultats très bas Concurrence des écoles <i>charter</i> à proximité	Partenariats avec UPenn inégaux Pression des résidents et parents Transformation du public scolaire non-concomitante du quartier	Sureffectifs et surcapacité des locaux Hyper-parentalité multidimensionnelle Attractivité et protectionnisme du secteur	« Pire » école de Géorgie Délaissement et ghettoïsation Prise en charge par PBS en école <i>partnership</i>

Nora Nafaa, 2021.

Localisation des 4 études de cas



Bibliographie sélective

- Billingham, Chase Michael. 2013. *The state, the school, and the family in the gentrification of the American city*, Thèse de doctorat, Northeastern University.
- Brenner, Neil et Theodore, Nik. 2002. « Cities and the Geographies of “Actually Existing Neoliberalism” », *Antipode*, vol. 34, n° 3, p. 349-379.
- Cucchiara, Maia Bloomfield. 2013. *Marketing schools, marketing cities: who wins and who loses when schools become urban amenities*, Chicago, IL: University of Chicago Press.
- Erickson, Ansley T. 2016. *Making the unequal metropolis: school desegregation and its limits*, Chicago, IL: University of Chicago press.
- Giband, David, Lacquement, Guillaume et Mutations des territoires en Europe. 2007. *La ville et ses marges scolaires : retour d'expériences sur l'éducation prioritaire et la rénovation urbaine en France et à l'étranger*, Perpignan : Presses universitaires de Perpignan.
- Hackworth, Jason. 2007. *The neoliberal city: governance, ideology, and development in American urbanism*, Ithaca, Londres: Cornell University Press.
- Harvey, David. 2005. *A brief history of neoliberalism*, Oxford: Oxford University Press.
- Harvey, David, Le Roy, Cyril, Vieillescazes, Nicolas et Garrot, Clémence. 2011. *Le capitalisme contre le droit à la ville: néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Paris: Éditions Amsterdam.
- Lipman, Pauline. 2011a. *The New Political Economy of Urban Education: Neoliberalism, Race, and the Right to the City*, New York, Londres: Routledge.
- Marcuse, Peter. 2012. « De-spatialization and dilution of the Ghetto: current trends in the United States », in *The Ghetto. Contemporary global issues and controversies*, Boulder, CO: Westview Press, p. 33-64.
- Pinson, Gilles. 2020. *La ville néolibérale*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Saltman, Kenneth J. 2007. *Capitalizing on disaster: taking and breaking public schools*, Boulder, CO: Paradigm Publishers.

L'urbanisme transitoire, entre renouvellement des modalités de fabrication de la ville et évolution de ses acteurs. Une immersion ethnographique au sein de SNCF Immobilier

Juliette PINARD

En mars 2019, au Mipim à Cannes, SNCF Immobilier décide de dédier sa conférence annuelle au thème de l'urbanisme transitoire. Cette notion récente, qui fait l'objet d'un engouement croissant depuis 2016, fait alors son entrée au sein d'un salon d'envergure internationale dédié aux professionnels de l'immobilier, lieu par excellence de constitution de réseaux et d'identification de nouveaux marchés. Hérités de pratiques anciennes, les projets d'occupation temporaire menés au sein d'espaces vacants ou sous-utilisés se sont multipliés sur le territoire du Grand Paris depuis 2015. Le terme d'urbanisme transitoire est mobilisé pour décrire **le développement de projets temporaires ayant la capacité d'initier, de préfigurer et d'accompagner la transformation de sites en attente de mutation en amont des projets urbains**. Cette notion est incarnée par certains lieux devenus emblématiques, à l'instar des Grands Voisins, de Ground Control, de la Station Gare des Mines à Paris ou encore de la Halle Papin et de la Cité Fertile à Pantin. Ces nouveaux lieux de vie et de destination accueillent une diversité d'activités (arts et culture, ateliers, coworking, hébergement, agriculture urbaine...) et se développent au sein d'emprises en mutation (friches industrielles, immeubles de bureaux ou surfaces commerciales vacantes, anciens équipements publics...). Comment cette notion, encore inconnue il y a quelques années et issue de pratiques alternatives, a-t-elle fait son entrée au sein des pratiques des professionnels de la ville ? D'où vient-elle et pourquoi connaît-elle un tel engouement aujourd'hui ? Pourquoi la SNCF, dont le cœur de métier est le transport, développe-t-elle ce type de projets et quels sont les enjeux associés pour un grand propriétaire immobilier ?

La présente thèse vise à répondre à ces interrogations, en analysant l'appropriation récente des démarches d'occupation temporaire de l'espace par les professionnels de l'urbanisme et de l'immobilier. Objet « chaud » et mouvant, l'urbanisme transitoire est investi d'une pluralité de valeurs et d'enjeux par les acteurs impliqués dans ces démarches : propriétaires, collectivités, aménageurs, promoteurs et nouveaux professionnels de l'occupation temporaire. L'objectif de la thèse n'est pas de stabiliser une définition de l'urbanisme transitoire, mais d'analyser cette notion en tant qu'objet évolutif, modelé par le regard d'une diversité d'acteurs qui participent à sa définition, l'investissent de sens et en définissent les cadres et les limites. **L'urbanisme transitoire est ainsi mobilisé plus largement comme un prisme d'analyse de l'évolution des acteurs de l'urbanisme et de l'immobilier eux-mêmes, de leurs pratiques et du sens qu'ils donnent à leur action.**

Approche et problématique

Le terrain principal de la thèse porte sur la démarche d'urbanisme transitoire développée par SNCF Immobilier, structure en charge de la gestion et de la valorisation du vaste patrimoine foncier et immobilier de la SNCF. Dès sa création en 2015, SNCF Immobilier expérimente la mise à disposition temporaire de certains sites à des opérateurs culturels. D'une démarche à l'origine expérimentale,

l'urbanisme transitoire est devenu une nouvelle activité d'entreprise, porteuse d'enjeux stratégiques et opérationnels en amont des projets urbains. L'émergence et la structuration de cette démarche ont été analysées depuis les coulisses de l'organisation, au travers d'une immersion ethnographique menée dans le cadre d'un dispositif Cifre.

De nos observations sur le terrain découlent **trois grands champs de questionnement**, qui sont à l'origine de ce travail de recherche :

1. *D'où viennent ces démarches d'urbanisme transitoire ? Pourquoi ces projets se développent-ils maintenant et pourquoi suscitent-ils un tel engouement ?*
2. *L'urbanisme transitoire a-t-il une influence sur les manières de faire la ville ? En quoi est-ce une pratique urbanistique ?*
3. *Qu'est-ce que les projets d'urbanisme transitoire révèlent au sein même des acteurs porteurs de ces démarches ? Qu'est-ce que ces projets disent des opérateurs qui les développent ?*

Cette recherche mobilise l'urbanisme transitoire comme un outil d'analyse permettant de mettre en perspective **l'évolution des modalités de fabrication de la ville, la mutation des espaces urbains et la transformation des acteurs de l'urbanisme et de l'immobilier**. La thèse vise une montée en généralité d'après un cas d'étude, celui de la démarche d'urbanisme transitoire de SNCF Immobilier, ce dernier reflétant plus largement des positionnements et des processus nouveaux au sein des acteurs de l'urbanisme et de l'immobilier. Sans toutefois gommer les particularités liées à l'opérateur étudié, cette thèse insiste sur les spécificités de SNCF Immobilier, de la nature de son patrimoine immobilier à ses missions au service du groupe SNCF. La démarche menée par SNCF Immobilier sera un point de départ pour analyser plus largement la diffusion de l'occupation temporaire dans les pratiques urbanistiques et immobilières, les évolutions que cela engendre auprès des acteurs de ce champ et donc plus largement les transformations en cours des modalités de fabrication de la ville.

Notre thèse principale est que la mise en œuvre de ces démarches d'urbanisme transitoire engendre, de manière itérative, une transformation des acteurs porteurs de ces démarches dans leurs modes d'organisation, dans leurs métiers et dans leurs représentations, accompagnant plus largement un renouvellement des méthodes et des réflexions des acteurs de l'urbanisme et de l'immobilier sur les manières de faire la ville.

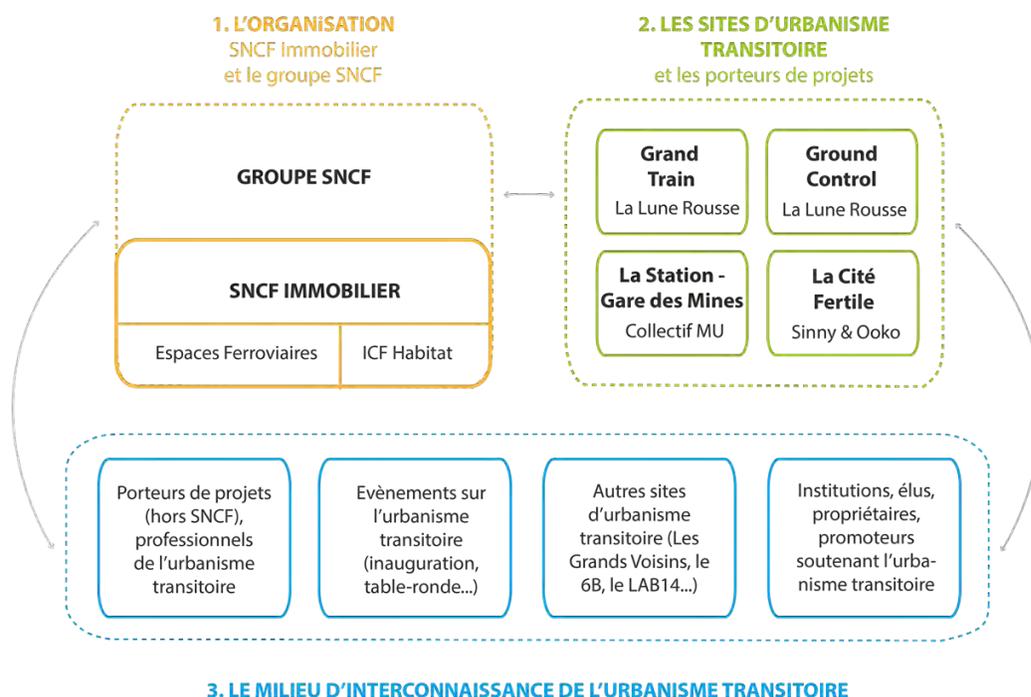
Méthodologie et terrains

Cette thèse est issue d'une recherche de trois ans et demi, réalisée au sein de SNCF Immobilier dans le cadre d'un dispositif Cifre. Cette activité de recherche est conjointe à des missions opérationnelles pour l'entreprise, via la réalisation d'études d'évaluation des projets d'urbanisme transitoire (retour d'expérience) et l'accompagnement au développement de cette nouvelle activité.

La posture adoptée est celle d'une **ethnographie en entreprise, favorisant l'engagement avec le terrain**, le développement de relations intensives avec les enquêtés, l'adoption de leurs codes et l'entrée dans la « boîte noire » de l'organisation (Favret-Saada 1977 ; Cefaï 2010 ; Citron 2016). Cette immersion sur le temps long a permis d'analyser en détail l'action de SNCF Immobilier et la mise en œuvre des projets d'urbanisme transitoire, en privilégiant une **approche sociotechnique** permettant d'appréhender

finement le processus de projet dans ses réalités à la fois techniques, économiques, règlementaires, politiques et organisationnelles.

La réalisation de la thèse repose sur **la construction d'un triple terrain**, à cheval entre une organisation (SNCF Immobilier), des lieux physiques (Grand Train et Ground Control à Paris, la Station à Paris, la Cité Fertile à Pantin) et des réseaux d'acteurs constitués autour du milieu d'interconnaissance de l'urbanisme transitoire (nouveaux professionnels, collectivités, institutions, aménageurs, promoteurs...) (Schéma 1).



La réalisation de la thèse se fonde sur une **diversité de données** collectées par le biais de la pratique professionnelle, de la méthode ethnographique et de la réalisation d'une cinquantaine d'entretiens. La thèse est jalonnée de nombreuses planches de photographies, de schémas et de récits ethnographiques devant permettre d'embarquer le lecteur sur le terrain.

Toutefois, la réalisation d'une thèse en entreprise a suscité **plusieurs difficultés méthodologiques** concernant l'utilisation des données collectées. Nous insistons sur les enjeux d'anonymisation, de confidentialité et de respect de la confiance accordée par les enquêtés. Fortement intégrée dans l'entreprise, la difficulté a également été de savoir « sortir du terrain » et de prendre du recul par rapport à objet « chaud », régulièrement nourri de nouvelles actualités.

Principaux résultats

Face à l'engouement récent pour l'urbanisme transitoire, la thèse revient sur **les origines de cette notion et analyse le contexte ayant permis son émergence (chapitre 1)**, grâce à un cadre théorique croisant des champs bibliographiques et thématiques multiples afin de cerner cette notion nouvelle.

Bien que récente, cette notion s'inscrit dans la lignée d'**héritages multiples et anciens, en France et à l'international** : du squat aux friches culturelles et aux nouveaux territoires de l'art, de la

promotion de la ville festive et événementielle à la prise en compte de la question du temps comme donnée centrale en aménagement, jusqu'au développement des tiers-lieux, des théories des communs ou de la permanence architecturale.

La thèse démontre que le développement récent de l'urbanisme transitoire est rendu possible par un certain nombre de grandes évolutions (juridiques, politiques, organisationnelles) traversant les champs de l'urbanisme et de l'immobilier. Il s'inscrit **dans la continuité de l'évolution des modes de conception des projets urbains, des acteurs et des pratiques des professionnels de la ville**, dans un contexte de montée des incertitudes, d'injonction à l'innovation et de complexification du processus du projet urbain, se traduisant par la valorisation croissante de l'expérimentation, de l'improvisation et des formes d'urbanisme tactique dans les pratiques urbaines.

L'évolution récente des modalités de fabrication de la ville s'explique par l'émergence de nouveaux entrants dans le champ des professionnels de la ville, qui prônent un renouvellement des méthodes en adoptant une posture d'« expert-militant » (Nonjon 2005 ; Arab et Vivant 2018). La **professionnalisation de nouveaux opérateurs spécialisés dans l'occupation temporaire des espaces vacants** (Pinard, Morteau 2019) participe au développement de l'urbanisme transitoire, à travers la constitution d'un nouveau milieu professionnel, fortement hétérogène.

Au sein même de la SNCF, l'émergence de cette pratique ne vient pas de nulle part, en atteste l'exemple des Frigos à Paris, mis à disposition à des artistes dès les années 1990 (Vivant 2007). Cette **pratique, spontanée et occasionnelle**, est déjà associée à des enjeux pragmatiques de gestion de la vacance, afin de réduire les charges et de prévenir le squat. La création de SNCF Immobilier en 2015 marque l'avènement d'une nouvelle stratégie immobilière dans la gestion et la valorisation des terrains de la SNCF. Dès sa création, l'entreprise va mettre à disposition de manière temporaire certains de ses sites à des porteurs de projets.

La thèse analyse le **développement de la démarche d'urbanisme transitoire** de SNCF Immobilier, depuis son **émergence de manière expérimentale**, jusqu'à sa **structuration en une nouvelle stratégie d'entreprise** (chapitre 2). Partant d'une action relativement improvisée et exploratoire, l'urbanisme transitoire est devenu une nouvelle activité fortement soutenue par la direction, de plus en plus structurée autour d'outils et de processus *ad hoc* (chapitre 3). La dimension évolutive de cette démarche se révèle dans les manières successives de la nommer : d'« immobilier culturel », aux « sites artistiques temporaires » jusqu'à la notion d'urbanisme transitoire.

La structuration de cette démarche peut être distinguée en différents « temps », allant des premiers projets pilotes de Ground Control et Grand Train dans le 18^e arrondissement de Paris, au lancement d'un appel à manifestation d'intérêt sur une quinzaine de sites en France en 2015, jusqu'au développement de projets plus longs comme Ground Control à Paris 12^e en 2017 et la Cité Fertile à Pantin en 2018.

D'occupations temporaires occasionnelles, opportunistes et discrètes, les projets deviennent plus nombreux et ambitieux, fortement médiatisés et investis d'enjeux plus stratégiques. L'urbanisme transitoire révèle l'avènement **d'une posture plus proactive du propriétaire** vis-à-vis de ces démarches. Si l'occupation temporaire est issue de pratiques spontanées et informelles, le développement de l'urbanisme transitoire marque son **basculé dans des logiques urbanistiques et immobilières**. Ces occupations temporaires sont désormais des projets urbains en soi, des **démarches programmées et intégrées dans le processus de développement urbain**, mises en œuvre par de nouveaux professionnels en lien étroit avec acteurs classiques de la production urbaine.

Derrière le phénomène de mode associé à l'urbanisme transitoire, la thèse s'attache à démontrer la **complexité opérationnelle associée à la mise en œuvre de ces projets** (chapitre 3), qui nécessitent de dépasser certaines difficultés techniques, juridiques, économiques, organisationnelles et politiques. Nous emmenons notre lecteur dans une plongée au sein de SNCF Immobilier, grâce à l'étude intensive de trois objets techniques, cristallisant trois moments clefs dans la mise en œuvre des projets : *l'appel à projets*, la *convention d'occupation temporaire* et la *norme Établissement Recevant du Public*.

L'étude de ces trois objets permet de mettre en lumière les difficultés et questionnements nouveaux soulevés par ces projets au sein de l'organisation et la manière dont s'organise l'action entre propriétaire et occupant temporaire. La thèse démontre que la mise en œuvre de ces projets est le fruit d'une **démarche négociée**, reposant sur d'intenses échanges formels et informels, souvent sources de tensions (fixer la durée d'occupation, le loyer...). Le succès du projet est conditionné par le développement d'une **relation partenariale et de confiance entre le propriétaire et l'occupant temporaire**, qui implique au préalable de dépasser mutuellement certaines représentations négatives, liées à la **confrontation entre des mondes et des cultures professionnelles différentes**.

En effet, développement de cette activité d'urbanisme transitoire représente une situation de nouveauté et un **changement de culture** pour les salariés de SNCF Immobilier. La mise en œuvre de ces projets implique une nécessaire **adaptation de leurs pratiques professionnelles**, ainsi qu'une évolution des représentations associées à ces usages temporaires, historiquement associés au squat, révélant l'influence directe de l'urbanisme transitoire sur **la transformation de l'organisation**.

En mobilisant un cadre théorique issu de la sociologie des organisations (Bernoux 2004 ; Crozier et Friedberg 2014), la thèse révèle les liens entretenus entre **urbanisme transitoire, accompagnement du changement et transformation organisationnelle** (chapitre 4). Dans un contexte de création récente de SNCF Immobilier, nous démontrons que l'urbanisme transitoire est mobilisé, dès les prémices de la démarche, **comme un outil interne de conduite du changement**, accompagnant une évolution des manières dont les salariés travaillent et s'organisent.

L'analyse se concentre sur trois entrées : le positionnement de l'urbanisme transitoire dans les *organigrammes* de SNCF Immobilier, leur mise en œuvre en *mode projet* et leur utilisation comme levier de *communication* à plusieurs échelles. Le fonctionnement nécessairement transverse de l'urbanisme transitoire entre différentes directions favorise l'adoption de **modes d'organisation flexibles et improvisés**. Il devient un moyen de « **faire groupe** » en **créant du lien à plusieurs échelles** (entre les salariés, entre les directions et avec d'autres opérateurs de la SNCF) dans le contexte de création récente de SNCF Immobilier et de **faire (re)connaître le nouvel opérateur**, au sein de la SNCF et auprès des professionnels de la fabrication de la ville.

Par conséquent, l'urbanisme transitoire est mobilisé par SNCF Immobilier comme **un levier de transformation organisationnelle soutenant la recomposition interne de l'opérateur**. Toutefois, le développement de cette nouvelle activité est **également source de tensions et de résistances au sein de l'organisation**, cette dernière étant elle-même source de changements et générant de nouvelles incertitudes. Des actions d'accompagnement au changement doivent être menées auprès des salariés, pour favoriser l'appropriation et la diffusion de l'urbanisme transitoire à grande échelle.

A la fois révélateur et vecteur de changement au sein de l'entreprise, l'urbanisme transitoire accompagne donc **l'évolution des modes d'organisation des salariés, de gestion des projets et des métiers**.

La thèse démontre le **rôle croissant donné à l'urbanisme transitoire dans le processus du projet urbain** (chapitre 5). L'urbanisme transitoire devient pour SNCF Immobilier un **outil opérationnel intervenant à différents moments du projet**, soutenant ses missions de gestion et de valorisation du patrimoine de la SNCF. Il est plus largement mobilisé comme un outil d'accompagnement du projet urbain et de facilitation de sa mise en œuvre, dans un contexte d'incertitude, de valorisation des démarches de projets négociées et de développement du *storytelling* dans la production urbaine.

Nous démontrons tout d'abord que l'urbanisme transitoire devient un **outil de valorisation des emprises de la SNCF, à la fois mémorielle et patrimoniale, physique et symbolique**, accompagnant la mise en scène du projet urbain et soutenant des enjeux opérationnels pour l'aménageur. Alors que l'urbanisme transitoire est souvent décrié comme un outil de spéculation immobilière, nous démontrons que, dans le cadre des projets étudiés, **l'occupation temporaire n'a pas d'influence sur le prix du foncier**, voire génère des contraintes nouvelles dans le processus de cession.

Alors que l'urbanisme transitoire est régulièrement présenté comme un outil de gestion de la vacance, nous démontrons que, dans le cas de la SNCF, ces projets temporaires sont surtout mobilisés comme un **outil de gestion de la transition de ces sites en mutation dans un contexte d'incertitude**. Se glissant dans les interstices du projet urbain, l'urbanisme transitoire permet de limiter l'impact négatif lié aux retards du projet d'aménagement, de fluidifier la chaîne de valorisation immobilière, voire d'enrichir la programmation urbaine de manière itérative.

Finalement, nous démontrons que l'urbanisme transitoire devient **un outil facilitateur en faveur d'un urbanisme négocié** entre les parties prenantes impliquées dans la mutation des sites de la SNCF : collectivités locales, habitants et entités au sein du groupe SNCF. Dans le cadre de projets particulièrement stratégiques, le projet transitoire est mobilisé comme un outil de concertation et de médiation entre les parties prenantes, pour faciliter la valorisation des emprises SNCF et l'acceptabilité du projet urbain.

Finalement, ce dernier chapitre ouvre le champ de notre analyse, en mettant en perspective la démarche de SNCF Immobilier dans le contexte plus large de diffusion de l'urbanisme transitoire au sein des professionnels de la ville et de réflexion sur les enjeux, le sens et la définition de cette pratique. La thèse démontre **la constitution progressive d'une nouvelle communauté de pratique** (Wenger 2000) en **faveur de l'urbanisme transitoire** (chapitre 6), qui émerge et se structure progressivement autour de certains événements clefs ; le *Forum Camping aux Grands Voisins* (2017), la *Biennale d'Architecture de Venise* (2018) et le *Mipim* (2019).

Cette communauté de pratique, dans laquelle s'insère progressivement SNCF Immobilier, **rapproche des cercles d'acteurs et des mondes professionnels à priori très différents**, dans leurs modes d'actions, leurs enjeux et les discours de justification qu'ils portent : nouveaux professionnels de l'urbanisme transitoire, collectivités, institutions, promoteurs, aménageurs... Nous démontrons que l'urbanisme transitoire devient alors, pour SNCF Immobilier, **un outil réflexif sur les manières de faire la ville et un levier d'acculturation à de nouvelles méthodes**.

Cette communauté se construit autour de certains registres de valeur partagés, analysés par le biais de la théorie des économies de la grandeur de Boltanski et Thévenot et de leurs différentes *cités*. Les discours de justification associés à l'urbanisme transitoire reposent sur **la construction d'un discours hybride**, à cheval entre les principes de la *cité industrielle* (optimiser et améliorer la gestion immobilière.), à la *cité inspirée* (expérimenter, tester, innover...) et à la *cité civique* (défendre le droit à la

ville, favoriser la participation citoyenne...). Le « *bon* » urbanisme transitoire tend à être défini en opposition aux valeurs de la *cit  marchande* ou de la *cit  de l'opinion*, de l'objectif d'accroissement des richesses, des vis es marketing et de leurs d rives (gentrification, marchandisation...).

L'importance clef donn e par SNCF Immobilier   l'urbanisme transitoire r v le plus largement les changements en cours au sein des acteurs de l'urbanisme et de l'immobilier, la recherche de sens et de l' volution de leur action,   l'aune de crises ( conomiques, sociales,  cologiques...) impactant plus largement la fabrique de la ville. Cette **recherche de sens dans l'action se r v le par l'utilisation r cente de la notion d'urbanisme de transition**, d passant la question de l'occupation temporaire au profit d'un  largissement du champ de la r flexion sur des enjeux touchant au renouvellement des manieres de faire la ville sur le temps long.

Enfin, l'urbanisme transitoire est un r v lateur de l' volution des modalit s de fabrique de la ville : son d veloppement est le reflet du questionnement des acteurs de l'urbanisme et de l'immobilier sur le sens donn    leur action, miroir de leurs interrogations, du renouvellement de leurs pratiques et de leurs repr sentations.

Bibliographie

Andres, Lauren. 2006. « Temps de veille de la friche urbaine et diversit  des processus d'appropriation : la Belle de Mai (Marseille) et le Flon (Lausanne) ». *G ocarrefour* 81 (2): 159-66.

Arab, Nadia. 2018. « Pour une th orie du projet en urbanisme ». *Revue europ enne des sciences sociales* 1: 219-40.

Arab, Nadia. et Vivant, Elsa. 2018. « L'innovation de m thodes en urbanisme : freins et leviers d'une entreprise incertaine ». *Cahiers de la Recherche architecturale, Urbaine et Paysag re*, janvier, 18.

Bernoux, Philippe. 2004. *Sociologie du changement : Dans les entreprises et les Organisations*. Paris: Seuil.

Bishop, Peter. et Williams, Lesley. 2012. *The temporary city*. Abingdon

Boltanski, Luc. et Th venot, Laurent. 1991. *De la justification : les  conomies de la grandeur*. Paris: Gallimard.

Cefa , Daniel. 2010. *L'engagement ethnographique*. Paris, France:  ditions de l' cole des hautes  tudes en sciences sociales.

Chalas, Yves., Gilbert, Claude. et Vinck, Dominique. (dir.), 2009. *Comment les acteurs s'arrangent avec l'incertitude*. Archives Contemporaines, col. « Etudes de sciences », 182 p.

Citron, Paul. 2016. « Les promoteurs immobiliers dans les projets urbains. Enjeux, m canismes et cons quences d'une production urbaine int gr e en zone dense ». Th se de doctorat, Universit  Paris 1.

L'urbanisme transitoire, entre renouvellement des modalités de fabrication de la ville et évolution de ses acteurs. Une immersion ethnographique au sein de SNCF Immobilier

Colomb, Claire. 2012. « Pushing the Urban Frontier: Temporary Uses of Space, City Marketing, and the Creative City Discourse in 2000s Berlin ». *Journal of Urban Affairs* 34 (2): 131-52.

Crozier, Michel. et Friedberg, Erhard. 2014. *L'acteur et le système: les contraintes de l'action collective*. Paris, France: Éditions Points.

Favret-Saada, Jeanne. 1977. *Les mots, la mort, les sorts*. Paris, France: Gallimard.

Henneberry, John. (éd) 2017. « *Transience and permanence in urban development*. Hoboken, NJ, Etats-Unis d'Amérique: John Wiley & Sons, Inc., 277p

Madanipour, Ali. 2017. *Cities in Time: Temporary Urbanism and the Future of the City*. New York: Bloomsbury Academic.

Nonjon, Magali. 2005. « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante ». *Politix* 70 (2): 89-112.

Matthey, Laurent. 2011. « Urbanisme fictionnel : l'action urbaine à l'heure de la société du spectacle ». *Métropolitiques* (blog). 28 octobre 2011.

Pradel, Benjamin. 2010. « Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs ». Thèse de doctorat, Université Paris-Est.

Soubeyran, Olivier. 2015. *Pensée aménagiste et improvisation: l'improvisation en jazz et l'écologisation de la pensée aménagiste*. Paris, France: EAC, Éditions des Archives contemporaines.

Vivant, Elsa. 2006. « Le rôle des pratiques culturelles "off" dans les dynamiques urbaines ». Thèse de doctorat, France: Université de Paris VIII.

Wenger, Etienne. 2000. « Communities of Practice and Social Learning Systems »: *Organization* 7

Mots clefs : urbanisme transitoire, occupation temporaire, projet urbain, SNCF, ethnographie

Résumé de la thèse

Cette thèse a pour objet la dynamique foncière dans le milieu urbain et périurbain de Port-au-Prince. Elle s'inscrit dans une démarche anthropologique et sociologique, à partir d'enquêtes qualitatives approfondies menées dans l'agglomération de Port-au-Prince. Elle porte sur la période 1986-2012, après la chute de la dictature duvaliériste qui a marqué le début de l'explosion urbaine, et de la création de nouveaux quartiers par occupation de terres à travers les années et à l'occasion des crises politiques. Cette recherche permet de comprendre les dynamiques foncières dans la ville de Port-au-Prince (Haïti), à l'interface entre les pratiques populaires d'acquisition et de transfert de la propriété et les pratiques des institutions publiques chargées de l'administration foncière, mettant à jour les modalités de la gouvernance foncière urbaine « par le bas » à Port-au-Prince.

En Haïti, la question foncière est fortement marquée par la pression démographique, l'exode rural et la faiblesse des institutions étatiques. En termes de politique publique, les discours et rapports sur le foncier ont longtemps été centrés sur la dimension rurale. Dans cette partie du pays, alors que la petite propriété, souvent non validée formellement, domine, la répartition des terres conserve simultanément la marque des grands domaines, qui ont parfois été l'objet d'occupation. Une grande partie du territoire a fait l'objet de titres de propriété qui, faute d'actualisation malgré la présence de notaires et d'arpenteurs en milieu rural, recouvrent aujourd'hui des indivisions de plusieurs générations, ou sont transmis aux acheteurs comme preuve de propriété, (Dorner, 1999). De multiples copies et faux circulent. Le foncier engendre parfois de très grands conflits dans certaines régions en milieu rural.

Sur le plan scientifique, les recherches sur le foncier ont été menées dans la quasi-totalité sur l'angle rural (Dorner 1999; Oriol 1992; Oriol et Dorner 2012). Il a fallu attendre les questions posées par les suites du séisme du 12 janvier 2010 pour que des recherches se tournent vers la dimension urbaine, particulièrement dans l'agglomération de Port-au-Prince. La catastrophe a rendu visible le problème foncier et la situation foncière, déjà très complexe, s'est beaucoup aggravé en particulier dans les zones détruites et dans certaines zones périphériques non construites, convoitées pour la construction de logement.

La chute de Duvalier en 1986 avait provoqué un changement radical dans l'ordre politique et structurel en Haïti. L'État s'est effondré, la gestion et l'organisation de l'espace urbain, particulièrement Port-au-Prince, échappent à tout contrôle. Cette nouvelle ère dans l'ordre politique haïtien s'est opérée dans une période où les villes des pays du sud sont devenues l'objet de préoccupations en raison de la dynamique foncière. La population de Port-au-Prince a augmenté de façon disproportionnée par la croissance de la population, l'exode rural et la migration des autres villes vers Port-au-Prince (Michel et al 2011).

Le pays est plongé dans une crise politique profonde. L'État est incapable de mettre en œuvre un plan d'aménagement urbain et une politique publique de logement. Cette absence de politique urbaine et d'investissement des bailleurs privés dans la production de logements à grande échelle a conduit à une course à l'espace urbain (Ziavoula 1988), créant une tension très importante sur les espaces vides. Riches comme pauvres vont tenter par tous les moyens d'accéder au logement ou à une parcelle de terre pour construire des logements. Chaque habitant appréhende la ville en fonction de sa situation socio-économique, de ses ressources familiales et des circonstances politiques.

La ville de Port-au-Prince, éclatée avec la naissance d'îlots de construction qui par la suite se sont rapprochés les uns des autres. Elle a pris une dimension disproportionnée et s'étend dans ses périphéries. Cette expansion continue à se faire par la création de quartiers sur des propriétés privées et des terrains affermés et/ou occupés. Dans ce contexte, l'accès à la propriété se noue entre les pratiques du droit de l'État et celles populaires en milieu urbain. Le présent travail présente des formes diverses d'accès aux biens fonciers, des formes originales d'accès à la propriété ou à la construction de propriété dans l'agglomération de Port-au-Prince.

Dans le contexte instable du pays depuis la chute de Duvalier, du fait de dysfonctionnements de l'administration foncière, des tensions politiques et de l'explosion de la valeur des biens fonciers, la question de l'insécurité est devenue un problème majeur dans les relations foncières. Le recours au droit et surtout son instrumentalisation font partie des stratégies utilisées afin de s'approprier des terrains. La construction de la propriété apparaît ainsi un processus incertain, fondé sur l'occupation durable d'un terrain, dans un environnement institutionnel particulièrement incertain, où arrangements locaux et coups de force se combinent.

Les matériaux mobilisés à la production de la thèse proviennent des enquêtes de terrain approfondies, menées dans le cadre de la réalisation de ma thèse de doctorat. Ils ont été produits à partir d'une méthode mobilisant différents outils d'enquêtes quantitatives en sciences sociales : entretiens structurés et informels, observations, recensions (Olivier de Sardan 2008; 2003). Une gamme d'acteurs très variée a été consultée : des juges, propriétaires, notaires, arpenteurs, avocats, locataires, vendeurs, victimes des conflits. Des responsables de services de plusieurs administrations communales (Mairies), de la Direction Générale des Impôts, de l'Office National du Cadastre ont été contactés. Plusieurs cadres de ces institutions ont été interviewés. Des responsables des organisations non-gouvernementales etc., ont été consultés. Des opérations d'arpentage ont été observées. Des jugements aux tribunaux et des règlements de conflits hors des tribunaux ont été aussi faits l'objet d'observations. On a assisté à des réunions, colloques et séminaires organisées par des institutions travaillant sur des conflits fonciers en Haïti. Les différentes rencontres sur le terrain ont permis de mener et enregistrer plus de 350 entretiens, sans compter de nombreuses discussions informelles sur une période de dix-neuf mois. Cette démarche de collecte de données a été combinée avec un recueil de photographies qui ont servi de support dans l'analyse de la thèse. Des titres de propriété délivrés par des officiers publics, des procès-verbaux et jugements rendus dans le cadre des procès sur le foncier sont utilisés dans l'analyse.

L'occupation est étudiée dans le travail comme étant le fait, pour une personne ou un groupe, de s'installer sur une propriété qui ne lui appartient pas, sans préalablement passer par une décision de justice ou des techniques de dépossession judiciaire. Il s'agit d'une forme fréquente d'appropriation en Haïti et elle progresse fortement dans les périodes d'instabilité (Déprez et al 2011). À Port-au-Prince, de grands quartiers ont pris naissance sur des parcelles de terre occupées. Delmas 32, l'un des premiers quartiers construits par une telle stratégie d'occupation, en est un parfait exemple. Tout de suite après le départ de Duvalier, une foule s'est introduite sur une vaste parcelle de terre vide, considérant qu'il s'agissait d'un terrain appartenant à l'État ou au président déchu. Les parcelles ont été occupées individuellement et chacun y a bâti sa maison. .

Ce quartier marque le début de l'occupation foncière de masse et de la « sur-urbanisation » de l'agglomération port-au-princienne, dans l'indifférence de l'État haïtien.

Silo, autre grand quartier de Port-au-Prince, a pris naissance un peu différemment. Ce quartier est né dans un contexte particulier. En effet, en 1991, suite au coup d'Etat contre le président Aristide élu depuis peu, des milliers Haïtiens avaient pris la mer pour tenter d'entrer illégalement aux États-Unis. La plupart furent envoyés par les autorités américaines sur la base de Guantanamo à Cuba. En 1994, après le retour du président, ces réfugiés furent refoulés à Port-au-Prince. Une association fut créée dans ce contexte par certains d'entre eux qui réclamèrent le soutien de l'État. Une parcelle de terre fut accordée à l'association sous réserve que les responsables se chargent eux-mêmes de la délimitation et de la redistribution des parcelles aux adhérents. Les différentes rues furent ainsi tracées et percées par les chefs de l'association.

Delmas 32 et Silo présentent des différences en termes de population et d'organisation de l'espace. Toutefois, ils présentent aussi des similitudes. Au début de la création de ces deux quartiers, la plupart des occupants et bénéficiaires de terrain n'ont pas gardé leur parcelle mais les ont transférées à d'autres personnes pour de l'argent. Durant les années suivantes, certains de ceux qui avaient gardé leur parcelle et de ceux qui les avaient achetées, allèrent à la DGI pour solliciter un contrat de fermage. Ils légalisèrent ainsi leur présence sur le terrain en devenant fermiers de l'État.

Cette dimension légale soulève la question des biens fonciers de l'État. Ces biens se composent du domaine public et du domaine privé de l'État et sont gérés par la DGI. Le domaine public est constitué des parties du territoire haïtien qui sont théoriquement imprescriptibles et inaliénables. Elles ne peuvent pas non plus être légalement cédées (Charles 2016). Le domaine privé de l'Etat comporte des biens appartenant à l'État comme propriété privée, et qui peuvent sous certaines conditions être loués, vendus etc. Depuis 1986, la vente des biens de l'État est bloquée pour des raisons administratives. Du fait de l'impossibilité d'acheter une portion du domaine privé de l'État, le fermage devient la forme principale d'accès légal à une parcelle de terre de l'État pour construire des logements. Paradoxalement, l'accès aux biens de l'État étudiés sur le terrain se réalise en sens inverse des règles classiques d'accession ou de construction de propriété : la logique serait de louer ou d'afférenter une parcelle avant de commencer à construire. Pourtant, les parcelles ont fréquemment été d'abord occupées par leur possesseur avant d'être affermées. Dans bien des cas, elles sont en cours de construction et parfois déjà bâties avant la transaction.

Le fermage concerne également les terrains privés des particuliers. Cette forme de transaction est très développée et occupe une place importante dans les modes d'accès au logement dans l'agglomération de Port-au-Prince. Le locataire prend en location une parcelle de terre et construit sa maison dessus. Les types de locations sont variés et certains sont des formes de location/vente. D'autres, pourtant considérés comme du fermage, sont des formes de vente à part entière. Les habitants créent des modes de transaction qui prennent mieux en compte leurs situations socioéconomiques.

En ce qui concerne les ventes de biens privés, la procédure légale est très précise et les professionnels du foncier qui en ont la charge (arpenteurs, notaires) sont nombreux. Certaines transactions se font ainsi de manière légale, selon une procédure assistée par ces officiers publics qui authentifient les transactions. D'autres qui se font selon des contrats sous-seing privé sont légalement reconnues. On observe cependant souvent sur le terrain, une pratique de vente de biens fonciers sans qu'il y ait délivrance. Certaines personnes se contentent en effet d'avoir l'usage d'une parcelle de terre pour construire leur maison sans exiger des vendeurs la légalisation de la transaction. Il arrive également que les propriétaires se contentent de fournir uniquement un acte d'arpentage aux acheteurs. Dans de nombreux cas, les parcelles de terre sont achetées sans aucune preuve et les transferts de propriété ne sont légalisés que plusieurs années voir plus d'une décennie après la transaction. Dans ce contexte de forte présence simultanément du droit de l'État et des pratiques populaires dans les transactions foncières, il est parfois difficile de distinguer le formel et l'informel (Clerc 2010).

L'agglomération de Port-au-Prince est touchée par une forte insécurité foncière. Dans ce travail, la question de l'insécurité foncière est abordée non pas en termes de formalisation des droits (Lavigne-Delville 2010), mais dans la perspective du risque fréquemment pris par l'acheteur de perdre le bien foncier ou son argent après l'achat d'un bien. De fait, en Haïti aujourd'hui, une transaction foncière n'est pas complètement sécurisée même si elle est réalisée selon les règles de droit. L'insécurité foncière concerne depuis longtemps les parcelles de terre nues, particulièrement les grandes parcelles, mais depuis 2010, la perte de maison est également devenue courante. L'insécurité foncière est, en pratique, fortement nourrie par les autorités et les professionnels qui interviennent dans la gestion foncière. Ceux-ci profitent de leur notoriété et de leurs connaissances pour dépouiller les propriétaires de leur bien. La justice est également souvent utilisée ou instrumentalisée dans la dépossession des

propriétaires. Des individus traduisent des propriétaires en justice avec la complicité des professionnels et auxiliaires de justice dans le but de les déposséder. Les propriétaires n'ayant jamais reçu la sommation, perdent ainsi leur bien par des jugements rendus en leur absence (jugements par défaut). Au-delà de cet exemple, les techniques pour déposséder un propriétaire de son bien sont nombreuses. Pour autant, et paradoxalement, dans certains cas l'insécurité foncière facilite l'accès à la propriété pour un grand nombre de personnes. En effet, ces parcelles de terres acquises en dépossédant les propriétaires sont généralement de grandes parcelles. Les faussaires s'arrangent pour ne pas les garder. Ils les morcellent et les vendent précipitamment à différentes personnes qui vont y bâtir leurs maisons. A partir du moment où la parcelle est bâtie et entre les mains de plusieurs possesseurs, il devient très difficile pour le propriétaire de récupérer son bien.

Bibliographie

- Charles, Emmanuel. 2016. *Conflits fonciers et sécurisation foncière en Haïti*. Paris: Espérance.
- Clerc, Valérie. 2010. « Du formel à l'informel dans la fabrique de la ville. Politiques foncières et marchés immobiliers à Phonom Penth ». *Espaces et sociétés*, n° 143: 63-79.
- Déprez, Simon, et al. 2011. « la reconstruction de Port-au-Prince, Analyses et réflexions sur les stratégies d'intervention en milieu urbain ». Solidarité Internationale.
- Dorner, Véronique. 1999. « Titres fonciers, indivision et transactions informelles en milieu rural haïtien ». In *Formalisation des contrats et des transactions. Repérage des pratiques populaires d'usage de l'écrit dans les transactions foncières en Afrique rurale*, par Philippe Lavigne-Delville et Paul Mathieu, 154-81. Paris/Louvain la neuve: Gret/UCL.
- Lavigne-Delville, Philippe. 2010. « Sécurisation foncière, formalisation des droits, institutions de régulation foncière et investissements pour un cadre conceptuel élargi ». *FAO/Revus des questions foncières*, n° 1: 5-33.
- Michel, Aurélia et al. 2011. « introduction: les enjeux du foncier urbain pour le développement, nouveaux marchés et redistribution des propriétés ». *Revus tiers monde/Armand Colin*, n° 206: 7-20.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre. 2003. « L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants ». *Études et travaux*, Niamey, LASDEL, n° 13: 58.
- . 2008. *La rigueur du qualitatif: Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-La-Neuve: ACADEMIA-BRUYLANT.
- Oriol, Michèle. 1992. « Structure foncière et système agraire dans le Sud d'Haïti : Elément de sociologie pour une réforme agraire ». Thèse de doctorat en sociologie, Paris: Université Paris 7.
- Oriol, Michèle, et Véronique Dorner. 2012. « L'indivision en Haïti. Droits temps et arrangements sociaux ». *Economie Rurale*, n° 330-331 (septembre): 161-74.

Ziavoula, Robert Edmond. 1988. « La course à l'espace urbain: les conflits fonciers à Brazzaville ». *Politique Africaine*, n° 13: 22-29.

Titre: Fabrication des bidonvilles dans les pays du Sud: jeux d'acteurs et modalités d'habiter. Cas du quartier de Canaan (Région Métropolitaine de Port-au-Prince)-Haïti

Neptune PRINCE

Généralement, et un peu partout dans le monde, pour « faire la ville », les urbanistes recourent au modèle hérité du mouvement moderne, plus ou moins altéré par les crises du 20^{ème} siècle, et que je nomme dans ma thèse « urbanisme classique »¹. Les opérations y sont inscrites dans plusieurs cadres:

(a) un cadre opérationnel associé aux professionnel.le.s de l'urbain (architectes, ingénieur.e.s civil.e.s, aménageur.e.s, paysagistes, urbanistes, ainsi que ceux et celles provenant des sciences humaines et sociales (sociologues, économistes, politiques, gestionnaires, géographes, etc.) (Lacaze, 1990) ;

(b) un cadre institutionnel chargé de mettre en œuvre et d'administrer les opérations du projet de construction (bureaux d'architecture et d'ingénierie, bureau d'aménagement, *office of urban design*, firmes de construction...) (Ascher, 2001 ; Martouzet, 2018) ;

(c) un cadre juridique dont sa fonction réside dans la vérification et la validation des procédures judiciaires pour accéder au sol et intervenir sur le foncier (délimitation des zones constructibles, zones industrielles, zones d'utilité publique, zones protégées, zone d'aménagement concerté... (Noizet et Cléménçon, 2020) ;

(d) un cadre urbanistique (le plan d'aménagement) servant de mode opératoire et d'interventions stratégiques pour l'installation des infrastructures et des équipements de service (Chalas, 2000).

Propagés d'abord en Europe depuis le Paris Haussmannien, puis aux Etats-Unis, les éléments de cadrage correspondent à une vision politique cherchant à résoudre les questions posées par la répartition jugée mauvaise et l'usage qualifié de défectueux des ressources foncières, ainsi que par la distribution perçue comme inutile des objets dans les espaces, ceci afin d'intégrer cohérence et beauté dans l'habiter en commun (Auby et al. 2012). Ces éléments ont pour fin spécifique de fournir les moyens de s'orienter dans l'espace public (Merlin et Choay, 2010). Les cadres règlementaires, organisationnels et institutionnels étaient en pole dominant dans les premières vagues de l'urbanisation (Harouel, 1981). Servant encore de référence à de nombreux projets urbains, ces idées d'ordre et de beauté guident les opérations institutionnelles dites formelles. C'est dire que, malgré les critiques plus que centenaires à son égard, le formalisme institutionnel et bureaucratique prime toujours sur les pratiques et manières des habitants de « faire la ville ». En conséquence, toute fabrication urbaine ne s'inscrivant pas dans ce registre et mettant l'habitant au cœur de l'action est alors qualifiée d'« informelle » et réfutée politiquement.

Or, nous observons qu'à partir de l'évolution des quartiers précaires et auto-construits, des bidonvilles, notamment dans les pays du Sud et les sociétés qui aujourd'hui se considèrent volontiers comme postcoloniales (Brésil, Colombie, Haïti, Mexique, Pérou ou Venezuela, dans les Amériques ; Afrique du Sud, Cameroun, Mali, Kenya, Sénégal en Afrique, etc.), il existe plusieurs manières de « faire la ville », principes alternatifs qui mettent au cœur de la fabrique urbaine les systèmes de l'auto-construction et de l'auto-organisation sociale. Malgré l'indéniable inventivité de ces principes pourtant souvent dictés par la pauvreté des ressources et l'urgence d'habiter, le profil urbain auquel aboutit l'évolution des dynamiques auto-constructives reste invariablement réduit et ramené au seul mot d'« urbanisme informel ». Pourtant, tant dans le monde trop fermé des théories urbaines que celui, peut-être trop voué à la seule construction matérielle des villes et, désormais, à répondre de manière très pragmatique aux enjeux de la « transition écologique » (Damon, 2017), l'urbanisme informel est un terme controversé, au même titre que ceux de « ville ou urbanisation informelles »

¹ La paternité est attribuée à *Catalan Idelfonso Cerda* après avoir publié « *La théorie générale de l'urbanisation* » en 1867.

(Chagnollaud, 2016). Le problème, c'est qu'il est surtout utilisé dans le contexte des pays dits du Sud pour décrire, mais surtout déqualifier-disqualifier, même-les mécanismes complexes de construction des habitats progressifs. Parce qu'elle remet en question les opérations de l'urbanisme classique, l'informalité ici traduit les modalités d'habiter échappant à la fiscalité et au coût du formalisme de construction, en prenant en compte les transformations concrètes des habitats réalisées en continu en fonction de l'évolution des conditions de précarité socio-économique des habitants (Giglia, 2012). Cependant, même en sortant le terme informel associé à l'urbanisme du champ politique pour le penser comme concept central de la recherche urbaine, la critique opérée sur un mode profane par les « auto-urbanistes » crée un flou épistémologique car, toute la pensée classique de l'urbanisme fait référence à des approches institutionnelles et formelles ainsi qu'à une chaîne de professionnels. En effet, associer l'urbanisme à l'informalité pose un problème par rapport à cette chaîne d'acteurs dont les compétences sont justifiées dans le cadre « formaliste »² de l'expertise. Le terme informel associé aux pratiques et usages des habitants crée de surcroît un problème éthique en raison du jugement porté sur des activités socio-spatiales et économiques qui participent à la survie de 42 % des résidents des bidonvilles dans le monde et 80% de la population des pays du Sud (Daubeuf et al., 2018)

Ainsi, notre thèse part de l'idée selon laquelle il existe une inadéquation entre le modèle prôné par l'urbanisme classique et les réalités des villes telles qu'elles se transforment au quotidien hors du plan, par exemple « Villa el Salvador » au Pérou, « Delmas » en Haïti... Cette inadéquation est observée autant dans la manière de « faire la ville » que du point de vue des acteurs mobilisés selon les cadres définis dans l'introduction. Interroger la fabrication de ces territoires, devenus villes soit par une reconnaissance de facto soit par une procédure judiciaire et politique, et ainsi appelés dans ma thèse villes a posteriori, et considérées comme postcoloniales par l'histoire et la recherche, c'est donc recourir à de nouveaux instruments d'analyse et à la mobilisation d'autres modèles de développement urbain. Ainsi, pour comprendre leur fonctionnement dans les dynamiques d'habiter, l'idée d'une rupture épistémologique peut être envisagée dans une perspective de déconstruction du modèle de l'« urbanisme classique » et une reconstruction d'un modèle adaptable aux modalités séquentielles continues d'habiter des villes du Sud. L'idée de la rupture épistémologique est mobilisée pour interroger l'inadéquation du modèle occidental de l'urbanisme appliqué et les réalités des villes d'Amérique latine et africaines : « [...] qu'est-ce qui fait que des villes qui, selon les normes occidentales, ne devraient pas « marcher », fonctionnent, et même ne fonctionnent pas si mal que cela, en tous les cas répondent souvent aujourd'hui mieux que les campagnes aux besoins et aux demandes de citoyens en passe de devenir majoritaires ? (Coquery-Vidrovitch, 2006, p.1108).

Le nombre de bidonvilles (300 000) qui existe dans le monde (Fijalkow, 2017) permet d'affirmer que les systèmes d'auto-construction et d'auto-organisation sociale sont des faits urbains incontournables. Même si les travaux de recherche montrent qu'ils occupent des espaces situés à proximité des villes, souvent déclassés et « sans » valeur foncière et urbanistique propre, et qu'ils sont souvent des territoires à risques naturels et anthropiques, les habitats dans les bidonvilles ne cessent de se consolider. En Haïti, comme au Pérou, au Brésil et au Cameroun, le passage de l'habitat provisoire à l'habitat permanent se traduit surtout par un processus au bout duquel se dégage un nouveau profit urbain des territoires. C'est l'incidence de ce processus sur les modalités de faire la ville que nous interrogeons. Cet aspect de la question est donc renforcé, notamment par des limites révélées par la revue de la littérature sur la question des bidonvilles aussi abondante qu'elle soit. L'état de l'art que nous avons constitué sur les bidonvilles montre que la plupart des recherches sur les bidonvilles abordent principalement des questions liées à l'habitat, au foncier, à la précarité socio-économique et aux catégories des habitants,... Cependant, peu de travaux abordent le processus de fabrication et d'habiter des bidonvilles dans le temps. Ce constat est à l'origine de la

² Pour traduire l'idée d'un système dans lequel la validité des actes est soumise à l'observation stricte des formalités administratives et procédurales.

problématique de cette recherche : comment les bidonvilles sont fabriqués et habités dans le temps ? Nous interrogeons à la fois les modalités d'appropriation foncière (modalités d'accès, conflits, échanges monétaires, organisations et pratiques sociales,...), les processus d'auto-fabrication et d'évolution des quartiers par le biais des «tactiques habitantes³», le jeu des acteurs mobilisés ainsi que les modalités d'habiter. Pour rendre compte de ces différents paramètres, nous avons choisi des bidonvilles qui ont évolué par séquence afin de caractériser les différentes phases du processus jusqu'à la reconnaissance a posteriori du territoire par les pouvoirs publics.

Sur le plan méthodologique, il s'agit d'approcher au plus près l'évolution des quartiers auto-construits à travers d'une part des témoignages, des balades et des photographies ; et d'autre part, des pratiques et usages initiés par les habitant.e.s. En Amérique Latine et les Caraïbes, les données sont collectées au Pérou (à Lima), au Brésil (São Paulo) et en Haïti (à Port-au-Prince). Malgré plusieurs écarts manifestes séparant chacun de ces territoires, il est clair que les termes « auto-construction et auto-organisation sociale » les rapprochent conceptuellement par leurs modes « apparentés » de fabrication, et par de nombreux aspects historiques liés aux débats propres aux études postcoloniales. Ces zones sont particulièrement ciblées pour avoir connu une croissance de bidonvilles qui se consolident dans le temps. Les territoires visés sont en particulier des quartiers urbains, des villes, voire des communes, institués à partir de l'aboutissement du processus évolutif des bidonvilles.

Les dispositifs méthodologiques utilisés pour réaliser notre thèse s'inscrit dans une combinaison de plusieurs stratégies d'investigation et de diagnostic de terrain. Dans un premier temps, les stratégies de collecte de données sur le Web — *en anglais web scraping* — étaient mobilisées en vue de recueillir en ligne les matériaux empiriques nécessaires à ma recherche. Dans un second temps, ma démarche a illustré le regard collectif sur le terrain en proposant l'approche dite « combite urbaine »⁴, un terme créole pour traduire l'idée d'un diagnostic mixte combinant des données collectées par des visites groupales de terrain. Ce premier volet méthodologique a été complété par une analyse qualitative ancrée dans le paradigme de « l'analyse des cadres »⁵ — aussi connu en anglais sous le terme « *frame analysis* ». Les cadres- à contacter selon le terrain-remplissent ainsi une fonction d'informateur et d'informateur-relais en simplifiant et en condensant des aspects complexes de certains territoires de manière à orienter les enquêteurs.

Les observations, les collectes de données ainsi que les analyses réalisées sur le quartier de Canaan, mon terrain d'étude, ont permis de mettre en évidence des modalités de faire la ville qui aboutissent à ce que je qualifie de « ville a posteriori ». En effet, si les bidonvilles, s'auto-organisent, s'auto-construisent et s'auto-administrent, on constate qu'au bout d'un temps plus ou moins long de leur histoire, il y a une forme de « normalisation », voire de reconnaissance à posteriori de ces quartiers par les pouvoirs publics. C'est le cas, en Haïti, du bidonville de « Saint Martin » créé en 1925 qui est devenu la ville de « Delmas » en 1982 (soit 57 ans après sa création). Le bidonville de « Cité Simone » créé en 1958 est devenu la commune de « Cité Soleil » en 2004 (soit 44 ans après sa création). En Amérique Latine, au Pérou, à Lima, des bidonvilles, au bout d'un temps plus au moins long, sont régularisés avant de devenir des communes voire des villes. C'est le cas de Vila el Salvador, créé en 1971, devenu une ville

³ Cette expression est empruntée à De Certeau.

⁴ La «combite urbaine» correspond à un moyen de visiter en commun un territoire, pour le diagnostiquer dans un temps record dans le but de diminuer les risques de l'insécurité. Elle a été révélée à la fois comme un outil et un moyen méthodologique pour une équipe de recherche interdisciplinaire; un outil parce qu'elle a permis de collecter des données sur le terrain ; et un moyen parce qu'elle a facilité notre volonté d'aller plus loin que les visites individuelles sur le terrain et de collecter des matériaux dans un temps relativement court.

⁵Issu de la littérature sociologique, le concept de cadres est ici entendu comme des « schèmes d'interprétation » permettant aux enquêteurs sur le terrain de localiser et d'accéder aux territoires dont ils sont témoins de leur évolution, voire de leur régularisation au cours de leur vie et dans le monde en général (Heinich, 2020).

aujourd'hui, après le programme de titularisation des bidonvilles. Au Brésil, le Quartier Villa Jacqueline, à São Paulo a connu le même processus. Le quartier de Canaan, semble s'inscrire dans un processus similaire. A contrario, les villes planifiées s'inscrivent dans une logique de création inverse. Elles font l'objet d'une planification par les pouvoirs publics et d'une structuration spatiale (consignés dans des documents de planification,...). L'un des premiers éléments qui permet la mise en place de ce processus (programme d'aménagement) est la maîtrise foncière, suivi par la viabilisation, les programmes de constructions (habitats, équipements,...) et enfin l'installation des populations.

Nous mettons en évidence le fait qu'à l'inverse du processus précédent concernant les villes planifiées, la création des bidonvilles dans des pays du Sud, notamment ceux qui sont en Haïti, démarre par une série d'opérations imbriquées et parfois successives. On distingue ainsi :

- l'établissement spontané des populations sur des terrains souvent déclassés situés près des villes. Souvent ces terrains avaient été déclarés au préalable d'utilité publique par les pouvoirs publics.
- l'auto-construction de logements de fortune (matériaux de récupération) souvent inachevés qui se transforment et se consolident graduellement au fur et à mesure des rentrées d'argent.
- les petits commerces de proximité se développent progressivement, le déploiement des réseaux techniques urbains, des infrastructures, des équipements (éducation, culture, ...).

Si aucune opération de déguerpissement n'est intervenue entre temps, le bidonville continue de se stabiliser et se consolider. Ainsi, c'est généralement après une longue phase de consolidation que les pouvoirs publics se manifestent. C'est en quelque sorte une forme de reconnaissance « a posteriori » d'une situation urbaine de fait.

Dans le jeu d'acteur analysé, nous mettons en évidence que les habitants sont les acteurs principaux, car c'est sur eux que repose la « fabrique du quartier ». Inscrites dans un contexte informel, les modalités d'appropriation foncière reposent sur deux régimes normatifs: l'occupation de fait que nous appelons «régime informel», et l'arrangement local (compensatoire, concédé, transactionnel). L'informalité des règles réside dans le fait qu'elles sont édictées et fonctionnent en marge des pouvoirs publics et de la fiscalité publique. En outre, il existe dans ces régimes normatifs des mécanismes mise en place par les habitants pour la résolution de conflits qui sont de nature très différente : partage du foncier, violences entre habitants, des conflits de voisinages,...

Dans le cas de notre terrain de recherche, au bout de 10 ans du processus de consolidation, un cœur de quartier a été créé autour d'activités socioéconomiques et de services. *In fine*, nous défendons la thèse de l'existence d'une inversion de processus dans le « faire la ville » que nous désignons par « l'urbanisme inversé » qui correspond à la consolidation de l'habitat, la pérennisation des infrastructures et une certaine organisation « administrative ». Ainsi, au bout de ce processus en Haïti ainsi que dans d'autres pays d'Amérique Latine, les bidonvilles deviennent soit des quartiers ou des villes a posteriori ou encore des territoires intégrés à la politique de la ville. En effet, ce phénomène de consolidation et de reconnaissance a posteriori des quartiers urbains a permis de construire un modèle d'urbanisme, échappant à celui que j'ai appelé urbanisme classique par les modalités de faire et les acteurs mobilisés.

Mots clés : Urbanisme, Bidonville, Pays du Sud, Acteurs, Modalité d'habiter, Habitants, Foncier, Haïti, Canaan.

Bibliographie

ASCHER François. Les nouveaux principes de l'urbanisme. La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour. Paris : Ed. Aube. 2001, 100p.

- AUBY Jean-Bernard, PERINET-MARQUET Hugues et NOGUELLOU Rozen. Droit de l'urbanisme et de la construction. France : Ed. MONTCHRESTIEN, 2012, 1198p.
- COQUERY-VIDROVITCH Catherine. « De la ville en Afrique noire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2006/5 (61e année). [En ligne]. 2006. p.1087-1119. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-Annales-2006-5-page-1087.htm>. (Consulté le 05/07/2021).
- CHAGNOLLAUD Fanny. Urbanisation informelle par l'autogestion au Pérou. (SL) : Ed. L'harmattan, 2016, 302p
- CHALAS Yves, L'invention de la ville, Paris, Anthropos, 2000, 199p.
- DAMON Julien. Un monde bidonville. Migration et urbanisme informel. Paris : Ed. Seuil, 2017, 128p.
- DAUBEUF Jean-Baptiste, MARCHAL Hervé et BESOZZI Thibaut. Idée reçue sur les bidonvilles en France. Paris : Ed. Le cavalier Bleu, 2016, 126p.
- FIJALKOW Yankel. Sociologie des villes. Paris : Ed. La Découverte. 2017b, 128p.
- GIGLIA Angela. Habiter la précarité et vivre ensemble dans la ville informelle. In : FRELAT-KAHN Brigitte et LAZZAROTTI Olivier (dir). Habiter Vers un nouveau concept ? Paris : Ed. La Découverte, 2012, pp.229-244.
- HAROUEL Jean-Louis. Histoire de l'urbanisme. Paris : Ed. PUF. 1981, 127 p.
- HEINICH Nathalie. *La cadre-analyse d'Erving Goffman. Une aventure structuraliste*. Paris. CNRS, 2020, 168p.
- LACAZE Jean-Paul. Les méthodes de l'urbanisme. Paris : 3ème Ed. PUF. 1997, 128p.
- MARTOUZET Denis (Dir.). « Une posture épistémologique : l'analyse du projet sans prise en compte des acteurs ». In : *Le projet fait les acteurs*. France : éd. Presses Universitaires François-Rabelais. 2018, p. 13-25
- MERLIN Pierre et CHOAY Françoise. Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'aménagement. Paris : Ed. PUF. 2010, 880 p.
- NOIZET Hélène et CLEMENÇON Anne-Sophie. Faire ville. Entre planifié et impensé, la fabrique ordinaire des formes urbaines. Saint-Denis : Presses Université Vincennes, 2020, 350p.

Les oubliés du pays de Cocagne. Les épreuves de l'insertion et de la transition vers l'âge adulte des jeunes ruraux non-diplômés en Nouvelle-Aquitaine.

Clément Reversé

Résumé :

Souvent mis à la marge de la recherche en sciences humaines et sociales ainsi que des politiques publiques, les espaces ruraux font encore l'objet de représentations folkloristes d'espaces passéistes, vieillissant et handicapant, quand ils ne sont tout simplement pas invisibilisés. Aussi, et alors que la norme du diplôme s'impose dans les espaces ruraux populaires pourtant marqués par un niveau de qualification et d'emploi plus faible, et que la vulnérabilité de la jeunesse continue de s'exacerber, certains jeunes quittent encore leur formation en milieu rural dans l'espoir d'une insertion professionnelle et d'une transition vers l'âge adulte plus simples et plus rapides. Or, si la littérature s'intéressant à la jeunesse urbaine et aux jeunes non diplômés est importante, on ne sait aujourd'hui que très peu de choses de ces jeunes ruraux sans diplôme. Notre recherche se concentre ainsi sur les épreuves de jeunesse communes et particulières que doit traverser une population jeune marquée par l'absence de diplôme et l'aspect rural des espaces dans laquelle elle vit.

L'organisation de la réflexion a donc été faite en suivant cette triade inexplorée de jeunesse, ruralité et absence de diplôme. C'est un double renversement que nous souhaitons opérer ici et dont le titre « Les oubliés du Pays de Cocagne » est l'illustration. Les jeunes enquêtés sont effectivement des « oubliés » puisqu'ils ne correspondent généralement pas aux jeunes mobilisés par la recherche sur les ruraux. Ensuite, si ce sont les oubliés du Pays de Cocagne, c'est car nous nous intéressons ici à une population inscrite dans des espaces ruraux du sud-ouest perçus comme « favorisés » au niveau économique, démographique, du marché de l'emploi ou encore des services.

Pour cela nous analyserons les épreuves qui, selon François Dubet, rassemblent la jeunesse. En somme nous souhaitons comprendre la transition de la dépendance vers l'indépendance pour des jeunes dominés par la conjoncture de leur espace de vie, leur âge social et leur absence de diplôme. Nous faisons alors l'hypothèse que ces jeunes partagent des épreuves d'investissement et d'identité auxquelles viennent s'ajouter d'autres issues de l'association de la jeunesse, de la ruralité et de l'absence de diplôme au sein de son expérience.

Cette recherche repose sur l'étude de trois départements : la Gironde, la Charente et la Creuse. D'abord car ces trois départements correspondent à une des anciennes régions qui composent la Nouvelle-Aquitaine, et ensuite car étudier trois départements nous permet d'éviter l'effet d'autonomisation méthodologique qui pourrait nous amener à confondre des phénomènes ruraux et de phénomènes locaux. Le choix de ces terrains n'a pas vocation à être exhaustif, mais plutôt de représenter au mieux l'expérience des jeunes ruraux sans diplôme en Nouvelle-Aquitaine.

Très tôt dans l'élaboration du projet de recherche, souhaité une approche compréhensive en nous reposant sur une méthodologie qualitative alliant entretiens semi-directifs et observations de terrain. La pratique de l'entretien et de l'observation s'est faite autour de deux pôles : l'un institutionnalisé auprès des Missions Locales, Maisons Familiales Rurales, agences d'intérim, *etc.* ; l'autre auprès de réseaux de sociabilité lors d'invitation à des dîners, sorties ou soirées. Nous avons, pour ce faire, mobilisé la participation de 100 jeunes et de 24 personnes responsables de l'insertion et/ou de la formation de ces jeunes.

Au niveau théorique, nous croisons dans notre recherche la temporalité proposée par le *Temps de l'adolescence* de Joël Zaffran avec le cadre théorique de la *Sociologie de l'expérience* de François Dubet. Issue des travaux sur la Galère, cette approche permet de prendre en compte la subjectivité des acteurs sans tomber dans un subjectivisme désocialisé. Dans ce cadre, nous considérons que l'acteur construit son expérience en fonction de l'articulation des trois logiques : de subjectivation, stratégique et d'intégration. Cette approche permet un regard analytique à moyenne portée alors qu'il est difficile d'apporter une vision unifiée et homogène de la société.

Sans vouloir imposer une vision folkloriste, nous pouvons dans un premier temps avancer que la configuration spatiale, la composition de population ou encore l'offre en matière de formation ou d'emploi ont une influence sur les vécus de ces jeunes. Nous avons effectivement pu observer un abandon scolaire qui, lorsque comparé à la littérature sur le sujet, a des caractéristiques propres. Ce qui marque principalement, hormis l'attrait important pour la professionnalisation, c'est l'absence d'indicateurs comme les comportements externalisés (violence, absentéisme, rébellion face à l'autorité, *etc.*) qui permettent généralement de repérer le décrochage. C'est un décrochage scolaire bien plus discret qui ne connaît pas de *crescendo* de l'absentéisme, mais une coupure abrupte opérée durant les vacances scolaires.

Cet abandon scolaire et la distanciation physique entre les lieux de vie crée bien souvent un immobilisme spatial et souvent social exacerbé par la spatialité du rural. C'est en définitive la cristallisation d'une épreuve d'isolement à la fois spatiale (donc dépendante de la mobilité) et surtout sociale par une stigmatisation dans les réseaux d'interconnaissances et la sortie des sphères de sociabilité juvéniles centrées autour de l'école. Cette épreuve n'est pas uniquement rurale, mais est bien exacerbée en milieu rural où la mobilité devient un réel défi afin de se défaire – ou de s'enfoncer dans – cette épreuve.

Les jeunes ruraux sans diplômes ne sont pas uniquement influencés par leur milieu de vie, mais aussi – et surtout – par leur absence de diplôme dans une société où ce dernier reste l'arme principale – quoique pas toujours suffisante – à l'insertion professionnelle et à la stabilisation sur le marché de l'emploi. S'il ne faut pas oublier l'impact symbolique du diplôme, ce dernier a avant tout un rôle central dans l'insertion professionnelle – qui reste l'élément dominant de la transition vers l'âge adulte. Nos résultats mettent en avant une épreuve relative à la crise des systèmes de résistance à l'insertion stabilisée dans l'emploi rural peu qualifié : en clair l'affaiblissement des entreprises paternalistes, du capital d'autochtonie et la fragmentation spatiale et temporelle de l'emploi rural peu qualifié. L'étude des espaces « favorisés » de Nouvelle-Aquitaine prend ici tout son sens puisqu'elle permet de rendre compte de mutations récente et plus prégnante dans des espaces attractifs connaissant une très large libéralisation de leur fonctionnement. Le recrutement « paternaliste » sans passer par le CV, le recours au capital d'autochtonie, l'emploi peu qualifié stable et local... – qui représentaient des systèmes de résistances à la précarité pour les classes populaires rurales – s'étiolent et laisse les jeunes sans diplôme à devoir tenter leur insertion sur la frange la plus précaire de l'emploi. À cela vient s'ajouter une épreuve supplémentaire de l'insertion faisant tomber ces jeunes dans un « piège moral de la précarité » où la volonté de travailler ne correspond pas à l'emploi disponible et explique donc le meilleur rapport à l'emploi et la part de population pauvre plus élevée.

Bien entendu, il est nécessaire de rappeler que cette expérience de la jeunesse sans diplôme en milieu rural est très largement une expérience genrée principalement au niveau du rapport à l'emploi et de la parentalité. Les jeunes femmes ont effectivement bien plus de difficulté à s'insérer sans diplôme puisque les postes perçus comme « féminins » ont de plus hautes attentes en matière de diplomation. Ensuite, les carrières de parentalité sont bien plus prégnantes de l'expérience de ces jeunes femmes et les laissent petit à petit en marge de

l'emploi. En ce sens, la vulnérabilité de ces jeunes femmes est bien plus exacerbée que chez les hommes.

Pour reprendre l'intégralité du groupe, nous pouvons avancer qu'il existe une épreuve d'incertitude créant des situations prégnantes et contraignantes dans sa transition vers l'âge adulte. Ceci n'implique bien évidemment pas que tous ces jeunes vivent dans des situations d'indigence, mais plutôt qu'ils vivent avec une épée de Damoclès issue de leur instabilité. Ces jeunes deviennent alors adultes en jouant et en légitimant leur statut par de petites conquêtes (épreuve d'identification), des retours en arrière, des chutes, des réussites et des échecs (épreuve d'investissement), mais toujours avec en toile de fond leur vulnérabilité. Nos résultats nous invitent à ne pas considérer la jeunesse comme un tout homogène et de nous rapprocher de ce que Jean-Claude Chamboredon nommait une « illusion culturaliste ». Si les jeunes ruraux d'aujourd'hui ont tendance à partager une culture et des valeurs juvéniles urbaines et moyennisées, il n'en demeure pas moins que la combinaison des épreuves d'isolement rural, d'insertion liée au diplôme et d'incertitude de la jeunesse est propre à cette population. Il faut noter que nous n'avançons pas l'idée selon laquelle ces jeunes sont les seuls à être isolés ou dans l'incertitude, mais que cette combinaison particulière d'épreuves leur est propre. Ces jeunes semblent néanmoins de plus en plus impactés par des épreuves liées à la galère d'une société libérale et postindustrielle. Étudier ces espaces nous permet d'observer cette stratification de nouvelles épreuves. Étudier ces espaces « privilégiés » c'est donc étudier cette rencontre et ce croisement entre ces épreuves au sein des vécus de ces jeunes. Celles issues des mutations larges de la société postindustrielle sur la jeunesse dans son ensemble (investissement et identitaire) et celles liées aux particularités des situations de ces jeunes (isolement, crise de l'insertion et incertitude).

Au-delà des résultats sociologiques, nous avons souhaité ici mettre en avant le besoin d'adaptation grandissant pour l'avenir de ces jeunes et celui des générations futures. En effet, il existe un risque important à l'implantation de politiques urbanocentrées sur des espaces ruraux présentant des caractéristiques parfois singulières. L'absence d'un discours clair prenant en compte la multiplicité et l'hétérogénéité des espaces en France amène à une imposition de décisions urbaines sur l'ensemble du territoire et bien souvent de manière délétère vis-à-vis des ruraux. Il est nécessaire de prendre en considération les particularités propres à cet abandon scolaire en milieu rural pour proposer des solutions adaptées.

La recherche doit être mobilisée afin de mieux comprendre et donc d'être plus apte à répondre aux problématiques rencontrées par cette population. Il est donc certain qu'il faut poursuivre nos efforts dans la recherche des espaces ruraux populaires et plus largement sur les populations vulnérables et invisibilisées. Mes rencontres avec ces jeunes me poussent à insister en premier lieu sur la nécessité de prendre en considération et d'étudier les questions de santé publique et de violence. Qu'il s'agisse d'une forte consommation de tabac, d'alcool et parfois de produits psychoactifs, de la présence importante de dépressions et de discours suicidaires, ainsi que les problèmes de malnutrition liés à la vulnérabilité économique de ces jeunes, il est capital d'investiguer le pan de la santé de cette population. Les problèmes sociaux doivent également être mis en avant dans ces espaces et face à une population invisibilisée qui est loin d'être exempte de violences et de situations de misère sociale et économique.

Les études sur les espaces ruraux restent très largement en retard en France alors qu'ils représentent les deux tiers du territoire. La surexploitation de la notion d'autochtonie dans certains rapports et discours gouvernementaux est le signe d'une méconnaissance des problématiques propres à ces espaces et d'une hégémonie de l'urbanité sur la politique actuelle. Le danger, à terme, est de marginaliser ces espaces en mettant de côté des réalités sociales, géographiques, économiques et sociohistoriques riches et complexes. Cette thèse propose en ce sens une réflexion supplémentaire allant dans le sens d'une revalorisation des études rurales et des populations vulnérables en sociologie.

Résumé

Formes d'engagement, espaces publics et ethnicité dans le quartier de La Source

La citoyenneté à l'épreuve de l'habiter

SAFADI-KATOUZIAN Sina, 2021

Mots-clefs : citoyenneté, espace public, formes d'engagement, ethnicité, politiques publiques

RÉSUMÉ

Comment les habitants de La Source, à Orléans, s'approprient-ils les différents espaces du quartier ? Cette interrogation peut sembler mineure, voire triviale, pourtant elle a orienté mon regard, produisant un déplacement sur le plan analytique qui m'a permis de saisir de manière symétrique les manières dont ce quartier est habité. Pas de côté qui a façonné mon regard en liant les modalités de cohabitation dans le quartier et les formes d'engagement de ses habitants.

En effet, habiter un territoire, pour un individu, c'est non seulement faire des expériences dans différents espaces mais c'est aussi les façonner. Donc, au-delà du questionnement sur l'habitat, *l'habiter* implique de considérer avec attention les pratiques spatiales et les formes d'attachement : non seulement elles contribuent aux modalités de production des différents types d'espace dans un territoire (Lefebvre, 2000) mais encore elles suscitent des processus de subjectivation politique, considérée comme base et source de représentations et de légitimations individuelles et collectives (Neveu, 1997).

Autrement dit, porter attention aux modes d'habiter m'a donné l'occasion de questionner la matérialité du système démocratique. C'est-à-dire, comment un tel système prend forme et s'incarne concrètement pour des individus dans les espaces qu'ils habitent, et donc comment les habitants produisent des espaces publics dans lesquels ils peuvent discuter collectivement le bien public. Cette notion de *l'habiter* a ainsi permis de prendre en charge ma question de départ : comment s'engagent au quotidien les habitants de La Source ? et indissociablement lié, on va le voir, comment les habitants de La Source se construisent-ils comme sujets politiques ?

En liant l'histoire de l'aménagement du quartier de La Source et mes propres attachements à celui-ci, je présenterai comment mon questionnement sur les formes d'engagement des habitants a progressivement pris corps et évolué au fil de mon enquête. J'exposerai ensuite comment ma problématique s'est construite dans un mouvement constant d'allers-retours entre outils conceptuels et constitution de « mon » terrain. Puis je reviendrai enfin sur quelques-unes des conclusions auxquelles j'ai pu aboutir, en soulignant leurs apports à la compréhension des formes d'engagement dans les quartiers populaires et comment la prise en compte de ces dynamiques permet de mieux appréhender les évolutions du monde urbain.

Le quartier de La Source : une ethnographie du proche

Cette thèse est le fruit d'une ethnographie de plusieurs années auprès des habitants du quartier de La Source à Orléans. Ancien espace boisé de 700 hectares à l'orée de la Sologne, La Source devient un quartier administratif de la commune d'Orléans en 1959. Aujourd'hui, un sixième de la population orléanaise réside sur ce territoire (sans compter la population étudiante) soit près de vingt mille habitants. L'histoire tant démographique qu'urbanistique¹ de ce quartier, comparable à celle des villes nouvelles, a contribué à un zonage des types d'habitation (zone résidentielle, zone d'habitat locatif privé, zone HLM, voir figure 1) et à une répartition des populations marqués par de grandes disparités sociales et ethniques entre résidents (scolarité, emploi, revenu, pays d'immigration). Ces éléments ont contribué à cliver les modes d'habiter et les formes d'appropriation des espaces publics.

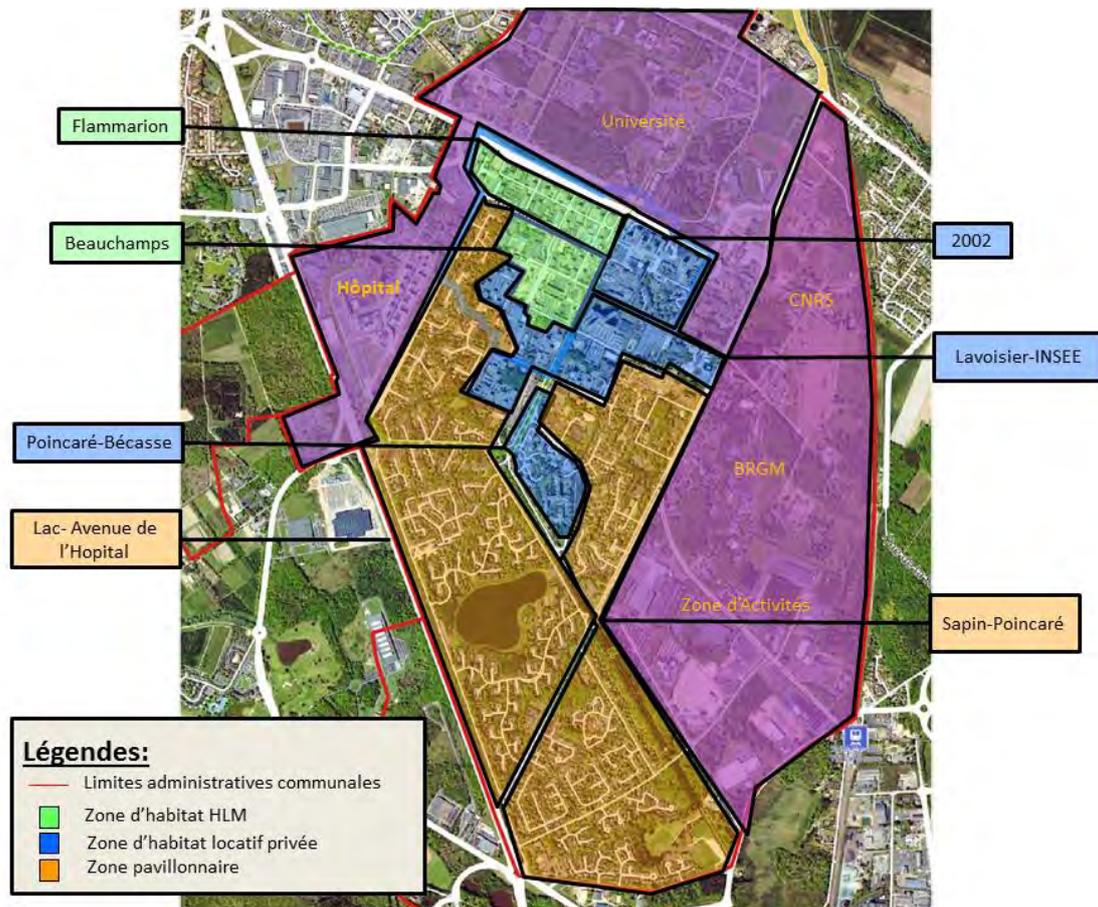


Figure 1 : Aménagement du quartier en différentes zones

C'est dans le cadre du plan de décongestion de Paris de la fin des années 1950, prévoyant notamment la création d'une couronne de ville universitaire autour de Paris, que le projet de construction du quartier voit le jour. Roger Secrétain, alors maire d'Orléans, évoque ainsi dans ses mémoires qu'« Orléans est l'une des villes les mieux placées parmi les villes de France pour servir d'exutoire à cette surabondance (en provenance de la région parisienne) ». L'ancien

¹ Le cabinet de l'architecte et urbaniste Louis Arretche établit ainsi un plan-masse en 1962 qui est imprégné, tout comme les villes nouvelles, par les utopies urbaines des années 1960 dont le contre-modèle est celui des banlieues (Fourcaut, 2006).

édile considère alors qu'« *il y avait là, loin du tumulte et des fumées une chance pour un urbanisme sain [...] un terrain vierge* ». Le responsable politique envisage que ce territoire permettra un développement économique, culturel, démographique et politique de la commune. À juste titre, puisque La Source est le quartier qui contribue le plus à la croissance de la population orléanaise entre 1968 et 1990. Cela permet à la commune de ravir le rôle de capitale régionale à sa grande rivale, la ville de Tours (Lussault, 1993).

Cette brève histoire rappelle, vigilance méthodologique à laquelle s'est attachée cette étude, la nécessité de toujours situer cette zone urbaine dans un environnement et de ne pas la traiter, comme le font souvent les monographies, comme un isolat. Il ne s'agit donc pas d'une étude sur le quartier de La Source mais, suivant la proposition de Clifford Geertz (1973 : 22), d'une recherche dans et à partir de celui-ci.

Faire une enquête sur un terrain proche

Cette recherche se fonde sur un travail ethnographique de longue haleine dans un terrain proche. J'y ai résidé durant ma petite enfance, puis je l'ai traversé dans mon enfance, entendu dans mon adolescence, j'y ai étudié durant trois ans, et j'ai fini par y faire ma thèse. Cette proximité a été constitutive de mon regard et donc de cette recherche. Cet arrimage a façonné ma compréhension et ma méthodologie d'enquête. Ainsi, à la fois habitant du quartier de La Source, où je n'avais néanmoins plus vraiment d'attaches au moment de débiter ma thèse, et inscrit dans une relation longue avec ce territoire, mes pratiques ont participé, participent et participeront sans doute à fabriquer ce territoire au même titre que celles des autres habitants.

Au moment de mon enquête, en 2011, la vie du quartier de La Source est transformée en profondeur par un projet de rénovation urbaine. Mis en œuvre par la mairie d'Orléans, le Grand Projet de Ville a considérablement modifié la morphologie de l'espace vital dans la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), depuis les habitations (rénovation et résidentialisation) jusqu'aux espaces communs. C'est dans l'un des immeubles rénovés que j'ai pris un logement, auprès du bailleur social *Les résidences de l'Orléanais*, pendant plus de trois ans, pour réaliser ma recherche. Je me suis alors installé dans plusieurs espaces du quartier pour y mener mon travail d'enquête. J'ai notamment travaillé dans un restaurant populaire du quartier (un kebab) et j'ai pris part aux activités de plusieurs institutions (associations de quartier, bibliothèque municipale, jardins partagés...). Ce travail a été complété par la mise en place d'un appareil classique de techniques de recueil de données : photographies, film, sources documentaires, entretiens formels. La manière de réaliser cette ethnographie n'a cessé d'évoluer au cours de cette recherche. Ainsi s'est consolidée peu à peu une méthodologie de terrain kaléidoscopique, qui à partir de la répétition ordinaire du quotidien et d'événements ponctuels, s'appuie justement sur les failles, les accidents, les situations d'embarras (Goffman, 1974) pour mieux saisir ce qui se joue dans les pratiques observées. Le croisement de ces données m'a permis de rendre visibles les rapports sociaux et les conflictualités entre habitants.

Approche du terrain

Cette interrogation sur l'engagement ou le non-engagement des habitants de La Source précède le début de cette thèse. Elle s'inscrit dans différentes chronologies qui se superposent. D'une part, elle remonte au souvenir du militantisme de mes parents dans les années 80 alors que nous y résidions pendant quelques années ; d'autre part, elle fait écho à mon expérience militante de jeune adulte à la fin des années 90 à Orléans et à Paris. Enfin, elle s'inscrit en creux d'un premier

travail de recherche mené dans le Master de Science Politique à Paris 1 sur les rapports au politique des « jeunes issus de l'immigration ».

Ces interrogations ont nourri mon enthousiasme pour cette question de l'engagement, question que j'ai donc *a priori* abordée avec une approche « légitimiste » du politique. Cependant, à mesure que j'actais l'encastrement du politique dans le social et l'ensemble des aspects de la vie en société, ma recherche m'a conduit à me dépêtrer de cette approche. En particulier, l'observation – fondatrice – d'une manifestation dans un lieu de centralité commerçante du quartier² a été l'occasion de problématiser la question de l'appropriation de l'espace déjà évoquée précédemment. Des résidents de la zone pavillonnaire qui, normalement, évitent ou traversent ce lieu rapidement, l'occupaient alors avec aisance ; tandis que les occupants habituels de cette rue, pour la majorité résidant dans la zone HLM, se tenaient à l'écart du rassemblement. Les écarts entre les formes d'appropriation ordinaires de ce territoire et celles en cours au moment de la manifestation m'ont donné des prises pour questionner l'engagement, non plus de manière théorique et éthérée, mais à partir des dimensions physique (l'appropriation de l'espace), matérielle (l'organisation de l'espace), et relationnelle (les relations entre les habitants).

Retour réflexif sur le terrain et problématisation

Dans ce deuxième temps, j'aimerais revenir rapidement sur comment, en me laissant affecter par mon enquête, se sont construits mon objet et ma problématique dans un mouvement constant d'allers-retours entre outils conceptuels et constitution de « mon » terrain. Cette réflexivité permanente dans mon rapport au terrain est indissociable de la démarche inductive qui a nourri cette recherche. Quatre lieux d'observation ont rythmé ce processus.

J'ai (re)découvert le quartier de La Source à travers certains adhérents de l'Association des Habitants de La Source (AHLS), dont la grande majorité sont des résidents de la zone pavillonnaire. Plus vieille association du quartier, fondée en 1976, elle possède un petit local, débordant d'archives, à la lisière entre les immeubles locatifs privés et la zone résidentielle. Les membres de cette association ont très majoritairement accueilli avec enthousiasme ma recherche, me voyant notamment comme un allié pour faire reconnaître leurs luttes et rôles historiques dans la construction du quartier. Accueil d'autant plus favorable que j'étais (re)connu par l'engagement associatif de mes parents. Ces liens ont facilité une relation de confiance avec ces enquêtés mais ont aussi permis l'accès à des « textes cachés », pour reprendre une notion chère à James Scott (1992), au sujet des habitants de la zone HLM rendant difficile la relation d'enquête. Pour sortir de cet inconfort j'ai pris au sérieux leur définition du « bon » habitant de La Source et je me suis interrogé sur la construction et la transmission de cette catégorie au sein de l'association à partir de leurs archives. Catégorie qui a contribué à constituer une communauté de référence locale au fondement d'un capital d'autochtonie (Retière, 2003), aux caractéristiques proches de celles que possédaient les adhérents de l'AHLS : pour la plupart fonctionnaires ou fonctionnaires à la retraite, résidant dans la zone pavillonnaire. Il convient de noter le cadre narratif partagé entre les adhérents de l'association et les discours des aménageurs des années 1960 (Lefebvre, Rautenberg, 2010). Ce travail sur les récits écrits et oraux des adhérents de l'AHLS a révélé que cette définition s'adossait à l'héritage d'une histoire des luttes face au pouvoir municipal orléanais. Luttés durant lesquelles les

² À proximité de la zone d'habitat locatif privée 2002 et de la zone HLM Flammarion, cf. figure 1

membres de l'association ont défendu et construit la légitimité de la catégorie des « habitants de La Source » avec laquelle le pouvoir devait composer. Luttés qui ont également participé à la structuration de l'espace institutionnalisé du politique orléanais, puisque l'un des membres fondateurs de l'association, Jean-Pierre Sueur, est devenu maire socialiste de la commune de 1989 à 2001.

Je viens d'évoquer entre les lignes, en parlant de l'AHLS, que le lieu de résidence influait sur la subjectivation politique. J'ai pu approfondir cette piste au sein de mon deuxième lieu d'observation : le kebab, où j'ai travaillé en tant que serveur pendant un peu moins de 3 ans, pour des raisons budgétaires, mais également méthodologiques : je jugeais alors que l'observation des interactions dans le territoire environnant me serait plus aisée en étant présent quotidiennement dans ce lieu important de sociabilité. En effet, le territoire dans lequel est situé ce kebab est également très fréquenté par les habitants de la zone voisine HLM ; c'est également un carrefour bien connu de commerces illicites à l'échelle de l'agglomération orléanaise. Il cristallise ainsi de nombreux discours portant sur les modalités de cohabitation entre habitants. L'activité d'un jeune chercheur qui profite de son gagne-pain pour observer, écouter, noter ce qui se dit autour de lui fut dans un premier temps source d'inquiétude pour les habitués du restaurant. Notamment, je le comprends aujourd'hui, en raison de la construction médiatique des problèmes publics liés aux quartiers populaires. C'est par le temps long de ma présence, et par le constat qu'ils ont pu faire de mon attention à d'autres espaces de sociabilité du quartier, qu'une relation de confiance a pu s'établir. En effet, certains habitués me voyaient en prise avec différentes représentations de leur quartier dans lesquelles ils ne se retrouvaient pas. C'est ainsi qu'ils ont été amenés à partager avec moi leurs propres représentations.

Les années de travail en tant que serveur m'ont permis de saisir, premièrement, que le kebab est un lieu de sociabilité très important qui mériterait d'être davantage considéré dans les études portant sur la vie sociale urbaine. Il s'y noue au quotidien des manières d'être ensemble, de dialoguer et de partager des expériences. Interactions qui participent à la construction d'une communauté de sort. Deuxièmement, et cela découle de mon premier constat, le kebab (celui-ci, mais il serait intéressant de tenter la montée en généralité) est l'un des rares espaces publics minoritaires très communément présents dans les quartiers populaires, où du politique se tisse au quotidien. Autrement dit, et de manière volontairement directe, les acteurs publics engagés dans des démarches de concertation habitante ou de démocratie participative auraient tort d'appréhender ces lieux comme des commerces de bouche où rien ne se passe de l'ordre du politique. Troisièmement, l'observation au sein du kebab m'a permis de saisir un second régime d'autochtonie, autre que celui des adhérents de l'AHLS, qui déploie des formes d'engagement, de capacités à agir et de légitimités propres aux habitants qui ont une forte appropriation de ce territoire avoisinant la zone HLM. Ces observations m'ont conduit à considérer la citoyenneté non pas comme un statut défini par le droit mais comme un processus, une production résultant justement du conflit qui oppose politique institutionnelle et différents segments ou groupes qui composent les classes populaires résidants dans la zone HLM. Il ne s'agissait donc plus de considérer l'écart à la norme définissant le citoyen comme un déficit de socialisation, mais comme la mise en question de l'institué.

Troisième site d'observation : les jardins partagés. C'est par le centre social à proximité de mon logement que j'ai assisté à la création de cet espace de jardinage, sur l'invitation d'une amie qui y était animatrice. Je suis rentré un peu à reculons dans ce centre social ; en effet, j'étais alors dans la crainte de passer à côté de l'ordinaire et du quotidien des habitants en enquêtant dans une institution. Je me suis rapidement rendu compte en m'y engageant de diverses manières (bénévolat, discussion informelle...) que cette inquiétude était infondée : les pratiques ordinaires et quotidiennes n'étaient pas des vêtements que les habitants laissaient à la porte en

rentrant dans le centre social mais, au contraire, le rapport aux institutions faisait pleinement partie des manières dont les résidents de la zone HLM habitaient le quartier. J'ai assisté à la création de cet espace de jardinage et j'y ai pris part en tant qu'habitant-jardinier et chercheur. Au départ assez consensuelle, la fabrication de cet espace a rapidement laissé entrevoir des projets de jardinage différents. D'un côté ceux, entraînés dans cette dynamique par le pouvoir municipal, qui insistaient pour concevoir des espaces de jardinage commun, et de l'autre les usagers du centre social, qui souhaitaient avoir un lopin de terre à cultiver. Cette conflictualité s'est notamment traduite dans l'aménagement de l'espace de jardinage. Ma casquette de chercheur m'a situé dans une position de médiateur sollicité par les différentes parties du conflit. Les observations réalisées m'ont permis, d'une part, d'appréhender l'engagement dans ses multiples formes (écrire un dossier de subvention jusqu'à destruction du matériel mis à disposition par la municipalité) ; et d'autre part, de saisir la mise en concurrence de capacités à agir qui renvoie à différentes formes d'engagement (entre ceux qui agissent *sur* le jardin et ceux qui agissent *dans* le jardin).

Quatrième milieu enquêté, celui du Grand Projet de Ville et de sa mise en œuvre. Ma longue présence sur le terrain m'a amené à constater que la politique institutionnelle restait incontournable dans les relations qui se nouent au quotidien dans le quartier. C'est mon travail ethnographique de longue durée, dans une perspective inductive, qui m'a finalement amené à revenir sur ma posture d'évitement envers les acteurs du politique institutionnalisé : en effet, il m'est progressivement apparu indispensable de prendre en compte les manières dont s'engagent et se positionnent les élus et les acteurs institutionnels et les reconnaissances différenciées des habitants (Honnet, 2000). J'ai notamment travaillé cette question au prisme de la littérature grise produite pour mettre en œuvre le GPV dans le quartier de La Source.

Apports de mon travail et résultats de recherche

Je viens de l'évoquer, la force de ce travail est d'avoir exploré de façon sérieuse l'engagement d'habitants du quartier de La Source à partir de sites d'observation qui sont rarement mis en miroir. Il s'agit désormais d'évoquer les quatre principaux apports de ma recherche :

- Le rôle de l'épistémologie quotidienne et ordinaire des habitants ;
- Les dynamiques de reconnaissance et d'invisibilisation ;
- L'espace comme dimension contribuant à façonner les formes d'engagements ;
- Et enfin, la mise à l'épreuve de la citoyenneté par les modes d'habiter.

Ces pistes ont nourri une réflexion que j'aimerais poursuivre dans le cadre de recherches futures.

Premièrement donc, l'un des résultats centraux de cette recherche est de prouver que l'étude de l'organisation sociale et politique d'un territoire comme celui de La Source ne peut se faire sans porter attention aux modalités de production et de circulation horizontale des savoirs entre ses habitants. Ces formes et modalités éclairent en effet comment se construisent les relations entre les habitants à l'aune de la reconnaissance des savoirs, des représentations et des lexiques des uns et des autres. Mon travail a ainsi identifié un ressort commun tant aux membres de l'AHLS qu'aux acteurs en charge de la mise en œuvre du GPV et aux clients du kebab : tous articulent description du quartier et de ses dynamiques, identification de problèmes, et manière de projeter leur engagement. À travers la construction des savoirs et des problèmes publics se jouent aussi les modalités d'attachement que les habitants ont à l'égard du quartier de La Source. Autrement dit, tous lient manière de penser, manière de s'attacher au quartier et manière d'agir, donnant à voir ce que l'on pourrait appeler la construction d'une expérience urbaine en réseau.

Deuxièmement, j'ai montré que les habitants se reconnaissaient ou se déniaient des légitimités à travers une multitude de micro-interactions quotidiennes : que ce soit en rendant accessible ou non une réunion dite publique, en reconnaissant la capacité à dire le quartier, ou encore en reconnaissant l'Autre comme un habitant actif, un partenaire pouvant organiser la vie en commun. Cette dynamique de reconnaissance et de non-reconnaissance hiérarchise les légitimités et fabrique ainsi des rapports de pouvoir et de domination entre habitants. C'est à travers cette reconnaissance que se joue la légitimité à prendre part à la construction du quartier. Et ces rapports très ordinaires qui se jouent de manière horizontale sont au cœur des processus de subjectivation des habitants.

Troisième résultat, pour saisir la pluralité et la diversité des formes d'engagement, il est nécessaire de prêter une attention accrue aux configurations socio-spatiales. Cette focale permet d'envisager une pluralité de rapports de force et de domination en fonction des espaces dans lesquels les interactions entre les habitants se déroulent. Dimension que j'ai notamment analysée dans le jardin partagé à travers les interactions entre jardiniers. Ainsi des capacités à agir considérées comme négligeables dans certaines configurations spatiales, comme la capacité de dialoguer, sont indispensables dans d'autres. Il ne s'agit alors plus de relever des actes dont la validité repose sur la conformité à une norme de l'engagement, mais plutôt de rendre compte des capacités à agir dans et avec l'espace et sa configuration sociale. C'est là, à mon sens, que l'on peut trouver des éléments de compréhension des possibilités d'action des habitants dominés ou minoritaires. Mon travail montre en effet que dans un quartier comme La Source, il existe une multitude d'espaces : des espaces publics minoritaires ; des espaces publics majoritaires ; des espaces publics du politique institutionnalisés, dont l'identification et la reconnaissance sont nécessaires.

Dernier résultat, je montre que *l'habiter* est une notion centrale pour saisir comment les acteurs se construisent comme sujets politiques de manière dynamique et relationnelle. Ce faisant, elle me permet en effet de penser ensemble la question de la sociabilité et celle de la socialisation politique. Concrètement, la transformation de la morphologie de l'espace, par exemple avec la résidentialisation des immeubles HLM ou la fermeture des venelles dans la zone pavillonnaire, altère les manières d'occuper l'espace au quotidien pour les habitants concernés, mais aussi les manières d'être en relation avec les Autres habitants du territoire. Ces transformations des modes d'habiter viennent nourrir des imaginaires politiques et des représentations de l'organisation sociale qui sont autant de processus de subjectivation politique.

C'est donc guidé par les matériaux ethnographiques que j'ai mis en relation les modalités d'appropriation de l'espace, les sociabilités et les socialisations politiques pour envisager les processus de subjectivation politique. Ces quatre résultats à mon sens éclairent ce qui fonde l'expérience quotidienne de la citoyenneté dans le quartier de La Source et soulignent que la citoyenneté doit être saisie aussi à l'épreuve de l'habiter.

Bibliographie

CARREL M., 2013, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, p. 103-106. Lyon : ENS éditions, 274 p.

FOURCAUT A., 2006, « Les grands ensembles ont-ils été conçus comme des villes nouvelles ? », *Histoire urbaine*, vol. 17, no 3, p. 7-25.

GEERTZ C., 1973, *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books, 478 p.

GOFFMAN E., 1974, *Les rites d'interaction*, Paris : de Minuit, 240 p.

HONNETH A., 2000, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris : Du Cerf, collection passages, 240 p.

LEFEBVRE H., 2000, *La production de l'espace*, Paris : Anthropos, 487 p.

LUSSAULT M., 1993, *Tours : images de la ville et politique urbaine*, Tours, Maison des sciences de la ville, 410 p.

NEVEU C., 1997, « Anthropologie de la citoyenneté ». In Abélès Marc, Jeudy Henri-Pierre. *Anthropologie du politique*. Paris : Armand Colin, 283 p.

LEFEBVRE B., RAUTENBERG M., 2006, *Utopies, relations de voisinage et mythologies urbaines à Villeuve d'Ascq*, Ministère de la Culture – Mission ethnologie. Neveu, 1997

RETIÈRE J-N., 2003, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, Vol. 16, no 63, p. 121-143.

SCOTT J. C., 1992, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*. Paris : Amsterdam, 270 p.

Les Habitants invisibles des friches de la ville.
Abris discrets et incertains dans les terrains vagues et les délaissés autoroutiers
aux abords de Paris

Thèse soutenue le 4 mars 2021 à l'EHESS

Mots clés

Pauvreté, Ségrégation, Inégalité, Habitat précaire, Invisibilité, Friche, Politiques publiques, Anthropologie urbaine.

Au croisement de l'anthropologie de la ville et de l'anthropologie de l'espace, cette thèse a pour point de départ un constat : la présence très discrète d'habitat précaire sur des terrains en friche localisés en ville, c'est-à-dire des tentes ou des cabanes isolées ou en petit nombre, peu ou pas du tout visibles depuis les espaces urbains qui entourent les terrains vagues et les délaissés autoroutiers au sein desquels elles sont installées.

À partir d'une enquête ethnographique intensive menée globalement durant deux ans sur quatre terrains en friche localisés dans trois villes adjacentes à Paris – et selon des rythmes variables durant plus de six ans dans divers lieux habités ou fréquentés par mes interlocutrices et interlocuteurs –, d'observations de ces mêmes terrains en friche et de quelques autres durant une dizaine d'années, ainsi que d'entretiens avec des acteurs institutionnels, la thèse documente ces situations incertaines et souvent très éphémères de l'intérieur et sous l'angle de l'*habiter*, afin de comprendre l'existence, la présence et la relation au monde, ainsi que le rapport à la ville de celles et ceux qui y vivent dans l'invisibilité et dans des conditions extrêmement précaires.

Ce faisant, elle poursuit un double objectif : contribuer à la connaissance de l'habitat précaire au sein des métropoles en étudiant des situations quasi invisibles d'habitat précaire, qui sont jusqu'alors restées à la marge des nombreuses études scientifiques portant sur les campements et les bidonvilles, auxquelles ces situations discrètes s'apparentent ; et comprendre en quoi les terrains en friche, en tant qu'espaces singuliers de la ville, c'est-à-dire des espaces résiduels produits par l'aménagement et la transformation urbaine, abandonnés et vacants, temporairement présents et apparemment inutiles en tant que tels, contribuent à l'habitabilité de la ville.

Pour documenter et analyser ces situations quasi invisibles, jusque-là principalement étudiées selon des catégories sociales ou ethniques, cette étude microsociologique articule une démarche anthropologique à une approche spatiale. Elle permet de rendre compte du fait que cet habitat concerne des personnes qui ont différents statuts légaux – Français, étrangers de pays tiers ou européens, en situation régulière ou irrégulière –, qui renvoient à différentes figures de la marge, désignant l'autre, l'étranger et l'indésirable (« migrant », « Rom », « SDF », etc.).

Dans des conditions d'enquête marquées par l'invisibilité et par l'illégalité des abris installés sur des propriétés publiques ou privées sans statut protecteur d'occupation, la méthode ethnographique adoptée est l'observation participante fondée sur le dialogue ordinaire et l'échange attentif à l'autre.

Pour mieux donner à voir ces situations parfois insoupçonnables et ces existences singulières dans leur complexité et leurs temporalités propres, la méthode d'écriture consiste en une mise en récit réflexive de l'ethnographie basée sur des descriptions minutieuses. Ce récit fait les lieux et en même temps témoigne du présent précaire. En les rendant visibles, cette thèse donne une existence à ces lieux invisibles et éphémères et aux personnes qui y vivent. Les photographies qui les accompagnent gardent une trace visuelle de leur existence et sont une autre manière de les décrire.

Les trois parties de la thèse racontent chacune une micro-histoire, qui a pour point de départ la découverte d'un terrain en friche et la rencontre d'un ou de plusieurs interlocuteurs que le lecteur est invité à suivre. Elles présentent trois situations d'invisibilité distinctes, desquelles se dégagent trois concepts clés, permettant chacun de comprendre les univers de sens et de pratiques de mes interlocuteurs et leur rapport à l'invisibilité.

Partie 1. Dans le petit bois en bandeau de l'autoroute

Les récits présentés dans la première partie racontent les expériences vécues par Julian, un homme installé dans une tente isolée, complètement dissimulée par les arbres et arbustes d'une sorte de petit bois, situé entre une autoroute et un parc départemental, sur un terrain longitudinal appartenant au domaine public de l'État et géré par la Direction des routes d'Île-de-France (Dirif). Ils sont complétés par ceux d'Ahmet (qui vit alors dans un appartement) et d'Oscar, deux amis de Julian, rencontrés en 2009¹ et retrouvés avec lui au printemps 2012. Tous les trois ont la trentaine, sont bulgares de la minorité turque et travaillent plus ou moins régulièrement dans le bâtiment. Ces récits comprennent également la rencontre de Gallia, jeune femme bulgare de la minorité rom d'une trentaine d'années, qui exerce une activité de prostitution.

Le premier chapitre introduit les conditions et la relation d'enquête dans le cas de relations de genre, tandis que les trois chapitres suivants sont principalement consacrés à la description et à l'analyse du devenir de Julian dans le petit bois en bandeau de l'autoroute et de ce qui fait son quotidien. Découpés selon le contexte sécuritaire plus ou moins menaçant et les saisons, ces trois chapitres s'articulent autour de la notion de discrétion en ce qu'elle implique la figure du sujet dans un rapport au pouvoir et à l'agir.

Le second chapitre montre en quoi Julian, Oscar – et plus généralement les migrants pour la plupart bulgares de la minorité turque ou rom, pour certains en couple ou en famille installés aux alentours du petit bois sur des terrains en friche le long de l'autoroute – sont à la discrétion des autorités publiques, qui décident du devenir des abris et des opérations de contrôle de la régularité de leur séjour sur le territoire français, et ce dans un contexte de politiques publiques sécuritaires à l'encontre de migrants européens dits « roms », provenant de Bulgarie et de Roumanie. Le second chapitre présente également les violences discrètes, qui résultent d'actes de détérioration ou de destruction des abris effectués par des policiers qui, du moins dans le petit bois, ont pu agir de manière discrétionnaire. Dans ce contexte hostile,

¹ Les terrains de la première et de la deuxième partie ont fait l'objet d'une courte enquête ethnographique en 2009 lors d'un master dans la formation Territoires, espaces, sociétés à l'EHESS.

l'invisibilité stratégique de l'abri est un élément de refuge qui permet d'échapper à la surveillance policière et à la menace d'une destruction.

Le second chapitre porte sur l'hygiène, le quotidien et l'attachement des uns et des autres à une micro-zone urbaine dans laquelle se situent les terrains. Ce faisant, il dévoile une autre dimension de l'invisibilité des abris : le secret qui entoure leurs conditions de vie en France vis-à-vis de leurs proches et connaissances vivant en Bulgarie. La discrétion des abris s'accorde alors à la volonté de dissimuler ces situations qu'ils considèrent comme étant aussi méprisables que misérables.

Avec la cabane de Julian, le quatrième chapitre porte sur l'abri en tant que moyen de protection. Il aborde le quotidien sous le prisme des rigueurs de l'hiver et il revient sur les violences discrètes commises à l'encontre des abris, en les envisageant sous l'angle du traumatisme, et avec les actes d'individus qui semblent être dans des situations aussi précaires que celles et ceux qu'ils attaquent. Il s'intéresse aux troubles mentaux et évoque la consommation de psychotropes comme moyen de se soustraire aux conditions dans lesquelles on vit en France.

In fine, cette première partie montre que les abris résultent d'un choix subi : ils permettent de réaliser la migration, étant donné l'impossibilité de se loger en France en raison des revenus incertains, de la situation administrative irrégulière (sans accès au système commun de protection sociale) et de l'état du marché locatif.

Le rapport au contexte répressif qui se dégage des récits, se traduit, suivant son intensité, le degré d'assujettissement à la menace d'une destruction de l'abri – autrement dit au statut d'occupation du terrain – et les formes d'agir mobilisées individuellement pour y échapper ou pour le contourner, par une invisibilité plus ou moins marquée des abris dans le paysage urbain et aux franges des espaces publics.

Ce rapport au contexte sécuritaire occulte un autre rapport dans lequel il prend son sens : le rapport au lieu. Celui-ci se fonde sur l'attachement de ces migrantes et migrants bulgares aux lieux de la ville et sur la présence de chacun et chacune qui donne sens à la présence des autres. C'est le sens du lieu qui s'est construit dans la ville qui permet de comprendre leur présence récalcitrante dans des abris rudimentaires et incertains au sein de cette petite étendue urbaine. Ce sens du lieu est nié ou ignoré par les pouvoirs publics, Ville et État, qui, détruisant les abris, n'ont de cesse d'effacer la présence des migrantes et migrants qui vivent là, c'est-à-dire non pas tant sur des terrains pour la plupart en friche en bordure de l'autoroute qu'au milieu de la ville.

Partie 2. Sur le fil de la libre pensée

Les abris cachés dans les friches de la ville sont rarement totalement invisibles pour celle ou celui qui y est attentif. La deuxième partie s'intéresse à un groupement d'une dizaine d'abris discrets – quelques morceaux de bâches ou de panneaux en bois peuvent être visibles lorsque l'on scrute le paysage –, installés sur un champ en friche au milieu d'un échangeur autoroutier. Comme le petit bois étudié en première partie, celui-ci est propriété de l'État et géré par la Dirif. Les récits présentent principalement les expériences vécues par la famille de Hassan, de nationalité bulgare, alliant minorité turque et rom, composée de Hassan et sa femme Sylvia, la quarantaine, leur fils Mehmed, la vingtaine, comme sa compagne Eleonora, enceinte de six mois en août 2012. La famille vit de divers petits commerces, dont un commerce de cigarettes de contrebande.

Les récits conduisent à la notion de séjour et par la même à la tension propre au verbe « “habiter”, [lequel] renvoie à la fois à l’*avoir* et à la *tenue* »². Ils s’organisent autour de trois types d’abris : les cabanes, les véhicules et les hôtels de l’hébergement d’urgence. Chaque situation décrite et analysée dans un chapitre permet de saisir sous un angle différent le rapport que mes interlocutrices et interlocuteurs entretiennent avec les terrains en friche.

Décrivant mon arrivée au milieu des abris cachés, le premier chapitre analyse le moment particulier de la rencontre ethnographique marquée dans le cas de ce groupe d’habitants par une méfiance plus ou moins tenace. Il montre en quoi l’ethnologue en leur rendant visite a troublé le sentiment d’invisibilité qu’ils ressentaient en vivant dans cet espace dissimulé, faisant ressurgir leur rapport d’assujettissement au statut d’occupation du terrain.

Le deuxième chapitre porte sur la vie ordinaire et extraordinaire qui se déroule sur ce terrain en friche perçu comme étant protecteur en raison de l’invisibilité que leur procurent ses caractéristiques paysagères et urbaines. Il montre l’importance de l’être-ensemble qui s’en dégage. Invisibilité et être-ensemble sont au fondement du bien-être qu’ils y éprouvent, bien qu’ils considèrent cet habitat comme étant la « misère », du fait des conditions matérielles rudimentaires et de la durée incertaine de leur présence en ces lieux.

Le troisième chapitre porte sur les bords de routes urbaines, entre les voitures improvisées chaque soir en abri et les chambres d’hôtels de l’hébergement d’urgence qui se succèdent. Il relate les récits de leur expulsion du terrain en friche et analyse les processus de décision à l’œuvre lors de ce « moment » de « crise », eu égard au contexte sécuritaire et à leurs possibilités d’agir. Il montre le caractère imprévisible des habitats qu’ils occupent, la disparition visuelle de leur existence précaire en ville et leur ancrage sur une étendue urbaine à cheval sur plusieurs communes.

Le quatrième chapitre présente leur rapport aux territoires. Il montre en quoi ils sont maintenus à la marge des municipalités et de l’État et comment ils se maintiennent sur leurs territoires à partir de moyens d’existence à la marge de l’économie formelle, autrement dit sans produire de preuves de leur ancrage social et spatial dans la ville. Dans ce contexte inhospitalier, la cabane sur la friche leur apparaît momentanément comme ayant formé une maison.

La conclusion de cette deuxième partie revient sur la notion de séjour qui traverse l’ethnographie. Le séjour n’est pas seulement le produit des politiques migratoires, qui usent de ce terme administrativement et juridiquement pour nommer et définir le droit de ces migrants européens à être ou non sur le territoire français. Il est lié à l’éthique et représente une ouverture. Impliquant à la fois l’espace et le temps, il permet de penser l’ambivalence du lieu de vie qu’ils se sont créés sur le champ en friche, entre bien-être, précarité matérielle et incertitude.

Plus globalement, le séjour permet de concevoir la manière dont Hassan, Sylvia, Mehmed, comme d’autres migrants dans une situation similaire à la leur, se tiennent dans la ville à laquelle ils sont attachés et où ils désirent être : là où se situent leurs relations sociales et de sociabilité, là où ils peuvent se projeter dans l’avenir. Que ce soit sur un terrain en friche, dans les voitures ou à l’hôtel, ou encore dans des pavillons à l’abandon, ils habitent dans la ville sans avoir, c’est-à-dire sans posséder de statut protecteur d’occupation ni de lien à la ville qui leur permettraient de séjourner à l’abri avec certitude, et sans remplir les conditions du droit de séjour des étrangers européens sur le territoire français. En ville ou sur la friche, c’est un séjour sans droit au séjour.

² Goetz Benoît, *Théorie des maisons, L’habitation, la surprise*, Lagrasse, Verdier, 2011, p. 105.

Partie 3. Aux confins du grand terrain vague

La troisième partie présente un abri camouflé par effet d'optique – une minuscule baraque recouverte de graffs aux confins d'un grand terrain vague, situé au sein du tissu urbain et appartenant à une société immobilière –, et toutes sortes d'espaces qui mettent en jeu la question du camouflage sur le plan matériel et à travers la manière dont mes interlocuteurs y vivent ou s'y abritent.

Au printemps 2012, la baraque est habitée par trois hommes en provenance d'Afrique du Nord, dont mon interlocuteur principal, Mourad, libyen, la trentaine. C'est son devenir que l'on suivra dans cette partie composée de multiples rencontres : pour la majorité des hommes entre 20 et 30 ans, en provenance du Maghreb, mis à part Mohamed, la soixantaine, qui est égyptien comme son ami Seb-hi, la quarantaine, et Tony, qui est français. Quelques-uns sont en situation régulière, comme Yacine, qui est marocain. La plupart ont un métier en main : mécanicien, carrossier, plombier ou encore boulanger, comme Mourad. Chaque chapitre est organisé selon les différentes formes de relation à autrui qui émergent de ces rencontres.

Décrivant l'effacement de la baraque au sein du paysage urbain, les expériences de squat vécues par Mourad, ses prises de décision et ses « compétences précaires », le premier chapitre montre que l'invisibilité recherchée de l'abri n'est pas seulement un élément de refuge afin de ne pas en être délogé mais aussi une stratégie de protection de soi vis-à-vis du regard d'autrui.

Le deuxième chapitre porte sur les formes de convivialité et d'hospitalité qui ont lieu dans la baraque, c'est-à-dire dans des conditions extrêmement précaires et dans un espace très exigu. Il montre l'amitié et la solidarité qui a cours entre des migrants vivant et ayant vécu des expériences marquées par la frontière : les frontières géographiques qu'ils ont dû traverser, celles juridiques auxquelles ils répondent souvent par des stratégies de dissimulation, et les frontières sociales et symboliques qui restreignent la vie relationnelle et la rencontre de l'autre, celui qui n'est pas dans une situation précaire.

À partir du quotidien de Mourad et de Yacine, installés dans une tente quasi invisible sur une minuscule friche, et de leurs relations avec les travailleurs et travailleuses des associations caritatives et des services sociaux qu'ils fréquentent, le troisième chapitre présente différentes formes d'invisibilité sociale, mettant en scène le mépris social et l'affirmation de soi en tant que sujet. Il montre qu'être ni vu ni connu dans ces conditions précaires d'existence exprime l'humiliation de vivre dans une telle situation et la volonté, non pas de passer inaperçu, mais d'être vu en étant soi-même. Ainsi, dans la rue et les espaces publics, leur propre présence est invisible : ils pourraient être n'importe qui.

Le quatrième chapitre porte sur les sociabilités, à savoir les relations interpersonnelles qui influent sur les possibilités qu'ils ont de travailler et de se loger, et qui ainsi leur permettent de se faire une place dans la ville. C'est une place incertaine et vulnérable au moindre événement, car ils sont maintenus dans la sphère du travail dissimulé et dans la clandestinité. Ce dernier chapitre montre alors que des formes d'ancrage social et spatial peuvent paradoxalement se construire dans des situations très labiles d'habitat précaire, c'est-à-dire allant de quelques semaines à quelques mois.

La conclusion de cette troisième partie revient sur la logique et la conscience du camouflage. Elles relèvent d'une observation réflexive de l'espace construit et pratiqué, qui permet d'improviser en situation et de se cacher dans des situations multiples. C'est lorsque l'habitation fait défaut qu'il est question de rendre invisible sa situation résidentielle, c'est-à-dire durant un laps de temps indéterminé où l'être est vulnérable car non protégé par la société,

la Ville et/ou l'État. Ce laps de temps constitue une expérience spatio-temporelle qui prend le sens d'un passage. C'est un passage sans droit de passage, qui a lieu dans des abris et des espaces eux-mêmes passagers, et qui est effectué par des personnes qui peuvent être qualifiées de « passants » ou de « passagers » (dans une dimension temporelle). Dans ces situations de passage, le camouflage apparaît aussi à l'intérieur de l'abri. Les aménagements, arrangements et décorations sont un moyen de camoufler leurs conditions précaires d'existence pour s'en protéger mentalement.

Que ce soit dans l'abri, la friche, la rue ou les espaces publics, le camouflage est un moyen de protéger le soi. Il relève d'une relation à l'autre et d'un rapport à la norme. Il est l'expression de la conscience qu'ils ont de leur propre « présence-au-monde-et-à-autrui », autrement dit d'habiter.

Conclusion

La conclusion reprend transversalement les principaux apports de la thèse, en débutant par l'invisibilité de ces vies précaires en ville.

L'effacement intentionnel des abris dans le paysage urbain et la dissimulation sociale de telles conditions de vie relève autant de la nécessité de s'abriter dans un contexte hostile que de l'humiliation de vivre dans des conditions matérielles considérées comme étant indignes par celles et ceux qui les subissent. L'un et l'autre constituent des stratégies de protection et de résistance tout autant qu'ils sont la résultante de mécanismes produisant de l'invisibilité. Ces mécanismes impliquent, d'une part, la société, qui impose l'ordre normal des choses et, d'autre part, les institutions, qui instaurent des mesures sécuritaires, les expulsant des terrains et détruisant les abris dès qu'ils franchissent un certain seuil de visibilité, réduisant à néant la visibilité de ces vies précaires et, par la même, le phénomène de leur présence. Cette politique d'« invisibilisation » traduit le déni de leur existence et occulte les questions liées au logement et à l'accueil des plus démunis, migrants, immigrés ou Français, considérés comme étant indésirables. Elle précarise des populations déjà précarisées par les politiques publiques, raison pour laquelle elles partagent une même forme de vie précaire. C'est aussi un moyen d'éviter la reconnaissance de leur ancrage sur les territoires des Villes et de l'État, alors que la thèse montre justement l'importance des formes d'ancrage social et spatial pour ces citoyens disqualifiés. Les uns et les autres peuplent les rues, travaillent et peuvent même participer à la construction et au fonctionnement de notre monde, ainsi qu'à toutes sortes d'activités répréhensibles et ancestrales, qui lui sont inhérents et rendent possible la migration ou tout simplement permettent de vivre. Mais que ce soit dans les friches ou dans d'autres espaces utilisés comme abri, les rues et les espaces publics, leur vie précaire n'est pas visible en ville.

La conclusion insiste ensuite sur le fait que l'*habiter* peut se distinguer de l'appropriation, contrairement à ce qui est admis dans la littérature sociologique ou anthropologique s'intéressant à cette question.

Dans les trois cas étudiés, mes interlocuteurs ont adapté l'espace en friche – un terrain nu, sans accès à l'eau ni à l'électricité, sans réseaux d'assainissement, sans protection vis-à-vis du climat –, pour s'y créer un refuge et pour y vivre, même dans un certain bien-être. Souvent, ils ont arrangé les lieux pour qu'ils soient esthétiquement agréables à vivre. Pour autant, ils ne considèrent pas ces abris comme un chez-soi, mais comme un lieu de passage pour un séjour précaire, provisoire et incertain. L'espace, qu'ils ont eux-mêmes construit ou créé, qu'ils ont aménagé et décoré, ne constitue une expression de soi ou de leur être-ensemble que momentanée, dans la contrainte, car elle est intimement liée à ce laps de temps durant lequel leur situation est devenue autre. Ils ne s'approprient pas les espaces en friche qu'ils habitent et

qu'ils rendent même habitables. L'*habiter* de ces formes de vie précaire se distingue donc de l'appropriation.

La conclusion revient enfin sur l'habitabilité très singulière de ces espaces a priori inhabitables et pourtant habités. Ces habitats ne constituent pas une habitation normale, habituelle. Ce sont des formes extrêmes de l'habitation, à la limite de l'inhabitable en raison des conditions matérielles rudes car rudimentaires, de l'anormalité de se trouver dans cette situation de dénuement et de l'absence de statut protecteur d'occupation, qui génère vulnérabilité et incertitude. Les personnes qui y vivent sont à la fois sous l'emprise de la loi et en dehors de sa protection. De ce fait, ces espaces sont les lieux d'inquiétudes, de violences, voire de traumatismes. Mais ils sont aussi les supports de solidarité et de relations affectives, de convivialité et d'hospitalité, de rêves et d'espoirs, essentiels pour se maintenir, c'est-à-dire garder courage, dans ces conditions extrêmes. L'habitabilité incertaine des terrains en friche prend son sens dans le contexte hostile et inhospitalier dans lequel ces vies précaires naviguent. Elle est liée à l'invisibilité protectrice de ces espaces.

Par ailleurs, les occupations temporaires légales, souvent liées à l'économie sociale et solidaire et à la culture (dans les deux sens du terme), et les mesures de sécurisation spatiales dont ces terrains font l'objet – opérées par des établissements publics ou privés et présentées dans l'épilogue de cette thèse –, constituent deux modalités de gestion urbaine des terrains en friche, relevant pour la première de l'urbanisme transitoire et pour la seconde de l'urbanisme sécuritaire. Impliquant une appropriation de l'espace ou une réappropriation de l'espace pour en marquer la propriété, elles aboutissent toute deux à rendre l'espace impossible, inhabitable pour celles et ceux qui n'ont pas d'espace propre. L'habitabilité d'un terrain en friche se confronte donc à l'appropriation.

Pourtant, ces propriétés publiques ou privées, délaissées et vacantes, abritant de ce fait des endroits cachés, participent à l'habitabilité des villes. Alors que les terrains en friche sont des espaces résiduels de l'aménagement et de la transformation urbaine, qui, non affectés à un usage, paraissent inutiles, ils constituent une possibilité d'habiter en ville. C'est une possibilité certes précaire et vulnérable mais indispensable pour ces vies fragiles qui ne sont pas soutenues ni protégées en tant que vies par les systèmes de valeur dominants.

Étant donné que les dispositifs temporaires et sécuritaires qui tendent à faire disparaître les terrains en friche visent également les bâtiments vacants et les espaces publics, la conclusion se termine sur la question suivante : la ville est-elle encore habitable ?

Bibliographie

AGIER Michel, 2015, *Anthropologie de la ville*, Paris, PUF.

AGIER Michel (dir.), 2014, *Un monde de camps*, Paris, La Découverte.

AGIER Michel, 2012, « Penser le sujet, observer la frontière. Le décentrement de l'anthropologie », *L'Homme*, 2012, vol. 203-204, n° 3, p. 51-75.

ALTHABE Gérard, 1990, « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain*, n° 14, p. 126-131.

BABOULET Luc, 2002, « Entre chien et loup », *Le Visiteur*, n° 8, p. 64-87.

- BOUILLON Florence, 2009, *Les Mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire*, Paris, PUF.
- BUTLER Judith, 2020, *Qu'est-ce qu'une vie bonne ?*, Paris, Rivages.
- CERTEAU Michel DE, 1990, *L'Invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Nouvelle éd. établie et présentée par Luce Giard, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT Michel, 2004, « “Des espaces autres” », *Empan*, vol. 54, n° 2, p. 12-19.
- GOETZ Benoît, 2011, *Théorie des maisons. L'habitation, la surprise*, Lagrasse, Verdier.
- HONNETH Axel, 2004, « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la “reconnaissance” », *Revue du MAUSS*, vol. 23, n° 1, p. 137-151.
- LE COURANT Stefan, 2016, « La ville des sans-papiers. Frontières mouvantes et gouvernement des marges », *L'Homme*, vol. 219-220, n° 3, p. 209-232.
- PAQUOT Thierry, 2005, *Demeure terrestre : Enquête vagabonde sur l'habiter*, Besançon, Les Éditions de l'Imprimeur.
- PETONNET Colette, 1987, « L'anonymat ou la pellicule protectrice » dans *Le Temps de la réflexion*, n°8 (La Ville inquiète), Paris, Gallimard, p. 247-261.
- SHELL Hanna Rose, 2014, *Ni vu, ni connu. Le Camouflage au regard de l'objectif*, Brussels, Zones Sensibles.

Résumé de la thèse :

« Roubaix la construction d'une ville face aux Algériens. Politiques urbaines et racialisation 1950-1990 » Janoé Vulbeau, soutenue le 26 novembre 2021

Dans les années 1990, une polémique éclate suite à la parution d'un livre du journaliste Philippe Aziz (1998), intitulé *Le Paradoxe de Roubaix*, qui déclare qu'une majorité de cette ville est désormais d'origine étrangère, ciblant spécifiquement la population « maghrébine » et créant, selon lui, de véritables quartiers « ghetto ». Bien que cet ouvrage soit en réalité peu renseigné par de véritables statistiques, il est repris par de nombreuses personnalités de droite ou d'extrême-droite, faisant de cette ville du Nord de la France l'exemple même d'une banlieue à problèmes où dominerait la ségrégation. Si des sociologues se sont employés à critiquer cette vision alarmiste de ces espaces (Wacquant, 2008 ; Gilbert, 2011), cette thèse, à la frontière de l'histoire et de la science politique, vise à remonter aux sources de la vision stigmatisante de la ville de Roubaix, en particulier celle concernant la population algérienne dont la présence est croissante à partir des années 1950. Néanmoins, loin de me cantonner à une histoire des représentations, j'analyse la manière dont des politiques urbaines, et en particulier de rénovation, ont été mobilisées localement afin de répondre à la crainte d'une concentration de cette population. En effet, dès les années 1960, la ville s'engage dans des politiques ambitieuses de démolition-reconstruction, d'abord la rénovation urbaine, puis la résorption de l'habitat insalubre (RHI) dans les années 1970 et enfin le Développement Social des Quartiers (DSQ) dans les années 1980. Si les ambitions affichées par ces politiques ont pu varier au cours du temps, ce sont néanmoins principalement les lieux d'installation de la population algérienne qui ont été ciblés. En outre, en dépit de l'interdiction en France de constituer des politiques fondées sur l'origine (ou une prétendue origine) ethnique ou raciale, nos archives révèlent que ces termes étaient largement mobilisés afin de classer et séparer les populations. C'est pourquoi, je mobilise le concept de racialisation institutionnelle (Buu-Sao et Léobal, 2020) afin de rendre compte du traitement différencié des populations en fonction de critères ethniques ou raciaux que ceux-ci soient explicites ou implicites. L'hypothèse forte qui a guidé mon travail est qu'en dépit d'une volonté de réduire la concentration de la population algérienne à Roubaix et cela afin d'éviter la création de ghettos, les politiques urbaines ont en réalité renforcé leur ségrégation notamment en repoussant ces populations en-dehors de leur espace d'habitation et en limitant leurs possibilités de relogement. En outre, ces politiques ont pu jouer dans les représentations stigmatisantes de certaines populations en les associant durablement à certains territoires. Cette thèse invite ainsi à poser un regard renouvelé sur les phénomènes de ségrégation et de stigmatisation socio-spatiale, en interrogeant notamment le rôle des institutions et en particulier des politiques urbaines sur le temps long. À l'heure où les bilans concernant les effets de la politique de rénovation urbaine initiée par l'ANRU en 2003 restent mitigés concernant les objectifs poursuivis de mixité sociale (Epstein, 2012 ; Lelévrier, 2010), mon enquête permet de remonter aux sources de ces politiques de peuplement (Desage, Morel-Journal et Sala Pala (dir.), 2014), permettant ainsi d'en offrir un regard critique.

Afin de conduire cette enquête, je me suis appuyé principalement sur un matériel archivistique auquel j'ai joint six entretiens avec des anciens responsables des politiques urbaines roubaisiennes. Nos premiers dépouillements m'a conduit vers les archives départementales où j'ai pu explorer la dimension institutionnelle des politiques urbaines (série 1D W). Toutefois, si j'ai relevé de

Janoé Vulbeau, *Roubaix la construction d'une ville face aux Algériens. Politiques urbaines et racialisation 1950-1990*, thèse de doctorat soutenue en novembre 2021.

précieuses informations, celles-ci se sont vite révélées insuffisantes en raison de la forte intrication des politiques urbaines entre l'Etat et les pouvoirs locaux, en particulier durant la période précédant la décentralisation (Crozier et Thoenig, 1976). C'est pourquoi, une deuxième série de dépouillement a été menée au sein des archives nationales (série 19780447) permettant d'analyser les nombreux liens entre des hauts fonctionnaires et des responsables locaux, y compris appartenant à des associations patronales et très actifs dans le domaine du logement. Sur ce point, un entretien avec l'un des fils de ces responsables m'a permis de confirmer ces liens et d'en découvrir l'origine : la participation commune à des clubs catholiques sociaux (CEAS). Si la dimension technique des politiques urbaines était au cœur de mon travail, elle ne pouvait se comprendre qu'au regard de ses croisements avec une histoire politique et sociale. Pour ce faire, j'ai analysé l'ensemble des procès-verbaux municipaux (AMR), étudiant les débats politiques autour de ces politiques et de la présence des Algériens à Roubaix. À cela j'ai ajouté l'étude du bulletin municipal qui se révélait essentiel pour comprendre l'image que les édiles roubaisiens voulaient donner à la ville. Au-delà de la dimension politique et partisane, l'étude de la presse locale était également précieuse, afin d'entrer dans le regard journalistique de l'époque et ce qui construisait à la fois un certain sens commun et donnait également accès à des récits de vie et des histoires particulières. Je me suis toutefois attaché à inscrire chaque organe de presse dans son contexte politique : en étudiant à la fois des journaux issus d'une matrice du centre (Voix du Nord) ou des réseaux de la résistance (Nord Eclair) mais également la presse communiste (Liberté) ou catholique (Croix du Nord). Cette analyse m'a permis de mieux saisir le contexte politique. Ce fut le cas notamment lorsque je découvris que le quartier devant faire l'objet d'une opération de rénovation urbaine d'ampleur était également celui qui voyait s'affronter différentes factions algériennes (FLN et MNA) pour l'indépendance à la fin des années 1950. Enfin, le dernier pan d'archives dépouillées a été celui des archives privées du maire de Roubaix, André Diligent dans les années 1980. Celles-ci ont permis d'entrer de manière originale dans la fabrique urbaine et d'en dévoiler les coulisses grâce à un certain nombre de notes qui n'étaient pas publiques à l'époque.

Avant d'entrer plus en aval de ce texte dans les principaux résultats de ma thèse, il est important de clarifier le cadre conceptuel et notamment l'usage du concept de racialisation institutionnelle. Si la constitution française garantit dans son article premier « l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion », force est de constater que des traitements différenciés en fonction de l'origine ont existé et perduré durant la période coloniale achevée en 1962. Ceux-ci ont été particulièrement prégnants concernant les Algériens dont le statut est passé de celui d' « indigène » à « Français musulmans d'Algérie » (FMA) après la Seconde guerre mondiale et que ces catégories se sont révélées particulièrement opérantes au sein des politiques urbaines (de Barros, 2004). Lors de l'analyse de nos archives, je fus surpris de constater que les termes d' « ethnie » ou de « race » étaient mobilisés par des acteurs fort différents, ainsi que les désignations comme « Nord-Africains », « Musulmans » ou « Maghrébins » et que ces classifications avaient des effets tout à fait déterminants dans les potentialités d'accès au logement HLM. Ces catégories n'étaient toutefois pas immuables dans le temps et leur usage a également pu varier. Le concept de racialisation institutionnelle m'a permis de saisir à la fois ce traitement différencié tout en soulignant son caractère pluriel, contingent et en constante évolution. Au cours de ce travail, j'ai pu identifier trois types de traitement différencié des populations au sein des politiques urbaines et répondant à ce concept de racialisation institutionnelle.

La première séquence se déroule dans le Roubaix des années 1960. La ville est alors le fleuron de l'industrie textile et les usines recrutent toujours plus de main-d'œuvre dont une grande partie arrive de l'étranger (Italie, Espagne et Portugal), des colonies ou ex-colonies. C'est dans ce cadre que de nombreux Algériens parviennent à Roubaix après un transit par Marseille et Paris. Ils s'installent principalement dans le centre-ville où se situent garnis et taudis qui logent cette population pour des

loyers modiques. Environ 700 dans un quartier comportant 5 000 personnes, leur présence ne passe pas inaperçue et dans ce quartier ancien où dominent les courées (petites maisons ouvrières), l'image de la « medina » ou du « ghetto arabe » s'installe dans l'imaginaire collectif. Le quartier dont le nom est celui d'un syndicaliste belge Edouard Anseele est même renommé le « douar Anseele » dans la presse locale. Cette identification stigmatisante est renforcée par une tension permanente qui entoure cet espace en raison de la lutte interne que se livrent les deux groupes indépendantistes, le FLN et le MNA et dont les attaques mutuelles se terminent par des règlements de compte sanglants. C'est dans ce contexte que le maire SFIO de Roubaix, Victor Provo annonce durant l'année 1958 la rénovation du quartier par une large opération de démolition-reconstruction. Il s'agit alors de l'une des plus importantes menée en France (Vulbeau, 2018) devant aboutir à la construction d'un habitat de standing, constitué de barres et de tours, qui représente alors la quintessence de la modernité. Rien dans les débats municipaux ne laisse penser qu'il existerait un lien direct entre la présence algérienne jugée de plus en plus encombrante et cette opération massive, dont le discours modernisateur semble l'emporter sur toute autre considération. C'est toutefois lors d'un conflit avec un élu de droite, un an plus tard, qui s'inquiète des effets de l'opération en termes de peuplement que les Algériens sont évoqués. Selon lui, l'arrivée probable de cette population dans les quartiers plus à l'est et au nord ne provoquerait qu'une accentuation de la dégradation de ces territoires. A cette occasion, le maire se réfugie derrière le fait qu'il s'agit d'une population française et donc qu'il est impossible de maîtriser ou contraindre leur installation. Dans les faits, les détails de l'opération montrent que les Algériens ont bien fait l'objet lors des enquêtes sociales d'une catégorisation spécifique. Leur relogement n'est pris en compte que tardivement et celui-ci est même effacé du bilan général de l'opération. Seul un foyer pour célibataire est bâti dans un autre quartier laissant les nombreuses familles hors de toute possibilité de relogement. A l'issue de l'opération qui ne trouvera sa fin que dix ans plus tard, la présence algérienne au centre-ville a été totalement effacée et les étrangers ne constituent plus que 2 % de la population du quartier. Celle-ci eu par ailleurs pour effet de déplacer cette population au nord de la ville, où se situent de nombreuses courées et dont les caractéristiques sont similaires à celles du quartier Edouard Anseele avant sa rénovation. Rappelant alors la critique acerbe que les sociologues marxistes avaient dressée de la rénovation urbaine à la fin des années 1960 (Castells, 1968), celle-ci eut bien pour effet une reconcentration des Algériens dans d'autres espaces de la ville, accentuant ainsi leur ségrégation.

La période qui s'ouvre au début des années 1970 est fort différente. La question des immigrés est de leurs conditions de vie souvent déplorable se fraye un chemin jusqu'aux plus hautes autorités de l'Etat. C'est le Premier ministre lui-même qui après la visite d'un bidonville à Nanterre déclare vouloir mettre un terme à cette situation. Il est alors appuyé au sein de l'appareil gouvernemental et en particulier de la Direction de la Construction par des hauts fonctionnaires pour qui le logement de cette population est un devoir humaniste et chrétien. Le problème étant que bien des municipalités, et en premier lieu des municipalités communistes, s'inquiètent de l'arrivée croissante d'immigrés dont elles considèrent qu'elles obèrent le peuplement « normal » de « leurs » HLM. Se diffuse alors la notion de « seuil de tolérance », inaugurant des politiques de peuplement discriminatoire envers certaines populations dont la présence ne devrait dépasser un quota généralement fixé à 15 %. A Roubaix, les liens sont étroits entre ces hauts fonctionnaires et les responsables du Comité Interprofessionnel du Logement (CIL), une association paritaire en charge du 1% logement, en raison d'appartenances communes à des réseaux catholiques sociaux (Tellier, 2012). La volonté conjointe est alors de passer outre la municipalité roubaisienne pour mettre en place un grand plan de rénovation des courées qui soit également soucieux des populations à reloger, et en particulier des immigrés. Ce plan aboutit avec la création de l'Organisme de Suppression des Courées de la Métropole Nord (ORSUCOMN) en charge de la mise en place localement de la loi de résorption de l'habitat insalubre (RHI) votée en juillet 1970. La question du

relogement est toutefois pleine d'ambiguïtés car si celle-ci est présentée comme centrale, elle est adossée à une pensée évolutionniste qui le fractionne en fonction de ce qui est considéré comme le degré de civilisation des différents groupes immigrés (Vulbeau, 2020). Aux Français sont réservés les HLM classiques, tandis que les immigrés européens sont redirigés vers les Programmes à Loyer Réduits (PLR) et que les immigrés algériens sont plus généralement orientés vers les cités de transit. Ce relogement segmenté et gradué associe alors durablement les immigrés, et en particulier les populations algériennes, à des logements de moindre qualité et qui font, dès leur construction, l'objet d'une forte stigmatisation. Si la situation diffère de la décennie précédente avec un relogement qui est cette fois pensé en amont, il n'en est pas moins producteur d'inégalité et de discrimination.

La troisième et dernière période de cette thèse marque une nouvelle étape dans ce processus de racialisation institutionnelle. C'est à l'orée des années 1980 qu'est formulée cette idée de « problème des quartiers » (Tissot, 2007) et qu'une nouvelle action publique prend forme pour y répondre : la politique de la ville. C'est au moment où les immigrés accèdent plus largement aux HLM que ceux-ci sont considérés comme des espaces en crise et qu'on assiste à une politisation croissante concernant leur place dans la société française. C'est en effet la période de la montée de l'extrême droite et de ses premiers succès électoraux, d'abord aux municipales de 1983 puis aux européennes de 1984. A l'opposée, c'est également un moment de plus grande visibilité pour ceux qu'on appellent la « deuxième génération » ou la « génération beur » qui sera à l'origine de la marche pour l'égalité et contre le racisme (Hajjat, 2013). Cette politisation est particulièrement visible à Roubaix où, d'une part, émergent plusieurs groupes d'extrême droite qui n'hésitent pas à faire des « Maghrébins » les responsables de la crise sociale que traverse la ville et, d'autre part, des groupes de jeunes d'origine immigrée qui se mobilisent contre le racisme et les discriminations y compris au sein des politiques urbaines. Cette double visibilisation ainsi que l'évolution du cadre législatif, en particulier la loi de 1978 dite « Informatique et liberté », qui rappelle l'interdiction de constituer des fichiers sur une base « ethnique ou raciale », rend la situation plus complexe. Si les édiles n'ont pas renoncé à la maîtrise de leur peuplement, celui-ci fait l'objet d'une plus grande euphémisation. Si des termes comme « seuil de tolérance » ne sont plus exprimés publiquement d'autres apparaissent comme ceux « d'équilibre de convivialité » ou de « coefficient d'harmonie ». La nouvelle municipalité cherche en effet à mieux « répartir » la population immigrée au sein de la métropole et à attirer une population considérée comme étant de « classe moyenne ». Dès lors qu'est-ce qui permet de considérer que le processus de racialisation institutionnelle, à savoir le traitement différencié d'une population en fonction de son origine, s'est poursuivi à cette période ? Le dépouillement d'archives qui n'étaient pas publiques à l'époque (courriers, comptes-rendus de réunion, etc) me permet d'affirmer que des pratiques discriminatoires n'ont pas disparu. Celles-ci se font parfois par l'intermédiaire d'autres catégories. C'est le cas lorsque le directeur de l'office HLM de Roubaix demande à ses services de ne plus accepter les « familles étrangères ayant plus de 5 enfants ». L'idée très répandue à l'époque à Roubaix est que les familles algériennes sont principalement des familles nombreuses. C'est également le cas lorsqu'un compte-rendu de réunion d'une opération de rénovation dans le cadre du Développement Social des Quartiers (DSQ), griffonné à la main, signale que des « quotas » ont été mis en place pour le relogement des « Maghrébins ». Ainsi, se poursuit le traitement discriminant d'un groupe social en fonction de son origine quoique de manière plus insidieuse.

A travers ces trois configurations, se dessine l'image toujours renouvelée d'une population qui fait l'objet d'un rejet institutionnel. Il tire ses sources d'une anxiété concernant la création de ghettos, de territoires où dominerait une population minoritaire, appelée selon les périodes « nord-africaine », « musulmane » ou « maghrébine ». La volonté de lutter contre ce qui est considéré comme des formes de ségrégation qui n'auraient pas lieu d'être en France s'affirme ainsi au

moment où les politiques urbaines deviennent des instruments d'action publique de plus en plus opérants. Loin d'une simple action sur le bâti, c'est bien la question du peuplement et des effets attendus sur ce peuplement qui animent les responsables politiques roubaisiens. Néanmoins, cette thèse révèle les effets contre-productifs de cette action urbaine et cela à divers titres. D'une part par l'effet de translation d'une population vers d'autres espaces, reproduisant ainsi des phénomènes de concentration et d'autre part via la stigmatisation de certains espaces notamment par la création de différentes gammes de logements sociaux. Enfin, elle met au jour les raisons d'une euphémisation à la fois des catégories de peuplement et des instruments de maîtrise du peuplement. Mon travail montre que seul l'accès aux coulisses de la fabrique urbaine permet d'en dévoiler les ressorts.

Des années 1990 aux années 2000, plusieurs lois mettent en avant la nécessité d'instaurer la mixité sociale (loi Besson et SRU) afin de lutter contre les formes de ségrégation sans que celle-ci ne fasse l'objet d'une définition précise. Dans le même temps, différentes affaires éclatent qui opposent des demandeurs de logement sociaux qui s'estiment discriminés à des offices HLM (GELD, 2001). Plusieurs sociologues ont pu montrer que c'est bien le flou qui entoure cette notion de mixité sociale qui permet une gestion discrète du peuplement se fondant sur des critères illégitimes liés à l'origine ethnique ou raciale (Tissot, 2005 ; Kirszbaum, 2008 ; Sala Pala, 2013 ; Bourgeois, 2019). Cette thèse permet de remonter aux origines de cette notion et de souligner son lien inextricable avec les politiques urbaines. Elle montre également à la suite d'autres travaux (Lelévrier, 2013 ; Desage, 2016), les effets parfois paradoxaux de ces politiques de peuplement et son caractère déstabilisant pour certains groupes sociaux.

Mots-clefs de la thèse :

racialisation institutionnelle ; stigmatisation ; politiques urbaines ; Roubaix

Bibliographie

- Barros (de)** Françoise, « Des "Français musulmans d'Algérie" aux "immigrés". L'importation de classifications coloniales dans les politiques du logement en France (1950 – 1970) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2005, vol. 159, n° 4, p. 26-53.
- Castells** Manuel, « Y a-t-il une sociologie urbaine ? », *Sociologie du travail*, 1968, vol. 10, no 1, p. 72-90.
- Desage** Fabien, « « Un peuplement de qualité ». Mise en œuvre de la loi SRU dans le périurbain résidentiel aisé et discrimination discrète », *Gouvernement et action publique*, 2016/3 (VOL. 5), p. 83-112.
- Desage** Fabien, **Morel Journal** Christelle et **Sala Pala** Valérie (dir.), *Le peuplement comme politiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.
- Buu-Sao** Doris et **Léobal** Clémence, « Racialisation et action publique : les intermédiaires entre appropriation et contestation des catégories ethniques et raciales », *Politix*, 2020, vol. 131, n° 3, p. 7- 27.
- Epstein** Renaud, « ANRU : mission accomplie ? », in Jacques Donzelot éd., *À quoi sert la rénovation urbaine ?* Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « La Ville en débat », 2012, p. 51-97.
- Gilbert** Pierre, « « Ghetto », « relégation », « effets de quartier ». Critique d'une représentation des cités », *Métropolitiques*, 9 février 2011.
- Hajjat** Abdellali, *La marche pour l'égalité et contre le racisme*, Paris, Amsterdam, 2013.
- Lelévrier** Christine, « La mixité dans la rénovation urbaine : dispersion ou re-concentration ? », *Espaces et sociétés*, 2010/1-2 (n° 140-141), p. 59-74.
- Sala Pala** Valérie, 2013, *Discriminations ethniques. Les politiques du logement social en France et au Royaume-Uni*, Rennes, PUR Res Publica.
- Tissot** Sylvie, *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie d'action publique*, Paris, Seuil, 2007.
- Tissot** Sylvie, « Une « discrimination informelle » ? Usages du concept de mixité sociale dans la gestion des attributions de logements HLM », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2005/4 (no 159), p. 54-69.
- Vulbeau** Janoé, « La rénovation urbaine à Roubaix : une modernisation sous tension (1957-1972) », *Revue du Nord*, 2018, vol. 424, n° 1, p. 191-219.
- Vulbeau** Janoé, « Reloger les familles populaires dans les années 1960, entre gestion des familles "inadaptées" et ethnicisation de la question sociale », *Droit et Ville*, 2020, vol. 89, n° 1, p. 147-163.
- Wacquant** Loïc, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État. Une sociologie comparée de la marginalité sociale*, Paris, La Découverte, 2006.